UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY.

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET PROVENÇALE

REVUE DE PHILOLOGIE

FRANÇAISE
ET de littérature
PROVENÇALE

(*Ancienne REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

L. CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

Tome IV — 1890.

26333
13/12/92

PARIS
ÉMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67

(*Tous droits réservés*)

PC
2671
D2
F4

SUR LA DOUBLE VALEUR DES TEMPS DU PASSIF FRANÇAIS

J'ai signalé dans ma *Grammaire historique* (p. 216) le double sens du présent de l'indicatif passif en français. Si, devant un mur en construction, on dit : « ce mur *est construit* par de bons ouvriers », *est construit* est un présent proprement dit. Mais si l'on dit, après la construction achevée : « voilà qui est fait, le mur *est construit* », il est évident que la signification n'est pas la même, bien que la forme soit identique. Dans le premier cas, il faudrait traduire en latin par *construitur,* et dans le second par *constructus est.*

Comparez : « enfin le mur *est construit* » et « enfin mon frere *est arrivé* » ou « enfin mon frère *a écrit* », il n'est pas douteux que dans ces trois phrases le *temps* du verbe est le même ; l'action de « construire », comme celles d' « arriver » et d' « écrire », n'est pas en train de s'accomplir, elle est accomplie.

Le présent de l'indicatif passif peut donc avoir une valeur temporelle identique à celle du temps de l'actif nommé « passé indéfini. »

Mais ces deux temps ont aussi des acceptions dissemblables :

1° A la différence du présent passif, le passé indéfini actif ne peut pas avoir la valeur d'un présent proprement dit, ne peut pas être employé pour une action en train de s'accomplir. Si mon frère est en train d'arriver, je ne dirai pas : « il *est arrivé* », tandis que si on est en

train de construire le mur, je dirai : « le mur *est construit* par de bons ouvriers ».

2° A la différence du passé indéfini actif, le présent passif ne peut pas exprimer une action passée considérée au moment où elle s'est accomplie. On dit aussi bien : « il est arrivé » et « il est arrivé hier », mais on ne dirait pas : « il est construit hier ».

Notre présent passif et notre passé indéfini actif ont donc une valeur commune, et chacun d'eux a en outre une valeur particulière. Il serait utile de désigner la signification commune par un terme spécial qui aurait l'avantage de marquer l'identité possible des deux temps et de permettre d'indiquer la double valeur de chacun d'eux. M. L. Gellis, professeur à l'Ecole des cadets de Tiflis, propose le terme de « présent accompli (1) » qui pourrait être adopté, et dont nous nous servirons dans cette étude. *Accompli* est pris dans le sens que les grammairiens latins et grecs donnent au mot « parfait », en le distinguant du mot *passé*.

Le « présent accompli » du passif s'exprime, comme le présent proprement dit, par le participe passé accompagné du verbe « être ». Au lieu de marquer, comme le présent, l'action en train de s'accomplir, il la montre accomplie au moment présent. Le contexte seul permet de distinguer ces deux temps, dont la forme est identique. En latin, le présent accompli du passif avait pris par extension la valeur d'un passé proprement dit. Pour dire « ce mur fut construit » on disait « constructus est ». En français on ne dirait pas « ce mur *est construit* hier », tandis qu'on disait en latin « hic murus heri *constructus est* ». Le même temps a subi en français une extension directement opposée puisqu'il désigne le présent proprement dit, que les latins rendaient par une flexion spéciale (*construitur*). Ainsi le latin

(1) Voyez sa *Grammaire française scindée en quatre cours* (Tiflis, 1885) et son *Mémoire à l'Académie française* (Tiflis, 1889).

« est constructus » et le français « est construit » sont essentiellement des « présents accomplis » ; ce temps participant à la fois du présent et du passé, on conçoit que par extension en sens inverse, le latin ait pu en faire un *passé* et le français un *présent* ordinaire.

L'emploi du présent accompli du passif suppose nécessairement que l'état résultant de l'action accomplie dure encore au moment où l'on parle, sans quoi il faudrait que l'esprit se reporte au moment passé de l'action, et dès lors, comme nous l'avons vu, on serait obligé d'employer le vrai passé. De même qu'on ne peut dire : « le mur est construit hier », on ne dirait pas non plus « le mur *est construit*, mais on l'a détruit depuis ». Il faudrait dans cette phrase le passé « a été construit ».

Or le résultat d'une action à durée limitée, comme celle de « construire », c'est l'état qui succède à l'action quand elle a cessé de se produire, tandis que le résultat d'une action à durée indéfinie, comme celles de « redouter », d' « entraîner », c'est l'état qui accompagne l'action pendant qu'elle se produit et qui cesse en même temps qu'elle. Le « présent accompli » du passif n'existe donc pas pour les verbes exprimant une action de durée indéfinie, puisque, du moment où cette action est *accomplie*, l'état qui en résulte est lui-même détruit. Par conséquent, pour ces verbes, le temps du passif composé du participe passé et de l'auxiliaire « être » au présent est forcément un présent proprement dit, l'action exprimée est encore présente (1). Quand un mur *est construit*, on ne le construit plus ; mais quand un homme *est redouté*, on le redoute encore. Notez qu'un même verbe peut être conçu de l'une ou l'autre façon : « *pousser* un volet » est une action à durée limitée, mais « *pousser* une voiture » (la faire rouler) est une action à durée indéfinie.

(1) Ce qui revient à dire que ces verbes n'ont pas de participe *parfait* dans la conjugaison passive.

Cette distinction a une importance pratique dans l'étude comparée du français et du latin. Le temps du passif français composé du participe passé et de l'auxiliaire *être* au présent doit être traduit de deux façons différentes, pour les verbes à durée limitée, selon que l'action est déjà accomplie ou qu'elle est en train de s'accomplir : « est construit » peut équivaloir à « constructus est » ou à « construitur ». Mais pour les verbes à durée indéfinie le même temps français ne peut avoir qu'un seul équivalent latin : « il est aimé » doit toujours être traduit par « amatur ».

La locution « est construit » a donc deux valeurs. Dans les deux, le verbe « est » a la même signification. C'est donc l'autre élément de la locution, le participe, dont la signification varie. Dans le *présent accompli* le participe est un participe *parfait* passif ; dans le *présent proprement dit*, le participe est un participe *présent* passif. Le participe correspondant du latin n'a pas en principe la seconde signification. Il l'a prise en français parce que les temps flexionnels du passif latin ont disparu ; on les a remplacés en dédoublant les temps périphrastiques, en donnant au participe passif une double valeur, qui est sensible même lorsqu'il est employé sans auxiliaire. Comparez : « *construit* par de bons ouvriers, le mur est solide » et « *construit* par de bons ouvriers, le mur avance à vue d'œil ». Le latin, à défaut de participe présent passif, prend dans le second cas une autre tournure, et met le verbe à un mode personnel : *cum construitur*. Cependant le participe parfait passif a quelquefois en latin la valeur d'un *présent* (Voy. Riemann, *Syntaxe latine* § 156, remarque 1) (1).

(1) Ajoutez cet exemple de Cicéron (*ad fam.* 2. 9. 1), que me fournit mon collègue M. René Durand : « lætor cum præsenti, tum etiam *speratæ* tuæ dignitate. » D'ailleurs, dans l'emploi abusif que certains auteurs latins font de « lectus fuit » au sens d'un passé proprement dit, le participe a aussi cette valeur de présent (contemporain du temps marqué par l'auxiliaire).

La langue conçoit le présent actif non comme un moment précis, mais comme une durée débordant sur le passé et sur l'avenir, durée dont le commencement coïncide avec le commencement de l'action qui n'est pas encore achevée. C'est ainsi qu'on dit : « il *dort* depuis une heure ; depuis qu'il *dort*, il est calme. » Il en est de même pour le présent proprement dit et pour le présent accompli du passif. On dira : « il *est redouté* depuis qu'il a fait acte d'autorité ; depuis que le mur *est construit*, on est tranquille ». Pour le passif, le présent accompli commence au moment où l'action est terminée, et le présent proprement dit au moment où elle a commencé à se produire.

Tout ce que nous avons dit du temps du passif formé avec le verbe *être* au présent peut s'appliquer au temps de la même voie formé avec le verbe *être* à l'imparfait. « *Etait joué* » peut être un imparfait proprement dit ou un « imparfait accompli ». Comparez : « la pièce *était jouée* quand nous sommes arrivés » et « la pièce *était jouée* par de bons acteurs ». En latin c'est *acta erat* dans le premier cas, et *agebatur* dans le second.

Même distinction pour le temps du passif composé avec le verbe *être* au futur ; il peut être un futur proprement dit ou un « futur accompli ». Comparez : « la pièce *sera jouée* par de bons acteurs » et « la pièce *sera jouée* quand vous arriverez ». Dans le premier cas le latin dirait *agetur*, et dans le second *acta erit*.

On peut suivre tous les temps du passif français formés avec le verbe *être* à un temps simple (nous reviendrons sur le passé défini, qui offre une petite difficulté), on constatera toujours une double signification qui s'accusera nettement dans la traduction latine par l'emploi d'un temps à flexion ou d'un temps composé. Pour les temps surcomposés du français, la distinction entre les deux valeurs est plus délicate. Si l'on dit : « ce

tour lui *a été joué* par son frère », on se transporte par la pensée au moment de l'action passée ; mais si l'on dit : « il s'est esquivé, et le tour *a été joué* », la pensée se reporte à un moment passé postérieur à l'action de jouer. Dans le second sens le verbe *être* pourrait être remplacé par le verbe *se trouver* au même temps : « le tour *s'est trouvé* joué. » La même substitution n'est pas possible dans la première phrase.

Chaque temps surcomposé, pris avec sa signification ordinaire (non *accompli*) correspond, comme valeur temporelle (1), à un temps composé pris dans le sens « accompli ». Ces temps peuvent être classés en deux séries parallèles séparées par une nuance de signification qui sera rendue sensible dans le tableau ci-dessous :

Temps composés (2) *pris dans le sens « accompli »*.	*Temps surcomposés correspondants* :
La pièce *est jouée* depuis hier.	La pièce *a été jouée* hier.
La pièce *était jouée* depuis la veille.	La pièce *avait été jouée* la veille.
Quand vous arriverez, la pièce *sera jouée* depuis la veille.	La pièce *aura été jouée* la veille.
La pièce doit *être jouée* depuis hier, etc.	La pièce doit *avoir été jouée* hier, etc.

Il n'y a pas la même différence, en latin, entre *acta est* et *acta fuit*, *acta erat* et *acta fuerat*, *acta erit* et *acta fuerit*, *actam esse* et *actam fuisse*. Nous avons déjà fait remarquer que si *acta est* a pris en français la signification d'un présent, il a pris en latin celle d'un passé proprement dit. Il faudrait faire une remarque analogue

(1) Je dis « correspond » et non pas « équivaut ».

(2) Comme nous le dirons plus loin (page 9), les temps composés, pris dans le sens accompli, se résolvent en un temps du verbe (et non de l'auxiliaire) *être*, suivi du participe d'un autre verbe faisant fonction d'adjectif.

pour *acta erat*, *acta erit* et *actam esse*. Sur la valeur exacte de ces différents temps en latin classique, voyez Riemann, *Syntaxe latine*, § 139. La différence entre *acta est* (pris avec sa valeur de passé proprement dit) et *acta fuit* est identique non à celle qui sépare *est jouée* et *a été jouée*, mais à celle que nous avons établie entre les deux sens de *a été joué*.

Nous n'avons pas compris dans le tableau ci-dessus le passé défini, parce qu'il appelle une remarque spéciale. En effet, le passé défini « accompli » est en corrélation temporelle avec le passé antérieur, comme on peut le voir en comparant : « Quand il *fut réduit* à l'impuissance on l'abandonna » et « Quand il *eut été réduit* à l'impuissance... ». Mais il a d'autre part la même valeur (sous réserve des nuances habituelles) que le passé indéfini également « accompli ». Ainsi l'idée contenue dans les phrases que nous avons citées comme exemples pourrait être rendue par : « Quand il *a été réduit* à l'impuissance... ». Il suffirait de changer en outre « on l'abandonna » en « on l'a abandonné », pour maintenir l'accord de coordination. Par conséquent le passé (défini ou indéfini) accompli correspond au passé antérieur. Et de même, c'est au passé défini proprement dit aussi bien qu'au passé indéfini que correspond le présent accompli : « la pièce *est jouée* depuis hier » et « la pièce *a été jouée* — ou *fut jouée* — hier. »

En résumé, dans les verbes qui expriment une action à durée limitée, chaque temps du passif a deux valeurs : la valeur ordinaire et une valeur « accomplie ».

La valeur ordinaire est marquée par le temps même de l'auxiliaire, le participe ayant sa signification de *présent* passif et indiquant dès lors que l'action est contemporaine de l'état marqué par l'auxiliaire.

La valeur « accomplie » suppose que l'action est antérieure au temps de l'auxiliaire, le participe ayant alors la signification d'un *parfait* passif, et présentant

l'action comme accomplie au moment marqué par le verbe *être*. Par exemple, l'imparfait du passif étant formé avec l'imparfait du verbe *être*, sa valeur « accomplie » nous reporte à un temps antérieur à l'imparfait, c'est-à-dire au plus-que-parfait. L'imparfait « accompli » se rattache donc au plus-que-parfait par le temps réel de l'action. Les temps du passif vont ainsi par groupes de trois :

Présent	Présent accompli	Passé (défini ou indéf).
Passé (défini ou indéf.)	Passé accompli	Passé antérieur.
Imparfait	Imparfait accompli	Plus-que-parfait
Futur	Futur accompli	Futur antérieur

Et de même pour les autres modes.

Il y a aussi un plus-que-parfait accompli, à côté du plus-que-parfait proprement dit, et un futur antérieur accompli, mais ici les groupes ne sont plus que de deux temps, les temps de la troisième colonne font défaut.

En latin, il n'y a pas de valeur « accomplie » pour les temps à flexions du passif, c'est-à-dire pour le présent, l'imparfait et le futur, puisque la valeur accomplie d'un temps est toujours marquée par le participe. Les temps à flexions sont forcément *uns*, tandis que dans les temps composés on peut faire varier soit l'un soit l'autre des deux éléments de la composition, le participe ou l'auxiliaire. En français, l'auxiliaire restant le même, c'est le participe qui, sans varier de forme, prend tantôt la valeur d'un présent et tantôt celle d'un parfait. En latin le participe passif est en principe un parfait (1), et prend par extension la valeur d'un passé, si bien qu'avec le même auxiliaire, *est* par exemple, il peut exprimer, non pas comme en français le présent proprement dit et le présent accompli, mais le présent accompli et le passé, et en faisant varier à la fois la forme de l'auxiliaire et la valeur du participe on obtient la diffé-

(1) Et dans quelques cas, comme nous l'avons remarqué, un présent.

rence d'un temps proprement dit au même temps *accompli*. C'est ainsi que *lectus est* ayant la valeur d'un passé proprement dit, *lectus fuit* est un passé accompli. Même différence entre *lectus erat* et *lectus fuerat*, *lectus erit* et *lectus fuerit*. Quand l'auxiliaire passe du présent au parfait, de l'imparfait au plus-que-parfait, du futur au futur antérieur, le *temps* change en français; en latin le temps peut rester le même, mais on passe de la valeur ordinaire à la valeur « accomplie ». Il faut ajouter que, par corruption, les temps accomplis du latin s'emploient souvent pour les temps non accomplis.

Pour être tout à fait exact, il faut dire non pas que le latin n'a pas de présent, d'imparfait ni de futur accompli, mais que le présent accompli a la même expression en latin que le passé proprement dit (*lectus est*), et l'imparfait et le futur accomplis la même expression que le plus-que-parfait et le futur antérieur non accomplis.

Enfin si l'on va au fond des choses, on constatera que les temps que nous avons qualifiés d' « accomplis » sont à proprement parler des temps du verbe *être* suivis du participe d'un autre verbe, plutôt que des temps composés de cet autre verbe. Dans « le mur est enfin construit », on a en réalité non l'auxiliaire *être* mais le verbe *être* au présent, et le participe parfait passif *construit* fait fonction d'adjectif. Comparez « la maison est enfin appropriée » et « la maison est enfin propre ». Tous les temps *accomplis* dont nous avons parlé se décomposent donc en un temps ordinaire du verbe *être* et en un participe parfait passif d'un autre verbe, jouant le rôle d'adjectif.

Dans un prochain article nous étudierons au même point de vue les temps composés de la voie active.

L. CLÉDAT

COMPTE DU PRÉVOT DE JUIS

(Voy. *Revue de philologie française*, III, 293)

ÉTUDE GRAMMATICALE

L'examen grammatical du *Compte du prévôt de Juis en 1365*, bien loin de contredire l'étude de M. Philipon sur le dialecte bressan, ne fait guère que lui apporter des preuves nouvelles. Tous les traits caractéristiques du bressan, tels que M. Philipon les a notés, se retrouvent ici; les seules différences qu'on y remarque tiennent à l'évolution naturelle de la langue ou à la contamination du français; comme exemple de ce dernier phénomène, je me contente ici de citer *feys* 52, au lieu de *veis* vices. Naturellement, je n'entends pas désigner par là des formes telles que *balie* pour *ballia*, *segnie* pour *segnia*, *quetes* pour *quauz;* ces formes, et quelques autres, sont tout simplement des formes françaises fourvoyées dans un document patois. Il est à noter qu'elles se trouvent de préférence dans les articles rédigés par le notaire P. Fenoyl. Je n'ai donc qu'à prendre l'étude de M. Philipon pour terme de comparaison et à signaler les particularités de notre texte.

I. Phonétique

1° *Voyelles toniques.* — *A :* On remarquait déjà dans les documents publiés par M. Philipon la tendance à réduire à *e* la diphtongue *ai* résultant de *a* + gutturale; cette tendance ne fait que s'accentuer. C'est ainsi qu'on a : *plet* 28, *affere* 28, *fez* 55, *fere* 57, *feti* 86, — à côté de *fait* 4, *fayti* 49. On pourrait généraliser cette observation; il semble en effet que les diphtongues, quelle

qu'en soit l'origine, tendent à prendre un son monophtongue.

Arium a deux représentants : 1° *er*, *eri*, qui se comporte comme dans les documents précédents; 2° *aro*, qui semble, au moins pour la diphtongue *ai*, la forme primitive, comme le prouvent les patois qui ont conservé des mots très archaïques tels que *ovrai* operarium, *premai* primarium ; cette diphtongue se réduit aussi à *e* : *salero* 28, *notero* 56.

Un mot curieux, c'est *lo* dans l'expression *lo mulin do lo* = *le moulin du lac* 10,21. *Lacus* a donné régulièrement *lau*, comme *fagus* = *fau* ; et cette diphtongue est devenue *o*. On rencontre fréquemment cette forme dans l'Isère : *ló lô* ; la forme antérieure est conservée graphiquement dans l'expression topographique : *montagne des Sept-Laus*, au-dessus d'Allevard.

cher 58, 59, peut venir directement du nominatif caro ; on sait que cette forme régulière ne se rencontre pas en français (1). Est-ce une réduction du fr. *chair* ? Je ne le pense pas, car *cher* se retrouve dans un document de Vienne de l'an 1276, où la réduction de la diphtongue n'a pas lieu.

iacum, par contre, était représenté par *eu* : *Onceu* (*Terrier du temple de Maillisola* 23) ; il est devenu *ieu* par diphtongaison : *Neyrieu* 1, *Tocieu* 2 ; cf. *Mathieu* 8, de *Matheu* = *Matheus*.

é, *i* : On trouvait pour *dimidium* les deux formes *dimey* II, 7, et *dimi* IV, 2 : la seconde qui semble un emprunt au français *demi*, lequel vient de *dimèdium* (*dimiei* = *dimi*) est la forme constante de notre texte.

A remarquer aussi *sez* 11 etc., du latin situs, qui est régulier, au lieu de la forme française *sis* qui est savante.

Une réduction curieuse est celle de la diphtongue *ei* à *i* dans *carimentrant* 30, 61, tandis que le notaire

(1) G. Paris, *Alexis*, p. 48.

G. de Treffort écrit encore *careymentrant* 62 ; cette réduction a été favorisée par la composition du mot qui a supprimé l'accent du premier élément. Du reste, on remarque une réduction semblable à l'atone dans le mot *recognichanci* 4 etc. (p. reconeissenci).

è : clericus a donné dans notre texte *clier*, qui ne peut être une faute d'écriture puisqu'il se retrouve trois fois et uniquement sous cette forme (28, 35, 57). D'ailleurs, à une haute antiquité le η grec κληρικός était représenté par *è* (1) : la diphtongaison en *ie* ne doit donc pas plus surpendre que dans le mot *tiers*.

è en contact avec *u*, après s'être diphtongué en *ie*, s'est réduit à *i* en éliminant le dernier phonème : *Bertholomys* 86 ; c'est ainsi qu'il faut expliquer le nom féminin : *li enfant Alandryna* = *à l'Andrina* dérivé de *Andreus* pour *Andreas*. Cette réduction était préparée par la forme antérieure : *Bertholomiers*.

ó : au lieu de se diphtonguer, il a attiré simplement l'yod suivant dans *oylo* 83 = oleum. Dans *bosc* 42, il a conservé l'*o* fermé du latin.

2. *Voyelles nasales.* — Notre document ne présente jamais *un* pour *on*, mais *on* pour *un* dans *acons* 55, *aconnes* 26. Il montre en outre une tendance à remplacer *en* latin par *an* : *recognichanci* 4 etc., *appertenances*. 1 etc., à côté de *appendences*. Probablement, c'est grâce à l'influence française.

3. *Voyelles posttoniques.* — Les posttoniques finales sont régulièrement *a e i o* suivant la finale latine : *pare* 6, *frares* 86, et non *fraro* des textes précédents ; exception, *cendros* 55, *octembro* 76. Quand *a* final est précédé d'un son palatal, il s'efface après *i* comme en général dans la région franco-provençale : *tachi*, *tally*, *fayti*, *ronzi*, etc. C'était aussi le cas des documents antérieurs ; mais tandis qu'ils n'offraient qu'exceptionnellement *pre-*

(1) W. Meyer, *Gramm. des langues rom.*, p. 32 (trad. Rabiet).

merement au lieu de *premeriment*, notre texte n'a que la première forme, par suite évidemment de l'influence du français. Il faudrait expliquer ici l'*i* inorganique de *comptios* 1, qui se retrouve dans le lyonnais et le dauphinois ; j'avoue ne pas le comprendre, à moins que ce ne soit une forme analogique pour le différencier de *comte* comitem.

4. *Voyelles protoniques.* — *a* est devenu *e* après une palatale : *jenver*, *genver* 13 etc. de januarius. Il est devenu *o* dans *ovet* 57 habebat sous l'influence de la labiale suivante, et dans *sou* 57 *saputus sous l'influence analogue de la voyelle labiale.

u s'est réfracté en *ui* dans *pluysours* 52; forme curieuse qui nous explique comment plus est devenu *pli* dans bon nombre de patois : *pluis-plis*, *pli*.

Il est resté avec sa forme latine dans *puzins* 71, de pullicenus. A ce propos, je me permettrai de contester l'explication de *pigins* des textes antérieurs, que M. Philipon traduit par *pigeons*. Je croirais plutôt que c'est le même mot pullicenus = *poussin*, où l'*u* avait passé à *i* par l'intermédiaire de *puigins* — *pigins*. Il était joint à *gélines* comme dans notre texte et devait avoir le même sens.

5 *Consonnes.* M. Philipon croit que *l* a été apocopée dans *atri*, *atros*. Cette réduction s'est considérablement étendue : *acons* 55, *aconnes* 26, *facons* 58, 59, *atra* 1, — à côté de *autres* 1. Mais je crois qu'il n'y a pas simplement apocope de *l*, mais plutôt perte de *u* provenant de *l*; c'est ainsi que j'expliquerais *abbergia* 2 etc., au lieu de *albergia* de la période antérieure.

r final a passé à *l* dans *Seint Didiel* 69; on avait *vergiel* dans le *Terrier de Maillisola* 19. On le retrouve aussi dans un document de Vienne de 1276.

c + *e*, *i* était déjà *ch* dans *plachi*, *parochi;* il semble s'étendre : *recognichanci*.

c s'est régulièrement vocalisé dans *oytava* 78; il est resté dans *octembre* 7, etc., forme savante; peut-être pourrait-on lire *ottembre*, où il se serait assimilé comme en italien.

g final était resté, durci en *c*, dans *estanc;* dans notre texte il est tombé simplement : *estan* 49.

f a remplacé *v* dans *feys* 52, sous l'influence du français.

t appuyé était resté dans *renta;* la forme constante de notre texte est *renda*.

6. Il me reste à signaler quelques particularités de graphie dont les unes sont des fautes évidentes. L'*h* latine est conservée dans *ha* = habet, mais indûment préposée à *à* (préposition), *ha* 55. Un *t* non étymologique a été une fois ajouté à *jor*, *jort* 63, comme dans certains textes provençaux, mais aussi à *aut* 15, 34 pour *àu* = *al*. Il y a soudure et par suite redoublement inorganique de consonnes dans *assaveir* 1 = *à saveir; affere* 28 = *à fere; assa* 64, 65 = *à sa*. L'*s* douce est représentée par deux *s* dans *chosses* 66, *messures* 83, 85; on avait dans les textes antérieurs : *ussajo* II, 17; *iglessi* III, 5.

Accensa 8 est une forme latine; chose curieuse, c'est le latin qui, dans le même article, nous fait deviner la forme patoise : *assessamenti*.

En devant une labiale est écrit une fois *em* 32, ce qui n'est pas rare dans les textes provençaux. La particule honorifique du provençal ne se rencontre qu'une fois *n'Ugon Noyer* 47; elle est habituelle dans le document de Vienne de 1276.

II. Flexion

Notre texte, avec ses nombreuses redites, est nécessairement pauvre en formes flexionnelles; nous n'avons donc que peu de chose à ajouter aux observations de

M. Philipon. Comme on le verra, plusieurs des formes nouvelles que nous allons signaler sont dues à l'influence française.

1. *Article.* — L'article n'a pas changé pour le féminin; par contre, le masculin s'est sensiblement modifié. *Li* (suj. sing.) est encore dominant, mais on voit apparaître *le; lo* (acc. sing.) fait aussi quelquefois place à *le*. Au pluriel, le sujet est toujours *li*, mais, pour l'accusatif, on trouve *les* à côté de *los*. C'est surtout dans les formes contractées de l'article qu'apparaissent les différences. Au singulier *l* n'était pas vocalisée; ici, elle l'est très généralement : *del* = *dou*, *do; al* = *au*, *ou*. Le pluriel est *douz* et *ouz*, par assimilation du datif au génitif, sauf une fois *auz* 32. Il est vrai que les textes de M. Philipon présentent la vocalisation de *l* au pluriel, mais toujours sous les formes étymologiques *deuz, dous* d'un côté, et *auz*, *as* de l'autre.

2. *Adjectif possessif* : C'est de la même façon que *ses* remplace *sos* de la phase précédente.

3. *Pronom démonstratif.* Même observation : à côté de *czo, so*, on trouve une fois *cze* 86.

4. *Pronom personnel : me, se*, à côté de *mey*, *sey* (régime ind.); ce qui n'avait pas lieu non plus dans les textes antérieurs.

5. *Pronom relatif* décliné avec l'article. Dans les textes de M. Philipon le féminin était fidèle à l'étymologie : *liquauz* (suj. sing.), *laqual* (rég. sing.); notre texte offre les formes analogiques : *liquala* (suj.) *laquala* (rég.). On trouve même au pluriel *lesqueles* pour *lesquauz*, forme purement française.

6. *Déclinaison.* — Malgré sa date, le compte de Juis est remarquablement fidèle aux règles de la déclinaison franco-provençale.

Il n'y a guère d'hésitation que dans les articles du notaire Fenoyl, qui écrit *li diz prost* 15, 17, *li diz proust* 30, 51, pour *pros prouz* (mieux : *proz*). Pour l'attribut, qui s'accorde toujours avec le sujet quant à l'article, il est quelquefois écrit sans *s* : *qui fut le XVIII jors* 11, 38, 75, — *qui fut li XVIII jor* 25, 52. Il semble pourtant que le sentiment des cas va en s'affaiblissant; si l'on trouve parfois des locutions comme *festa seinti Caterine* 27, etc., le plus souvent on dit déjà : *festa de seint Johan* 1, etc. Le pluriel *ana* 18 est une faute pour *aney* 35, ou *anes*, forme habituelle.

7. Verbe (1).

1re *Conj.* — *ar*, *ier*. — Indicat. prés. *3 reste* 15, 17; *compte* 2; *monte* 20; *demande* 16; *6. montont* 2; *payont* 69. Infin. *donar* 58.

Part. passé : masc. sing. rég. *delivra* 11 etc.; *quitta* 34, 68: *compta* 43; *accensa* 9; — *batlia* 11, etc.; *eydia* 28, 57; *dechargia* 32; *abbergia* 35; (forme fr. *balie* 15, 30). Masc. plur. rég. *abbergies* 2. Fém. sing. rég. *seela* 11 (*seella* 75): *dona* 13, 29; *confessa* 25; — *segnia* 11 (*seygna* 63); (forme fr. *segnie* 61).

2e *conj.* — *Eir.* — Ind. prés. *3 vaut* 20; *6 valont* 3 etc. — Infin. *saveir* 1. — Part. prés. *devent* 15,17. — Part. pas. mas. sing. rég. *sou* 57. — *Volu* 63; *sez* 11 etc. (en le rattachant à *sedere*).

3e *conj.* — *Re.* — Ind. prés. *3 rent* 1 etc.; — *se appareit* 26 etc.; *plet* 28, etc.; *deduit* 31 etc. Infin. *fere* 28,57. *Deduyre* 16.

Part. pas. masc. sing. suj. *diz* 2 etc. — Rég, *dit* 2 etc.; *receu* 4 etc,; *fait* 4; *rebatu*. — Masc. plur. rég. *fez* 55

(1) Je relève ici toutes les formes verbales de notre document, quand même des formes semblables sont déjà citées dans le travail de M. Philipon.

(forme fr. *incluss* 35); fém. sing. *dita* 13 etc; *fayti* 49, *feti* 86; fém. plur. *receuez* 70.

4e conj. — *Ir.* — Ind. prés. *3 tint* 33; *contint* 11, Part. prés. *corrent* 1.

Part. pas. masc. sing. rég. *compli* 1.; *covenu* 69. *ameindri* 31 etc. — masc. plur. *retenus* 46.

Verbes auxiliaires : *aveir*. Indic. prés. *3 ha* 4 etc. imparfait *ovet* 57. — *Etre* 69. Ind. prés. *3 est* 1 etc. parf. *3 fut* 38; *6 furont* 66; subj. prés. *6 seyant* 1. Part. prés. masc. plu. rég. *étans* 58,59.

8. Au point de vue de la syntaxe, il n'y a guère que deux faits à signaler : l'invariabilité du participe avec l'auxiliaire *avoir : lesquels ha abbergia* 66; et la transformation d'un neutre en réfléchi : *assi come se appaveit* 26 etc. Ce dernier fait appartient du reste à l'ancien français (cf. Littré, v° *apparaître*, à l'historique).

III GLOSSAIRE

Aventures 1 : bénéfice éventuel, comme dans le vx. fr. — cf. Du C. *aventura* 3.

Compleinti 49 : taille extraordinaire, par ex. à l'occasion du mariage d'une fille du seigneur; du lat. *complancta; cf. Du C. *complaincta*, *complainta*, *compleintia* — ce dernier dans les *Coutumes de la Dombes* 1325.

Herma 85, *hermos* 72 : adj. inculte; du lat eremus accentué comme en grec sur la première syllabe.

Ras 35 : mesure de grains, spécialement pour l'avoine; c'était dans le Lyonnais et la Bresse l'équivalent du *bichet*; cf. Du C. *rasum* 1, *rasus*. Ce mot est encore usité dans quelques patois du Dauphiné, en dépit du système métrique.

Rebatu 17 : part. de *rebattre*, au sens de *rabattre*; prob. déformation du français.

Recovra 19 : subtantif fém. ; recouvrement ; de recuperata, ou bien substantif verbal de *recovrar*, suivant la place de l'accent.

Ylars 2,46 : semble désigner un terrain d'alluvion, ayant formé d'abord une espèce d'île ; du lat* insularis. Dans un document de Vienne de 1276, on trouve *ilat*, *illat*, au même sens, de *insulatum.

Les autres mots qui peuvent présenter quelque intérêt ont été expliqués dans l'étude grammaticale.

A. Devaux.

LA DEMANDE EN MARIAGE

FACÉTIE EN PARLER NIVERNAIS (Sources de la Nièvre)

Gn'y avé ine foué in gas d'cheuz nous qu'alé fée l'amour à ine fille dans nin pays in p'tit peu loin. Sement, i gly (1) alé putout pou l'fée rie, pou passer son temps, qué pou s'marier. La fille iré bin vlu nen fini ; alle i caché pas sa boune envie d'fée la noce. Soué, i chanté pas ç't air là. Ma foué! in samedi soir que la fille l'avé bin tormenté pou l'mariage, vlà pourtant qui gli dit :

— Acoutez! ça m'é d'évis tout n-même que n'é temps d' nous pren...

— J'cré bin qu'voui, qu'arpounit la fille. Vou bin j'prenrée que vous belles paroles, c'é rin qu'dé ancrei.

— Eh bin! samedi qué pas vieux, qu'ardit l'gas, j'vinré envec ma tante pou fée la demânde. Cé ine boune femme sément alle é sourde coume in sabot.

— Bon! qui qu'ça fé? J' caus'rai pu fort. Vous fesez toujou bin d'me l'die.

Vlà le gars qu's'en va cheuz sa tante.

— Bonjou, ma tante.

— Bonjou, mon neveu.

— Coument qu'vous s pourtez-ti, ma tante?

— Pas mal, mon neveu, t'es bin hounête... et cheuz toué?

— Marci, ma tante.

— Soye-toué. Te vas manger et bouée.

— J'vas d'abord vous die c'que j'é à vous demander, ma tante, me vlà décidé à me marier.

— Ah! té fée bin!... Conte-moué donc ça.

Le gas gli conta son conte et gli dit :

— Ma tante, coume j'é pus ni pée ni mée, j'vins donc

(1) gl se prononce à l'italienne.

vous s' monde de m'ni envec moué samedi fée la demande de ç'te fille.

— Voui, mon neveu, j'iré envec plaisi.

— Sément, j' doué vous die qu'alle é in peu due d'oheille.

— Ça fé rin, mon neveu. J'ons in bon loqué; faura bin qu'alle entende.

Le samedi ensuivant, vlà la tante et pis le neveu qu'arrivont cheuz la fille.

— Bonsouer, la compagnie! que dit la tante en entrant, d'in ton à fée trembler les carreaux.

— Bonsouer, tous deux! que répond la fille en groussissant sa voué... mais vous n'ez qu'fée de lucher coume ça.

— C'é bin vous qu'luche... j'é pourtant des boun' oheilles.

— Les mennes sont donc ch'tites, arguié ?... braillez donc pas tant, igè!

— Faut bin que j' vous feille entende!

— J'entends bin sans ça... c'é pas coume vous.

— Quoué? j'seus pas sourde, mon guieu! pas besoin de souner si fort vout' guerlot.

Les deux femmes al'tint là, nez cont'nez; a s' démenint, tins bin, moun aimi!... Au bout de cinq mignuites, les vlà en fureur!

— Mon neveu, que dit la tante, allons nous-en. C'est pas ça que t'faut! ine fille que n'entend' rin!... J'en trouerons ine autre...

Et la fille que querrié :

— Allez donc !... pourquoué qu' vous m'amenez-ti ine femme qu'al hurle quasiment coume in bilour, qu'on peut rien gli fée compren?

Ma foué! je vous mens pas : gn'y avé d'quoué rie!... C'é le gas qu'até bin aie! A s'é brâment troué dépigé de ç'te fille. Ah! le bon sang qu'i s'é fé envec ses camarades! Non nen a parlé loin, de ç't affée-là! Ça a bin occupé l'monde.

ACHILLE MILLIEN.

Recueilli à Champlemy (Nièvre).

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE VERDUNO-CHALONNAIS

(Saône-et-Loire)

A

A, prép. fréquemment employée pour *de* : « La fillôte *à* Jean; le garçon *à* Sylvain; la poule *à* Dodiche. » — Nous disons encore « à boune heure » : « On t'attend por diner; veins *à boune heure* ».

Genevois, id.

Sur la prononciation *ai*, voy. ce mot.

A, prép. redondante, employée dans certaines locutions, telles que : « Hier *à* soir; *à* c'matin ».

A, contract. de *Alle*. Pr. pers:, Elle. « A n' dit ran su son compte. »

Rouchi, id.

Abeurnonciau, loc., à renoncement, en trop grande quantité, trop : « Ol en a fiôlé *abeùrnonciau* ».

Lat., *ab renontio*. It.-d'El., *abrenoncio* (excl. de frayeur, de dégoût).

Abimer, v. tr., frapper, meurtrir : « Ol aimme tant sa fonne, qu'ô l'*abime* de coups! »

Ital., *abissare*. Berry, *abisser*, Bourg, *abymai*, Prov. *abisser*, Savoie, *abimâ*.

Abimer, v. tr., salir, gâter, détruire : « En jouant, ôl a trop couru; ôl a tot *abimè* sa culotte, è peu ô s'a ètou *abimè* l' pied ».

Cette manière de dire s'étend au-delà de nos régions.

Abolir, v. tr., démolir, abattre : « O veint d'*abolir* sa cadole, por la r' monter ».

Morv., id , Picard, id.

Le Rouchi dit : « Il l'a *aboli* d' cops ». Rouer de coups quelqu'un, c'est aussi un peu le démolir.

Abonde, s. f., quantité, abondance : « Mettez c'qui dans la panière; i f'ra d' l'*abonde* ».

Abossumer, v. tr., donner des coups de poings.

Abouchau, s. m., sorte de panier dont on se sert pour pêcher.

Abouchon (*à l'*), loc., sur le nez, par terre : « En montant su la levée, ôl a tombé *à l'abouchon* ». Cela se traduirait bien par : s'est flanqué le nez par terre. Cette loc. a voulu dire d'abord : tomber *sur la bouche*.

Esp., *abocar*; Ital., *abbocare*. Dauph., *à l'abouchon*, Forez, id., Lyon., tomber, se coucher *à bouchon*.

On dit aussi : être *en abouchon*, dans le sens d'être courbé : « C'te pauv' vieille, all' marche *en abouchon* ».

(V. A *boucheton*, *bouchon*).

Abouler, v. tr., jeter, envoyer, amener en certaine abondance. Souvent employé au jeu : « Eh! m'n émi, j' t'ai gagné... *abouie! aboule!* »

Berry, id., Morv., id., Norm., id., Pic., id.

Abouris, s. m. de l'ancienne marine fluviale. Bateau d'un train, où l'on attache les cordages et les amarres tirés par les chevaux.

Abouter, v. intr., aboutir, toucher à : « Son champ *aboute* su l' mien ».

Berry, *abouter*, *aboter*, Saint., id., wall., *abosi*.

Aboutonner, v. tr., boutonner : « Eh ben! t' n'aboutonnes pas ta biaude »? — Un, qui avait emprunté la locution du Berry, disait : « O s'*aboutonne* avou des épingues », voulant dire : « Il ne porte pas la culotte ».

Esp., *abotonar*. Berry, *aboutonner*, Champ., id., Genev., id., Morv., *aibout'ner*, wall., *aboutonner*.

Abre, s. m., arbre : « Les autres fois, y avot iqui de grands *âbres* ». Vaugelas dit que, de son temps, la Cour prononçait ainsi le mot arbre.

Lat., *arbor*, Berry, *âbe*, id., Bourg., id., Dauph., *abro*, Genev., *abre*, Lim., *àubre*, Lorr., *âbre* Messin., *abe*, Morv., *hâbre*, Norm., *âbre*, Pic., id. Prov., *albre aybre*, Rouch., id., *arps*, St-Am., *abrou*, wall., id., v. fr., id., et *aubre*, *haubre*.

Abressiau, s. m., petit mât élevé sur un train de bois ou sur un bateau, et à l'aide duquel les mariniers établissent une voile, ou auquel ils attachent une corde pour tirer de là sur le bord (*arbrisseau* est-il étranger à ce mot?).

ABRIVENT, s. m., sorte de paillasson tressé avec la paille du panis. Il est utilisé pour les fours et les garnitures de fumiers.

ACAGNARDIR (s'), v. pr., s'acagnarder.
Berry, id. Genèv., id., *s'acagner*, Midi, id., V. fr. *accagnardér*.

ACATER, v. tr., acheter, faire emplette de.
Lat., *acaptare*. Bourg., *aichetai*, *échetai*. Langued., *recata*, *recatar*, *recatoniar*. Lille, *acater*. Lim., *recota*, Lyon., *recoto*. Norm., *acater*. Pic., id., Prov , *recata*, *recatar*, *recatoniar*, *acaptar*. Rouchi, *acater*. Wall., id., vx. fr., *receter*, *recoiter*, *accater*, *achater*. (V. *ageter*).

A CAUSE QUE? loc. interrog., pourquoi?
On dit aussi : *d'à cause que?* — Lorsque cette question semble indiscrète à la personne interrogée, on entend cette dernière répondre volontiers : « A cause de pasque ». (V. ce dernier mot).
Berry, *d'à cause*. Cognac., *à cause*. Genèv., *à cause*.

ACCORDS, s. m., accordailles, fiançailles : « La Tiennette reveint prou à not' fieu; j' vons faire les *accords* dimanche. »
Berry, *accords*. Norm., *accords*. Vx. fr., *acort*.

ACHATI, adj., habitué aux friandises.
Bourg, *échaiti*.

ACHATI, v. tr., allécher, montrer un appât, attirer, amadouer.
Bourg., *échaiti*. Morv., *aichaiti*. Vx. fr., *agastir*.

ACLES (en), loc. se dit d'étoffes, de linge, de vêtements usés ou très déchirés : « Ah! ce p'tiot drôle! ô m' met toutes ses afâres *en âcles* ».
Forez, *acle* (écorce d'arbre, petit morceau de bois).

AC'MODER, v. tr., accommoder, préparer.
Berry, *acmoder* Bourg., *aiquemeudai*, *équemodai*. Morv., *aiquemôder*. Wall.-Liég., *akomôdé*, *ak'moidé*.

ACORCI, v. tr , accourcir, abréger : « En coupant po les prés, j' ons brâment *acorci* la route » (V. *Pu court*).
Ital., *accorciare*. Bourg., *aicôrci*. Morv., *aicorci*. Pic , *accourché* (retroussé). Prov., *acorchar*. Vx. fr. *acorcier*, *accourcer*.

ACÔRDER, v. tr., accorder.
Bourg., *aiqueurdai*. St-Am., *acourdé*.

ACOTER, v. tr., fermer, étayer, soutenir. (V. *Acouter*).
Berry, *accoter*. Montrêt, *couter*. Morv., *aicoter*. Poit., *accôter*. Prov., *acotar*. Suis. r., *cottâ*.

ACOUTER, v. tr., écouter : « *Acoute! acoute!* j' vas t' bailler quète chouse ».

Lat., *auscultare*; Ital., *ascoltare*. Berry, *acouter*. Bourg., *acoutai*. Bress., *acouté*. Bugey, *écota*. Lorr., *acouter*. Mâcon., *aquètai*. Montr., *accuter*. Morv., *acouter*. Pic, id. Rouch., id. St-Am., *écuté*. Saint., *acouté*. Wall., *acouter*. Vx. fr. id.

On a même dit : *s'accouter* pour : prêter l'oreille. Selon Pontus de Tyard (*De recta nominum impositione*), *accouter* était, de son temps, l'express. popul. en Bourgogne.

2. ACOUTER, v. tr., accoter, accouder, appuyer.

Lat., *cubitare*. Genev., *cotter*. Lang., *acoutar*, *acotar*, *coutar*. Lyon., *acota*. Norm., *acouter*. Wall., *ascoter*. Vx. fr., *acouter*. (V. *Acoter*).

ACOUTIAU, s. m., accotoir, rampe, appui, parapet.

Bourg., *écotôrre*. Montr., *accoutieau*.

ACOUTEUMER *une chose*, loc. pour s'accoutumer à une chose : « J'ai *acouteûmé* mon vare de vin blanc tos les maitins ». Tournure également usitée dans le Midi.

Ital., *accostumare*. Bourg., *écoutumai*. Prov., *acostumar*. Vx. fr., *acoustumer*.

ACROUPETONER (s'), v. pr., s'accroupir (Voir *Aqueûler*, *Boucheton*, *Croupeton*).

Vx. fr., *agropir*.

A C'T'HEURE, loc. adv., en ce moment, maintenant. Formule des plus usitées.

Bar-le D., *à c't' aoure*. Berry, *asteure*. Bourg., *aic'teur*, *c'teur*. Dauph., *astheura*. Lorr., *estoure*. Lyon., *astura*. Morv., *aisteure*. Norm., *asteure*. Pic., *à ch't'heure*. Poit., *astoure*. Saint., *asteure*. Vx. fr., *asteure astheure*.

J. Guillemin écrit *astheure*, comme La Boétie.

ACULER, v. tr., éculer : « Ton p'tiot marche ben mau; ôl a tôt *aculé* ses souleis ».

Bourg., *écueillai*, *équelai*. Genev., *acculer*. Midi, *aculer*. Vx. fr., *esculer*.

ADRÈT, s. m., adroit, habile.

Berry, *adret*. Bourg, *aidroi*, Norm., *adret*. Pic., *adrot*. Rouch., *adrot* (adroitement). Wall., *adreut*.

ADROIT, s. m., l'endroit d'une étoffe, d'un linge : Y èt eûne balle robe; en v'qui l'envar, j' vas vous en montrèr l'*adroit* ».

Genev., *droit*. Morv., *droit*. Norm., *à l'adret de* (à l'endroit de...).

Afaire et Afare, s. m., ustensile, vêtement, nippe, et en général tout ce dont on se sert : « Y ét un *afaire* en bos qu'ô m'a v'nu emprôter ». « Y é son vouésin qui l'i a baillé c'brave petiot *afaire* ».

Ital., *affare*. Bourg., *aifâre*, *aifaire*. Dauph., *affare*. Gasc., *affâire*. Genev., *affaire*. Lang., *affaire*. Lorr., *effâre*. Prov., *afar*. Toul., *afa*. Wall., *afè*.

Afaire, s. f., quantité : « Vous n'é point de poumes dans vot' curti ; moi, j'en ai éune boune *afaire* ».

Berry, *une petite affaire* (un peu). Lim., *ofaïré*. Norm., *afère*.

Afaire de (*l'*), loc. adv., environ, à peu près : « Y a l'*afaire d'*un mois qu'ôl é rev'nu » (ou r'venu).

Genev., *afaire*.

Afilée (*tout d'une*), loc., d'affilée.

Berry, d'*affilée*. Rouch., *affilée* (corde, chaîne). (V. *Défilée*).

Afiqué, adj., paré, qui a mis ses affiquets, qui est sur son trente-six. Comp. *affique* (épingle), qui sert tant lorsqu'on s'ajuste, et *affiquet* a désigné tout objet de toilette.

Pic., *affiké*. Rouchi, *afiqué* (qui tient bien).

Afutiau, s. m., dénomination s'appliquant à toutes sortes d'objet. On dit : « Mes *afûtiaux* » pour : mes ustensiles, mes outils, etc., tandis que le français *affûtiau* ne désigne que des brimborions.

Lat., *fustis*. Berry, *affutiau*. Bourg., *affutiance* (Mignard?). Cogn., *affutiau*. Fr.-Cté., *affutiau*. Genev., *affitiau*. Jura, *affutiau*. Lorr., *affutiau*. Morv., *aifutiau*. Norm., *affutiau*. Pic., *affutiau*. Poit., *affutiau*, *afutiau*. Rom., *affutiau*. Rouch., *afutiau*. Suis. *affit*, *affetiau*. Wall., *affutiau*.

Aga ! excl., sorte d'impérat., d'*Agater* : tiens ! voilà ! regarde ! « Aga donc ! aga-lu ! Le v'qui ! » (V. *Eguè* !)

Auverg., *augâ*. Berry, *aga*. Bourg., *aga*. Espalion, *ogotgea*. Jura, *ogo*. Morv., *aga*. Norm., *aga*. Poit., *agua*.

Agacia, s. m., acacia.

Lat., *acacia*. Genev., *agacia*. Prov., *acassia*.

Agacin, s. m., durillon, cor au pied : « Quand l'temps veut sanger, y é mou *agacin* qui m' fait mau ! »

Forez, *agacin*. Genev., *agacin*. Liège, *aguess*. Lyon., *agacin*. Pic., *nid d'agache* Prov., *agacin*, *agassi*. Sav., *agassin*.

Agasse, s. f., pie ; au fig., femme qui parle beaucoup : « Oh ! c'te Glaudine, alle bavarde .. Y ét eûne vrâ *agasse*, quoi ! » — (J. Guillemin donne sept ou huit étymologies de ce mot).

Lat., *picæ ajaciæ* ; Ital., *gazza*. Aveyr., *ogasso*. Berry, *agcasse*, *agace*, *aguiasse*. Bourg., *aigaisse*. Fr.-Cté, *aigaisse*. Lang.,

agasso. Lille, *agache*. Lim , *jasso*. Marne, *agache*, Morv., *aigaisse*, *agasse-tambourinette* (pie-grièche). Norm., *agasse*. Pic., *agache*. Poit., *agasse*, *ageasse*. Prov., *ageassoun*. Rom., *agassa*. Rouch., *agache*. Sav., *zaquetta*. Toulous., *ajace*. Wall., *agache*, *aguess*. Vx. fr., *agasse*, *pagasse*.

(Ce mot se trouve dans le Dict. fr.; mais il fournit une trop notable liste de congénères pour que nous le négligions. Quelques autres seront dans le même cas).

AGATER, v. tr., regarder. (V. *Aga*, *Aguéter* et *Ar'garder*).
Genev., *waiter*. Morv., *agaiter*. Prov., *agaitar*. Rom., *agaiter*. Rouch., *aguetar*. St-Am., *gatyë*. Wall., *awaiti*, *waiti*.

AGE, s. f. Nous comptons un certain nombre de mots dont nous avons changé le genre : « La *belle âge*! »
Cogn., *belle âge*.

AGE (*d'*), loc. adj., âgé : « L' père Ponsot, qu'é-ce qu'ô peut beu avouér? — hum! ôl é *d'âge*! »
Berry, *d'âge*. Pic., *homme d'âge*.

AGENOILLER (*s'*), v. pr., s'agenouiller.
Morv., *aigenoiller*. Bourg., *s'aigelognai*. Norm., *agenoillons* (à genoux).

AGETER, v. tr., acheter. Simple adoucissement de prononciation. (V. *Acater*).

AGISSANCE, s. f., manière d'agir : « T' la veux? Prends garde; alle a des *agissances* que j' n'aimmons point. »
Poit., *agissances*.

AGONISER, v. tr., agonir, injurier, outrager en paroles : « Ol é mauvais c'ment eùne gale; ôl *agonise* tout l' monde de sottises ».
Esp., *agonizar*. Berry, *agoniser*. Genev., *agoniser*. Lang., *agoniza*. Montr., *agoniser*. Morv. *aigonir*, *aigoniser*. Norm., *agoniser*, *ahonir*. Pic., *agoniser*. Rom., *ahonnir*.

AGORCER, v. tr., tromper, agir de mauvaise foi dans un échange.

AGOUTER, v. tr., égoutter, faire tomber les gouttes d'un liquide : « On va souper; sœurette veint d'*agouter* la salade. »
Berry, *agoutter* (uriner). Prov., *esgotar*. Vx. fr., *esgouter*.

AGRAINS, s. m., mauvais grains, criblés et destinés aux volailles.
Poit., *agrains*. Saint., *agrain* (*des*).

AGRAPER, v. tr., agripper, saisir, s'emparer vivement d'un objet : « O s'a si ben *agrapé* à moi, que je n' pouvò pus bouger. »

Ital., *arrupare*. Berry, *agraper*. Bourg., *agrippai*, *gripai*. Dauph., *arrapa*. Lang. vx., *arrapa*. Lim., *graffé*. Lyon., *arrapa*. Mâcon., *grôpé*. Morv., *agraper*. Norm., *grapper*. Poit., *agrippai*. Prov., *arrapats*. Rom., *arrapar*. Rouch., *agraper*. Sav., *agrappa*. Toul., *agafo*, *arrapa*. Wall., *agrapper*. Vx. fr., *agrapper*.

AGUÉTER, v. tr., guetter, épier, être aux aguets : « Ol a ben *aguètè* sa p'tiote; mà ô n'a ran vu ».

Auverg. *agueita*. Morv., *agaiter*. Pic., *aguidier*. Rom., *aguetier*. Rouch., *aguètar*. Wall., *agaiti*, *awaiti*. Wall.-Liège., *ess à s'agai* (être aux aguets). Voy. *Agater*.

AGUEURIABE, adj., agréable, qui convient.

Berry, *agheriabe*. Morv., *aigueuriaibe*. Prov., *agradaole*.

AH! exclam. constamment placée devant le nom de la personne qu'on appelle, ou qu'on interpelle : « *Ah!* Gogote! *Ah!* Jacquot! »

AI, prép., à : « C' qui ét *ai* moi ». Cette prononciation vient de la Côte-d'Or et n'est pas tout à fait générale. (Voir A).

A-IANT, prononciation de : ayant, répandue aussi dans le Midi et le Lyonnais.

AIGNEA, s. m., agneau; au figuré, personne douce.

Lat., *agnus*; Ital., *agnello*. Bas-Norm., *agniaou*. Berry, *aigneau igneau*. Bourg., *aigneà*, *aigniâ*, *ainille*. Bress., *aygneuz*. H.-Vne., *igneau*. Montr., *aigneau*. Morv., *aigneai*. Pic., *aignieu*. Poit., *agnea*. Prov., *agnel*, *anel*. Wall., *ognai*. Vx. fr., *aigneau*, *aignelet*.

AIGUEURDON, s. m., édredon, couvre-pied rempli d'un duvet très fin. Certains disent *aigredon*, *aigledon*. Dans nos campagnes on le garnit tout bonnement avec des plumes de volailles.

Suèd., *eider dun*. Midi, *aigledon*. Genev., *aigledon*. Pic., *aigledon*. Reims, *aigledon*. Rennes, *aigledon*. Valencien., *aigledon*.

AIGUEURLOT, adj., aigrelet.

J'ons goûté de ton lolot;
Ol etot ben AIGUEURLOT.

AIN-MER, v, tr., aimer. Dans plusieurs de nos mots, à *ai* français correspond *ain*.

Lat. et Ital., *amare*. Berry, *émer*, *eumer*. Bourg., *eumai*. Bress., *omé*. Morv., *eumer*. Prov., *amar*. St-Am., *amé*. Vx. fr., *amer*.

AIN-MER *(s')*, v. pr., se plaire : « J' *m'ainme* ben iqui; y é plasant ».

Vosg., *s'ainmer*.

Ains *(que v's)*, que vous ayez.
Mâconn., *ains*.

Airer, v. tr., aérer : « Faut *airer* c'te chambre; alle sent l' renfarmé. »
Berry, *airer*. Genev., *airer*. Prov., *ayreiar*.

Aisements, s. m., vaisselle, ustensiles de cuisine, de ménage : « R'laver les *aisements* ».
Bas-lat., *aisamentum*. Bourg., *aiseman*. Forez, *aises*. Fr.-Ctê., *azemens*. Genev., *aises*. Jura, *aisements*. Mâconn., *aiseman*. Montr., *aisements*. Morv., *aâyeman*. Rom., *aisemens*. Vx. fr., *aisement* (commodité, loisir).

Aises (les), s. m., les êtres d'un appartements : « Ol ira ben vous q'ri l'afaire; ô sait tous *les aises* de la maïon ».
Berry, *aîtres*. Genev., *les agets*. Morv., *aâyance*. Rom., *agiz*, *agès*. Vx. fr., *aizes*.

Aisselée, s. f., ce que le bras peut embrasser en se recourbant sous l'aisselle : « Eûne *aisselée* de foin, de paille, etc. »
Cogn., *aisselée*.

Asselle, s. f., étagère où la batterie de cuisine, les plats et les couverts sont placés et tenus par des entailles.
Pic., *aisselle*.

Asseter, v. tr., asseoir : « Eh! l'vieux pâre, *aiss'tez*-vous proche du feû ».
Berry, *assidre*. Morv., *aichiter*. Pic., *assir*, *achir*. Prov., *assezar*. (Voir *Cheûrter*).

Al, pr. pers. m., il : « *Al* o », il est.
Morv., *Al*. (Voir *Ol*).

Ale, s. fr., aile : « La p'tiote a cassé l'*âle* à sa poule ».
Berry, *ale*. Bourg., *ôle*, *aule*, *aüle*. Forez, *alla*. Fr.-Ctê., *aule*. Jura, *ola*. Morv., *ole*, *orle*. Prov., *ala*. St.-Am., *ola*. Vx. fr., *ale*, *ele*, *eele*.

Alègre, adj., agréable, avenant. (V. *Agueûriâbe*).

Alein-ne, s. f., alène.
Ital., *lesina*. Berry, *alègne*, *alogne*. Lim., *lerno*. Prov., *alena*. St-Am., *alèna*. Vx. fr., *alesne*.

Alentor de (*aux*), loc. adv., environ, à peu près : « Y é ben *aux alentor* de c' qui ».

Aleron, s. m., aile de volaille, servant aux ménagères pour épousseter les meubles.
Norm., *aleron*. Vx. fr., *aileron*.

ALICHER, v. tr., allécher, attirer : « La finaude! alle voudrot prou *alicher* mon Piare ».
Ital., *allettare*. Berry, *allécher*. Vx. fr., *alechier*.

ALIGER, v. tr,, alléger, décharger partiellement pour rendre plus léger, soulager.
Ital., *alleviare*. Prov., *aleviar*.

ALIRENT, 3e pers , allèrent : « Ol éteint m'nus leû dire bonjor; mà du cop ô s'en *alirent* ».
Bourg., *alire*.

ALLE, ALL', A, pr. pers., elle : « Qua c'a qu'*àlle* a qu'*a* crie? — *Alle* a qu'*àlle* a chu ». Cette phrase bizarre peut avoir besoin d'être traduite. La voici littéralement : « Quoi c'est qu'elle a, qu'elle crie? — Elle a qu'elle est tombée ».
(Voir A).
Berry, *àlle*, *àll*. Il.-Vne.. *àlle*, *àll'*, *olle*.

ALLEGRAINS, s. m., ridelles de charrette.
Centre, *allegrains*, *ardes*, *alardes*.

ALLER AUX,.., loc., partir pour ramasser, pour cueillir certains produits : « *Vons-jou aux* champignons? aux sersifis? » *Jou*, ici, remplace *je*. *Vons-je*, Allons-nous?...

ALLER AUX PORTES, loc., mendier. Les mendiants vont par les rues, et demandent à chaque porte.
(V. *Chercher son pain*).

ALLER AVEC, loc., fréquenter : « Joset *va avec* la Benoîte; ben sûr ô va la d'mander. »
Wall., *aller avec*.

ALLER (*s'en*), v. pr., fuir, laisser échapper, en parlant d'un vase, d'un ustensile de cuisine : « Allons, bon! J'ai mètu la la sope su l' feù, é pi v'là ma marmite qui *s'en va*! »
Norm., *s'en aller*.

ALOUE s. f., alouette.
Lat., *alauda*. Ital., *lodola*. Berry, *alouvette*. Bourg., *aulaôtte*. Prov., *alauza*, *alauzeta*. Vx fr., *aloe*, *aloue*, *aloete*.

ALTISE, s. f. (Voir *Bête noire*).

AMADOU, s. f., large champignon, de nature très résistante, poussant horizontalement sur les vieux troncs de noyers. Analogue à l'agaric des chênes. J'en voyais, un jour, cinq ou six énormes sur le même arbre : « Qu'est-ce que vous faites de ça », demandai-je au jardinier qui les prenait. « C' qui, me répondit-il, y é de l'*amadou* ; on y brûle ». On a féminisé ce mot, et l'on dit : « De la boune *amadou* ».
Genev., *amadou*. Sav., *bolà*.

Amadou (*sainte*), dénomination, qui fait partie d'une loc. facétieuse. Se dit d'une personne présente. Ainsi : « Alle ét iqui en châr et en os, tôt c' ment *Sainte Amadou* ».
Wall., *amadou*.

Amanvier, v. tr., mettre de côté, amasser du bien. (Mervans).

Amasser, v. tr., contracter, gagner : Ol a pris frèd; ôl a *amassé* du mau ».

Ame, s. f., personne, individu : « J' seû été cheû vous; n'y avot *âme* qui vive ».

Amender, v. intr., grandir : « Ah! y è vot' petiot? Dépeû que j' l'ons vu, ôl a ben *amendé* ».

Amijoler, v. tr., cajoler, enjôler : « Alle sait s'y prende, celle-là! alle vous l'*amijôle* gentiment. »
Lille, *amicloter*. Pic., *amignoter*. Rouch , *amidouler*, *amitouler*. (V. *Emmiôler*).

A mitan (*louïa d'*), terme de marinier. (Voir *Louïa*).

Amomon, s. m., pomme d'amour, fruit de la morelle, faux piment. C'est exactement le mot grec (αμωμον, aromate de l'Inde). Le nom se donne à l'arbuste et au fruit. Les amoureux s'en offrent des bouquets.
Genev., *amòmon*.

Amor, s. m., considération, égard : « J'ai fait c' qui po l'*amor* de li ».
Bourg., *aimor*. Messin., *pr' amou que* (attendu que). Prov., *per amor*, *pramor* (à cause de).

Amouner, v. tr., amener, conduire : « Ol a été genti; j'*amoune* mon gar à la fête. »

Amunition, s. f., munition. Employé seulement dans le sens de fournitures militaires : « Un pain d'*amunition*; un fusi d'*amunition*.
Lille, *amonition*. Morv., *aimunition*. Pic., *amonition*. Rouch., *amonition*. Wall., *amonition*.

Ancre, adj., tenace, opiniâtre, têtu; aigre, violent, âpre : « N'y a pas mo-ïen d' li fâre fâre c' qu'on vout; ôl ét *ancre* c'ment eûne mule ».
Moutr., *àncre*. Morv., *ancre*.

And'lai, adv. de l., au-delà, de l'autre côté, là-bas : « *And'lai* l'iâ » (de l'autre côté de l'eau).
Morv., *dedelai*. (V. *Lavau* et *Liavan*).

Andouilles (voir *Dépendeux*).

ANEUT, adv., aujourd'hui.

Lat., *ad noctem* (les peuples du Nord comptaient par nuits). Dauph., *anot*. Forez, *anot*. Lang., *anuech*. Lyon., *aney*, *anuy*. Norm., *anieut*, *anier*, *anuit*. Prov., *anet*, *aneit*. Saint., *aneut*. Velay, *aneuy*. Vend., *anet*. Wall., *anuit* (ce soir, cette nuit). Vx. fr., *aneut*, *anuit*, *enuit*, *enquenuit* (*hac nocte*).

(V. *Auj'deù*, *Aujordeù*).

ANGUIGNE, s. f., femme de peu de ressource, qui ne sait rien dire ni faire, et même quelque peu idiote : « Ta Mariette? Laisse-me donc. Y ét eùne jolite *anguigne* ! »

ANGUILLE DE BUISSON, s. f., serpent.

Lille, *anwuille*. Saint., *anguille de buisson*

ANICHON, s. m., petit âne; au figuré, enfant qui n'apprend rien.

Berry, *aine*. Lim., *ané*. Mâc., *ône*. Montr., *aine* (âne). Prov., *asne*, *aze*. St-Am., *onou*. Wall., *agne*. Vx. fr., *asne*.

AN-NIMAU, s. m., animal : « V'tu ben te côger! Côge-te donc, fichu *an-nimau* ! »

Morv., *annimau*. St.-Am., *animô*. Saint., *annimau*.

AN-N'MI, s. m. et adj., ennemi.

Lat., *inimicus*. Berry, *innemi*. Bourg., *anemin*. Morv., *annemi*. Prov., *enemic*. Vx. fr., *inimi*, *anemi*.

AN-N'MIQUIÉ, s. f., inimitié.

Morv., *annemitié*.

ANPRÈS, adv., après, et aussi : près, auprès.

Ital., *appresso*. Berry, *anpres*. Bourg., *aipré*. Cogn., *anprès*. Pic., *emprès*. Poit., *après*. Prov., *apres*. Vx. fr., *emprès*, *aprez*.

APONDRE, v. tr., atteindre : « Aide-me donc. Mon bras n'ê p' assez long; j' peux pas *apondre* à la fenêtre ».

Bourg., *avoindre*. Forez, *appondre*. Gren., *apondré*. Lang., *apoundre*. Lyon., *appondre*. Morv., *aivindre*. Poit., *aivoindre*, Prov., *appoundre*, *ateigner*. Rom., *apondre*, *aponher*. Wall., *atère*.

APONDRE, v. tr., joindre, attacher, allonger : J'ai *apondu* eun bout à ma ficelle ». (Voir *Rapondre* et *Aponser*).

Dauph., *apondrer*. Forez, *appondre*. Genev., *appondre*. Jura. *apondre*. Lang., *apoundre*. Morv., *aipondre*. Montr., *appondre*. Prov., *appoundre*. Sav., *appondre*. Vx. fr., *aponre*, *apondre*.

APONSE, s. f., allonge d'une étoffe, d'un panneau, etc. : « C'te jupe é trop courte; alle a besoin d'eùne *aponse* ». — « Faut mettre eùne *aponse* au bas d' ta porte ».

Forez, *appoundaille*. Genev., *apponce*, *appondille*. Lyon., *aponse*. Montr., *apponse*. Morv., *aiponce*. Vaud., *apponce*.

(Voir *Raponse*).

APONSER, v. tr., allonger à l'aide d'une pièce, d'un morceau, etc. Montr., *apponser*. (V. *Apondre*, *Raponser*).

APORT, s. m., assemblée, fête de village, où l'on boit, où l'on mange, où l'on danse. Les *aports* sont, comme les veillées et sur une plus grande échelle encore, des motifs à rapprochements entre garçons et filles, et il est peu de ces fêtes qui n'amènent quelque mariage.

Allier, *apport*. Berry, *apport*. Nivern., *apport*. Vx. fr., *apport*, *apors* (lieu où l'on déposait les denrées)

APOTRE, s. m., usité en accolement à l'adj. *bon*. Ainsi, dire d'un gas : « Y ét ein *boun apôtre* », équivaut à dire : c'est un bon garçon.

Bourg., *aipôtre*. Prov., *apostol*. Wall., *apôtt*.

APRENTISSE, s. f., apprentie, au fig., personne inexpérimentée.

Bourg., *épranti* (au masc.). Genev., *apprentisse*. Prov., *apprentiz*. Wall., *aprendice*. Vx. fr., *apprentive*.

APRÉS, adv., le long de, à : « O m'a dévoré toutes ses culottes en gravichant *après* les murs vou ben *après* les âbres ». — « T'as lassé la clé *après* la pôrte ». — « Qu'é c' que t'as donc tôjor *après* moi? »

Ital., *appresso*. Bourg., *aipré*. Genev., *après*. Midi, *après*. Vx. fr., *emprès*.

APRÈS, loc. prép., en train de : « T' vas l' trouver au bouchau du carre; ôl ét *après* boire ». — En français, ces deux derniers mots signifieraient que le biberon *a fini* de boire; chez nous, au contraire, ils disent qu'il est *en train* de boire.

Bourg., *aipré*. (V. *Eprâs*).

AQUAND, adv., quand, à quelle époque, surtout pour interroger : « On t'attend cheû nous; *à quand* veindras-tu ? »

Morv., *ai quan*. (V. *Quand*).

AQUEUDRE, v. tr., exciter le bétail à marcher (Mervans).

AQUEULER (*s'*), v. pr., s'accroupir, s'asseoir sur ses talons. On prend fréquemment chez nous cette posture familière, pour s'approcher du feu, caresser un enfant, etc.

Bresse, *s'acabécher*, *s'aroufer*. Vx. fr., *aculer*.

(V. *Acroupetoner*, *Croupetons*).

AR, s. f., air : « I m' leûve de grand maitin, por aller prend'e la boun *âr* ». Mais une euphonie naturelle fait dire *air* si si l'on veut parler de « l'air fraîche ».

Lat., *aer*, *aura*. Berry, *ar*. Bourg., *âr*. Bress., *aura*. Dauph., *ore*.

Forez, *ora*. Lang., *aura, auro, aoura*. Lorr., *ar*. Mâc., *âr*. Prov., *aura, auro, aoura, aer*. Rom., *aura*. Vx. fr., *aure, aer*.

ARAGNÉE, s. f., araignée. Dans les villes, comme dans les campagnes, on entend couramment employer ce proverbe :

ARAGNÉE *du maitin,*
Y é du chagrin;
Aràgnée du soir,
Y é d' l'espoir.

Ital., *aragna*. Berry, *aragne, iraigne*. Genev., *airagnée, aragne, iragne*. Lim., *raigno*. Midi, *aragnée*. Morv., *airgnie, ailgnie*. Pic., *araigne*. Prov., *aranh, aranha*. Rouch., *araine, araignie*. St Am , *arenyeùla*. Sav., *âragne*. Wall., *aragnie*.

(V. *Arignée*).

ARAIRE, s. f., charrue sans avant-train, à soc triangulaire garni de deux ailes.

Lat., *aratrum*. It., *aratro*. Berry, *arriot, arriau*. Dauph., *araro*. Forez, *arore*. Isère, *arari*. Lang., *araire*. Lyon., *araire, sochia*. Prov., *araire*. Sav., *ârai*. Wall., *èrère*. Vx. fr., *araire, arère areau*.

ARBOUR (*à l'*), loc., au rebours.

Bourg., *rebor*. Cogn., *à l'arbour*. Vx. fr , *rebors, arrebours*.

AR'COMMENCER, v. tr., recommencer. L'*a* préfixe, qui paraît d'abord singulier dans ce mot, peut s'expliquer bien naturellement. Supposons cette phrase : « C'est mauvais; c'est à recommencer ». On voit sans difficulté comment l'oreille populaire a perçu la chose et rattaché le *a* en védette à son verbe.

Ital., *ricominciare*. Berry, *arcoumencer*. Bourg., *requemanei*, Morv., *eurc'moincer*. Prov , *recomensar*. Wall., *rikmainsi*. Vx. fr., *recommencier*.

ARENGS (*cori lè-z-*), loc., courir les harengs. Promenade-procession locale des plus piquantes, faite le mercredi des Cendres, et où jadis se mêlait une grande partie de la population. Tous les acteurs, une chemise de femme par dessus leurs habits, à la main une ligne à pêcher, au fil de laquelle pendait le poisson symbole de carême, couraient les rues, psalmodiant : « Un *n'àreng!* deux *z'arengs!* trois *z'arengs!* » Et les gamins de sauter, tâchant, presque toujours en vain, d'attraper le gibier-saur. Quelques promeneurs, au lieu de hareng, accrochaient à leur ligne un beignet, une gaufre, remplis de filasse. Et, quand le gamin mordait dedans et tirait, quels rires! — Il y avait bien encore la cérémonie de la moutarde... Mais nous la passons sous silence.

Bourg,, *airan*. Morv., *érang, hairan*. Rouch., *èren*.

AR'GARDER, v. tr., regarder. (Voir *Ar'commencer* pour l'*a* préfixe).

Ital., *riguardare*. Berry, *argarder*, *argader*. Bourg., *regadai*. Norm., *arregarder*. Prov., *regardar*, *reguardar*. Saint., *argarder*. Vx. fr., *aguarder*, *agaitar*, *reguarder*. (Voir *Agater*).

ARGOGNER, v. tr., faire un travail difficile, ou ennuyeux.

ARGOLET, s. m., houx.

Berry, *argoulin*. Jura, *aigrilou*. Morv., *argolet*, *aigoujâ*, *aigru*, *aigueriau*. Poit., *agrole*. Suis. r., *agrebblai*.

ARGONIÉ, s. m., mauvais ouvrier.

ARICHAL *(fil d')*, s. m., fil d'archal.

Lat., *aurichalcum*. Lille, *fi d'acar*. Norm., *arkal*. Rouch., *fi d'arca*, *fi d'fer*. Vx. fr., *archau*, *archail*.

ARIÉ! loc. expl. A le sens de mécontentement, d'ennui, d'étonnement, d'impatience : « V' là-t-i pas, *ariè!* qu'j'ai pardu mon échevette! » Se dit pour exprimer une contrariété, mais parfois signifie : aussi, encore, cependant, tout de même. Quelques-uns l'écrivent *arrié!* J. Guillemin écrit *arrier*, qu'il traduit par : au contraire. Ce n'est plus guère notre acception. Pour donner plus de force à l'expression, on dit souvent : *Ariè mais!*

Bourg., *arié*, *arré*. Champ., *arrié*. Morv., *arrié*. Norm., *aré*. Poit., *aré*. Wall., *oragu*.

ARIGNÉE, s. f., araignée. (Voir *Aragnée*).

ARIGNER, v. tr., railler, taquiner, agacer, provoquer.

Bourg., *arguignai*. Fr.-Cté, *arguenai*. Vx. fr., *aguigner*.

ARLEQUIN et ARLOQUIN, s. m., barque très légère, ne pouvant guère contenir qu'une personne, et destinée à la chasse sur l'eau. (V. *Nëye-chrêtien*).

AR'MARCIER, v. tr., remercier.

Morv., *ermarcier*.

ARMONA, s. m., almanach.

Ital., *almanacco*. Bourg., *armana*. Fland., *armena*. Genev., *armana*. Midi, *armana*. Mons, *armonaque*. Montr., *arminah*. Morv., *airmana*. Pic., *armana*, *armênake*. Rouch., *armenaque*. Wall., *armenu*, *almona*.

AROUFER *(s')*, v. pr., s'accroupir, s'abaisser : « C'ment c'qui, t'peux pas y voir; *aroufe-te* ». A beaucoup d'analogie avec *Se mettre à croupeton*.

Morv., *s'arouffer*. (V. *Croupeton*, *Egrouer*).

ARPI, s. m., grande perche à l'usage des bateliers. L'extrémité est armée d'une pointe et d'un crochet en fer.

Dauph., *arpi*. Lyon., *arpi*, *harpie*. Sav., *arpi*. Toul., *arpeto*.

ARPION, s. m., griffe, ongle, serre, corne des pieds de cochon.

Ital., *arpignone*. Forez, *arpion*. Genev., *arpion*. Gasc., *arpiou*, Lyon., *arpion*. Poit., *arpion*, *orpion*. Rom., *arpa*.

ARRA, adv. de mariniers, vite! : « *Arrâ* dou d'avant! *Ârrâ* dou d'arrié! *Arrâ* dou partout! *Arrâ* dou bou viri! » (Vite en avant! Vite en arrière! Vite de partout! Vite, et tournez!) Nos hommes de bateau emploient ces locutions lorsqu'ils ont à faire éviter aux chevaux qui tirent la maille un obstacle quelconque au bord de la rivière. Quand la maille porte bien, elle passe facilement par dessus tout.

ARRIA, s. m, embarras, obstacle, tracas, étalage, confusion : « Ses afâres me donnont ben de l'*arriâ* ».

Arden., *aria*. Berry, *haria*. Bourg., *ariâ*. Fland., *haria*. Genev., *aria*. Lorr., *arou*. Marne, *aria*. Midi, *arriage*. Montr., *aria*. Morv., *haria*. Norm., *aria*. Pic., *aria*. Poit., *aria*. Rouch., *aria*. Wall., *aria*.

ARRIÉ! interj., arrière!

Bourg, *areire*. Morv., *arrié*, *arri*. Vx. fr., *areire*.

C'est aussi une des formes orthographiques de *Arié*. (Voir ce mot).

ARRIÉ (*louïa d'*), terme de mariniers. (V. *Louïa*).

Suis., *faire arri* (ramer en arrière).

ARSOUILLE, s. m. et f., personne malpropre, de mauvaise tenue, et surtout de mauvaises mœurs. L'abbé Corblet et Ed. du Méril y voient une apocope de « garsouille ».

Bourg., *arsouille*. Châtill, *arsouille*. Norm., *arsouille*. Pic., *arsoule*.

ARTIFAILLE, s. f., ajustement, objet de toilette : « Alle se fait bé brâve; âlle met toutes ses *artifailles* ». — Corruption d'*attifage*.

Poit., *artifaille*.

ARTO, s. m., orteil, doigt de pied, particulièrement le gros.

On a retenu ce fragment de couplet :

Y é l' vieux pâre Beïarno :
Ol é su son dos,
Pasqu'ôl a bé man
A son gros ARTO!...

Lat., *articulus*. Ital., *artiglio*. Berry, *artê*, *artou*. Bourg., *atô*. Bresse, *étio*. Genev., *artueil*. Hainaut, *artoil*. Lang., *artel*. Montr., *artoi*. Morv., *artouê*. Vx. fr., *artô*. (V. *Ortillon*).

ARTUSON, s. m., artison, insecte qui ronge les bois, les étoffes, les pelleteries, etc.

Montr., *artuson*. Morv., *artouézon*. Vx. fr., *artuson*, *artuison*.

ARTUS'NÉ, adj., rongé des artisons.
Montr., *artusené*.

AR'VENI *(s'n')*, v. pr., s'en revenir : « J' l'ons rencontré qu'ô *s'n'ar'venot* d' cheû vous ».
Morv., *s'n'arvenir*.

AR'VOYOTE *(à l')*, loc., au revoir! « Allons, Piarre, portez-vous ben... *à l'ar'voyote!* »
Berry, *à l'arvoyure*.

ASAR, s. m., hasard, aventure.
Ital., *azzardo*. Bourg., *aza, asar*. Prov., *azar*. St-Am., *azâ*.

ASCUSER, v. tr., excuser.
Ital., *scusare*. Morv., *ascuser*. Prov., *escusar*.

ASE, s. f., aise, aisance, bien-être : « Y ét ein bon parti qu' Jacot; ôl é bén à l'*âse* ».
Ital., *agio*. Bourg., *ase*. Bress., *éso*. Fr.-Clé, *aze*. Morv., *aâye*. Prov., *ais*. Wall., *âhe*. Vx. fr., *eise, ayse*.

ASE, adj., aise, satisfait : « Jamâ j'ons vu nun pu *âse* que lu; ôl é ben hureux! »
Lille, *ache*. Morv., *aâye*. St-Am., *ejou*.
Malgré cette prononciation, le Verdunois dit : *aise* dans un autre cas. (V. *Aises (les)*.

ASPERGÈS, s. m., goupillon, comme en français, mais aussi et surtout l'aspersion faite pour lutiner : « J' nous sons baignés en Saône avou l' petiot, et j' t'li ai envoyé un *aspergès!...* » (C'est le premier mot de la prière chantée à l'église pendant l'aspersion).
Lat., *aspergere*. Norm., *arpergès*. Toul., *esparsou*. Vx. fr., *arpergès*.

ASSASSIN, s. m., assassinat : « Y ét ein un vrâ brigand; ôl a commis eun *assassin* ».
Norm., *assassin*. Rouch., *assassin*. Vx. fr. *assassinement*.

ASSAVOIR *(faire)*, v. tr., annoncer, publier par la ville. C'est toujours le tambour attitré qui remplit cette fonction : « Eh! v'là l' tambournier. Qu'é-ce qu'ô va nous *faire assavoir?* »
Morv., *aissairouâ*. Norm., *assaveir*. Pic., *assavoir*. Wall., *assavoir*.

ASSEC *(en)*, loc., une des manières d'assoler les étangs. L'assolement *en assec* est en usage dans l'Autunois et quelques localités du Chalonnais. — Lorsque les étangs sont restés *en eau* pendant quelques années, on les dessèche (on les met *en assec*) et on les sème ordinairement en avoine.

ASSETER *(s')*, v. pr., s'asseoir : « T'nez, la brav' fonne, ass'tez-vous d'vant l' feù ».

Ital., *assetare*. Berry, *siter*, *assiter*, *assidre*. Bourg., *essetai*, *esseutai*. Bugey, *acheta*. Montr., *asseter*. Morv., *aicheter*, *aichiter*, *chiter*, *chitre*, *ester*, *ster*, *sieter*. Pic., *assir*, *achir*. Poit., *assiter*. Prov., *assezar*, *assire*. Saint., *assiter*. Sav., *achettâ*. Wall., *assir*.

(V. *Asseyer*, *Cheûrter*, *Sisite*).

ASSÉYER *(s')*, v. pr., s'asseoir.

Genev., *s'asseyer*. Rouch., *s'assir*. (V. *Asseter*, etc.).

ASSIS *(se mettre)*, loc., s'asseoir : « *Mettez-vous* donc *assis;* j' vons causer un briu ».

On trouve dans Ronsard : *Assisons-nous*.

ASSOTE *(à l')*, loc., à l'abri. On entend parfois dire : *Essote*, et même *A la sote* : « I pleùvot; âlle s'è mètu *à l'assote* sou cin âbre ».

Ital., *all' asciutto*. Berry, *à la coi*, *à la couée*. Bourg., *ai l'aicoyau à l'essote*. Champ., *à l'écoyau*. Dauph., *à la souta*. Fr.-Cte, *à l'aissoute*. Frib., *à la sota*. Genev., *à la sioute*. Hain., *al coicte*. Lyon., *recoto*. Mons, *au coi*. Montr., *assote*, *à la soute*. Morv., *à la coi*, *ai l'aicouau*. Neufch., *la chotta*. Pic., *à la coyette*. Rom., *essoute*. Rouch., *aucau* St-Am., *acheute*. Sav., *à la cheutâ*. Vaud., *la chotta*. Vosg , *à lai chouai*.

ASS'TOT, adv., aussitôt, au moment que.

Bourg., *aussitô*, *ossetô*. Lorr., *astôt*, *ass'tôt que* (sûrement que). Morv., *chutôt*. St-Am., *chasteù*. (Voir *Auss'tôt*).

ATOU, prép., avec, ensemble, aussi. (V. *Étou*, *Itou*).

ATOUNANT, adj., étonnant.

Morv., *atounant*.

ATOUT, s. m., coup bien appliqué : « Ol étot tòjor à me r'chigner; j' t' li ai fichu eun *atout!...* » Les joueurs aux cartes, prenant le mot au sens propre, disent : « battre *atout* » pour : jouer *atout*.

Berry, *atout*. Cognac, *atout*. Genev., *battre atout*. Manch., *atout*. Norm., *battre atout*. Pic., *atout*. Sav., *atout*. Wall., *atott*. Vx. fr., *à tout*.

ATRAPER *(s')*, v. pr., se heurter, se faire mal contre un corps quelconque : « Oh! là là! j' m'è *atrapè* la main cont' le mur! y m'fâ bé mau! »

Bourg., *étraipai*.

ATRAPOTE, s. f., piège, lacet disposé pour prendre les oiseaux. Au fig., ruse, artifice.

Bresse, *attrapote*. Rouch., *atrape* (pour les animaux).

ATRAPOU, s. m., attrapeur, rusé, qui trompe.
Bourg., *aitraipoù*.

ATREAUX, ou ATRIAUX, s. m., boulettes de foie, de cœur et de mou de cochon, très agréables aux délicats. Ces boulettes se confectionnent aussi avec des tranches de viande roulées et grillées (*Atelets*).
Employé aussi dans le sens de : fricandeau.
Bourg., *âtraux*. Bress., *otelets*. Forez, *autariaux*. Genev., *atriaux*. Norm., *hatelet*. Vx. fr., *hâtereaux*, *astereaux*, *attereaux*.

ATRINQUÉ, adj., à son aise, ayant bien tout ce qu'il lui faut : « J' sons été voir nout tante : âll' é ben *atrinquée* ».

AUCUEUNE, adj. indéf., aucune.
Ital., *alcuna*. Bourg., *auquène*. Morv., *dauqueune*. Prov., *alcun*. Vx. fr., *alcun*, *alquens*.

AU DROIT DE..., loc., à la portée de...
Morv., *au droit de...*

AUJ'DEU, adv., aujourd'hui. — Contration d'*aujordeù*. (V. ce mot).

AUJORDEU, adv., aujourd'hui.
Lat., *hodie* (*hoc die*). Berry, *anhui*. Bourg., *ojedeù*, *aujodeù*. Bresse, *ozordi*. Genev., *aujord'hui*. Il.-V., *ani*, *anhui*, *anhé*, *anhet*. Lang., *hiuèi*. Lim., *anèt*. Lorr., *ajd'heu*, *ajegueu*, *émêheu*. Lyon., *huey*, *vuey*. Mâc., *ajórdù*. Morv., *hôcedé*, *ojedeu*, *ozedeu*, *âjedeu*, *azedeu*, *mâdeu*, *ozedé*, *ozourdé*. Prov., *hui*, *enqu'hui*. Rom., *hey*. Sav., *voui*. Som., *en-hui*. Toul., *ouéy*. Vosg., *agedeu*, *aigedeu*. (V. *Auj'deù*, *Aneùt*).

AUNOT, s. m., oison sortant de l'œuf : « Ol é ben futé c'ment ein *aunot* ».

AUSS'TOT, adv., aussitôt : « Voui, *auss'tôt* qu' ses bas ont des portus, ô t' les met au rancart ».
Bourg., *aussitô*, *ossetô*. (V. *Ass'tôt*).

AUTOR, prép., autour.
Ital., *intorno*. Bourg., *autor*. St-Am., *la tou*, *lou tou*, *utou*. Sav., *iteur*.

AUTOUNE, s. f., automne.
Lat., *autumnus*. Prov., *autom*.

AV', contraction d'*avez* : « *Av'* vous besoin que j' veûne ? » (V. *Av' vous*).

AVALÉE, s. f., descente, pente de terrain.
Lat., *ad vallem*.

AVALER, v. intr., descendre : « A l'*aval*, aïe! » est le cri du berger rassemblant son troupeau. On a dit autrefois « à bride *avalée* » pour : à bride abattue.

Bourg., *évaulai*. Morv., *aivaler*. Norm., *avaler*. Vx. fr., *avaler*, *avaller*, *s'avaler* (s'abaisser).

AVALER, v. tr., quereller en criant fort, s'emporter brutalement : » Je m' garderai ben d' li en parler; ô m'*avalerot* ».

AVALE-TOUT-CRU, loc. adj., goinfre, glouton : « L'inviter, c' gas? Oh! côge-te; y ét eun *avale-tout-cru* ». (V. *Avale-royaume*).

AVALE-ROYAUME, loc. adj., mange-tout.

(V. *Avale-tout-cru*, dont il est synonyme).

AVANPLEUE, s. m., auvent, tente pour garantir de la pluie (avant-pluie).

Morv., *aivanpleue*.

AVANT, adj. et adv., loin, profond, profondément : « Por avouér eun p'chot d'ombre, j'ai r'planté l'âbre pu *avant* ». « J'ai vu l' trou; ôl é ben *avant* ».

Lat., *ab ante*. Bourg., *aivan*. Morv., *aivan*. Pic., *avant*. (Voir *Avau*).

AVANT (*louïa d'*), terme de mariniers. (Voir *Louïa*).

AVANT D' LAI, adv. de lieu, loin d'ici : « Y a biau jeù qu'ôl é parti; ôl é ben *avant d' lai* ».

AVANTER, v. tr., aveindre : « *Avante*-me c'te bouéte; i n' seù p'assez grande ».

Bourg., *évoindre*, *avoindre*. Genev., *avanter*. Jura, *avanter*. Lang., *avera*. Lyon., *avera* Montr., *avanter*. Sav., *avêtâ*. Wall., *aveni*. (Berry, Nivern., Norm., Pic. ont le mot français).

AVAU, TE, adj., profond : « L'ià é frôche à mon pouit; ôl é ben *avau* ».

Lat., *ad vallem*. Montr., *avaut*. (V. *Avant*, *Evau*).

AVÈNE, s. f., avoine.

Lat., Ital., *avena*. Berry, *aveine*. Bourg., *aivona*. Lim., *avêno*. Morv., *aivoigne*. Norm., *avena*. Pic., *avène*. Prov., *avena*. Sav., *avêna*. Wall., *avônn*.

AVENIÈRE, s. f., champ d'avoine.

AVETTE, s. f., abeille.

Lat., *apis*. Ital., *ape*. Berry, *avette*, *apette*. Bugist., *avouille*. Dauph. *aville*. Lorr., *mohatte*. Lyon., *aveille*. Norm., *avette*. Pic., *ès*, *eps*. Prov., *abelha*. St-Am., *javulye*. Sav., *avoellie*. Wall., *mohh al lâmm*. Vx. fr., *avette*, *apette*, *aveille*.

AVEUGLOTE (*à l'*), loc., à l'aveuglette, sans lumière, sans y voir : « T'as ôblié ta lantarne; t' vas t'en r'torner c'ment c'qui *à l'aveüglote* ». (V. *Eveüglote*).

AVEULE, s. f., aveugle.

Lille, *avule*. St-Am., *avulyou*. Wall., *aveule*. (Voir *Eveugle*).

AVIER (*s'*), v. réfl., se dit d'une machine, ou plutôt d'une montre qui, après s'être arrêtée, s'est remise en marche seule : « Ma montre s'étôt êrâtée dans la neüt; âll' s'é *aviée* pendant la preûmenade ».

AVOI, v. tr., avoir : « I voudro bon *avoi* l' temps, j' te plaindro, vrâ ! »

Lat., *habere*. It., *avere*. Bourg., *aivoi, aivoy*. Il.-Vne, *avai, ava*. Morv., *aivouâ*. Norm., *aver*. Pic., *avoër*. Poit., *avère, avouère*. Prov., *aver*. Suis. rom., *avai*. Wall., *aveur*. (V. *Avouér*).

AVOU, prép., avec.

Berry, *anc, anvec, aveuc*. Bourg., *aivô, aivu, aiveu, aivoue, avoue*. Bresse, *avoui*. Bugey, *avoué*. Cogn., *avou*. Dauph., *avey, aveque*. Fr.-Cté, *aivo, aiveu, aivoue*. Il.-Vne, *o, avé, ové*. Lim., *coumo*. Lorr., *avou, evou, avo, aveu*. Lyon., *avoï, avouai*. Mâc., *avu*. Morv., *aivou*. Norm., *aveu*. Pic., *aveu, avé*. St-Am., *avwâ*. Sav., *avoai*. Toul., *ambe*. Vosg., *evo, aivou*. Wall., *avou*. Vx. fr., *ovesques, avoec*. (V. *D'avou, Évou*).

AVOUÉR, v. tr., avoir.

Lim., *aver*. (V. *Avoi*).

AVOURTON, s. m., avorton. Outre son sens propre, s'emploie en injure contre les gamins : « Sauve-te d'iqui *avourton!* »

Bourg., *airoton*. Vx. fr., *advoulton, advorton*.

AV' VOUS ? contract. de : avez-vous ? Parfois se contracte encore davantage en : *A' vous ?*

Vx. fr., *avous*. (Voir *Av'*).

A VUE D' PAYS, loc., coup d'œil d'ensemble, aperçu général. Signifie surtout : sans y regarder de trop près.

Cogn., même locution.

MÉLANGES DE PHONÉTIQUE FRANÇAISE

JETER

A côté de *jactare*, le latin populaire a possédé une forme *jettare*, attestée par l'italien *gettare* et par le vieux français *getter* (dans la *Prose de Ste Eulalie*). La conjugaison primitive du singulier de l'indicatif présent a dû être en français : « je jet, tu jètes, il jète ». Les formes avec *ié* tonique ne semblent pas provenir de *jetto* ; elles dérivent vraisemblablement, par analogie, des nombreux mots où le *j* français était régulièrement suivi d'*ié* tonique, comme les formes verbales et les adjectifs et substantifs en *gier*, *gié*. On peut admettre concurremment l'influence analogique de l'alternance entre *ié* et *e* dans les verbes tels que « lever, liève, gemons, giément ». C'est ainsi que *souffrir* et *offrir* ont pris des formes toniques en *ue* sous l'influence des verbes tels que « prouver, prueve, — recouvrer, recuevre ».

LE *C* FINAL DE « AVEC, DONC »

On fait venir *avec* de « ab hoc », et on dit que le *c* final s'est conservé exceptionnellement, sans pouvoir rendre compte de cette exception. Or le *c* de « ab hoc », comme celui de « ecce hoc », est tombé régulièrement dans nombre de patois, et le français l'aurait sûrement perdu, lui aussi, s'il n'y avait eu, à côté de l'ancien

avuec, la locution *avuec que*, *avèque* (1), bien connue par l'emploi qui en est fait encore au XVIIe siècle. En d'autres termes, je crois que le *c* final d'*avec* est le reste, non du *c* latin de *hoc*, mais de la conjonction *que*, ou, si l'on préfère, du *c* de *hoc* renforcé par *que*. *Avec* et *avèque* sont dans le même rapport que *or* et *ore*, et ont coexisté dans la langue presque jusqu'à nos jours. Cette explication convient aussi aux adverbes *paruec, poruec senuec*, aujourd'hui disparus.

Le *c* de *donc* serait également tombé de la prononciation (comme celui de *tronc, jonc*, *sanc, lonc*), s'il n'y avait eu la forme *donque*.

INFLUENCE DES PALATALES SUR L'*O* FERMÉ TONIQUE LIBRE

Dans son étude de l'*o* fermé latin, M. G. Paris remarque que l'*o* fermé tonique de *recuperat*, *coperit* a été traité comme un *o* ouvert, fr. « recuevre, cuevre », et il se demande si cette particularité ne doit pas être attribuée au groupe *vr* qui suit la voyelle tonique (*Romania*, X, p. 52, note 6). Mais il signale lui-même l'objection qu'on peut tirer des mots *Louvre, rouvre*, où le groupe *vr* n'a pas produit le même résultat. D'autre part, dans *juvenem*, où l'*o* fermé a été aussi traité comme un *o* ouvert, il était suivi seulement d'un *v*. Ajoutez *cotem* et *excutit*, où la voyelle tonique est suivie d'un *t*. *Cotis* a produit *cues*, rimant avec le dérivé de *coquus* dans un exemple cité par Littré ; *esquet* rime avec *puet* dans le roman de Renart (éd. Martin, 7768). Enfin les mots *cogitat*, *cupreum*, *acucula*, dans lesquels l'*o* fermé est suivi d'une palatale, ont en français la diphtongue *ui* au lieu de *oi*, et par conséquent la voyelle tonique a été traitée comme un *o* ouvert. Or, si l'on

(1) Littré en donne un exemple du XIe siècle.

rapproche *recuperat*, *coperit*, *juvenem*, *cotem*, *excutit*, *cogitat*, *cupreum*, *acucula*, on voit que dans tous ces mots l'*o* fermé tonique libre était précédé d'une palatale.

De même que les consonnes palatales dégagent un yod devant les voyelles palatales *a*, *e*, *i*, elles me paraissent dégager un *u* devant les voyelles labiales *o*, *u*. Cet effet ne se produit, comme pour les voyelles palatales, que lorsque la voyelle est tonique et libre. En outre, de même que l'yod se confond avec l'*i* long et avec le premier élément de la diphtongue *ié* issue de l'*e* ouvert, l'*u* ainsi dégagé se confond avec l'*u* long et avec le premier élément de la diphtongue *ue* issue de l'*o* ouvert. Par conséquent l'influence de la palatale qui précède la tonique n'est sensible que sur l'*o* fermé et sur l'*e* fermé. Le parallélisme est complet entre le traitement des voyelles linguales *e*, *i* et celui des voyelles labiales *o*, *u*. Dans mon hypothèse, l'*u* dégagé par la palatale a formé avec l'*o* fermé une diphtongue *uo* qui s'est identifiée avec *uo* dérivé de l'*o* ouvert.

Si *gula* a produit *gole*, et *cuneum* : *coin*, il faut vraisemblablement y voir l'influence de l'*l* et de l'*n*, qui ont empêché le développement de l'*u* semi-voyelle, de même que le dégagement de l'yod a été empêché par l'*l* dans *celat*, donnant *ceile*, *çoile*, et non *cile*. Quant à *coda*, on peut écarter ce mot, comme offrant un *o* d'une nature un peu douteuse. Sans doute cet *o* a été assimilé à un *o* fermé par les différentes langues romanes; mais, provenant d'un *au*, il peut avoir eu, à l'origine, une valeur un peu différente ; on sait que l'*o* dérivé de la diphtongue *au*, dans les mots qui l'ont conservé plus longtemps que *cauda*, est différent de l'*o* fermé (1).

Le traitement de l'*o* fermé tonique de *colubra* ne peut-

(1) La forme « oituevre » est très douteuse. En tout cas on ne pourrait pas, dans ce mot, attribuer la diphtongaison de l'*o* tonique à l'influence de la palatale ; car sous forme d'yod la palatale ne paraît pas agir sur l'*o* tonique qui suit ; comparez *oissor*, *seigno*

il pas s'expliquer aussi par l'influence du *c* initial ? Cette influence s'exerçant par dessus les deux lettres *ol* ne serait pas plus extraordinaire que l'yod de *ostrea* agissant sur l'*o* tonique malgré les trois lettres *str* qui les séparent.

LES DENTALES LATINES ENTRE UNE VOYELLE ET UNE LIQUIDE

On admet généralement que les dentales placées entre deux voyelles ou entre une voyelle et une liquide sont tombées en même temps dans tous les mots où elles se trouvaient, quelle que fût la place qu'elles occupaient. L'examen attentif des manuscrits me paraît conduire à une conclusion différente, que je vais essayer de dégager.

Si l'on prend le Saint-Alexis, on remarquera que les dentales *posttoniques* placées entre une voyelle et une liquide sont presque toujours conservées : les mots *médre* et *pédre* reviennent à chaque instant dans le poème. On trouve une seule fois *emperére* (strophe IV, vers 3), qui est évidemment un lapsus. Mais *repaire* (ou *repairent*) et *desire*, qui se trouvent chacun deux fois (XXVI, 1 ; LXI, 2 ; XLII, 1 ; CV, 4) sont toujours écrits sans *d*. D'autre part, à la seule exception de *édrer*, qui se trouve une fois (XXXVIII, 5), le groupe *tr* ou *dr* antétonique est toujours réduit à *r* ou *rr* :

NURRIR (VII, 2).
ERRANT (XVI, 1 ; XXIII, 3).
ARIVET (XVII, 2 ; XXXIX, 3 ; XL, 2).
CONSIRRER (XXXII, 1 ; XLIX, 4 ; LXXX, 3).
DESIRRÉT (LXXXVIII, 4 ; XCV, 1 ; CIV, 4 ; CXV, 1).
DESIRRUSE (XCXII, 1).
REPAIRASSES (LXXVIII, 4).
PURIRAT (XCVI, 2).

Le hasard n'a pu faire que le scribe négligeât d'écrire la dentale précisément dans tous les cas où cette dentale, placée entre une voyelle et une liquide, était *antétonique*, et fût au contraire exact à la noter quand elle était posttonique. Dès lors, ne faut-il pas conclure que la dentale devant une liquide est d'abord tombée avant la tonique, et plus tard seulement après la tonique? Si on admet cette interprétation, il y a eu un temps où on conjugait : « je desidre, tu desidres, il desidret, nous desirrons, vous desirrez, il desidrent. » Mais par assimilation on a pu dire à cette époque « desirre » à cause de « desirrons. » Ainsi s'expliqueraient les formes *repaire(t)*, *repairent* et *desire(t)*, qu'on trouve dans *St-Alexis*. L'assimilation inverse, plus rare à l'époque de l'Alexis, expliquerait *édrer*.

Cette hypothèse est confirmée par le *St-Léger*, où les formes *édrat* et *podrat* peuvent se rattacher à *édre* et à *podeir*, tandis que les deux seuls mots du poème où *dr* intervocal antétonique n'est soumis à aucune influence analogique, sont écrits sans *d* : *nonrit* (V, 3) et *Theorri* (X, 4). Dans la *Passion* on trouve *ladrun* et *Pedrun*, qui peuvent s'expliquer par l'influence de *lédre* et de *Pédre* où *dr* est posttonique; mais on a aussi *lasrans* (LXXI, 2). Dans le même poème on trouve encore *quarante*, et aussi *crollet*, à côté d'autres formes verbales où la dentale antétonique devant une liquide peut s'expliquer par une assimilation.

La loi que nous croyons reconnaître s'appliquerait donc à une région étendue, mais qu'il sera toujours difficile, faute de documents assez nombreux, de déterminer avec précision.

La chute de la dentale antétonique (ou plus exactetement l'assimilation de la dentale à la liquide) entre une voyelle et une liquide, a dû se produire de très bonne heure; car *dr* ou *tr* suivi d'une autre consonne ne peut manifestement se passer de voyelle d'appui; or

s'il y avait eu une voyelle d'appui, c'est-à-dire si *tr* ne s'était pas déjà réduit à *rr*, dans *latrocinium*, à l'époque où le *c* intervocal devant les voyelles linguales a produit *y* + *z*, on aurait eu *larreisin* et non *larcin*. Si *tr* ne s'était pas déjà réduit à *rr* dans **nutritura*, à l'époque où le *t* intervocal est devenu *d*, on aurait eu *nodredure*, puis *norreüre* (1), et non pas *norture*. Je crois donc qu'on a prononcé *norrture*, *larrcin*, et que les graphies euphoniques *norreture*, *larrecin*, sont relativement récentes.

L. C.

---

(1) Cf. *vesteüre*.

DE L'INFLUENCE DU FRANÇAIS SUR LES PATOIS

A PROPOS DU PATOIS DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Les patois s'en vont! Telle est la constatation que peut faire tout voyageur curieux des choses de la linguistique. Les villes sont déjà presque entièrement acquises au français; les bourgs et les gros villages sont sérieusement entamés et, sous l'influence de l'école, de l'église, de la caserne, des livres, des journaux, les patois reculent peu à peu et peut-être, dans moins d'un siècle, ne seront parlés que dans quelques campagnes reculées. Sans doute, nous sommes heureux de voir la langue nationale comprise et parlée par tous de la mer du Nord à la Méditerranée, des Vosges à l'Océan; nous déclarons volontiers que, pour être vraiment français, il faut connaître et parler la langue de la France et que la diffusion de l'idiome de Corneille, de Bossuet, de Voltaire nous cause une joie profonde. Et cependant ce n'est pas sans regret que nous voyons disparaître ces vieux patois, derniers restes d'un passé que nous aimons. Essayer d'arrêter le courant serait inutile et puéril. Mais avant la disparition du dernier patois, il est intéressant d'étudier la manière dont le français pénètre peu à peu la langue populaire, la modifie et souvent la gâte, jusqu'au jour où il la remplace. C'est ce que nous avons essayé de faire ici. Nous n'avons pas la prétention de donner un travail complet sur la matière (nos occupations de chaque jour ne nous le permettent pas), c'est un simple essai, un recueil d'observations faites sur le patois de Villeneuve-sur-Lot.

L'influence du français sur les patois est incontestable. Non seulement il les remplace ainsi que nous le constations plus haut, mais il en modifie la prononciation et le vocabulaire. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le langage des jeunes gens à celui des vieillards, le patois des vrais paysans à celui des bourgeois : on remarque immédiatement des différences sensibles. Comment se produit cette influence? Le riche propriétaire, qui a fait ses classes au collège ou au lycée de la ville voisine, aura beau vivre dans la campagne au milieu des paysans, il ne se résignera pas à parler absolument comme ses domestiques ou ses voisins. Il n'emploiera pas le français avec eux, car dans beaucoup de pays on le taxerait de fierté, mais il se servira d'un langage bâtard où le fond patois sera émaillé de mots français. Son exemple ne sera pas perdu : les gens qui le fréquenteront ne voudront pas paraître moins bien élevés que lui et remplaceront de bons vieux mots patois, dont se servaient leurs pères, par les termes français correspondants. La vanité, le désir de se distinguer du vulgaire, voilà une des causes principales de l'altération des patois. Quelque regrettables qu'en soient les effets, nous ne pouvons pas cependant condamner absolument cette vanité, car elle est une des formes de ce besoin du mieux que nous éprouvons tous. D'ailleurs il ne faut pas croire que ce désir de se distinguer soit toujours très conscient. Beaucoup de changements s'opèrent dans la prononciation et dans le vocabulaire d'une manière irréfléchie. Le terme français est plus noble, fait meilleure figure que son pauvre frère patois, il vit d'abord avec lui, l'éclipse bientôt et finit par le remplacer complètement : l'intrus chasse le légitime possesseur.

C'est peut-être dans la prononciation que l'influence du français se fait d'abord sentir. On a une tendance à rapprocher la prononciation du mot patois de celle du

terme français correspondant. Ainsi, *Jeanne* se disait autrefois *Tzano* (représentation approximative, car il est impossible de figurer exactement ce son), aujourd'hui on dit *Jano; Jean* se prononçait *Tzan*, *Jan* tend à remplacer cette prononciation. *Tzouset* a fait place à *Joseph; Margarido* à *Marguérito* (Marguerite), *Maourizé* à *Mauriço* (Maurice). *Lucio*, *Mario* qui avaient trois syllabes se prononcent maintenant à la française *Lucie*, *Marie*. *Charles* n'est plus *Tzarlé*, mais *Charlé* ou *Charlo*, et ce fait est d'autant plus curieux que *ch* n'est pas un son du dialecte villeneuvois : il a été bel et bien emprunté au français. Le *ch* est si loin d'appartenir à notre patois que les personnes illettrées ont beaucoup de peine à le prononcer quand elles veulent parler français; elles diront *cercer* pour *chercher*, *cer* pour *cher*, etc. Il en est de même pour le *v* qui chez nous est invariablement remplacé par le *b*. Et cependant on commence à dire *Valentine*, *Valérie*, etc. — La prononciation des noms communs et des adjectifs a subi des changements analogues. Les habitants de la campagne qui ne connaissent guère le français diront ; « *co tzarmant, m'a tzarmat* » (c'est charmant, il m'a charmé), le jeune homme sorti du collège dira que sa fiancée « *és charmanto* ». *Charlatan* ne se dit plus guère *tzarlatan*, le français a encore imposé sa prononciation. *Vésicatoiro* (vésicatoire) tend à remplacer *bésicatoiro; volumé*, *bolumé*, etc. Dire *mercio* (merci) sent son paysan; comme pour Lucie, Marie, on supprime la dernière lettre. Le son *eau* du français est régulièrement *el* en patois, c'est ainsi que *chapeau* se dit *capel; agneau*, *agnel*, etc. Il commence maintenant à s'introduire sous sa forme *eau* : on dira par exemple « un chameau ». A l'*e* muet français correspond *o* ou *é* patois, cependant on dira comme en français : un *chassepot*, un *Lebel*, etc.

Ainsi donc, en ce qui concerne la prononciation, nous constatons qu'un certain nombre de mots, parti-

culièrement des noms propres, finissent peu à peu par se prononcer comme en français, et que cette tendance a pour résultat d'introduire des sons étrangers dans notre patois : *ch*, *v*, *eau*, *e*.

L'influence exercée sur le vocabulaire n'est pas moins considérable. Nombre de mots français chassent des mots patois et les remplacent en se modifiant légèrement. Ce travail s'est déjà fait en grand sur les noms propres. Il suffit pour s'en assurer de comparer les noms actuels de personnes avec les noms de lieux correspondants : ceux-ci, consacrés par l'usage, n'ont pas pu disparaître et il est probable qu'ils survivront encore longtemps. *Paul* se dit comme en français, autrefois c'était *Paou* ; *Estèphé* est devenu *Estienne* (Etienne) ; *Alary*, *Hilairo* (Hilaire) ; *Caprasi* ou *Grapasi, Caprais ; Tzerma, Germain ; Marty*, *Martin* (ces deux derniers mots subsistent encore l'un à côté de l'autre) ; *Peyré* est aujourd'hui *Pierré ; Guillen* est remplacé par *Guillomo* (Guillaume) ; *Miquel* par *Michel* ; *Andriou* par *Andrè* (André) ; *Coou* par *Cahors*, etc.

Il n'y a pas dans ces cas une simple modification de prononciation comme dans les exemples que nous donnions plus haut ; le mot français s'est substitué au mot patois qu'il a fini par faire oublier. Tous nos paysans admettront volontiers que *Tzouset* et *Joseph*, *Tzarlé* et *Charlé*, etc., sont des prononciations différentes du même nom ; très peu verront que *Alary* est le correspondant de *Hilairo*, *Estèphé* de *Estienne*, etc.

Un certain nombre de noms communs, d'adjectifs et de verbes, sont également remplacés par des termes français auxquels on donne une terminaison patoise. Nombre de personnes estiment maintenant que « *brespaill'a* » (dîner) est un terme bien grossier et elles emploient de préférence *dinna ;* il est permis de regretter le premier mot, très expressif (rappr. de *vêpres*) ; *dabala* fait place à *descendré* (descendre) ; *greffa* se

substitue peu à peu à *empéouta* (greffer); *énstitutur* à *ritzen* (instituteur); *parrain* et *marraino* ont complètement remplacé *payri* et *ménino;* les tailleurs parleront plus volontiers de *pantaloun* que de *caoussos* (pantalon, rappr. *caoussos* de *chausses*). *Ayré* (air) ne s'emploie guère que dans l'expression *cot d'ayré* (coup d'air), et encore, les jeunes préfèrent *cot d'air*. Les vieilles personnes seules diront que le prêtre est monté en « *cadièro* » (chaire); le mot *chairo* est presque exclusivement employé aujourd'hui. *Fé* a disparu et à fait place à *foi;* cependant les vieilles gens disent encore quelquefois : « *per ma fé* » (par ma foi). Quelquefois le mot patois et le mot français subsistent l'un à côté de l'autre avec la même valeur; c'est ainsi que l'on dit : *autel* et *aouta*, *clotzo* et *campano* (cloche), *adiou* et *adieu; boun tzour* et *bon jour*, etc; mais je ne serai pas surpris si nos enfants ne retiennent que le mot français. Pourquoi le vieux mot patois cède-t-il ainsi la place? C'est, le plus souvent, comme nous le disions plus haut, parce que son correspondant français paraît plus noble, plus digne d'être employé dans la bonne société. Les exemples suivants justifieront cette affirmation. *Père* se dit *pay*, mais quand on s'adresse à un grand propriétaire ou à un citadin, on se garde bien d'employer ce mot, on passerait du coup pour mal élevé; on lui parlera de « *soun pèro* »; on ne lui demandera pas des nouvelles de « *soun fray* » mais de « *soun frèro* », et par suite *bel-pay* (beau-père) devient *bel-pèro* ou *beau-pèro*, *may* (mère) *mèro*, etc. Le signe de l'affirmation est *o* en patois, mais on dit *oui* aux personnes que l'on respecte; il n'est même pas convenable d'employer *o* avec celles que l'on ne tutoie pas.

Le français ne remplace pas seulement de vieux mots patois, il introduit encore des termes nouveaux dans notre dialecte. La plupart des inventions sont d'abord désignées par des mots français; les paysans, quand ils

connaissent la chose, prennent le mot en se contentant de modifier légèrement la terminaison : c'est ainsi que *télégrapho* (télégraphe), *photographie*, etc., sont entrés chez nous. La langue politique, elle aussi, nous donne un bon nombre de mots : *constituciou* (constitution), *rebisiou* (révision), *rebisa* (reviser), etc. Rien de plus naturel que ce fait. Mais ce qui est assez étrange, c'est que souvent un mot français s'implante dans notre patois, alors que nous avons un terme correspondant pour le traduire. Ce cas se présente lorsqu'une institution, un objet inconnus jusque-là deviennent populaires. Nous avons vu que *frère* se dit *fray*, mais quand il s'agit d'un congréganiste, on dit *frèro* ; *père* désignant un religieux est *pèro* ; *sœur* se dit *sorré* en terme de parenté, et *sur* quand il désigne une religieuse. Ces mots forment ainsi de véritables doublets. Dans d'autres cas encore le patois prend l'expression française sans la traduire ; on dira : « *baou al mois de Marie* » (je vais au mois de Marie), et cependant nous avons le mot *més* pour dire « mois » ; on parlera des « *chou-flurs* », et pourtant *chou* se dit *caoulé* et *fleur* se dit *flou*, etc.

Le français exerce encore sur le vocabulaire patois une influence d'une autre nature : il donne à un grand nombre de mots un sens plus abstrait et plus général. Autrefois, le mot *groussiè* (grossier) s'appliquait au physique ; aujourd'hui on l'applique aux manières ; *charitè* (charité) désignait surtout l'aumône ; tout en conservant ce premier sens, il a pris la même acception qu'en français. *Moralo* (morale) voulait dire réprimande ou conseil ; aujourd'hui, quand nos paysans entendent dire que l'instituteur enseigne la morale, ils attachent à ce mot le sens qu'il a en français. Et ainsi de suite.

Donc, en résumé, le français exerce une influence considérable sur la prononciation et sur le vocabulaire patois. Il introduit des articulations nouvelles dans le parler populaire et altère ainsi la physionomie d'un

certain nombre de mots ; ses noms, ses adjectifs et ses verbes tendent à se substituer aux vieux mots patois ou viennent compléter notre vocabulaire. Enfin, il étend la signification d'un certain nombre de termes.

Son influence sur la syntaxe est moins considérable. Il est plus difficile, en effet, de changer la construction des phrases que de modifier la prononciation ou de remplacer certains mots. D'ailleurs la syntaxe du patois ne diffère pas sensiblement de celle du français; les deux langues sont analytiques et par suite les modifications subies par la langue populaire ne peuvent être que fort peu importantes : on pourrait citer quelques changements dans le genre de certains noms, quelques vieilles constructions patoises qui tendent à disparaître, mais en somme, l'influence du français se fait bien moins sentir dans la syntaxe que dans la prononciation et le vocabulaire.

Parmi les modifications que nous avons signalées, les unes sont utiles et bonnes, les autres inutiles et regrettables. Mais les unes et les autres sont également fatales : la langue la moins civilisée doit toujours subir l'influence de la langue la plus civilisée; bien heureux quand elle n'est pas obligée de disparaître devant sa trop redoutable rivale!

L. Combes,

Professeur à l'Ecole normale de Privas.

VOYAGE DE TIÈNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS

TEXTE PATOIS

Devant de déchandre d'ava, dze teniévou à savai mon bilan avé ma cheu; c'est pourquiet dze vouillévou qu'on fisse notets paitaidzous, à casa que quand on veut entreprendre dets viaidzous quemant lu que dze me proposévou, y'ére bon de mettre sets afféres en ouaidra. Quemant on avait paidu notet pére et mére lets doua à ma cheu, et qu'on désiréve couégnantre tséquion nota brequa du bin que nous aviant lessi notets parents, ma cheu et met nous tchouéssirant pour en fére l'estimachon notou veilli métre d'écola Djan Louis lou Rousset. Elle se montéve d'apré sets tchiffrous à 17879 francs sans sô ne liai. Mon père dans son testament olographe deséve qu'on paitadzerait pa égale pai; lament que lets doua séteillimous dépaisseriant de 101 francs 49 centîmous lets trentre-trai centeillimous à ma cheu. Combin vin-t-u à tséquion? D'apré ma couégnessance et lou paitaidzou que dzen ai fai, i me veniéve 9741 francs 34 centîmous, et à ma cheu 8131 francs 66 centîmous. Mets doua sèteillimous vâillant 2784 francs 94 centîmous. Lets trente-trai centeillimous à ma cheu vaillant 2683 francs 45 centîmous.

Apré que notets afféres firant tui arraindzit avé ma cheu, vouérique quemant i ant arrevit. Dé qu'on ére mérié lets doua à nota Tiennette, son frère Djan Yadou, mon biafrére, qu'est plessi à Paris dans enna grocha auberge qu'on i dit i *Général Qouaquoua*, tout pré du tsettia de l'Empereur, me tourmentéve pour allé lou vai; dze ne

VOYAGE DE TIÈNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS

TRADUCTION FRANÇAISE

Avant de descendre du côté du bas, je tenais à savoir mon bilan avec ma sœur; c'est pourquoi je voulais qu'on fasse notre partage, à cause que quand on veut entreprendre des voyages comme celui que je me proposais, il est bon de mettre ses affaires en ordre. Comme on avait perdu nos père et mère les deux à ma sœur, et qu'on désirait connaître chacun notre part du bien que nous avaient laissé nos parents, ma sœur et moi nous choisîmes pour en faire l'estimation notre vieux maître d'école Jean-Louis le Rousset. Elle se montait d'après ses chiffres à 17879 francs sans sous ni liards. Mon père dans son testament olographe disait qu'on partagerait par égale part; seulement que les deux septièmes dépasseraient de 101 francs 49 centimes les trente-trois centièmes à ma sœur. Combien vient-il à chacun? D'après ma connaissance et le partage que j'en ai fait, il me venait 9747 francs 31 centimes et à ma sœur 8131 francs 66 centimes. Mes deux septièmes valaient 2784 francs 94 centimes. Les trente-trois centièmes à ma sœur valaient 2683 francs 45 centimes.

Après que nos affaires furent arrangées avec ma sœur, voici comme il arriva. Depuis qu'on était marié les deux à notre Etiennette, son frère Jean-Claude, mon beau-frère, qui est placé à Paris dans une grosse auberge qu'on y dit au Général Quoua-Quoua, *tout près du château de l'Empereur, me tourmentait pour aller le voir; je ne*

m'en chossévou guérou à casa que c'est trô louin. Y avéve bin de quet émailly enn'houmou quemant met, que dévéve allé d'ava et que n'a djamé vu que la couata de Tsaillemou et que n'est quaisi été atra pai qu'i Bouot de Serod et à la Tsa du Dombier. Poutant nota fana me préssi tant que dze me déssidi à paiti. Elle me deséve : « Va toudje, i te beillera cra bin aquet pou met. » Quemant n'y avéve pai longtemps qu'on ére mérié lets doua, dze ne savévou pai que quand lets fanets érant mériets elle avévant dets envis d'aquet. Nota Tiennette avait d'envi que son frère me beillisse pou li enna lardze blada quemant nota mairesse en pouaite ienna lou guimainou : « magré que notou Monche curé tarmaine bin apré san, dze la mettrai tout de mémou. »

Dze vouillévou enfelé mets gros suillais farés, mé nota fana me fit mettre mets escarpins avé ma tsemise finna dets nocets en me desant que dze n'étiou dza pai trô bia quemant san. Dze but mon litre à dédjunon, et dze prit enna tasse de café avé enna fouaita rachon de bouna goutte que choutéve de tsi Monche Renad de Tsampagnola. Devant de paiti dz'allit i bardzu vai se nota Dzeilleta, qu'enmouéilléve dza bin, ne risquève ran de vélé du temps que nota fana séret de pai li, mé elle n'ére oncou pai on pouet dérontia ; san fit que dze m'embarquit tranquilament. Dz'alit mérandé à Namont, et dz'arrevit à Dôla vai lets chi z'hurets du sai tsi Tissot dont la fana est de notets paillis. Dze demandit se n'y avéve pai dets tsais qu'allévant à Paris, i me desirant qu'i me meneriant lou matin iu i fadrait. Dze soupit bounament et tranquilament.

Apré soupé dze femit enna pipa, et quemant on a l'habitude lets doua à nota fana de prendre enna peteta rachon, dze la iu demandit. Tissot me l'appoutit et m'en vaichit enna fouaita rachou en me de desant que c'ére du cocornac ; san m'allemit du cô lets oureillets. Apré san, quemant dz'avévou dza bin martsi dans la dzounia et que dz'érou sô, dze demandit pour allé me cutsi. Yon dets gaichons allemit enna lantaina et me desit d'allé avé li, san que dze fit ; on paissit pa lé devant et on fit enna

m'en souciais guère à cause que c'est trop loin. Il y avait bien de quoi émayer un homme comme moi, qui devait aller en bas et qui n'a jamais vu que la côte de Chalêmes et qui n'a presque pas été autre part qu'au Bourg de Sirod et à la Chaux du Dombiez. Cependant notre femme me pressait tant que je me décidai à partir. Elle me disait : « Va toujours, il te donnera peut-être bien quelque chose pour moi. » Comme il n'y avait pas longtemps qu'on était marié les deux, je ne savais pas que quand les femmes sont mariées, elles avaient des envies de quelque chose. Notre Etiennette avait envie que son frère me donne pour elle une large jupe comme notre mairesse en porte une les dimanches : « malgré que notre Monsieur le curé dispute bien après ça, je la mettrai tout de même ».

Je voulais enfiler mes gros souliers ferrés, mais notre femme me fit mettre mes escarpins avec ma chemise fine des noces en me disant que je n'étais déjà pas trop beau comme ça. Je bus mon litre à déjeûner, et je pris une tasse de café avec une forte ration de bonne eau-de-vie qui sortait de chez M. Renaud de Champagnole. Devant de partir, j'allai à notre écurie voir si notre Dzeilleta (nom de la vache), qui se préparait à vêler, ne risquait pas de vêler pendant que notre femme serait seule, mais elle n'était pas encore un peu prête ; cela fait que je m'embarquai tranquillement. J'allai dîner à Aumont, et j'arrivai à Dôle vers les six heures du soir chez Tissot dont la femme est de notre pays. Je demandai s'il n'y avait pas des voitures qui allaient à Paris, ils me dirent qu'ils me conduiraient le matin où il faudrait. Je soupai bonnement et tranquillement.

Après souper je fumai une pipe, et comme on a l'habitude les deux à notre femme de prendre une petite ration, je la leur demandai. Tissot me l'apporta et m'en versa une forte ration en disant que c'était du cognac ; ça m'alluma du coup les deux oreilles. Après ça, comme j'avais déjà bien marché dans la journée et que j'étais fatigué, je demandai pour aller me coucher. Un des garçons alluma une lanterne et me dit d'aller avec lui, ce que je fis ; on passa par là devant et on fit un grand tour, puis on alla

grand reveria, pu on alli monté dets égrés que fésévant quemant fé la tourterélla que crezenévant toudje, et on arevit dans on petet tsambrillon iu n'y avéve pai ple de lit qu'à mouettant de note n'éguise. Poutant il allit dans on carou prendre aquet que ressembléve à on barodet avé enna peillasse et quemant enna couvaita de tseva et doua lanssus que n'érant ne nai ne blancs; y avève pou tout mobiller duiets sélets toutet gambeillets.

Quand il eut tout arraindzit pou lou mi, il allemit on gua de tsandella pou que dz'ussou de la quiaité. Qand i fit paitit dze prit lu gua de tsandella pou beilli on cô d'uyoux à travai de chlu tsambrillon pou vai se n'y avéve ran que saille à mémou de me tchagriné du temps que dze droumerou. Quemant dze vit que n'y avéve pouin de douindzit, dze m'appretsi de ma cutseta, à casa que dze chantévou que lu bougre de bouquin de cocornac me taquéve fouai su la caboche. Dz'érou dza cutsi quand dze fit enna fouaita trambra, san que dze n'ai pai l'habitude, et tout par on cô, lou barodet et met asse bin que lou gua de tsandella on levit tous lets trai lets caquemélets. Dze fit dobledzit de me cutsi quemant san; mé, troum de Diou! dze ne droumit guérou. A la piqua du dje dz'érou dza su pid, dze dédjunit et dze paillit me-n'éco.

Tissot me condezit défeu de la vela vai enna veria de bélets maisons, iu paisse enna routa couvaita tout lou long avé dets grands bandets de fai. I me demandit viante et quéque francs, et il allit vai on petet guintset iu y avéve on bia Monchot que beillit à Tissot on gua de papier dzânou qu'i me remit pou lou catsi, en me desant de ne pai lou paidre qu'on me lou redemanderait en arrevant à Paris. Dze lou mit dans ma boucha. Tissot me menit pour entré dans enna grand tsambra iu y avéve dza bin du mondou. Enn'individu qu'avéve de l'ardzent atouot de sa casquette me demandit se dz'aviou enna quaita; dze répondit que dze ne savévou pai y djouit, et que dze n'en poutévou jamé apré met. Tissot alli casé à l'oureille de ch'l'houmou que se mit à rire en me desant d'entré tout de mémou. Tout par on cô, i chouainant enna quioutseta et pu il euvrant enna grand pouaita; lets qu'érant avé

monter des escaliers qui faisaient comme la tourterelle qui grésillaient toujours, et on arriva dans une petite chambre où il n'y avait pas plus de lit qu'au milieu de notre église. Cependant il alla dans un coin prendre quelque chose qui ressemblait à une petite charette avec une paillasse et comme une couverture de cheval et deux draps qui n'étaient ni noirs ni blancs; il y avait pour tout mobilier deux chaises toutes cassées.

Quand il eut tout arrangé pour le mieux, il alluma un morceau de chandelle afin que j'aie de la clarté. Quand il fut parti, je pris le morceau de chandelle pour donner un coup d'œil à travers de cette chambrette pour voir s'il n'y avait rien qui soit à même de me chagriner pendant que je dormirais. Quand je vis qu'il n'y avait point de danger je m'approchai de ma couchette à cause que je sentais que ce bougre de bouquin de cognac me tapait fort sur la caboche; j'étais déjà couché quand je fis une forte tremblée, ce que je n'ai pas l'habitude, et tout par un coup, la couchette et moi aussi bien que le morceau de chandelle on leva tous les trois les jambes. Je fus obligé de me coucher comme ça; mais, troun de Dieu! je ne dormis guère. A la pique du jour j'étais déjà sur pieds, je déjeunai et je payai mon écot.

Tissot me conduisit en dehors de la ville vers une quantité de belles maisons, où il passe une route couverte tout le long avec des grandes bandes de fer. Il me demanda vingt et quelques francs, et il alla vers un petit guichet où il y avait un beau monsieur qui donna à Tissot un morceau de papier jaune qu'il me remit pour le cacher, en me disant de ne pas le perdre qu'on me le redemanderait en arrivant à Paris. Je le mis dans ma bourse. Tissot me conduisit pour entrer dans une grande chambre où il y avait déjà bien du monde. Un individu qui avait de l'argent autour de sa casquette me demanda si j'avais une carte; je répondis que je ne savais pas y jouer, et que je n'en portais jamais après moi. Tissot alla causer à l'oreille de cet homme qui se mit à rire en me disant d'entrer tout de même. Tout par un coup, on sonne une clochette et puis on ouvre une grande porte; ceux qui

met se lancirant quemant enna troupa de moutons pou chouti. Y avéve lé enna veria de tsais appondus à la quia lets on dets atrous, et qu'érant quemant lets ai martchands de pouais. Dze russi bin, dze trouvi lou boutchi Carlo de Tsampagnola que paitève pou Didjon et que me recouégnanssi ; i me desit de monté vai li. On a bin lou temps, dze me pensit, n'y a oncou pouin de tsevas d'applaillis. Dans lou tsai iu dze montit, y avéve dets bancs quemant dans note n'éguise, et on ére bin enna quarantaina tant houmous que fémélets achetés dessus.

Dze veniévou de me mettre en plesse quand on bougre d'essarvalé que dze ne vit pai beillit on cô de sublet que nous paichit lets oureillets à tui ; dze m'imadjini que c'ére lou postillon qu'avaitéve son mondou, et dze cru que lu bougre de fô avéve bu enna fouaita rachon de goutte et qu'i rouilléve su sets tsevas avé on pa, pasqu'on ne chantève ran que fére ta ta ta. Magré san on feléve quemant dets éjas. Tout lou long du tsemin y avéve enna grand panthéna en fi d'artsa, et à lâ de tséque pouétia i s'y trouvéve dets tassets à café qu'étiant toutets blaintsets. Dze demandit i grand Carlot de Tsampagnola s'i savéve pourquet il aviant quemant san accroutssi lets tassets ai pouétias, i me desit qu'i n'en savéve ran. Dz'alévou lou demandé à enn'atrou qu'ére aflanc de met, quand la réflequechon me vegnit qu'i lets aviant accroutsi quemant san pou ne pai avai lets mâs de lets relavées, pusque elle aviant toutets lou cu en l'air. C'ére tout simplou à dévené, san que c'est poutant que d'être bin avesé ! Dans enn'endrai iu il arétirant lets tsais, bin devant d'arevé à Didjon, y avéve aquet que sembléve tout ai pâlets qu'on se sai pou enfouné notets bôlons, et qu'érant plantés pa lou petet bout ; lou grand Carlot desit que c'ére dets durisques. Quemant on avéve dza bin dépaissé dets petetets maisons qu'érant tout pré de la grand panthéna, y avéve à toutets on gaichon ô bin enna fana que teniévant i bout d'on baiton aquet de différent coulot ; dze n'ai pai pu savai san qu'i l'en vouillévan fére, pasque lets tsais iu dz'érou ne s'arrétévant pai pou que dz'ussou lou temps de iu demandé.

étaient avec moi se lancèrent comme une troupe de moutons pour sortir. Il y avait là une quantité de voitures attachées à la queue les unes des autres, et qui étaient comme celles des marchands de cochons. Je réussis bien, je trouvai le boucher Charles de Champagnole qui partait pour Dijon et qui me reconnut; il me dit de monter vers lui. On a bien le temps, je me pensai, il n'y a encore point de cheval d'attelé. Dans la voiture où je montai, il y avait des bancs comme dans notre église, et on était bien une quarantaine tant hommes que femmes assis dessus.

Je venais de me mettre en place quand un bougre d'écervelé que je ne vis pas donna un coup de sifflet qui nous perça les oreilles à tous; je m'imaginai que c'était le postillon qui avertissait son monde, et je crus que ce bougre de fou avait bu une forte ration d'eau-de-vie et qu'il frappait ses chevaux avec un pal, parce qu'on ne sentait rien que faire ta ta ta. Malgré cela on filait comme des oiseaux. Tout le long du chemin il y avait une grande pantène en fil de fer, et au-dessus de chaque poteau il s'y trouvait des tasses à café qui étaient toutes blanches. Je demandai au grand Charles de Champagnole s'il savait pourquoi ils avaient comme ça accroché les tasses aux poteaux, il me dit qu'il n'en savait rien. J'allais le demander à un autre qui était à côté de moi, quand la réflexion me vint qu'ils les avaient accrochées comme ça pour ne pas avoir les maux de les relaver, puisqu'elles avaient toutes le derrière en l'air. C'était tout simple à deviner, ce que c'est cependant que d'être bien avisé! Dans un endroit où ils arrêtèrent les voitures, bien avant d'arriver à Dijon, il y avait quelque chose qui semblait tout aux pelles qu'on se sert pour enfourner nos bolons (michottes), et qui étaient plantées par le petit bout; le grand Charles dit que c'était des disques. Comme on avait déjà bien dépassé des petites maisons qui étaient tout près de la grande pantène, il y avait à toutes un garçon ou bien une femme qui tenaient au bout d'un bâton quelque chose de différentes couleurs; je n'ai pas pu savoir ce que l'on voulait en faire, parce que les voitures où j'étais ne s'arrêtaient pas pour que j'aie le temps de leur demander.

Quand on fit arrevé à Didjon, lou grand Carlot et met en tsartssant on bouètsson pour allé prendre aquet devant de nous quitté on trouvi Djoset des Grillas, du Pont de la Tsa, qu'ére arrété avé son tsais de tenus i mouettant de la ruia; doua-z individus que semblévant quaisi dets soudais, et qu'aviant déssus ius habits enna lardze courouai et quemant on grand cutia d'atatssi apré, essayévant de lire sa plaqua de tsai et ne pouillévant pai en venit à bout. C'ére on gua de lantaina que Djoset avéve copé avé on sija déssus la téta de sa dettra et qu'il avéve quioulé à se n'étsamia ; i casévant de fére on rappouai, mé li i fouti on grand cô d'écroudze à son gaillai en iu desant que, s'i ne saviant pai lire, i pouillévant allé apprendre à couégnantre ius lettrets vai lou métre d'écola de la Tsa.

En preignant notets petets vârous lou grand Carlot m'expliqui quemant lets tsais iu on ére été et qu'il appélant dets vagabonds pouillévant coure sans tsevas. C'est de la vapeur qu'est enfarmia dans on gros tounia en fai plessi su des ruiets et que ne peut chouti que par on gros bounia. San me fit comprendre pouquet lets quevéquious dets pipets sont paichis: se la femure du tabac ne pouilléve pai chouti en paitia pa lets paitus du quevéquiou et qu'elle saille dobledja de touta paissé pa lou fétu quemant dans lets gros bounias dets tsais, la pipa séret dans lou cas de s'en allé on ne sait iu, et lu que voudrait la teni bon avé sets dents s'en irait bin i cinq cent diaiblou.

Dans la tsambra iu on prit notets petets vârous, y avéve quatre ô cinq individus à touot d'enna grand taibla vaida quaisi caria, que s'amusévant, avé dets guas de baitons qu'aviant la fourma de canons de fusil, à fére cour pa déssus trai petetets bôlets rondets que taquévant ienna contre l'atra ; y en avéve enna rudze et pu duiets blaintsets. Dze me pensi : i ne djouant pai à la guena par ique quemant on y djouot en Crans. Dze demandi i grand Carlot s'i couégnansséve lu djoui; i me desit que c'ére lou djoui du braillard. Ah ! tsancrou, que dze me pensit, c'est à casa de san qu'i fiant tant de bru pa cô. En choutant, lou grand Carlo me recondzit jusque vai lets vagabonds; on se desit arvai, et pu frete, frete, nous vouéque en mârtsse pou Paris.

Quand on fut arrivé à Dijon, le grand Charles et moi en cherchant une auberge pour aller prendre quelque chose avant de nous quitter on trouva Joseph des Grillas, du Pont-de-la-Chaux, qui était arrêté avec sa voiture de cuveaux au milieu de la rue; deux individus qui semblaient presque des soldats, et qui avaient dessus leurs habits une large courroie et comme un grand couteau attaché après, essayaient de lire sa plaque de voiture et ne pouvaient pas en venir à bout. C'était un morceau de lanterne que Joseph avait coupé avec un ciseau sur la tête de sa hache et qu'il avait cloué à son échamée; ils causaient de faire un rapport, mais lui flanqua un grand coup de fouet à son cheval en leur disant que, s'ils ne savaient pas lire, ils pouvaient aller apprendre à connaître leurs lettres vers le maître d'école de la Chaux.

En prenant nos petits verres le grand Charles m'expliqua comment les voitures où on avait été et qu'on appelle des wagons pouvaient courir sans chevaux. C'est de la vapeur qui est enfermée dans un gros tonneau en fer placé sur des roues et qui ne peut sortir que par un gros tuyau. Cela me fit comprendre pourquoi les couvercles des pipes sont percés : si la fumée du tabac ne pouvait pas sortir en partie par les trous du couvercle et qu'elle soit obligée de toute passer par le fêtu comme dans les gros tuyaux des voitures, la pipe serait dans le cas de s'en aller on ne sait où, et celui qui voudrait la tenir bon avec ses dents s'en irait bien aux cinq cents diables.

Dans la chambre où on prit nos petits verres, il y avait quatre ou cinq individus autour d'une grande table verte presque carrée, qui s'amusaient, avec des petits morceaux de bâtons qui avaient la forme des canons de fusil, à faire courir par dessus trois petites boules rondes qui frappaient l'une contre l'autre; il y en avait une rouge et puis deux blanches. Je me pensais : ils ne jouent pas à la boule comme on y joue en Crans. Je demandai au grand Charles s'il connaissait ce jeu, il me dit que c'était le jeu du braillard. Oh! tsuncrou, que je me pensai; c'est à cause de cela qu'ils font tant de bruit parfois. En sortant, le grand Charles me reconduisit vers les wagons; on se dit au revoir, et puis frete, frete, nous voilà en marche pour Paris.

On paissit dans bin dets endrais, asse bin dans tara que su l'égue. Tout par on cò, lets vagabonds iu dz'érou s'enfounirant dans enna cabouaina que par bouneur se trouvit paicha pa lets doua bouts, sans san dze crai qu'on y séret oncou ; on ne vouéilléve pai enna sainta goutta, san féséve on bru a épouéri lets mouais asse bin que lets vivants ; i choutéve dets toureillons de femure asse nére que l'encrou qu'on atsetéve tsi lou pére Puissant de Tsampagnola. Dze poutit deux trai cò mets mains à ma téta pou chanti se mon tsapia y'ére toudje ; i me tardzéve bin qu'on saille chouti de chla masséta cabouaina, à casa que dze n'érou pai à me-n'ése et que dze ne ressafflévou pai à me-n'appétit ; poutant lets que s'y trouvévant avé met casévant ple fouai qu'alardzou. Dze n'ai pai su lou temps qu'on y restit, mé ça me fit terriblament plaisi quand lou dje quemanssit à se rattraire.

Dz'érou bin vouillu savai lou nom de chla cabouaina ; mé quemant dze ne saviou pai bin casé français, dze n'osévou pai trò m'azaidé à lou iu demandé ; poutant la tsada m'en teniéve bin, et pu dze me pensit : « que te férant-u ? S'i ne te diant pai la vérité i sérant toudje dobledzi de s'en confessé ! » Dze m'adréssit à lu qu'ére à ma draita et i me desit que c'ére enna tourtanéla. Dz'érou cru que lets houmous que courévant à flanc dets vagabonds ériant dit lou nom de chla cabouaina ; mé dze crai qui s'érant épouéri et tui catssi ; poutant en arevant pré d'on velaidzou, dze lets vit que se rattreyévant en gueulant aquet que dze ne compregnit pai ; et quaisi tout de suite i nous firant travaiché duiet grands revirets pou lou fin mouins enna viaidzou asse lardzets que la revire d'Ain i Pont du Navouet. Dze me rapélou que drai devant d'arevé à Paris il aviant crié : Brecy, Brecy ! Dze me pensit que bin sûr c'ére enn'endrai iu i fésévant dets brits, et la pancha me vegnit d'en acheté ion en repaissant pou nota Tiennette, que n'a médu ple que doua mouets devant d'en avai fata.

On débarqui à Paris dans on baitiment grand quemant enna bouna paitia dets fouardzets du Bouot de Serod, et tout couvai en vâron de coulot, il en diant enna garce.

On passa dans bien des endroits, aussi bien dans terre que sur l'eau. Tout par un coup, les wagons où j'étais s'enfoncèrent dans une caverne qui par bonheur se trouva percée par les deux bouts, sans cela je crois qu'on y serait encore; on n'y voyait pas une sainte goutte, ça faisait un bruit à effrayer les morts aussi bien que les vivants; il sortait des tourbillons de fumée aussi noire que de l'encre qu'on achetait chez le père Puissant de Champagnole. Je portai deux ou trois fois mes mains à ma tête pour savoir si mon chapeau y était toujours; il me tardait bien qu'on soit sorti de cette désagréable caverne, à cause que je n'étais pas à mon aise et que je ne respirais pas à mon appétit; cependant ceux qui s'y trouvaient avec moi causaient plus fort qu'au large. Je n'ai pas su le temps qu'on y est resté; mais ça me faisait terriblement plaisir quand le jour a commencé à se montrer.

J'aurais bien voulu savoir le nom de cette caverne; mais comme je ne savais pas bien causer français, je n'osais pas trop me hasarder à leur demander; cependant l'idée m'en tenait bien, et puis je me pensai : « que te feront-ils? S'ils ne te disent pas la vérité, ils seront toujours obligés de s'en confesser! » Je m'adressai à celui qui était à ma droite et il me dit que c'était un tunnel. J'aurais cru que les hommes qui couraient à côté des wagons auraient dit le nom de cette caverne; mais je crois qu'ils se sont épouvantés et tous cachés; cependant en arrivant dans un village, je les vis qui se montraient en criant quelque chose que je ne comprenais pas; et presque tout de suite ils nous firent traverser deux grandes rivières pour le moins une fois aussi larges que la rivière d'Ain au Pont-du-Navoy. Je me rappelle que droit avant d'arriver à Paris ils ont crié : Bercy, Bercy! Je me pensai : « bien sûr c'est un endroit où on fait des berceaux », et la pensée me vint d'en acheter un en repassant pour notre Etiennette, qui n'a dorénavant plus que deux mois avant d'en avoir besoin.

On débarqua à Paris dans un bâtiment grand comme une bonne partie des forges de Bourg de Sirod et tout couvert en verre de couleur, ils l'appellent une garce. Ce

San que c'est que de chouti ! met dze crayévou que n'y avéve ran que lets fémélets de méchant via qu'on appeléve quemant san. Pou chouti de chla garce et pou rebeilli notets caitets i nous firant féré on grand contouot ; on allit paissé à flanc de iu i tsaffévant lets gros tounias. Dze ne sut que m'en dire quand dze vit qu'i n'y mettévant pai du bô pou lets etsadés, c'ére dets guas que semblévant de la tara graissa, y en avéve dets rollias quemant dets matolets de touquia qu'i caissévant avé dets maitias pou lets enfounés dans lets gros tounias. Y avéve dets endrais qu'ien avéve dets monchas asse gros que la maison i gros Touainon tsi Coulaidet du Tsaitelet ; dze ne ne pouillévou m'imadjiné iu à cinq cent diaiblou i la prégnévant touta et i mémou môment, dz'apprit que c'ére du tsarbon de peillira. Ah ! bin, dze me pensit, pusque c'est quemant san, il an de quet veni teri ava la couata de Tsèlemou asse bin que tout lou long de Foncinna et de l'atra riva de Mourez ; i ne sérant pai pret d'en vai lou bout. San que c'est poutant que de vouéyadzi ! se dze n'érou pai chouti de Crans dze n'érou jamé couégnu san.

Quand dze fit défeu, i se trouvit lé on Monchot que vouilléve me fouilli ; dze ne m'en chossévou guérou, pasque lou gaichon à Djan Pirou la Triquia de la Parena, qu'et été soudai, m'avait dit de me méfier dets filous. Quand lu Monchot vit san, i me desit de ne pai avai pouot, qu'i ne vouilléve ran me prendre ; poutant i me piaillit on peu pou mets doua paquets de tabac de dix sòs qu'érant dans ma poutche de douésa lou brai. Dze montri à chl'houmou la lettra i frère à nota Tiennette en demandant, tant gracieusement que dze pu, s'i pouilléve me dire iu c'ère ; i me montrit enna carousse qu'ére arettia et me desit qu'elle me condirait iu dz'aviou envie d'allé. En effet, à bout d'enna bouna demi-hura elle me déposit à la pouaita ; dze beillit dix sòs et dz'érou bin èse d'étre arrevé.

En entrant à la maison, quemant c'est l'habitude dze iu dezit : « Bondje à tui, n'est-ce pai ique que reste Djan Yadou i gros Dôphin de Crans ? » Mé pletôt que de me ré-

que c'est de sortir! moi je croyais qu'il n'y avait que les femmes de mauvaise vie qu'on appelait comme ça. Pour sortir de cette garce et pour donner nos cartes ils nous firent faire un grand contour; on alla passer au côté d'où ils chauffaient les gros tonneaux. Je ne sus que m'en dire quand je vis qu'ils ne mettaient pas du bois pour les chauffer, c'étaient des morceaux qui semblaient de la terre grasse, il y en avait des rouleaux comme des morceaux de... qu'ils cassaient avec des marteaux pour les enfourner dans ces gros tonneaux. Il y avait des endroits où il y en avait des monceaux aussi gros que la maison au gros Antoine chez Coulard du Châtelet; je ne pouvais m'imaginer où au cinq cents diables ils la prenaient toute et au même moment, j'appris que c'était du charbon de pierre. Ah bien! je me pensai, puisque c'est comme ça, ils ont de quoi venir tirer en bas la côte de Chalêmes aussi bien que tout le long de Foncine et de l'autre côté de Morez; ils ne seraient pas prêts d'en voir le bout. Ce que c'est cependant que de voyager! si je n'étais pas sorti de Crans je n'aurais jamais connu ça.

Quand je fus dehors, il se trouva là un Monsieur qui voulait me fouiller; je ne m'en souciais guère, parce que le garçon à Jean-Pierre de la Trique de la Perreux, qui a été soldat, m'avait dit de me méfier des filous. Quand le Monsieur vit cela, il me dit de ne pas avoir peur, qu'il ne voulait rien me prendre; cependant il me grondu un peu pour mes deux paquets de tabac de dix sous qui étaient dans ma poche de dessous le bras. Je montrai à cet homme la lettre au frère à notre Etiennette en demandant, tant gracieusement que je pus, s'il pouvait me dire où c'était; il me montra un carrosse qui était arrêté et me dit qu'il me conduirait où j'avais envie d'aller. En effet, au bout d'une bonne demi-heure il me déposa à la porte; je donnai dix sous et j'étais bien aise d'être arrivé.

En entrant à la maison, comme c'est l'habitude je leur dis: « Bonjour à tous, n'est-ce pas ici que reste Jean-Claude au gros Dauphin de Crans? » Mais plutôt que de me

pondre i se mirant à rire à gouardze déplaia en me regaidant quemant se dz'érou été enn'anima curieux. I bouéyévant aquet que satéve i plaintchi et i feméyant dets petets guas de bô dzânous. Poutant mon bia-frère, qu'ére à l'éta, m'entendit et vegnit me saté i cô pou m'embréssit. Quand la fana de l'oberge vit que dz'érou lou parent de iu domestique, elle me demandit mon paraplu avé mon gros baiton de poumier savaidzou, et me fit ôté ma rôlire ; pu elle m'appoutit aquet à medzit vai lou fouot avoué on litre de bon vin rudzou. Dz'érou bin ése d'étre lé pour femé de mon gros tabac qu'i fadrait quaisi enna fouardze de méretssa pou l'allemé. Lou lendemain de me n'arvia, quand dze vouilli chouti en ruia pou me déraidit lets tsambets, Djan Yadou me fit enfelé enna béla tsemise finna, bin alicha, qu'on éret écrit déssus, et pu enna grand frotche que m'envouteilléve tout lou couai. I me beillit oncou on tsapia bin ha qu'il appélant on trube. Quand ze fit quemant san bin rafistoulé et que dz'alit me regaidé dans iu bia mériot, dze dezit à mon bia-frére : «Qu'en dit-te ? Djan Yadou, se lets dzens de Crans me voueillévant, i ne recouégnanteriant pai Zaza lou gueneillai. »

Quand dze fit dans la ruia dze ne vouéillévou ran que dets bélets tseusets ; dz'avévou bia euvrit lets uyoux, dze ne pouillévou pai achouaiti à regaidé magré que dze braitévou la téta à draita et à gatsse. Quemant dz'aviou entendu dire bin dets cô i grand Fringal de Serod que quatrou z'uyous vouéyant mit que doua la pancha me vegnit d'atsseté enna pére de lunettes ; mé quemant dze ne savévou pai iu restévant lets martchands dze fit dobledzit de m'en puissé, y avet poutant bin aquet à vouére. En pouchegant ma routa dz'arevit à enna crouéja de tsemins iu y avéve tant de tsais que dze fit dobledzit d'attendre que sa se saille on peu épuré pour allé à enn'endrai iu dz'aviou aperçu aquet que me sembléve bin ha et que dz'avévou l'intenchon de vai de pré. Quand dze fit à pid et que dze vit que c'ére enna rôtse dze ne sut à quein saint me beillit ; dze poutit mets mains à mets épalets pou m'assuré se mets brais y étiant oncou ; dze ne pouillévou

répondre ils se mirent à rire à gorge déployée en me regardant comme si j'avais été un animal curieux. Ils buvaient quelque chose qui sautait au plancher, et ils fumaient des petits morceaux de bois jaune. Cependant mon beau-frère, qui était à la cuisine, m'entendit et vint me sauter au cou pour m'embrasser. Quand la femme de l'auberge vit que j'étais le parent de leur domestique, elle me demanda mon parapluie avec mon gros bâton de pommier sauvage, et me fit ôter ma roulière; puis elle m'apporta quelque chose à manger vers le four avec un litre de bon vin rouge. J'étais bien aise d'être là pour fumer mon gros tabac qu'il faudrait presque une forge de maréchal pour l'allumer. Le lendemain de mon arrivée, quand je voulus sortir en rue pour me déroidir les jambes, Jean-Claude me fit enfiler une belle chemise fine, bien repassée, qu'on aurait écrit dessus, et puis une grande veste qui me tortillait tout le corps. Il me donna encore un chapeau bien haut qu'ils appellent un tube. Quand je fus comme cela bien rafistolé et que j'allai me regarder dans leur beau miroir, je dis à mon beau-frère : « Qu'en dis-tu? Jean-Claude, si les gens de Crans me voyaient, ils ne reconnaîtraient pas Zaza le guenillard. »

Quand je fus dans la rue, je ne voyais rien que des belles choses; j'avais beau ouvrir les yeux, je ne pouvais pas assortir à regarder malgré que je tournais la tête à droite et à gauche. Comme j'avais déjà entendu dire bien des fois au grand Fringal de Sirod que quatre yeux voient mieux que deux, la pensée me vint d'acheter une paire de lunettes; mais comme je ne savais pas où restaient les marchands, je fus obligé de m'en passer, il y avait cependant bien des choses à voir. En poursuivant ma route j'arrivai à une croisée de chemins où il y avait tant de voitures que je fus obligé d'attendre que ça se soit un peu débarrassé pour aller à un endroit où j'avais aperçu quelque chose qui me semblait bien haut et que j'avais l'intention de voir de près. Quand je fus au pied et que je vis que c'était une roche, je ne sus à quel saint me rendre, je portai mes mains à mes épaules pour m'assurer

reveni de ma surprisa et ple dze regaidévou mouins dz'en crayévou mets nyous. Pour en être sûr et en fére lou serment dze prit mon cuttia et dz'alit avé la pouinta fére atouot quemant fé lou piqualo ; ah ! tsancrou, pou lou cô dze si bin sûr que c'est de la rôtsse et pou ne pai dire enna menterie à mouins asse hâta que lou quioutchi de Crans en y mettant lou poulet qu'est agueillit à bout, et san qu'est lou ple surpréniant c'est qu'elle est touta d'enna pice. Y'arevit dets Monchots que desirant que c'ére on bia novelliste.

(A suivre)

---

si mes bras y étaient encore, je ne pouvais revenir de ma surprise et plus je regardais moins j'en croyais mes yeux. Pour en être sûr et en faire le serment, je pris mon couteau et j'allai avec la pointe faire autour comme fait le pique-bois ; ah! tsaneron, pour le coup je suis bien sûr que c'est de la roche et, pour ne pas dire un mensonge, au moins aussi haute que le clocher de Crans en y mettant le poulet qui est élevé au bout, et ce qui est le plus surprenant c'est qu'elle est toute d'une pièce. Il arriva des Messieurs qui dirent que c'était un obélisque.

(A suivre.)

COMPTE RENDU

L'enquête philologique de 1812 dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne. Vocabulaires, grammaire et phonétique. Publié et annoté par Louis Duval, archiviste du département de l'Orne, Alençon, E. Renaut-De Broise, 1890, 8° de 88 pages.

Ce fut une idée généreuse de M. de Montalivet que celle qui le fit inviter en 1812 tous les préfets à « recueillir les éléments d'une étude comparative des idiomes, dialectes ou patois usités dans les diverses parties de l'Empire » ; si cette enquête était prématurée, si ceux qui en étaient chargés manquaient des connaissances nécessaires pour la bien diriger, elle ne fut pas cependant sans utilité, elle rappela l'attention sur un genre d'études alors bien dédaignées, et elle suscita des travaux qui tous n'ont pas été sans mérite et qu'on peut souvent consulter non sans profit. Il faut remercier aussi M. L. Duval de nous faire connaître ce qu'il a découvert de ces recherches dans les archives de son département, et la Société philologique de l'Orne d'en avoir approuvé la publication.

M. L. D. n'a trouvé de renseignements que pour le patois de deux arrondissements sur quatre ; le sous-préfet d'Argentan n'envoya rien à ce qu'il semble ; celui de Domfront répondit que « le peuple de l'arrondissement ne parlait point un dialecte particulier ni un patois distinct ; qu'il prononçait seulement mal les mots et les dénaturait en partie ». Et il donnait une douzaine d'exemples, qui, à ses yeux sans doute, prouvaient les deux dernières propositions, mais qui sont la réfutation manifeste de la première. Heureusement les sous-pré-

fets d'Alençon et de Mortagne furent mieux inspirés, et eurent l'habileté de provoquer d'intéressantes communications. Celui de Mortagne, M. Delestang, originaire de cette ville, curieux et érudit, était déjà en état de répondre par lui-même ; il trouva en outre, dans l'instituteur de Bellême, un collaborateur zélé, dont les notes paraissent avoir été la base du travail destiné au ministre et que nous donne M. L. D. Il débute par des observations qui dénotent une grande incompétence, mais où l'on trouve plus d'un fait curieux à recueillir. L'*l* mouillé des groupes *bl*, *cl*, *fl*, etc., le changement du son *ou* en *au*, comme dans *fau* puis *fou*, le développement de *è* en *ai* (ou *ê*), la transformation de *ai*, provenant de ē latin par l'intermédiaire de *ei*, en *ās*, par exemple j'*avas* pour j'*avais*, ont été bien observés. Ce dernier phénomène a été signalé, il y a longtemps, dans le patois du Haut-Maine ; je l'ai également relevé dans les patois du Roumois et du Cotentin ; il n'est, on le sait, qu'un cas particulier du changement en *ā* de *è* ouvert, issu d'un *e* ou d'un *a* latin transformés (1). Après les « observations » vient un vocabulaire de 30 pages dont tous les mots sont loin d'être inconnus, mais dont un certain nombre ne se trouvent pas non plus dans

(1) M Jean Fleury a dit le contraire dans le dernier numéro de la *Revue*, p. 292 ; mais les anciens documents montrent que le son qui est *à* aujourd'hui était autrefois *é* plus ou moins ouvert. Je profite de l'occasion pour relever l'affirmation singulière de la page 286 à savoir que j'ai « établi — *inconsciemment il est vrai* — que le patois du nord du département de la Manche se distingue très nettement de celui qui se parle dans la partie méridionale du département ». J'ai établi ce fait après une longue enquête ; d'ailleurs personne dans mon pays n'ignore qu'il en est ainsi, et tout enfant, je savais qu'en passant la Vire on entrait dans le pays des *Touins*. — C'est ainsi qu'on appelle, dans le Bessin, les habitants du Cotentin, à cause de l'aversion qu'inspire leur prononciation si différente de la nôtre. — Encore une remarque au sujet d'une autre affirmation de M. J. F. On lit page 33 du numéro 1 de l'année 1889, que je « conteste — il est impossible de savoir pourquoi — la complète identité de l'*r* postdentale de la Hague et de l'*r* molle des Russes ». J'ai contesté cette identité parce qu'elle n'existe pas pour moi. J'ajouterai qu'on n'y peut pas plus croire qu'à « l'influence slave », apportée en Espagne par les Vandales, qui, comme chacun le sait, étaient des Germains.

les dictionnaires du patois normand jusqu'ici publiés. Ce vocabulaire est suivi d'un tableau de la conjugaison dont les formes paraissent exactes; il faut remarquer celles de la première et de la troisième personnes pluriel de l'imparfait; elles sont terminées en *in*, — l'auteur écrit *ins* — *je fesins*, *i fesins*.

Le sous-préfet d'Alençon n'a pas cherché, comme celui de Mortagne, à faire un travail d'ensemble sur le patois de son arrondissement; il s'est borné à rassembler les renseignements qu'il avait reçus de divers correspondants; les plus importants sont la « nomenclature des expressions non françaises en usage à Condé-sur-Sarthe », envoyée par l'abbé Fouet; elle est curieuse et assez étendue; — elle compte plus de 16 pages. — Puis vient une liste de mots usités dans la commune de Bursard, une autre de vocables particuliers à la commune de Beauvain; cette dernière est à son tour suivie des « mots populaires usités dans le canton de Courtomer ». Les différents points de l'arrondissement se trouvent ainsi représentés, et on peut dès lors se faire une idée du vocabulaire qui y est en usage. Parmi les mots qui m'ont frappé, il faut citer *plantiau*, nom du coquelicot à Bursard.

M. L. D. a joint à sa publication des notes assez nombreuses; les unes nous renseignent sur les auteurs des vocabulaires qu'il publie, les autres établissent des rapprochements curieux entre la forme ou le sens de quelques mots de ces vocabulaires et les mots analogues des autres glossaires normands; d'autres notes enfin sont destinées à expliquer diverses expressions ou particularités phonétiques; ce ne sont pas les meilleures et elles décèlent parfois un peu d'inexpérience linguistique. Ainsi on lit page 20 : « *Anuit* pour *en hui*, en latin *in hodie* »; il est trop commode de changer ainsi la forme des mots pour en donner l'explication; *anuit* vient de *ad noctem*, comme le montre le sens primitif; *châs*

« bouillie de farine », du patois de Mortagne doit être rattaché à *chas* « bouillon » que donne Ed. Duméril, et n'a rien à voir avec la locution « faire de la bouillie pour les chats ». Dans une note de la page 66 on trouve rapprochées des formes qui n'ont rien de commun : *crion* pour *crayon*, *brit* pour *bruit*, *nieu* pour *nuit*, *coutia* pour *couteau*, et où il n'y a pas l'ombre d'iotacisme. A la page 86, M. L. D. se demande si le mot *croquetier* « trompeur » est le même que *cocquetier* « voiturier », comme semble, dit-il, l'admettre L. Dubois ; il n'y a pas de doute, seulement ces mots signifient primitivement « marchand d'œufs », ainsi qu'on le voit dans Littré, s. v. *coquetier*. Mais ces quelques erreurs n'empêchent pas l'*Enquête philologique* d'être pleine d'intérêt et elle est pour nous la bien venue. J'engagerai seulement M. L. Duval à se défier des explications fantaisistes de M. G. Le Vavasseur et à n'accorder qu'une demi confiance à MM. L. Dubois et Travers.

CHARLES JORET.

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

Joseph Bédier. — *Le lai de l'ombre* (Extrait de l'*Index lectionum quæ in Universitate Friburgensi per menses æstivos anni MDCCCXC habebuntur*. Fribourg, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1890, 59 p. in-4°). — Excellente édition du *Lai de l'ombre*, précédée d'une classification des manuscrits et d'une étude sur la langue. L'auteur s'appelait Jean Renard et a écrit son poème vers 1250. Il a voulu se conformer au dialecte de l'Ile de France, mais il ne le parlait pas purement et l'a mélangé de formes orientales.

Dr Phil. Rudolf Bauer. — *Ueber die subjektiven Wendungen in den altfranzœsischen Karlsepen* (Frankfurt a M. und Lahr, druck von Moritz Schauenburg, 1889, 124 p. in-8°). — Etude intéressante sur les tournures subjectives (interventions personnelles de l'auteur) dans notre ancienne épopée.

Albert Behrens. — *Die Endung der zweiten Person Pluralis des altfranzœsischen Verbums* (Greifswald, Julius Abel, 1890, VI-52 p. in-8°). — Dépouillement étendu, et fait avec soin, de textes français appartenant aux diverses régions dialectales, au point de vue des flexions des deuxièmes personnes du pluriel.

Maurice Prou. — *Manuel de paléographie latine et française du VIe au XVIIe siècle, avec 23 fac-similes en phototypie* (Paris, Picard, 387 p. in-8°). — Ce livre, dédié à M. Léon Gautier, l'excellent professeur de paléographie de l'Ecole des Chartes, rendra les plus grands services. Il est bien divisé, clairement écrit, et les fac-similés sont heureusement choisis. Signalons à M. Prou, pour la prochaine édition, quelques fautes d'impression : p. 28, ligne 17, *monasteria virorum*, lisez *monasteria virorum;* p. 140, avant-dernière et dernière lignes, *demonstrans cum digitto*, lisez *demonstrans eum digitto;* p. 143, ligne 1, *sine libero sui*, lisez *sine libero seu*.

Francesco Sabatini. — *Il volgo di Roma, raccolta di tradizioni e costumanze popolari*, I (Roma, Loescher, 1890, 79 p). — Nous avons ici le premier volume d'une collection d'études sur le folk-lore romain, qui promet d'être fort précieuse.

MM. F. Chiappini, A. Parisotti et M. Menghini ont collaboré à ce volume. Nous profitons de l'occasion pour signaler la *Rassegna di Letteratura popolare e dialettale*, dirigée par MM. Menghini, Parisotti et Sabatini. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle Revue, qui paraît chaque mois à Rome, et dont le premier numéro est daté de janvier 1890.

Pio Rajna. — *Le corti d'amore* (Milano, Ulrico Hoepli, 1890, XX-100 p.). — Ce charmant petit livre est destiné au grand public; mais les notes érudites qui le terminent sont de nature à satisfaire amplement ceux qui aiment à aller au fond des choses. La question des « cours d'amour » y est traitée avec beaucoup de finesse et une grande compétence.

Gaston Paris. — *Les chants populaires du Piémont* (Extrait du *Journal des Savants*, sept.-nov. 1889. Paris, imprimerie nationale, 1890, 39 p. in-4°). — Ce compte-rendu des *Chants populaires du Piémont*, publiés par Costantino Nigra, est extrêmement important; c'est, en réalité, à propos du livre de M. Nigra, toute une étude originale sur les sources, le développement et le rythme des chants populaires lyrico-épiques.

Ernest Muret. — *Compte-rendu de l'édition Fœrster du Chevalier au Lion* (dans *Revue Critique*, 27 janvier 1890, page 66). — A propos de la préface de M. Fœrster, dont il loue d'ailleurs l'édition, M. Muret fait d'intéressantes et judicieuses remarques sur le véritable caractère et l'origine de nos romans de la Table-ronde.

A. Nutt. — *Studies on the legend of the Holy Graal* (London, D. Nutt, 1888, XVI-280 p. in-8°). Cf. un article de M. G. Paris dans *Romania*, XVIII, 588, et *Literarisches Centralblatt*, 1888, octobre, n° 42.

E. Bechmann. — *Drei « dits de l'âme »* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 35). Ces trois dits ont été certainement composés dans quelque béguinage de la Flandre ou de la région voisine. Cf. *Romania*, XVIII, 626.

H. Andresen. — *Bruchstück aus dem altfr. Roman « Amadas et Ydoine »* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 85). Cf. *Romania*, XVIII, 626.

Lauchert. — *Bruchstück einer Bearbeitung des Tresor des Brunetto Latini* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 306). Cf. *Romania*, XVIII, 629.

Gaspary. — *La locution « ploier le corjon »* (dans *Zeitschrift*, XIII, 307). Cf. *Romania*, XVIII. 629.

Peretz. — *Recueil de proverbes extraits des écrits des troubadours* (dans *Romanische Forschungen*, III, 415). Cf. *Romania*, XVIII. 631.

Grünberg. — *Der objective Accusativ in den aeltesten franzoesischen Sprachdenkmalen* (dans *Romanischen Forschungen*, III, 517). Cf. *Romania*, XVIII, 631.

A. D'Ancona. — *Il Tesoro di Brunetto Latini versificato* (Rome, 1889. 166 p. in-4°). Cf. *Romania*, XVIII, 649.

L. Ehrichs. — *Les « grandes et inestimables chroniques de Gargantua »* (Strasbourg, Trübner, 1889, 47 p. in-8°). Cf. *Romania*, XVIII, 649.

Bourciez. — *Palatin interrocal en provençal et en français* (dans *Revue de philologie française*, III, 281)

Sur le *Recueil de mémoires philologiques présentés à M. Gaston Paris par ses élèves suédois* (Cf. *Revue de philol. française*, III, 230), voy. un article d'A. Tobler dans *Literaturblatt für... romanische philologie*, octobre 1889, col. 377.

Sur la *Pharsale de Nicolas de Vérone* (Cf. *Revue de philol. française*, III, 71), voyez *Literaturblatt*, nov. 1889, col. 422.

Sur la *Grammaire historique* de M. Clédat, voy. *Revue Critique*, 2 déc. 1889, page 388. Cf. notre *Revue*, III, p. 73.

Sur le travail de M. Settegast signalé dans notre dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, 231), voy. *Annales du Midi*, I. 558.

Sur les études provençales de MM. Cornicelius et Stimming que nous avons signalées (*Revue de philologie française*, III, 145 et 148), voy. *Annales du Midi*, I, p. 558.

Corrections à une pièce de Raymond Vidal, *Abrils issit et mais intrara*, dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 310.

Sur les tençons et sur Guilhem Adémar et Eble d'Ussel, à propos du livre de M. Zenker que nous avons déjà signalé (*Revue de philologie française*, III, 145), voy. *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 291, *Annales du Midi*, I, 559, *Romania*, XVIII, 629, et *Literarisches Centralblatt*, nov. 1888, n° 48.

Sur la *Phonétique française* de M. Bourciez, voy. un compte-rendu important de M. Gaston Paris dans *Romania*, XVIII, 583.

M. Tobler continue dans la *Zeitschrift* (XIII, 186), ses importantes études sur la grammaire historique du français. Il étudie notamment : l'emploi des formes atones ou toniques des pronoms personnels devant l'infinitif, le gérondif et le participe passé ; l'omission anormale de l'article défini, et certains emplois rares de la conjonction *que*. Cf. *Romania*, XVIII, 627.

Sur Martin le Franc, voy. *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 291, et *Romania*, XVIII, 628.

Sur l'étymologie de *courtier* et de *suie*, et du vieux mot *pec* au sens de « pitié », voy. *Romania*, XVIII, 629.

Sur « avoir son alevin courant » (Cf. *Revue de philologie française*, III, 70), voy. *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 328, et *Romania*, XVIII, 630.

Sur l'étymologie de *clapier*, *claquer*, *éclater*, *esclace*, voy. *Romania*, XVIII, 631.

A propos de l'étude de M. A. Piaget sur *Pierre Michault et Michault Taillevent* (Cf. *Revue de philol. française*, III, 226), voy. *Romania*, XVIII, 644.

A propos du travail de M. Englaender sur l'impératif en vieux français (Cf. notre *Revue*, III, 230), voy. *Romania*, XVIII, 647.

Sur la dissertation de J. Broehan, *Die futurbildung* (Cf. notre *Revue*, III 143), voy. *Romania*, XVIII, 651).

CHRONIQUE

Nous continuerons à publier, à la fin de chaque numéro, des comptes-rendus sommaires. Mais le dépouillement méthodique des périodiques et le classement des ouvrages et articles parus ne seront faits que dans le dernier numéro de l'année. Tous les renseignements bibliographiques se trouveront ainsi condensés à la fin de chaque tome, où on pourra les consulter facilement, au lieu d'être obligé de les chercher à quatre endroits différents d'un même volume.

NÉCROLOGIE. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre collaborateur, M. l'abbé A. Simonneau. Outre son important *Glossaire du patois de l'Ile d'Elle*, que nous avons publié, M. l'abbé Simonneau avait fait une *Notice sur l'Ile d'Elle*, qui a été imprimée par la Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon. Nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses amis.

Le Gérant : E. BOUILLON

QUESTIONS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE (1)

II

LES FLEXIONS DU SINGULIER DE L'INDICATIF PRÉSENT DANS LES VERBES FRANÇAIS EN DRE ET DANS QUELQUES VERBES EN OIR

Les consonnes caractéristiques du singulier de l'indicatif présent étaient en latin *s* pour la seconde personne et *t* pour la troisième; ces flexions se sont conservées dans les verbes français en *re, oir* et *ir*. Quant à la première personne de l'indicatif présent, elle n'avait à l'origine aucune flexion, la voyelle qui la caractérisait en latin étant régulièrement tombée comme voyelle atone. Mais à une époque relativement récente, la première personne a pris une *s* comme la seconde, par une assimilation que nous n'avons pas à expliquer ici. Il en résulte que les flexions de l'indicatif présent sont, pour les verbes en *re*, *oir* et *ir*, *s* aux deux premières personnes et *t* à la troisième.

La théorie est très simple, mais les grammairiens l'ont compliquée par de notables exceptions, relatives à un

(1) Nous avons commencé dans notre avant-dernier numéro, par la *Question de l'accord du participe passé*, une série d'études sur les améliorations qu'il serait possible d'apporter aux règles de l'orthographe et de la grammaire françaises. Dans son intéressante communication sur l'histoire des règles du participe (voy. notre *Revue*, III, 261) M. Marty-Laveaux rappelle que le samedi 3 juin 1679, l'Académie prit la résolution suivante : « La règle est faite qu'on ne déclinera plus les participes actifs. » Pourquoi l'Académie, reprenant cette tradition du XVIIe siècle, ne mettrait-elle pas quelquefois, à son ordre du jour des questions de grammaire et d'orthographe, sur lesquelles elle ferait connaître sa décision sans attendre l'époque lointaine d'une nouvelle édition du dictionnaire ?

certain nombre de verbes en *re* et en *oir*. Nous voulons montrer que ces exceptions doivent être supprimées; nous essaierons de l'établir d'abord pour la troisième personne, ensuite pour les deux autres.

3e PERSONNE

Nous écrivons très correctement par un *t* : « il absout, il résout, il dissout, il plaint, il feint, il joint, etc. » Mais on nous oblige à écrire : « il coud » et « il moud » avec un *d*. Cette anomalie n'a aucune raison d'être, car le *d* que l'on trouve à l'infinitif, au futur et au conditionnel des verbes *coudre* et *moudre* est exactement de même nature que celui des verbes *résoudre, absoudre, dissoudre*. On en comprendra l'origine si on se reporte aux anciennes formes de ces verbes : *cousdre*, *moldre*, *résoldre*, *absoldre, dissoldre;* c'est une lettre euphonique qui s'est introduite entre la consonne finale des anciens radicaux *cous*, *mol*, *résol, absol, dissol*, et l'*r* de la flexion de l'infinitif, et qui s'est maintenue après la chute de l'*s* et la vocalisation de l'*l* dans ces différentes formes. Mais le *d* ne se justifie qu'à l'infinitif et aux temps qui dérivent de l'infinitif. De même que les formes latines de l'indicatif présent *absolvit*, *dissolvit*, *resolvit*, sont représentées par *absout*, *dissout*, *résout*, il faudrait écrire *cout* (latin *consuit*), *mout* (latin *molit*), et aussi *sourt* (latin *surgit*).

Le *d* final se justifie mieux en apparence dans *sied* et *assied* (latin *sedet*), dans *perd* (latin *perdit*), *mord* (*mordet*) et dans les terminaisons *end*, *and*, *ond* (1) qui correspondent au latin *endit*, *andit*, *undit*. Mais dans toutes ces formes latines, le *d* était tombé, dès les textes les plus anciens de notre langue, devant le *t* de flexion.

(1) L'un de nos verbes en *ondre* n'avait même pas de *d* en latin, c'est *pondre*, qui vient de *ponere*.

Pendant tout le moyen-âge on a écrit : *il siet*, *il s'assiet*, *il pert*, *il mort*, *il prent*, *il tont*, etc. C'est un *t* et non un *d* que l'on fait entendre en liaison ; c'est par un *t* qu'on écrit *il voit* et *il échoit*, malgré le latin *videt* (comparez *sedet*) et *ex-cadit;* le *t* seul est raisonnable, car, entre le *d* et le *t* qui se trouvaient tous les deux dans la forme latine, il faut évidemment choisir la lettre caractéristique de la troisième personne du singulier, la seule qui fasse réellement partie de la forme française. Ou bien alors, pour être logique, il faudrait écrire, non seulement *il void* et *il échoid*, mais encore : *il doib* (1) (latin *debet*), *il écrib* (scribit), *il plaing* (plangit), *il reçoip* (recipit), etc., etc.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME PERSONNES

Le *d* n'est pas plus défendable aux deux premières personnes qu'à la troisième, bien qu'aux deux premières on le fasse suivre de l'*s* de flexion.

Du moment qu'on écrit « je résous, j'absous, je dissous, je plains, je feins, etc. », on doit écrire aussi « je cous » et « je mous ».

Quant aux verbes qui avaient un *d* en latin, ce *d* est tombé aussi bien devant l'*s* de la deuxième personne que devant le *t* de la troisième, et, jusqu'au XVIe siècle on a écrit : *tu pers*, *tu mors*, *tu prens*, *tu répons*, etc. En écrivant « je perds, tu perds, etc. », on a voulu rappeler la consonne finale du radical latin ou français de ces verbes ; mais, dès lors, pourquoi ne pas écrire aussi : « je sorts, je parts, je sents, je doivs *ou* je doibs, je peings, je dorms, je servs, etc. » ? Plusieurs de ces graphies se rencontrent dans les livres du XVIe siècle.

(1) Le XVIe siècle écrivait « il doibt ». On a eu la sagesse de supprimer le *b* et non le *t*.

On les a heureusement corrigées en supprimant les consonnes que l'histoire de la langue condamnait; mais la correction a été incomplète. Nous demandons qu'on fasse subir au *d* le même sort qu'aux autres consonnes parasites.

En résumé, il y a trois verbes en *oir* qui avaient un *d* en latin devant la terminaison *ere*, ce sont *voir*, *choir*, *seoir* (et leurs composés), et il y a un grand nombre de verbes en *re* qui ont un *d* en français avant la flexion *re* de de l'infinitif, ce sont ceux qui finissent en *oudre*, *ourdre*, *eindre*, *aindre*, *oindre*, *ordre*, *erdre*, *andre*, *endre*, *ondre*. Parmi tous ces verbes, les uns, d'après les règles actuelles, se terminent par *ds* aux deux premières personnes de l'indicatif présent et par *d* à la troisième, les autres ont *s* aux deux premières et *t* à la troisième. Or il n'y a aucune raison de les partager ainsi en deux catégories. Il faut évidemment écrire ou bien *il void* comme *il sied*, — *je résouds*, *il résoud* comme *je couds*, *il coud*, — *tu peinds*, *il peind* comme *tu ponds*, *il pond*, ou bien *il siet* comme *il voit*, — *tu cous*, *il cout* comme *tu résous*, *il résout*, — *tu pons*, *il pont* comme *tu peins*, *il peint*. Nous croyons avoir montré que la seconde assimilation est seule conforme au bons sens et à l'histoire de la langue. Le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*, qui écrivent « des enfans, des parens », et, comme tout le monde, « tu sens », ne répugneraient pas sans doute à écrire « tu répans, tu prens. ». En traitant d'une manière uniforme *seoir*, *voir*, *choir*, et tous les verbes en *dre* sans exception, on corrigera de véritables fautes contre l'*Orthographe*, au vrai sens du mot, et on réalisera une simplification très appréciable : le bénéfice sera double.

L. CLÉDAT.

OPINION DE M. MICHEL BRÉAL

La simplification proposée me paraît très judicieuse. Ajouter qu'en écrivant *il prent*, *il pent*, nous mettrions l'orthographe d'accord avec la prononciation. Nous prononçons : *Il me prent à partie* (1).

OPINION DE M. G. PARIS

Je suis absolument et sur tous les points de l'avis de M. Clédat; il faut seulement ajouter à la liste la troisième personne sg. ind. pr. de *vaincre*, dont l'absurde orthographe, *vainc* au lieu de *vaint* (cf. *feint*, etc.) est en train de transformer la prononciation, et fait éviter par beaucoup de personnes l'emploi de ce mot (2).

OPINION DE M. MARTY-LAVEAUX

Il y a utilité réelle à faire disparaître peu à peu les exceptions mal fondées.

La réforme grammaticale est plus urgente et, à bien des égards, plus facile à réaliser qu'une réforme purement orthographique.

Il ne faut pas se dissimuler néanmoins que la modi-

(1) [Je n'ai pas omis cet argument. Voy. ci-dessus, p. 83, ligne 2].

(2) [J'ai évité de parler du verbe « vaincre » à cause de la prononciation, qui en effet se modèle sur l'orthographe; mais cette prononciation, toute littéraire et factice, n'est pas plus respectable que la graphie vicieuse qui lui a donné naissance. Je suis donc tout à fait d'avis d'écrire « tu vains, il vaint. » J'ajoute qu'il faudrait aussi, logiquement, supprimer le *t* de « tu mets, tu bats, tu vêts » (puisqu'on a « tu sens, tu pars ») et qu'on devrait écrire « tu rons, il ront. »]

fication proposée, tout en satisfaisant la raison, choquerait d'abord les yeux (1).

L'important est de ne pas aller trop vite, de peur de rendre l'écriture bizarre et de faire ajourner pour longtemps toute innovation utile.

OPINION DE M. CROUSLÉ

Je ne trouve rien à répondre à votre argumentation, et il me semble qu'il serait très raisonnable d'écrire *je pren*s, *je cou*s; *tu pren*s, *tu cou*s; *il pren*t, *il cou*t, etc., puisqu'on écrit *je ser*s, *tu ser*s, *il ser*t; *je dor*s, *tu dor*s, *il dor*t, etc. Ce sont là des simplifications d'orthographe bien fondées.

J'avoue pourtant que, dans la pratique, il me paraît pénible de me résoudre à écrire : *j'assiés, tu assiés, il assiet*. Ce n'est pourtant pas ici que le *d* de l'orthographe usuelle rappelle le *d* de l'infinitif, puisqu'il n'y en a pas dans *asseoir*. Ce n'est pas non plus que le *d* étymologique du latin me fasse peine à sacrifier, puisque je l'abandonne volontiers, conformément à l'ancien usage de la langue française, dans d'autres verbes où il se retrouve en d'autres formes, comme *nous perdons, je rendais*, etc. Je ne trouve donc aucune raison d'analogie pour réclamer ce *d* dans *j'assieds*, etc.

Je cherche pourquoi le retranchement de ce *d* me coûte, et je trouve, en thèse générale, qu'il y a des réformes qui, bien que plausibles, ne sont pas souhaitables. Ce sont celles qui déforment des mots d'une manière incommode pour le lecteur. Ainsi, en admettant qu'on n'éprouve pas de difficulté à reconnaître un mot connu dans *j'assiés*, etc., en sera-t-il de même dans

(1) [En tout cas, les yeux ne seraient pas plus choqués par « je prens, je comprens » que par l'orthographe « les enfans » de la *Revue des Deux-Mondes*.]

je siés, *tu siés*, *il siet?* En admettant encore que cette difficulté ne se présente pas pour les mots cités, n'aura-t-elle pas lieu dans d'autres? (1) Je crois que, dans beaucoup de cas, on a conservé, pour la commodité de la lecture, des formes d'orthographe qui pouvaient être répréhensibles à d'autres égards. Voilà pourquoi, avant d'adopter résolument une réforme, je pense qu'il en faut bien voir toutes les conséquences.

C'est la seule réserve que je me permette au sujet de votre article, qui me paraît d'ailleurs tout à fait convaincant.

OPINION DE M. DELBOULLE

Votre article est plein de logique et de bon sens. Mais il paraît qu'il faut toujours obéir à *l'usage* qui est le « jus et norma loquendi ». Horace ne se doutait pas de l'abus qu'on ferait de cette citation pour autoriser les inconséquences orthographiques les plus absurdes. Vous faites bien de leur faire la guerre, et dans cette campagne je suis tout avec vous, parce que, pour réformer, vous vous appuyez sur la tradition du vieux français. — On écrivait jadis *ciller*, *déciller*, comme *cil;* maintenant nous avons *cil*, *siller* et *dessiller*, ce qui est admirable. J'en conclus qu'il y a deux usages, le *bon* et le *mauvais* : je souhaite de tout cœur que vous fassiez triompher le bon.

(1) [Je ne le crois pas. Il est facile, d'ailleurs, d'en faire l'expérience en prenant tous les verbes que j'indique. Je suis persuadé que ce qui choque instinctivement M. Crouslé dans « j'assiés », c'est qu'il y a une double modification dans ce mot : on supprime le *d* et on ajoute un accent sur l'*é*. Malgré cela on ne peut vraiment pas dire que la graphie « assiés » déforme le mot d'une manière incommode pour le lecteur.]

OPINION DE M. CHABANEAU

J'applaudis des deux mains; c'est par de pareilles réformes, — si on se décide à les faire, — fondées à la fois sur le bon sens et sur l'histoire et le vrai génie de la langue, discrètes d'ailleurs et mesurées, que l'on arrivera peu à peu à rendre notre orthographe conséquente et régulière. Mais en attendant que l'Académie se décide, pourquoi n'écririons-nous pas nous-mêmes et n'obligerions-nous pas nos imprimeurs à imprimer *tu cous*, *il cout?* Pourquoi attendrions-nous aussi qu'on décrète en haut lieu la simplification non moins nécessaire de la règle du pluriel des noms pour écrire *travaus*, *Dieus*, etc.; et de même, dans les noms invariables, *crois*, *pris*, etc.? Pourquoi le maintien sous notre plume de ces formes pédantes *legs*, *lacs?* Continuez dans tous les cas votre croisade; vous pouvez être assuré que je vous suivrai. Votre méthode est la bonne : signaler dans le détail et successivement les anomalies, les véritables irrégularités de notre orthographe, et montrer comme il est facile de les corriger. Il n'est pas de lecteur de bon sens qui résiste à des arguments appuyés de preuves si évidentes.

OPINION DE M. BASTIN

Vous êtes partout d'accord avec ma grammaire de 1878-79. Le *d* ne s'est introduit dans « je couds, il coud, je mouds, il moud » que pour rapprocher ces verbes de la conjugaison soi-disant régulière « je rends, il rend, etc. » Si nous écrivons aujourd'hui « il s'assied », nous n'écrivons pas cependant « il s'assoid. » J'ai relu Racine; je trouve partout : « je prens, j'attens, je répons ».

CONCLUSION ET REMARQUES GÉNÉRALES SUR L'ORTHOGRAPHE

MM. Félix Hément et Ferdinand Brunot m'autorisent à dire que leur opinion est absolument conforme à la mienne. Nous n'avons donc aucun avis discordant sur le point qui fait l'objet du présent article.

J'aborde maintenant la question très importante soulevée par M. Chabaneau : « Pourquoi n'écririons-nous pas nous-mêmes et n'obligerions-nous pas nos imprimeurs à imprimer *tu cous*, *il cout?* etc. » Pour mon compte personnel, je suis très disposé à payer d'exemple, et dès le prochain numéro de la *Revue de philologie française* je mettrai en pratique les améliorations orthographiques que je préconise. Si M. Chabaneau en fait autant dans la *Revue des langues romanes*, et si nous recrutons quelques adeptes dans les autres périodiques consacrés aux études romanes, nous aurons, je crois, fait un grand pas. Si de plus quelques journaux quotidiens et deux ou trois poètes ou romanciers en renom se ralliaient à notre cause, la question de la réforme orthographique serait bien près d'être résolue. Comme le dit M. Michel Bréal, l'Académie s'est toujours (ou du moins presque toujours) contentée de choisir entre deux usages celui qui lui paraissait le meilleur. Tâchons donc de créer un usage, et de démontrer que cet usage est le bon ; c'est le plus sûr moyen d'obtenir des améliorations sérieuses dans le prochain Dictionnaire de l'Académie.

L'essentiel est de faire porter nos efforts sur les mêmes points, et de nous borner aux réformes capitales, à celles qui s'appliquent à un grand nombre de mots, ou qui suppriment des absurdités évidentes, et qui, en même temps, NE CHANGENT PAS TROP LA PHYSIONOMIE DES MOTS.

Cette dernière condition est de la plus grande importance : car elle peut seule nous permettre, ce qui est le but, de faire pénétrer nos améliorations dans l'usage général.

C'est pourquoi je renoncerais sans hésiter à un certain nombre de réformes dont il a été maintes fois question, qui sont assurément raisonnables, mais qui ne sont pas mûres, et qu'on doit ajourner sous peine de ne rien obtenir ni du public lettré ni de l'Académie : je veux parler de la substitution de l'*f* au *ph*, de l'*i* à l'*y*, de *an* à *en*, de *acion* à *ation*. Gardons précieusement les quelques mots dans lesquels l'orthographe officielle a remplacé déjà *ph* par *f*, *y* par *i*, etc., ce sont des pierres d'attente pour des réformes ultérieures; mais n'allons pas au-delà, car j'ai la conviction que nous ne serions pas suivis et que nous compromettrions tout le reste. Il n'y a qu'à voir l'effet produit, sur les personnes non initiées, par l'orthographe si rationnelle cependant de M. Paul Passy, où ces simplifications sont appliquées. Résignons-nous à écrire encore *philosophie* avec deux *ph* (1).

Il y a d'ailleurs une grande différence entre la graphie *philosophie* et la graphie *tu couds ;* la première est seulement compliquée, la seconde est ridicule. Si l'on veut faire disparaître les complications, il n'y a aucune raison pour s'arrêter et pour ne pas aller jusqu'à l'orthographe purement phonétique : si l'on écrit *an* l'adverbe *en*, il faudra écrire *sant* (et même *san*) le nombre 100. Il serait assurément chimérique d'espérer de nos jours une réforme aussi radicale.

Pour aboutir, il faut faire deux parts des difficultés de l'orthographe française, ne pas s'attaquer (pour le

(1) Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée ; j'ai signé la pétition de M. Havet, qui demande la suppression du *ph*, si heureusement réalisée par les Italiens, et je n'ai pas changé d'avis depuis. Mais je suis persuadé qu'on n'aura pas gain de cause sur ce point, et qu'on perdrait sa peine et son temps à insister. Je souhaite de me tromper ; si cette réforme peut se faire et se fait, j'en serai enchanté.

moment du moins) à celles qui ne sont que des difficultés, mais combattre sans relâche celles qui consacrent des erreurs ou des contradictions grossières et qui déshonorent notre langue. C'est d'après cette distinction que je me bornerai aux modifications suivantes :

1° Remplacer *x* final par *s*. « Des pluriels comme *châteaus*, *chevaus*, *caillous*, dit M. Michel Bréal, n'auraient rien de trop étrange à l'œil. Les romanistes assurent que l'*x* s'est introduit dans ces pluriels (1) par une erreur de lecture : faisons donc disparaître l'erreur, ce qui aura l'avantage de ramener un assez grand nombre de mots dans la règle générale. » (2)

2° Supprimer les lettres parasites, et contraires à la véritable étymologie, des mots tels que *sceau*, *poids*, *legs*, *lacs*, etc. « Il faut expulser, dit encore M. Michel Bréal, dont personne ne contestera la grande compétence et l'extrême modération, il faut expulser à tout prix les lettres qui doivent leur présence à une erreur d'état-civil. »

3° Rétablir dans les composés l'orthographe légitime des simples, écrire par conséquent *déciller* d'après *cil*, comme le demande M. Delboulle, *contreindre* de même que *astreindre*, *étreindre*, *restreindre*, etc. (3)

4° Terminer uniformément par une *s* pure et simple les première et deuxième personnes et par un *t* la troisième personne du singulier de l'indicatif présent dans tous les verbes en *re*, *oir* et *ir*.

(1) Ajoutons avec M. Chabaneau : et dans les mots tels que *voix*, *paix*, *prix*, *je veux*, etc.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1889.

(3) Pour plus de détails sur ce point et sur quelques autres, je renvoie aux prochaines études de la *Revue de philologie française*.

5° Ne jamais faire l'accord du participe passé quand le complément direct est le pronom *en*, et quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition ; ne faire aucune distinction, au point de vue de l'accord du participe, entre le sens propre et le sens figuré de *coûter* et de *valoir*. (1)

Je me réserve d'ajouter de nouveaux articles à cette liste au fur et à mesure que les études de détail que nous poursuivrons ici auront abouti à des conclusions solidement établies.

En appliquant les modifications que nous venons d'indiquer, on obtiendra une orthographe qui, dans son ensemble, sera à peine différente de l'orthographe actuelle (2), et qui, par conséquent, ne choquera pas les habitudes de l'œil. Et cependant, que d'améliorations seront déjà réalisées, que de puérilités auront disparu ! La seule substitution de l'*s* à l'*x* final permet de supprimer les règles de grammaire qui concernent 1° le pluriel des noms ou adjectifs en *ou*, *au*, *eu*, 2° la distinction des noms et adjectifs singuliers terminés par *x* ou *s*, 3° la distinction des verbes terminés par *us* ou *ux* aux deux premières personnes de l'indicatif présent (*je bous* et *je meus* à côté de *je vaux* et *je veux*). Or de pareilles règles sont indignes de la grammaire d'un peuple civilisé.

Quant aux complications qu'une réforme ainsi circonscrite laisserait subsister dans l'écriture officielle de notre langue, l'inconvénient en serait bien diminué si

(1) Je demande en outre (voy. *Revue de philologie française*, III 278) qu'on laisse la liberté de l'accord dans tous les autres cas. Mais j'estime qu'en profitant nous-mêmes dès maintenant de cette liberté, nous pourrions effaroucher une bonne partie du public, et nuire au succès de notre cause. Je continuerai donc, pour mon compte, à observer l'accord, mais en supprimant, comme je l'indique, toutes les subtilités des règles actuelles.

(2) Dans toute cette page, il n'y aurait qu'un mot à modifier, c'est *nouveaus* au lieu de *nouveaux* (ligne 7).

on se décidait à remettre l'orthographe à sa véritable place, qui est la dernière, tandis qu'elle usurpe actuellement le premier rang parmi les matières de l'enseignement. Il faudrait que le rôle de l'orthographe fût considérablement diminué dans les exercices scolaires et dans les examens. En la sachant moins bien, on pourrait tout aussi bien devenir un grand savant, voire un grand écrivain. On emploierait plus utilement son temps à acquérir des idées et à former son style ; à l'occasion, les imprimeurs se chargeraient de la toilette orthographique des livres, d'après les règles du jour. Bossuet écrivait *dificulté* avec une *f*, on met deux *f* dans les éditions de ses œuvres ; qu'importent ces minuties ?

L. CLÉDAT.

PATOIS DE SAINT-HUBERT

(Luxembourg belge)

Saint-Hubert est une petite ville de 3.000 âmes, située vers le centre de la province de Luxembourg. Elle est célèbre par ses pélerinages, qui ont, s'il faut en croire l'opinion, la vertu miraculeuse de préserver de la rage. Les gens de métier et même les commerçants y conversent encore en patois.

Pour établir la phonétique du parler de cette ville, j'ai recueilli et examiné environ *douze cents* mots. Je donne ici *un abrégé de ce travail*, que j'ai écourté principalement par l'amputation d'exemples. Il est, en effet, facile de vérifier l'exactitude des règles énoncées par un examen attentif du texte.

Celui-ci est composé de quelques proverbes et d'un conte populaire, variante du numéro IX du livre de Cosquin : *Les contes populaires de Lorraine*. Paris, Vieweg.

Un glossaire étymologique d'environ quatre cents mots termine l'étude. J'y ai réuni les vocables qui n'ont pas d'équivalents directs en français et doivent être traduits par des mots différents au point de vue de l'*étymon*. Ils sont intéressants à noter, parce qu'ils constituent le fond du dialecte wallon. J'y ai joint quelques mots qui ont pris en patois une acception toute différente de celle qu'ils ont en français.

Les travaux dont je me suis aidé, sont :

Rabiet. — *Le patois de Bourberain, (Côte-d'Or)*. Numéros 4 à 9 de la *Revue des patois gallo-romans*.

Horning. — *Zùr Kùnde des Neùwallonnischen*. Z. f. r. Philol. IX, 4.

This. — *Die Mùndart der franzœsischen Ortschaften des Kantons Falkenberg*. Strasbourg, 1887.

Gilliéron. — *Le patois de Vionnaz*. Bibl. des Hautes-Etudes.

Wilmotte. — *Note sur le patois de Couvin*, *Revue de l'instr. publ. en Belgique*, XXIX, 4.

Scheler. — *Dictionn. d'étym. française*, 1873. (Figuré par S).

Grandgagnage. — *Dictionn. étym. de la langue wallonne*. (Figuré par G).

Diez. — *Etymol. Wœrterbùch der rom. Sprachen*, Bonn, 1878.

SYSTÈME GRAPHIQUE

Voyelles : *a*, *e* (*e* dans *petit*), *è* (*è* ouvert, *é* (*é* fermé), *ê* (terminaison des futurs), *i*, *o* (*o* ouvert, *ó* (*o* fermé, *ôo* (*o* assourdi se rapprochant très fort de *ou*), *u*, *eu*, *ou*.

Voyelles nasales : *an*, *in*, *on*.

Demi-voyelles : *y* (*j* allemand), *w* (*w* anglais).

Consonnes : *b*, *ch* (*ch* fr.), *d*, *dj* (*j* anglais), *f*, *g* (*toujours* dur), *h* (*toujours* aspirée), *j* (*j* fr.), *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s* (*toujours* dure), *t*, *tch* (*ch* anglais), *v*, *z* (*z* fr.), *gn* (*n* mouillée).

N. B. — Le signe de l'allongement des voyelles est l'accent circonflexe. — Les mots liégeois cités sont orthographiés comme dans Grandgagnage. Les tirets dans le corps des mots séparent des lettres, qui, réunies, devraient s'interpréter comme exprimant un seul son. (*t-cho*, déchaux).

P. Marchot.

TEXTE

—

PROVERBES

Fó órdè on' pwar po s' sè.
Lè bouchon on dè-z-oray.
S' è l' êw ki dwam, ki nèy.
Duvan d' kózè, i fó s' lèyi r'souwè padri lè-z-oray.
Dju f'ran kom a Pari, dj' lêran plour.
S' è-st-a l' fin do l' fwar, k' on vêrè lè bon tch'fó.
I n' fó nin print si k... po sè tchós.
I n' fó nin achtè l' brit duvan lu tch'fo.
S' è todi o pu vî voleur, l'oneur.
I n' fó nin rawayè l' tchè ki dwam.
On n' touw nin to s' k' è kró.
On n' sórè ès mês, duvan d' aprint.
I vó mî on koô d' lans k'on kôo d' linw.
Sa n' è jamè lu tchfó ki gangn l'avon-n, ki l'a.
I gn a o-n om a Lîtch ki s' syèf du s' k' il a.
I fó bat lu fyèr, tan k' il è tchôo.
Lê pichè l' moton, s' è-st-on' byès ki pich lontin.
Lu si k' è rogneu, k'i s' grèt.
Lu si ki grèt su nè, dègis su vizâtch.
Ki kâs pây.
Pu vî, pu fôo.
Mwèch yap krèch voltî.
Kan lè navè son vèr, lè kouchè son surr.
Lu si k'è minteur, è voleur.
Lu si k'è mês è mês, lu grandeur n'i fè rin.
S'è nin todi lè pu gran, lè pu fwar.
On n'aprin jamè ò vî sintch a fér lu grimas.

TRADUCTION

—

PROVERBES

Faut garder une poire pour sa soif.
Les buissons ont des oreilles.
C'est l'eau qui dort qui noie.
Devant *de causer, il faut se laisser* resécher (*par*) *derrière les oreilles.*
Nous ferons comme à Paris, nous laisserons pleuvoir.
C'est à la fin de la foire, qu'on verra les bons chevaux.
Il ne faut pas prendre son c... pour ses bas.
Il ne faut pas acheter la bride devant *le cheval.*
C'est toujours au plus vieux voleur, l'honneur.
Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.
On ne tue pas tout ce qui est gras.
On ne saurait être maître devant *d'apprendre.*
Il vaut mieux un coup de lance qu'un coup de langue.
Ça *n'est jamais le cheval qui gagne l'avoine, qui l'a.*
Il faut battre le fer, tant qu'il est chaud.
Laisse pisser le mouton, c'est une bête qui pisse longtemps.
Le cil *qui est galeux, qu'il se gratte.*
Le cil *qui gratte son nez, déguise son visage.*
Qui casse paie.
Plus vieux, plus fou.
Mauvaise herbe croît volontiers.
Quand les navets sont verts, les cochons sont surs.
Le cil qu'*est menteur, est voleur.*
Le cil qu'*est maître est maître, la grandeur n'y fait rien.*
C'est *pas toujours les plus grands, les plus forts.*
On n'apprend jamais aux vieux singes à faire la grimace.

KANUPÈRSIL, LU BWÊSAL DO JÈYAN

(FLÓW)

I gn avè on kòo on prins k' avè on valè. Il órè volu, l' valè, 'nn alè a l' tchès.

Sa fè k' lu rwè a kòzè ó gàrt, k' il oy lu bontè d'minè s'valè, po vèy lè-z-aforè.

Sa fè k'on djoû, lè vla pórti din lè bwè.

A to s' porminan, il a pyèrdu l' fi do prins.

La l' pôof valè ki n' savè du ké kostè 'nn alè. I mont dusor o-n óp, po vèy s'i n' vèrè nin on' klartè. Du lon, i vè on' klartè k' èstè si lon, si lon, k' a pron-n è-s' k' i p'lè l' vèy. Mè il a todi rotè duso l' klartè k' il avè vèyu.

Lu v' la arivè din l'kwan' d'on' hay. S'èstè l'mójon d'on jèyan.

Il a d' mandè a-z-intrè din l' mójon. Lu fèm li di k'i n p' lè nin, pasku s-t-om èstè on jèyan è k' i l' mougnrè.

— Sa n' f.. .. d'rin, di-st-i, ostan do jèyan k' dè leu.

Il a sti minè a l' kóf, èl l' a raklòo d'zo on tonè.

Kan s-t-om a rarivè, il a di :

— K' è-s' ku dj' sin, vosi? Dju sin l' tchór du krétyin.

El li-y-a rèspondu k' s'èstè on martchan d' bèrbi k' avè pasè.

— Nèni, di-st-i, s' è l' tchór du krétyin.

Il a t-chindu a l' kóf, il a r'tournè to lè tonè, il a st' trovè l' fi do prins.

I li di :

— Vyèr du tèr, pousyèr (1) du mè mwin,
Tu s' rè mougnè d' mwin.

(1) Ce mot est français.

KANUPERSIL, LA FILLE DU GÉANT

(CONTE)

Il y avait un coup un prince qui avait un fils. Il aurait voulu, le fils, (en) aller à la chasse.

Ça fait que le roi a causé au garde, qu'il ait la bonté de mener son fils (pour) voir les vallées.

Ça fait qu'un jour, les voilà partis dans les bois.

A tout se promenant, *il a perdu le fils du prince.*

Voilà le pauvre valet *(garçon) qui ne savait de quel côté (en) aller. Il monte* dessur *un arbre pour voir s'il ne verrait pas une clarté. De loin, il voit une clarté,* qu'*était si loin, si loin qu'à peine (est-ce qu')il pouvait la voir. Mais il a toujours fait route sur la clarté qu'il avait vue.*

Le voilà arrivé dans le coin d'une haie. C'était la maison d'un géant.

Il a demandé à-z-entrer dans la maison. La femme lui dit qu'il ne pouvait pas, parce que son homme était un géant et qu'il le mangerait.

— *Ça ne* f... de rien, *dit-il, autant du géant que des loups.*

Il a été mené à la cave, elle l'a renfermé dessous *un tonneau.*

Quand son homme a rarrivé, *il a dit :*

« *Qu'est-ce que je sens ici? Je sens la chair de chrétien.* »

Elle lui a répondu que c'était un marchand de brebis qu'*avait passé.*

« *Nenni, dit-il, c'est la chair de chrétien.* »

Il a *descendu à la cave, il a retourné tous les tonneaux, il a été trouver le fils du prince.*

Il lui dit :

« *Ver de terre, poussière de mes mains,*
« *Tu seras mangé d'main !* »

Mè l'land'mwin ó matin, il a pinsè k'il avè d'l'ovrâtch a d'nè ó fi do prins è i li di d'duspoujè s't étan la avou on' sukóf du djay.

Pus k'i duspoujè, pus k'i gn avè è i falè k'il oy fè a katr eur aprè non-n.

La l'bwèsal do jèyan k'arif do tin k'i duspoujè.

El li di :

— Fi do prins, tu n'órè nin fè a katr eur aprè non-n, tu s'rè mougné du m'pér. Mè dju *ratin'* è dj' *dètin'*, pa l'fwè du m'pètit bagèt, ku l'ètan soy duspoujè a katr eur aprè non-n.

Il èstè to duspoujè, kan l'jèyan a v'nu.

I li di :

— Vyèr du tèr, etc.

Il a rustì koûtchè è l'land'mwin ó matin, lu jèyan a v'nu.

— E bin! fi do prins, dj'ê ko d'l'ovrâtch a t'dunè. Si tu n'a nin fè a katr eur aprè non-n, tu s'rè mougnè.

S'èstè on' hay d'oôr a dusfouyè, fouy par fouy,
Pus k'i dusfouyè, pus k'i gn avè.

Sa fè ku v'la ko l'bwèsal do jèyan k'a arivè. El li di k'èl *ratin'* è k'èl *dètin'* pa l'fwè du s'pètit bagèt, ku l'hay s'rè dusfouyiy a katr eur aprè non-n.

La ko l'fi do prins chapè.

E pu, la l'jèyan k'a arivè.

— As fini ?

— Ay, jèyan, dj'ê fè.

— E bin! i gn a pon d'gèrizon. Dumwin ó matin, tu s'rè mougnè.

Sa fè ku... do l'nut... lu bwèsal èstè koûchéy din l'min-m tchanp ku li... èl li di :

Si tu vou, dju t'sóvrè la (*sic*) viy (1), dju 'nn iran no deu!

Sa fè k'i pórtè to lè deu do l'nut.

(1) En parlant français, on donne de l'emphase à ce qu'on dit.

Mais le lendemain au matin, il a pensé qu'il avait de l'ouvrage à donner au fils du prince et il lui dit de dépuiser *cet étang-là avec une écale de noix.*

Plus (est-ce qu')il dépuisait, *plus (est-ce qu')il y en avait et il fallait qu'il* aie fait *à quatre heures après midi.*

Voilà la fille du géant qu'*arrive,* du temps qu'*il* dépuisait.

Elle lui dit :

« *Fils du prince, tu n'auras pas* fait *à quatre heures après midi, tu seras mangé de mon père ; mais je* ratine *et je* détine, *par la foi de ma petite baguette, que l'étang soit* dépuisé *à quatre heures après midi.* »

Il était tout dépuisé, *quand le géant* a *venu.*

Il lui dit :

« *Ver, etc...*

Il a rété *coucher et le lendemain au matin, le géant a venu :*

« *Hé bien ! fils du prince, j'ai encore de l'ouvrage à te donner, si tu n'as pas* fait *à quatre heures, etc., tu seras mangé !* »

C'était une haie d'or à défeuiller *feuille par feuille.*

Plus (est-ce qu')il défeuillait, plus (est-ce qu')il y en avait.

Ça fait que voilà encore la fille du géant qu'a *arrivé. Elle lui dit qu'elle* ratine *et qu'elle* détine, *par la foi, etc., que la haie* serait défeuillée *à quatre heures, etc.*

Voilà encore le fils du prince échappé.

Et puis, voilà le géant qu'a *arrivé.*

« *As-tu fini?* »

« *Oui, géant, j'ai* fait. »

« *Hé bien ! il n'y a pas de guérison, demain au matin, tu seras mangé !* »

Ça fait que de la nuit..... *la fille était couchée dans la même chambre que lui. Elle lui dit :*

« *Si tu veux, je te sauverai la vie, nous* en irons *nous deux !* »

Ça fait qu'ils partent tous les deux de la nuit.

El cratch on cratchon duvan s' li è onk duvan lè-z-èskalyé, è èl prin lè bot du s' pér *a on pa fê sèt eur*.

E ó matin, lu mér vin krîr aprè s' bwêsal :
— Kanupèrsil, lèf-tu !
E l'cratchon k'èstè d'van s'li, rèspon :
— Ay, man, dju m' lèf.
Lu mér vin ko r'krîr :
— Kanupèrsil, è-s' ku t' duchin?
E l' cratchon :
— Ay, dju t-chin, man.
El mont, èl va vèy, èl nu vè rin, èl di a s-t-om :

— El è pórtîy avou, s'è-st-on tour ku t' bwêsal t'a djouwè.
Lu jèyan vou print sè bot *a on pa* etc, mê i n' lè r'trouf pus. Mê i ' nn avè ko todi dè vîy, è i l-z-a stî mèt.

Lu fi do prins è l' bwêsal èstin d'dja bin lon. El su r' toûn è èl vè s' pér ki v' nè.
— Vosi m' pér ki vin, tu va ès mougnè ! Dju *ratin'* è dj' *dètin'* ku t'soy l' ètan è mi l' kan' dudin !

To d' swît, i s'a formè o-n ètan è on' kan' dudin.
Il a v' nu krîr ótoû è èl a tan fê, k' èl a nèyè s' pér è v'la l'ètan disparu.
I (1) ' nn a ralè 'ddé s' fèm, lu jèyan, è il a di k' il avè vèyu o-n ètan doû k' i 'nn avè jamê pon vèyu.
Sa fè k' i s' a ko r'mi an rout on deuzim koð è l'bwêsal a ko vèyu s' pér.
— Vola m' pér, etc... ku t' soy lu tchapèl è mi l'imótch dudin !

V'la k' il intur dudin, l'jèyan, è i di :
— V'là ók du drol, ku dj' vè on' tchapèl, doû k' dju 'nn ê jamê pon vèyu !

(1) On doit supposer qu'il n'a fait que perdre connaissance.

Elle crache un crachat devant son lit et un *devant les escaliers, et elle prend les bottes de son père* à un pas fait sept lieues.

Et au matin, la mère vient crier après sa fille :

« *Kanupersil, lève-toi !* »

Et le crachat qu'*était devant son lit répond :*

« *Oui, man, je me lève.* »

La mère vient encore recrier :

« *Kanupersil, est-ce que* t'*descends!* »

Et le crachat :

« *Oui, je descends, man.* »

Elle monte, elle va voir, elle ne voit rien, elle dit à son homme :

« *Elle est partie* avec, *c'est un tour que ta fille t'a joué.* »

Le géant veut prendre ses bottes à un pas....., *mais il ne les retrouve plus. Mais il en avait encore (toujours) de vieilles et il les a été mettre.*

Le fils du prince et la fille étaient déjà bien loin. Elle se retourne et elle voit son père qui venait :

« *Voici mon père qui vient, tu vas être mangé! Je* ratine *et je* détine *que tu sois l'étang et* moi, la cane dedans. »

*Tout de suite, il s'*a *formé un étang et une cane dedans.*

Il est venu crier autour *et elle a tant fait, qu'elle a noyé son père et voilà l'étang disparu.*

Il en a rallé *près de sa femme, le géant, et il a dit qu'il avait vu un étang où il n'en avait jamais (point) vu.*

*Ça fait qu'il s'*a *encore remis en route un deuxième coup et la fille a encore vu son père :*

« *Voilà mon père..., que tu sois la chapelle, et* moi, l'image dedans. »

*Tout de suite, il s'*a *formé une chapelle et une image dedans.*

Voilà qu'il entre dedans, le géant, et il dit :

« *Voilà quelque chose de drôle, (que) je vois une chapelle où (que) je n'en ai jamais (point) vu.* »

I prin l'imótch, i l'mè a s' potch.

On pó pu lon, i di :

— S'è nin bin fér. Dju m'va r'mèt sust imótch-la, doù ku dj' l' ê pri.

E i va r' mèt l'imótch, doû k'i l'avè pri.

E i r'toùn addé s' fèm.

Lu fi do prins è l' bwêsal s'è von è i skrî ó tchèstê du s' pér, k' on l' vègn ratint avou on' vwèturr è to s' k' i fó po lè r' sir, k' i li ramin' on' bwêsal ki li-y-avè sóvè la viy (sic).

On l'a v'nu kèr è on l'a minè ó palê du s' pér.

I s'on maryè ; è pu ó bou d'on tin, èl s'agrinzè. El órè volu r'tournè addé s'pér.

I vin, on djoû, on martchan d'oû è d' bûr è èl li don' o-n oûjê, k' i l' lèyich volè addé l'mójon du s' pér.

Sa fê k' l' oûjê avè stî dir k' èl alè rarivè.

Kan èl a stî rarivéy addé s' pér, èl a avoyè o-n oûjê ó tchèstê.

E i va a kostè do prins :

— Fi do prins, è-s' ku tu t' sovin, kan t' èstè lu tchapèl, è mi, l' imótch dudin ?

E pu, i li di ko :

— Fi do prins, è-s' ku tu t' sovin ko bin, kan t'èstè l' ètan, è mi, l' kan' dudin ?

Il prend l'image, il la met à *sa poche.*

Un peu plus loin, il dit :

« C'est *pas bien faire, je me vais remettre cette image là, où (que) je l'ai prise.* »

Et il retourne près de sa femme.

Le fils du prince et la fille s'en vont et il écrit au château de son père, qu'on le vienne rattendre *avec une voiture et tout ce qu'il faut pour les recevoir, qu'il lui ramène une fille qui lui avait sauvé la vie.*

*On l'*a *venu chercher et on l'a mené au palais de son père.*

Ils se ont *marié ; et puis, au bout d'un temps, elle s'ennuyait. Elle aurait voulu retourner près de son père.*

Il vient un jour un marchand d'œufs et de beurre, et elle lui donne un oiseau, qu'il le laissât *voler près de la maison de son père.*

Ça fait que l'oiseau avait été dire qu'elle allait rarriver.

Quand elle a été rarrivée *près de son père, elle a envoyé un oiseau au château.*

Et il va à côté du prince :

« *Fils du prince, est-ce que tu te souviens, quand tu étais la chapelle et* moi, l'image dedans ? »

Et puis, il lui dit encore :

« *Fils du prince, est-ce que tu te souviens encore bien, quand tu étais l'étang et* moi, la cane dedans ? »

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE VERDUNO-CHALONNAIS

(Saône-et-Loire)

B

BABA (*à*), loc., à boire ! On emploie ces mots avec les enfants, et les enfants les ont adoptés dans leur vocabulaire.
Morv., *bubu, fère bubune*. Sav., *baba*.

BABILLE, s. et adj., femme qui cause beaucoup, babillarde : « N'crès pas tout c' qu'all'te dit; y ét eûne grande *babille* ».
Berry, *bagoulant, e*.

BABO, s. m., bobo. Se dit volontiers en parlant aux enfants : « T'as *babô ?* Attends; j'vas t' biser ». Le baiser compte toujours pour le meilleur remède.
Berry, *babiau*, Genev., *babo*, Morv., *babô*.

BABOUIN, s. m., qui a de grosses lèvres, lippu.
Ital., *babbuino*. Bourg., *babouin*. Morv., *babouin*.

BABOUINE, s. f., babine, grosse lèvre.
Berry, *babiche, babonne*. Bourg., *babaigne, babeigne*. Fland. *babène*. Genèv., *babouine*. Lille, *babanne*. Morv., *babouine*. Pic., *babeine*.

BACHOT, s. m., dimin. de bac, bateau à compartiments troués pour garder le poisson vivant : « J' voulons eûne meûrette; vas qu'ri c' qu'i faut dans ton *bâchot* ». Ce substantif désigne le bateau tout entier.
Berry, *bache* Lyon., *bèche, besche*. Norm., *bachot* (petit filet). Wall., *bache, bac*. (V. *Bâchut*).

BACHUT, s. m., partie du milieu du bateau de pêche, fermée et à jour, et dans laquelle le poisson reste en eau vive jusqu'à ce qu'on le mette à la sauce ou à la poêle. Les Verdunois emploient un peu indistinctement *bâchot* et *bâchut*, et pour les uns ils sembleraient presque synonyme, alors que chez d'autres nous avons remarqué la nuance indiquée.
Bas Lim., *bachoun*. Bresse, *Serve* (réservoir à poisson), p. syn. à *bèchu*. Forez, *buchet*. Lyon, *bâchu, bâchu*. (V. *Bâchot*).

BAFRÉE, s. f., bâfre, repas copieux, abondant, et pris avec gloutonnerie : « Ol a migé à la noce... Dieu de Dieu ! queüee *bâfrée !...* »
Vx. fr., *bauffrée*.

BAFRER, v. tr., manger copieusement et gloutonnement : « O *bâfre*, ô bâfre ; j' sais vrâment pas queù ventre qu'ôl a ».
Berry, *baufrer*. Bourg., *bafrai*, *briffai*. Lorr., *bâfré*. Wall., *baffrer*,

BAFROU, s. m., glouton, bâfreur.
Berry, *baufreur*.

BAISSELON, s. m., espèce de sarcloir.
Bresse, *bacelon*. Mâc., *bessale* (pioche). Montr., *baisselon*. (Voir *Fessou*).

BAILLOT, s. m., soupir. Se dit des animaux : « O rend son dârei *bâillot* ».

BAILLOU, adj., donneur, qui fait volontiers l'aumône.
Bourg., *baillou*, *ze*.

BALIYER, v. tr , balayer.
Berry. *balier*. Genèv., *balier*. Midi, id. Morv., *baléger*. Prov., *balayar*. Rouch., *balier*, Vx. fr., *baloier*, *balier*. (V. *Remesser*).

BALIYETTE, s. f., dim , petit balai.
Lyon., *coueveta*. Norm., *baliette*. Rouch., *baliète*. (V. *Remesse*).

BALIYURE, s. f., résidu du balayage.
Berry, *baliure*. Genev., id. Midi, id., Rouch., id.

BALANT (*être en*), loc., être indécis, ne savoir de quel côté pencher. Une femme, qui avait des prétentions et voulait quitter le patois pour le français, me dit un jour, répudiant le mot *balant* : « Je ne sais vraiment que faire, je suis dans le décis (l'indécision) ».
Cogn., *balant*.

BALIVARNE, s. f., baliverne.
Bourg., *baulivarne*.

BALONGE, s. f., maie d'une forme spéciale pour la préparation du pain de sarrazin.
Bourg., *bailonge*. Jura, *balonge*. Montr., id.
En Bourgogne, la *bailonge* est un cuvier ovale, où l'on jette les raisins vendangés pour les porter à la grande cuve. En Bretagne, *balogeu* est aussi un cuvier.

BALOT, s. m., criblure de blé, d'avoine.
Montr., *ballot*.

BALOTE ! s. f., terme employé par les paysans pour appeler les oies.
Montr., *balotte* (belette).

BAMBINER, v. intr., muser, flâner : « O n' fait qu' *bambiner* po les rues ».
Forez, *bambanâ*, *bambardâ*.

BAMBOCHE, s. f., babouche, savatte, pantoufle, chaussure de chambre.
Genev., *bamboche*. Pic., id. Jura, id. Metz, id.

BAMBOCHER, v. intr., godailler, riboter, passer son temps en plaisirs.
Genev., *bambocher*. Vaud., id.

BAMBOCHES, s. f., se prend dans l'acception de plaisirs peu modérés : « O fait ses *bamboches* ».
Ital., *bamboccio*. Norm., *bamboches*. Rouch., id. Wall., *bambosch*.

BAMBOCHES s. f., balivernes, dires de peu d'importance : « Côge-te donc, te m' dis des *bamboches* ».

BANEIRE, s. f., bannière.
Ital., *bandiera*. Bourg., *baneire*. Prov., *bandiera*, *baneira*. Wall., *banire*.

BARBE, s. f., barbe.
Lat., et Ital., *barba*. Bourg., *babe*. Prov., *barba*. Wall. *bâbe*.

BARBETTE, s. f., dim. de barbe, barbe naissante. Très usité dans ce chant des enfants se tenant réciproquement le bout du menton :
Je te tiens, tu me tiens, par la barbette. Le premier de nous deux qui rira, aura la tapette.
Morv., *barbette*.

BARBOTER, v. tr., salir : « Alle a joliment *barboté* sa jupe! »
Norm., *varvoter*.

BARBOTER, v. intr., bégayer, parler de façon peu intelligible : « Qu'ê-c' que t' nous *barbotes?* On n' t'entend pas ».

BARBOUILLER, v. tr., affadir, déranger : « J'ons mingé l'oie de la Saint-Martin; mâ âlle étot si grasse, qu'âll' me *barbouille* le cœur ».

BARBOUILLON, s. m., qui ne sait ni parler, ni se tenir, décontenancé : « Ol é sâle, ô n' dit mot; y ét eun vrâ *barbouillon* ». J.-Jacques a donné ce nom à un méchant musicien.
Genèv., *barbouillon*.

BARDOLER, et BERDOLER, v. tr., barioler, peindre de plusieurs couleurs les œufs de Pâques.
Bourg., *barrôlai*. Genèv., *baricolé*. Montr., *bardoller*. Poit., *brigoler*. Rouch., *gaioler*. Vx. fr., *riolé*. (V. *Barigoler*).

BARDOT et BERDOT, adj., bariolé. Pour Pâques, les marchandes mettent en vente les *cocos bardots*, c'est-à-dire peinturlurés de diverses couleurs. On les dit aussi *bardolés*, du verbe qui précède. S'applique aussi aux taches de rousseur : « C'te fonne é *bardote* ».

Bourg., *barrôlai*. Montr., *bardot*. Rouch., *gaïolé*. (V. *Bardoler*).

BARGER, s. m., berger.

Bas Lat., *berbicarius*. Berry, *barger*. Bourg., *borgei*, *bogei*. Bress., *berzi*. Lim., *barger*. Lorr., *bôgé*. Mac., *bregi*. Morv., *beurger*, *borgé*, *beurzé*. Norm., *bergier*. Pic., *berker*. Prov., *bergier*.

BARGÈRE, s. f., bergère.

Bourg., *borgeïre*. Morv., *beurgère*. *borgère*, *beurzère*.

Ce féminin est mis ici pour exemple. Le féminin des mots de la nomenclature qui précède se forme naturellement.

BARGERIE, s. f., bergerie.

Lat., *berbicaria*. Bourg, *borgerie*. Morv., id. St-Am., *brezeri*, Vx. fr., *bercherie*.

BARIGNON, s. m., chemin creux. (V. *Conchise*).

BARIGOLÉ, adj., bariolé.

Genev., *baricolé*. Lyon, id. Morv. id., *brigolé*. Vaud., *baridole*. (V. *Bardôt*).

BARIGOLER, v. tr., barioler.

Morv., *brigoler*. (V. *Bardoler*).

BARNAGER, v. intr., réussir, prospérer : « C'te famille a mau torné; âll' n'a point *barnagé* ». S'emploie aussi pour produire, fructifier : « Ces âbres ne *barnagent* point; la tàrre ne leû convient pas. Les pommes de tàrre n'ont point *barnagé* e't' an-née ».

Morv., *bairnaiger*.

BARONFLER, v. intr., respirer bruyamment et péniblement : « Ol a quéque chouse qui le gein-ne; ôl en *baronfle* ».

(V. *Jonfler*).

BARQUOT, s. m., petit bateau, dim. masc. de barque : « Monte au barquot; j' vons pôcher ». Plusieurs l'écriraient *barcot*; mais devant l'orthogr. de *barque*, d'où il procède, il n'y a pas à discuter.

Bourg., *baqué* (barque). Dauph., *barquet*. Rouch. *barquète*. (Voir *Fourquette*. *Arlequin*).

BARRE, s. f., le devant : « la *barre* du lit, la *barre* de la porte ». On dit aussi : la *barre du cou*, pour : la nuque, qui n'est plus le devant.

Bas *(descendre en)*, amplif. incorrect, employé un peu partout.
(V. *Bois, Chaud, Froid, Haut)*.

Basaine, s. f., basane, peau de mouton préparée.
Vx. fr., *basane, bezane*.

Bassin, s. m., petit vase en cuivre et à queue, accompagnant toujours le *siau* qui contient l'eau à boire.
Bourg., *baissin*. Morv., *bassin, baissin*. Pic., *bachin*. Prov., *bacin*.

Bassin-d'or, s. m., renoncule des près.
Morv., *bassin d'or*. Poit., *clair-bassin*.

Bastringue, s. m., bruit dissonnant qui agace, tapage : « V'tu ben, ch' ti *botriau*, fini ton *bastringue*; te m' casses les orilles ».

Batafi, s. m., petit morceau de corde non tordue, dont les mariniers se servent pour attacher ensemble deux autres cordes, deux petits bouts de bois, etc.
Forez, *batafi*.

Batiau, s. m., bateau.
Ital., *batello*. Bourg., *baitea*. Dauph., *bateu*. Lorr., *bèquiâ*. Morv., *baquiau*. Prov., *bateth*. Rouch., *batiau*. St.-Am., *batò*. Wall., *batai*.

Batin, s. m., petit lait, résidu aqueux, qui s'est produit à la battue du beurre.
Montr., *battain*.

Batrasse, s. f., forte pluie, averse, parfois mélangée de grêle : « La vigne a passé fleur, mais gare la *batrasse!* » — J. Guillemin suggère que « ce mot fait penser, par son étymologie grecque (βατραχος) [?], aux prétendues pluies de *batraciens* », où il voit tout simplement une pluie *battante*.
Cogn., *batrasse*. Montr., id. (V. *Beürée*).

Batant, s. m., sorte de piège en planchettes pour prendre les oiseaux, trébuchet.
Bourg., *baitan*.

Bateron, s. m., espèce de tresse formée avec le chanvre qu'on ne *ferrote* pas.

Batou, s. m., batteur de blé, qui bat au fléau, en grange.
Ital., *battitore*. Morv., *battou*. Prov., *bateyre, batedor*.

Batre, v. tr., pris dans une acception absolue pour : battre le blé : L' pâre Chose *bat* à Saint-Jean ». Une locution très usitée est encore celle-ci : « *batre* en grange ».
Ital., *battere*. Bourg., *baitre, beutre*. Morv., *battre*. Prov., *batre*.

BATRE DE LA CAISSE, loc., tambouriner, fonction du « tambournier ».
Sav., *tamborná*.

BAUCHÉ, s. m., fenil. (V. *foineau*). (Mervans).

BAULAR et BOLAR, adj., celui qui crie, qui pleure.
Morv, *bolar*, *bolet*.

BAULÉE et BOLÉE, s. f., cri, hurlement, mais aussi chant de joie.

BAULER et BOLER, v. intr., pleurer avec des cris, beugler : « E'-ti mauvais, ce p'tiot! ô n' fait qu' *bauler!* »
Forez, *beurlâ*. Morv., *bauler*, *bôler* (se dit des taureaux), Poit., id. St-Am., *bélé*. (V. *bêler*, *beûler*, *rebauler*).

BAUMÉRI, s. m, nom que les mariniers donnent aux chevaux de renfort qui, de l'autre côté de la rivière, aident au tirage des bateaux.

BAVAROISE, s. f., petit pont de pantalon.
Rouch., *bavaroisse*.

BAVER, v. intr., bavarder, parler continuellement.
Bourg., *baivai*. Prov., *bavar*.

BAVETTE, s. f., bavardage, longue conversation : « Voû c'ét-i qu'â' sont, nos fonnes? — Cheû la Roussote. A' taillont eûne fine *bavette* ».
Bourg., *baivaite*, *baibilló*. Wall., *bavette*. Vx. fr., *baverie*. (V. *Tailler*, *Causette*).

BAVOU, adj., qui bave, sens propre (?), mais surtout au fig. : bavard, craqueur, menteur : « Y é pas vrai. Côge-te; t'ét ein p'tiot *bavou* ».
Berry, *bavoux*. Marne, *baveur*. Montr., *bavou*. Morv., id. *bavoichou*. Pic., *baveux*. Poit., *bavou*. Prov., *bavec*, *bavet*. Sav., *bavu*, *bavœu*.

BAZAINE, s. f., étoffe employée jadis dans les costumes de femmes, et très goûtée de nos grand'mères.

BÉ, adv, bien, fort, beaucoup.
Bourg., *bé*, *ben*. Morv., *bein*. St. Am., *bié*. Saint., *bé*. Wall., id. (V. *Ben*).

BÉATILLE, s. f., bagatelle, débris, objet de peu de valeur ou de minime format.
Bourg., *béatille* (bonne chose à manger). Lyon., id. Prov., *beatilhas*.

BEAUNE (*se trouver de*), loc., être de reste, laissé de côté; n'être pas suivi, pas pris au sérieux : «... Un tas de résolutions, qui toutes *se trouvent de Beaune* devant la dernière, la meilleure qu'elle ait jamais pu prendre » (correspondance de 1833). Cette locution chalonnaise était encore très usitée dans mon jeune temps.
Bourg, *Beane*. Forez, *être de Beaune*.

Beaune a été raillée du temps de Piron, et surtout par Piron. Un enfant de cette ville, M. S. Gauthey, l'a vengée dans une pièce de vers filiale. En note, il ajoute que Beaune vient de θεῖκνος (le soleil), et le prouve par ce calcul (en plaçant verticalement les lettres de ce nom mystérieux, et leur donnant leur sens numérique grec) :

β — 2
ε — 5
λ — 30
η — 8
ν — 50
ο — 70
ς — 200
365, nombre des jours de l'année solaire.

Beane se prononce *Biâne*. Selon le compétent bourguignon J. Durandeau, « c'est sans doute à cause de cette rime (*âne*, *Biâne*) qu'on a dit : *les ânes de Beaune* ». — Selon La Mésangère, il y aurait eu jadis à Beaune de riches marchands appelés *L'Asne*, et les railleries, très imméritées, seraient venues d'un malentendu sur ce nom.

BECFI, s. m., becfigue, oiseau qui béquette les figues et que l'on trouve d'un manger délicat.

BÉCHELON, s. m., bêche. (Mervans.)
Berry, *bisse*, *besse*.

BÉCOT, s. m., baiser : « Allons, p'tiote, vein et fais-me ein bécot ».
Champ, *bec*. Fland., *besse*. Lang., *béquou*. Morv., *bécô*, *boque*. Pic., *bec*. (V. *Bicot*).

BÉCOT, s. m., bec, petit bec.
Berry, *bé*. Bourg., *bai*. Lim., *bé*. Lorr., *bac*, *beuc*. Montr., *ba*. Morv., *bé*. Pic., *be* Prov., *bec*. Rouch., *bièque*. Wall., *bèche*, *beg*.

BEDON, s. m., bedaine, gros ventre. En français, signifie : homme replet, le gros ventre s'appelant : bedaine. « Ol a eun fameux *bedon* ; mâ y é pas étounant, ô bâfre tôjor ».
Morv., *bedon*. (petit ventre). Poit., *bedaille*, *bode*. Wall., *bodène*.

BEH *(mouton)*, loc., nom donné au mouton par les enfants qui, toutes les fois qu'une ou plusieurs de ces douces bêtes passent, conduites par le boucher, ne manquent jamais de formuler ce petit dialogue :
Mouton bêh, — où vas-tu ? — A la boucherie, — Perdre la vie. — Mouton bêh, — Quand r'viendras-tu? — Jamais... — Mouton bêh !

L'apostrophe *mouton bêh*, qui revient trois fois dans ce morceau, est prononcée avec l'imitation la plus parfaite possible du bêlement du pauvre animal. Le langage enfantin n'est qu'onomatopées.
Norm., *bais*. Toul., *mé*.

BEILLER, v. tr., bailler, donner : « Qu'é-ce que te m' *beilles* iqui ? Y ét eûne prou jolite afâre ! »
Lat., *bajulare*. Montr., *beillir*. Morv., *beiller*. Prov., *bailar*, *baillir*.

BÉLEMENT, adv., doucement, agréablement : « Eh ben ! la mère, ça va-t-i ? — Marci, tout *bélement* ».
Bress chalonnaise anc., *ballement*. Jura, *ballaman*. Morv., *ballement*. *beulement*. Vosg., *bèleman*. Toul., *bèloman*. Vx. fr. *bellement*.

BÊLER, v. intr. crier en pleurant. (V. *Bauler*, *Couiner*.)

BELIN, adj., gentil, beau, mignon. Expression caressante dans le langage des enfants : « Veins m' biser, mon p'tiot *belin* ! » M. Ragut dérive ce mot de *bellino*, joli.

BELSAMINE, s. f., balsamine.
Rouch., *beljamine*, *benjamine*. Wal., *benjamine*.

BEN, s. m., bien, propriété. Ce mot a, dans les diff. patois, les mêmes analogues que *Ben*, adv. (V. ce mot).
St-Am , *lou ben*.

BEN, adv., bien, beaucoup.
Lat. et Ital., *bene*. Bas-Norm., *biein*. Berry, *ben*, *bin*. Bourg., *ben*, *bé*. Bress., *bin*. H.-V., *ben*. Lim., *bei*. Lorr. *bin*, *bé*, Mâc., *bian*. Morv., *bein*. Norm., *bé*. Pic., *ben*. Poit., *ben*. Prov., *ben*, *be*. Rouch., *ben*. St-Am., *bén*. Saint., *be*. Sav., *bin*. Wall., *bin*, *bé*.
(Voir *Bé*.)

BENISSOIRE, s. m., goupillon ; « L' bon Dieu t' benisse avou son grand *benissoire !* » Se dit à l'éternuement.
Cogn., *bénissoère*. (V. *Aspergès*.)

BENISSU, part., bénit, bien conditionné.
Morv., *benissu*.

BENNE, s. f., corbeille destinée au transport des fruits, légumes, grains, etc. Elle est ordinairement tressée en jonc ou en osier, et assez profonde.
Bas-lat., *benna*, *bennata* ; Ital., *benna*. Berry, *benne*. Bourg., *banne*. Bress., *benna*. Flam., *benn*. Grenob., *banata*. Lyon., *bena*. Morv., *benne*. Pic., *begneu*, *benieu*, (tombereau). Rouch., *benne*, *bène*. Valenc., *beniau* (tombereau). Wall., *benne*, *bène*.
(V. *Benneton*, *Bouène*.)

BENNETON, s. m., dim. de *Benne*,

Berry, *benaton*. Bourg., *benaton*. Chatill., *beneton*. Genev., *benaiton*. Lyon., *benou*, *benot*. Midi, *banastou*, *banaton*. Sav., *bénàton*. Wall., *banête*. Vx. fr. *banaston*.

En Bourgogne, c'est le panier oblong qui sert à transporter les raisins dans la *balonge*. (V. *Benne*.)

BENTOT, adv., bientôt.

Berry, *bentozt*. Bourg., *bétô*. Dauph., *bientou*. *beliau*. Forez, *bento* H.-V., *bentôt*. Lang., *benleou*. Lyon., *betou*. Prov , *beleou*. St.-Am., *bén dasteû*. Sav., *binstou*. (V. *Bétôt*).

BÉQUET, s, m., bouquet.

Ital., *boschetto*. Bourg., *benquai*, *boquai*. Morv., *bôquet*. St-Am., *boukyè*. Suiss. rom., *boket*. Wall., *buscai*.

BERCHOT, s. m., brèche-dents, à qui il manque des dents. Sans trop s'éloigner de la prononciation, on pourrait écrire *beûr-chot*. Cette remarque peut s'appliquer à plusieurs autres mots.

Aveyr., *bercat*. Cogn., *beurchut*. Forez, *barchu*. Genev., *berche* Lang., *bèrgua*. Lyon., *brèchu*. Montr., *berchot*. Poit., *berchaud*, Rom., *besca*. Toul., *endentat*. Vx. fr. *bresce*.

BERNAUDER, v. intr., lambiner, musarder, perdre du temps.

Berry, *bernauder*.

BERNICLE! interj., bernique! « Teins! pasque t' l'as treûvée jolite, i t'a r'semblé que t' peûvos la prende... mà *bernicle!* »

Genev., *bernicle*. Morv., *beurniqhie*. Norm., *berniele*. Vx. fr. *bernique*.

BÉSCU, loc, ironiq., baise-cul. Tient lieu de réponse au questionneur que l'on trouve trop curieux s'il demande : « Qui' c' qui é v'nu t' vouèr? » — « *Bèscu* l' jeune, lui réplique-t-on; l' vieux é môrt ».

Fland., *bescu*. Norm. *bescu* (maladroit). Rouch. *bescu* (maladroit).

BESIN, adj., lent, musard.

BESINER, v. intr., lambiner, musarder, aller lentement.

BESOGNOU, adj., besoigneux.

Morvan, *besoignou*. Prov. *besonhos*.

BESOIN (*avouèr de*), loc., avoir besoin.

Cogn., même formule, Prov., *besonh*.

BÈSSE (*à la*), loc., au gré de l'eau : « Mon batiau s'en va *à la bèsse* ».

BESTIA, adj., sot, bête, maladroit, bestiasse.

Lat. et Ital., *bestia*. Bourg., *bête*. Comt., *bestiasse*. Prov., *bestia*. St-Am., *benâ* (benêt). Vx. fr. *bestion*.

BESTIAU, s. m., bêtes, bétail, troupeau : « J'ons eùn *bestiau* d' malade ».

Lat., *bestialis*. Berry, *bestiau, bestial*. Dauph., *bestiau, bétie*. Lim., *beïtiàu, bétio*. Morv., *bestiau*. Norm., *le bestial*. Sav., *bétian*. Vx. fr. *bestial*.

BÉ SEUR, adv., bien sûr, certainement.

BÉTASSE, adj., bêta, simplet, naïf.

Ital., *bestiaccia*. Morv., *bétô*.

BÉTASSERIE, s. f., bêtise, simplicité, naïvetè.

Sav., *bêtisé*.

BÉTE NOUÉRE, s. f., bête noire, petit coléoptère qui dévore, au printemps, les jeunes siliques du colza. On l'appelle encore *Altise*, et *Tiquet*.

BÉTOT, adv., bientôt.

Lille, *bêtot*. Lorr., *béteu*. Wall., *bétôt*. (V. *Bentôt*.)

BEU, s. m., bœuf.

Berry, *bœu*. Bourg., *beu, bô*. Bress., *boua, bua*. Dauph., *bou*. Lim., *biàu, bio*. Lorr., *bü, bür*. Lyon., *bou*. Mâc., *beu*. Montr., *bü*. Morv., *bœu*. Pic., *bu, bœu*. Prov., *bov, buou*. Rouch., *bué* (monosyll.). St-Am., *bœë*. Sav., *bou*. Toul., *bioou*. Wall., *boüf*.

BEUCLER, v, tr., regarder insolemment.

(V. *Beûiller*.)

BEUGNE, s. f., grosseur, bosse résultant d'un coup reçu, principalement à la tête : « Jacquot m'a battu ; ô m'a fait eùne *beûgne* ». Ch. Nisard, trouvant une ressemblance entre la bosse et le produit culinaire, se demande si *beignet* et *beugnot* ne viendraient pas de *beigne* et *beûgne* ?

Berry, *beugne*. Bourg., *beugne, beigne, boigne*. Champ., *beugne*. Cognac., *beugne*. Fr.-Cté, *beussnieu*. Lorr., *beugne*. Morv., *beugne*. Norm., *beigne bigne*. Poit., *cabeugne, queugne*. Rom., *bigne, bugne, bugnie*. Saint., *beurgne, beugne*. Suiss., *bougne*. Toul., *bouigno*. Vx. fr. *beigne, bigue*. (V. *Cabeûgne*).

BEUGNER, v. tr., frapper, heurter violemment, surtout à la tête : « Qué qu' t'as là ? T' t'è *beûgné* le front ».

Cogn., *beugner*. Morv., *beugner, bausser*, Poit., *beurgner, queugnai*. Saint., *beurgner*.

BEUGNET, s. m. beignet, friture renfermant d'ordinaire une tranche de fruit.

Berry, *beugnet, beugnon*. Bress., *bugno* (les *bugnos* se mangent pour les accordailles), Genev., *bignet, bugnet, bugnon*. Lim., *bounieto*. Lyon., *bugne, bugnie*. Montr., *bugnot*. Prov., *bougnetto*. St-Am., *bugnëta*, Toul., *bougnetto, bouigneto*. Vx. fr. *bingne, begne*.

BEUILLER, v. tr., regarder comme font les bœufs, de près et fixèment : avec obstination, indiscrétion : « Qu'è-ce que t'as à m' *beûiller* c'ment c'qui ? »

Bourg., *beuillai, beuyai.* Cogn., *beuiller.* Fr.-Cté. *beuiller.* Poit., *gueuiller.* (V. *Beûcler.*)

BEULER, v. intr., crier, beugler. Se dit des enfants qui crient par malice (V. *Bauler.*)

BEURBIS, s. f. brebis.

Ital., *berbice.* Berry, *berbis, barbis.* Morv., *barbi, beurbi.* Pic., *berbis.* Prov., *berbitz.* Vx fr. *berbis.*

BEURCER, v. tr., bercer.

Bourg., *breussai.* Prov., *bursar, bressar.* Wall., *bilsi. bilzi.*

(V. *Breucer, Groter.*)

BEURDIN, adj., étourdi, brouillon, sot.

Berry, *berdin.* Morv., *beurdais, ébeurdi.* Poit., *berde.*

BEURDOUILLER, v. intr., bredouiller, mais dans un sens presque contraire à l'accept. fr., qui est : causer avec difficulté. Chez nous, *beûrdouiller* veut dire : trop causer : « Quand ô sort, ô n'rentre pu. — Je crès ben ; ô *beûrdouille* tout l'long d' son c'min ».

Vx fr., *bredir, bresdir.*

BEURE, s. m., beurre.

Lat., *butyrum:* Ital., *burro.* Bourg., *bure.* Bress., *boaro.* Lim., *bure.* Lyon., *burre.* Montr., *bure.* Prov., *buire, boder.* Pic., *bure* Bouch., *id.* St-Am. *beûrou.* Sav., *boure.*

BEURÉE, s. f,: forte pluie, averse.

Genev., *boüion.* Montr., *beurrée.* Morv., *beurée.* (V. *Batrasse.*)

BEURIOCHE, s. f. brioche.

Morv., *beurioge.*

BEURLAND, s. m., salsifis sauvage, qui croît dans les prés, et dont les enfants mangent avidement les tiges et les feuilles.

Morv., *beurland* (assemblée). (V. *Sersifi.*)

BEURLANDER, v. intr., courailler, perdre son temps, flâner.

Bourg., *brelandai.* Morv., *beurlander* (jouer).

Le mot qui précède donne l'étymologie bien naturelle de ce verbe. Aller dans les prés, cueillir et croquer le *beûrland* constitue une jolie couraillerie et assez peu utile.

BEURLU, adj., qui a mauvaise vue, louche, borgne, presque aveugle. Formé du subst. *berlue.*

Berry, *berluquin.* Bourg., *beurlu, bâne.* Dauph., *bourliou, borlho.* Forez, *borli, borlio, borliou.* Lille, *berlou.* Lyon., *borli. borlio, borliou.* Morv., *beurlu.* Pic., *berlu, berlou.*

Beurot, adj., brun clair, couleur de beurre(?). Se dit des gens, des bestiaux, des fruits : « Un garçon *beùrot*, une vache *beùrote*, une poire *beùrote* ! »,

Bourg., *beurrot*. Montr., *id*. Morv., *beurau*, *beurnot*.

Cet adj. comme d'autres, devient un nom propre lorsqu'il s'applique à un animal, bœuf ou vache surtout : *Blanchot*, *Grivot*, *Blondot*, *Noirot*, *Roussot*, *Bâré*, etc. On voit que ces noms sont tirés de la couleur de la bête. Le *bâré* a des raies de div. couleurs.

Beurtaleb, v. int., bouillir trop longtemps : « Fais donc attention, Mariette ; ta sôpe *beùrtale*. All' s'ra tout en pâte ». Comme sens, a de l'analogie avec *Reùtonner*. (V. ce dernier mot).

Dans la contrée, l'assaisonnement classique de toute soupe maigre est la crême, cette sincère et délicieuse crême que l'on ne connaît pas à Paris et qui donne du beurre si parfait. Notre mot ne viendrait-il pas de ce que, par une ébullition trop prolongée, cette crême dans la soupe aurait l'air de « tourner au beurre » ?

Beurtelle, s. f., bretelle.

Berry, *bertelle*. Vx. fr., *bret*.

Beurter, v. tr., tamiser, bluter : « J'ons *beurté* not' farine ».

Bas-lat., *buratare*. Bress., *barteler*. Montr., *bretaller*. Morv., *beurter*. Toul., *baruta*.

Beurtiau, s, m., blutoir.

Ital., *buratto*. Bourg., *burteau*. Champ., *id*. Montr., *breteau*, Morv. *beurtoue*, *beurteau*. Toul., *baruto*.

A Metz, *Beurte* est un sac de laine pour tamiser la farine.

Biau, ale, adj., beau, bien mis.

Bas-Norm., *biaou*. Berry, *biau*. Bourg., *bea*, *biâ*. Bress., *biau*, *bal*. H.-V., *biau*. Lim., *bèu*. Lorr., *bè*. Morv., *biau*, *bièle* Pic., *biau*, *biel*. Prov., *bel*. Rouch., *id*. St-Am., *biô*, *ala*. Saint., *id*. Sav., *id*. Toul., *bel*. Wall., *bai*. Vx. fr., *biau*, *biaur*.

Biauté, s. f., beauté, bel arrangement.

Bourg., *biâtai*. Morv., *biauté*. St-Am., *biôtô*.

Bibloquet, s. m., bilboquet.

Bichet, s m., mesure de grains, d'environ un double décalitre (20 litres), mais variable.

Bas lat., *bichetus*. Bourg., *bichet*. Bress., *id*. Forez, *id*. Hte-Mne., *id*. Lyon., *id*. (60 livr. de froment), Montr., *id*. Morv., *id*. (60 litr.). Vx. fr., *bichot*.

BICOT, s. m., baiser, embrassement : « Eh ! la p'tiote, fais-me ein *bicot* ».
Lille, *bache baje*. Lim., *bicoü*. Morv., *bise*. (V. *Bécot*.)

BIDET, s. m., numèro un. Cette dénomination s'emploie dans les jeux à numéros, tels que le loto, etc.
Jura, *bidet*. Rouch., *bidé* (as au jeu de dés).

BIÉ, s m., blé,
Bas-lat., *bladum* : Ital., *biada*. Bourg., *bliai*. Prov., *blas*, *blat*. Vx. fr., *blet*, *bleif*.

BIGOT, s. m., bigaut, fourche, instrument de fer à deux dents (*bident*), emmanché comme un rateau, pour enlever le trèfle en masses roulées.
Lat., *bi ago*, ou *bicornis*.
Bourg., *Bigot*. Montr., id.
Pourquoi le Forez et le Morvan appellent-ils *bigot* une pioche à *trois* dents ?

BIGOT, adj., engourdi de froid : « Ah ! man-man, j' peux pu t'ni l' boinon : j'ai les dèts tout *bigots* ».
Montr., *bigot*. St.-Am., *bigou*.

BILBOQUÈTE, s. f., bibliothèque, ou simple rayon de livres.
Rouch., *biblothèque*.

BILOT, s. m., veau tout jeune.
Pic., *velot*. Toul., *bedel*.
Ce mot devient un cri dont les paysans se servent pour appeler leurs veaux.

BIQUE, s. f., chèvre : « ain-mes-tu l' froumag' de *bique* ? » Un proverbe narquois dit : « J' t'en ponds, du beûre de bique ».
Lorr., *bocate*, Morv., *bigue*, Prov., *bicho*. St.-Am., *biqua*. Sav., *stiëvra*. Wall., *bique*. (V. *Chèvre*).

BIQUE, adj. désobligeant qui s'adresse généralement à une fille ou à une femme pour dire qu'elle est simple, niaise : « Oh ! la Nan-nette, y èt eûne grande *bique !* »

BIQUER, v. tr., baiser, embrasser : « Ces amoureux, ô n' font qu' se *biquer !* »
Berry, *bicher*, *biger*. H.-V., *becquer*. Lille, *bajer*. Lim., *bicoras*, *bicas*. Montr., *biquer*. Morv., *bicher*, *biquer*. Poit., *biquer*, *biger* Saint., *biquer*, *bicher*, *biser*, *bieuder*. Vx. fr., *bouquer*.
(V. *Biser*, *Boquer*).

BIQUET, s. m., chevreau.
Berry, *biquiat*, *biquion*. Jura, *bequi*. Lorr., *biqui*. Montr., *bica*. Morv., *biquot*. Piém., *bèg*. Poit., *bèquot*, *bequion*. Vx. fr., *boquet*.

BIQUETTE, s. f., petite chèvre.
Sav., *stèvrotta*,

BIRÉ, s, m., cuvier pour faire la lessive.

BISCANCORNE *(à la)*, loc., à califourchon : « Oh ! mon grand, porte-me à la biscancorne ? » Un ami serait d'avis qu'on écrivît *bisquencorne*, et J. Guillemin écrit *bisquencone*.
Guern., *bincouaine*. Montr., *bisqu'encorne*. Morv., *biscanquarre* (tordu). Norm., *biscouin*, *de kigne-en-coin*, *bisc-en-coin* (d'un coin à l'autre), *caliberda*. Orne, *bicacoin*.

BISCAREAU, s, m., bissac, besace.
Lat., *bis saccus*. Berry, *biscarriau*. Toul., *biassos*.
Le Normand a *bissaquet* pour paysan, à cause du bissac que portaient d'ordinaire ces derniers.

BISCOIN, adj., mou, lent.

BISCOUINER, v. intr., flâner, faire traîner sa besogne, passer sur un ouvrage plus de temps qu'il n'en faut.

BISE, s. f., vent du Nord. Acception absolue. La bise souffle parfois pendant des semaines avec une violence extrême. Elle sifflle, mugit à travers les arbres, dont elle courbe et secoue les branches comme des vagues furieuses.
Morv., *bie*, *bige*. Prov., *bisa*, *biza*. Wall., *bihe*. (V. *Vent*, *Travarse*).

BISER, v. tr., embrasser. N'a rien de commun avec les violences de la bise.
Lat., *basiare*. Ital., *baciare*. Berry, *biger*. Bourg., *boisé*. Prov., *baisar*. Rouch., *basier*. (V. *Biquer*, *Boquer*).

BISOU, s. m., qui aime à embrasser.

BISTEAU, s. m., saute-ruisseau : « L'*bisteau* ét en courses ».
Besanç., *saute-gouilla* (valet). Norm , *misteau* (jeune homme).

BITE, s. f., chassie, humeur visqueuse de l'œil. S'emploie souvent au fig. : « L'malin ! ô n'a pas d' *bite* aux œuyes ».
Bourg., *bite*. Dauph., *piquerna*. Fr.-Ctè., *bigane*. Genev., *piquerne*, Montr., *bitte*. Morv., id. *bòrbe*. (V. *Bitou*).

BITOU, adj., qui a les yeux chassieux. Au fig. : « Ah ! c'té-ci n'é pas *bitou*, dà ! ôl y voit clâr ».
Berry, *chachioux*. Bourg., *bitou*. Chatill., *biguenou*. Fr.-Ctè., *biganou*. Genev., *piquerneux*. Montr., *bittou*. Poit., *chiassou*.
Au lieu de *bitou*, Ch. Nisard cite *biguenou*, que je ne me souviens pas d'avoir entendu en Saône-et-Loire.

BLANC, s. m., ancienne monnaie de la valeur de cinq deniers. Depuis longtemps ce mot n'était plus usité que dans la locution : *six blancs* (deux sous et demi), qui avait survécu à l'usage même de la monnaie.
Berry, *blanc*. Nivern., id. Norm., id.

BLÉTERAVE et BLÉTE, s. f., betterave, bette à racine.
St-Am., *bèterâva*.

BLIAUDE, s. f., blaude, blouse : « Ol é r'venu du marché, sa *bliaude* toute arrachée ».
Ital., *biada*. Berry, *biaude*. Bourg., id. Fr.-Cté., *blaude*. Lorr., id. Mâc., *blioda*. Montr., *blliaude*. Morv., *bliaude*. *blaude*. *biaude*. Pic., *bleude*. Poit., *biaude*. Prov., *blial*, *bliau*, *blizaut*. Vx. fr., *biaude*,

BLO, SSE et BLOT, TE, adj., blet, talé, trop mûr : « All' a gardé trop longtemps ses pouéres; âll' sont venues toutes *blosses* ».
Berry, *blosse*. Bourg., *blo*, *bliô*. Forez, *blet*. Lyon, id. Morv., *blos*, *blesse*. Norm., *blèque*. Rom., *blesi*, *blasi*.

BLONDE, s. f., bonne amie, maîtresse, qu'elle soit, d'ailleurs, blonde ou brune : « Voui, voui, j' lons vu avec; âll' é sa blonde ».
Bourg., *bionde*. Montr., *blliande*, Morv., *blonde*.
Le gracieux nom! La blonde est le complément inévitable du jeune gars. Celui-ci la courtise, en tout bien tout honneur: il songe à en faire sa femme; il l'aime parfois tendrement. C'est avec elle qu'il danse aux foires et aux assemblées; c'est devant sa porte qu'il plante le *mai*; c'est chez elle qu'il va causer et passer les veillées du *tillage* ou du *troquet*... Ah! la bonne et gentille fille que la blonde!

BLONDES, (*aller aux*), loc., faire sa cour aux filles, assez souvent pour le bon motif. J'ai aussi entendu dire : « Aller *en* blondes ».

BLOSSIR, v. intr., blettir, devenir blet.
Berry, *blesser*, Dauph., *se blettir*. Fr.-Cté., *bloussi*. Genev., *se blessir*, *se blossir*. Morv., *blessi*, *bloss'ner*. Toul., *blazi*. Wall., *bleti*. (V. *Blo*)

BLOUQUE, s. f., boucle. De cet ustensile nos pères attachaient leurs braies; maintenant ils en ferment, sur la poitrine, leurs rudes chemises, sans que l'ardillon perce le linge.
Lat., *buccula*. Lille, *blouque*. Lyon, *boclia*. Morv., *bouqhie*, *bouclotte*. Norm., *blouque*. Pic., id. Rouch., id., Wall., id.

BLOUQUER, v. tr., boucler.
Lille, *blouquer* (ainsi que toutes les localités qui ont *blouque* au mot précédent).
Tout le Nord a nos deux mots, tandis que des contrées beaucoup plus voisines les ont modifiés.

B'NI, TE, adj., béni, bénit, consacré.
Bourg., *beni*.

BOBE, s. f., robe. Terme dont on se sert avec les enfants : « La p'tiote a métu sa bale *bobe* des dimanches ». (V. *Bobote*).

BOBOTE, s. f., dim. de *Bobe*, robe d'enfant : « Ah! la Ninite, on va li mett' sa *bobote!* » (V. *Bobe*)

BÔCHER, v. tr., bêcher.
Berry, *bécer*, *bisser*. Bourg, *bôchai*.

BOCON, s. m., bouchée, morceau : « Ol a tôjor faim; i faut tôjor li fourer l'*bocon*. »
Ital., *boccone*. Genev., *bocon*. Sav., *bocôn*, *boustia*.

BOCOTE, s. f., bouche, bouchette : « Faire *bocote* », embrasser.
Lat., *bucca*. Ital., *bocca*. Morv., *boquotte*, *bouèce*. Pic., *bouquète*, *bouque*. Prov., *boqueta*, *boca*. (V. *Boucote*).

BOICHEVAU (*à la*), loc., tête bêche, en sens opposé : « Quée rangeouse, va! Dans son ormoire tout ét *à la boichevau!* »
Berry, *à bechevet*. Jura, *-béchouet*. Morv., *-boigeau*, Norm., *bêche-vêche*. Suis. rom., *-betzevet*. (V. *Abouchon*, *Bouchon*).

BOINON, s. m., petite benne, panier en osier, où l'on met la pâte du pain à enfourner. A l'heure du four, on voit les ménagères porter chez le boulanger leur *boinon*, où tremble la pâte levée et blanche.
Bugey, *benos*. Forez, *benon*. Lyon., *bagnon*. Montr., *boinnon*.
(V. *Reûche*, *Bouène*, *Bouénon*).

BOIS (*bûche de*), loc., redondante. Une bûche est toujours en bois. (V. *Bas, Chaud, Froid, Haut*). Notre patois a *bôs*. *Bois* n'est donné là que pour la formule fautive.

BOISSON, s. f., liquide fermenté, préparé avec des pommes, des poires, des prunelles, etc., mais surtout avec le marc de la vendange : « J'ons fait eûne feûillote de *boisson*, épeû brâment j' tirons d'ssus ». C'est la provision populaire.
Bourg., *le boire*. Cogn., *boisson*.

BOITE, s. f., liquide à boire. Jadis, les crieurs de vin, pour vanter leur marchandise, disaient, après avoir donné le nom du débitant : « Ah! la bonne *boite* au vin!... On s'endremirot su la feuillote! »
Morv., *bouette*. Vx. fr, *boiture*.

BOITOU, adj., boiteux, qui marche à cloche-pied.
Prov., *boitos*.

BOLE, s. f., boule, tout corps roulé en rond.
Bourg., *bôle*. Fr.-Cté, *bioule*. Genèv., *biole*. Prov., *bola*. Rom., *bolle*.

BONDON, s. m., bourdon, grosse mouche.
Bas.-lat., *bordonus*. Bourg., *bondon*. Prov, *bordo*.

BONDONEMENT, s.m., bourdonnement, bruit de bourdon, rumeur lointaine, ronflement de machines.
Morv., *bondonneman*, *bondenn'man*.

Bondoner, v. intr., bourdonner : « Te m' fais mau à la tête; te m' *bondones* tôjor aux orilles ». On entend aussi dire : *bondoner*, pour exprimer le sifflement d'une pierre lancée avec force.

Berry, *bondiner*. Bresse, *bondener*. Fr.-Cté, *rebondir*. Jura, *brondener*. Lim , *bruhundi*. Montr., *brondonner*. Morv., *bondener*, *bordouner*, *bourdougner*. Norm., *brondir*. Pic., *bondir*. Poit., *bordiller*. St-Am., *burdouné*. (V. *Bronziner*).

Bonjor, s. m., bonjour : « Ben l' bonjor, vouésin ! »

Lorr., *boinjo*. Montr., *bonjeù*. St-Am., *bonzou*.

Bonsome, s. m., pieu, gros piquet.

Bontai, s. f., bonté, bienveillance.

Ital., *bonta*. Bourg., *bontai*. Prov., *bontat*.

Boquée, s. f., becquée, petite portion de nourriture.

Berry, *béchée*, *p'chée*. Bourg., *baiquee*. Genev., *béchée*. Morv., *boquée*. Poit., *béchée*. Sav., *beccâ* Suiss., *béchée*. Vx. fr., *beschie*, *bechée*.

Boquer, v. tr., embrasser, caresser des lèvres.

Lat., *bucca*. Bourg., *bôquai*, *faire boquotte* ou *bocotte*. Bress., *boqué*, Forez, *bouquâ*. Fr.-Cté, *boquer*. Morv., id. St-Am., *bequé*. Toul., *picassa* (becqueter). Vx. fr., *bouquer* (baiser par force).

(V. *Biser*, *Biquer*).

Boquin, s. m., bouc, bouquin.

Montr., *boquin*. Morv., *bôquin*. Suis. rom., *bokan*. Wall., *bo*.

Bor, s. m., bourg, bourgade : « Nout' farme n'é pas ben avant du *bor* ».

Ital., *borgo*. Lyon., *bor*. Morv., *bôr*. Norm., *bur*. Prov., *bore*. St-Am., *bou*, *bourgâla*. Suis. rom., *bor*.

Bor, s. m., bord, d'un champ, d'un bois, d'une route.

Ital , *bordo*. St-Am., *bôr*.

Borbe, s. f., boue, saleté : « J' veins des champs; j'ai mes sabots pleins d' borbe ». — « I fait eùne borbe!... j'en ai jusqu'au c...! ».

Berry, *borbe*. Bourg., *bôrbe*. Lim., *faigno*. Montr., *borbe*. Morv., *bîrbe*. Pic., *baue*, *beue*. St-Am., *goulye*. Suis. r., *borba*, *borbi*. Wall., *borbou*, *porbou*.

Borbou, adj , bourbeux, sale, fangueux.

Berry, *borboux*. Bourg., *bôrbou*. Dauph., *bourbouso*. Morv., *bôrbou*. St-Am., *bourbô*.

Bordes, s. m., feux qu'on allume, le soir du premier dimanche de carême, dans les rues d'un grand nombre de communes.

On danse à l'entour, en toute effervescence de joie. Ils ne flambent pas sans occasionner quelques accidents.

Bourg., *bode*. Dauph., *bordaluneiri*. Haute-Auv., *byeurta*. Jura, *beurdifaille*. Morv., *bode, bourde*. Norm., *bourguelée*. (V. *Brandons*).

BORDES (*feù de*), loc., grand feu : « T' veù donc mett' le feù à la ch'vinée, que t' nous fais eun *feù d' bordes!* »

BORDES (*les*), nom d'un village près Verdun-sur-Doubs. — Trop tranquille maintenant, il était, au commencement du siècle, envahi par le nombreux et bruyant personnel de la marine fluviale.

Celtiq., *borde* (métairie, ferme). Basq., *borda* (maison sur le bord d'une route). Toul., *bordo* (ferme).

BORGEOIS, s. m., bourgeois, citadin.

Berry, *borgeois*. Bourg., *beurjoi*. Prov., *borges*. St. Am., *bourzâ*.

BORGEON, s. m., bourgeon, bouton à la figure.

Berry., *borgeon*. Bourg., *borjon*. Morv., *bôrjon*. Pic., *bordon*.

BORGER, v. intr., déborder, se répandre d'un vase trop plein, mais en s'appliquant au vase lui-même : « T' remplis trop ta casserole; âll' va *borger* ».

Bourg., *borgé*.

BORGUIGNON, adj., bourguignon : « *Borguignon* salé. »

Bourg., *borguignon*.

BORLOT ou BORELOT, s. m., bourrelet de porte, qu'on ne prodigue pas assez, l'hiver.

Vx. fr., *bourel, bouriaus*.

BORNAYOU, s. m., gros pieu, avec lequel les mariniers empêchent les grands bateaux de toucher le bord. Pour cela, ils placent la pointe en terre et la tête contre le côté du bateau.

BORNOTE ou BORGNOTE, s. f., coin, recoin, niche, cachette toute naturelle du paysan. C'est un des petits interstices qui se rencontrent à l'intérieur des murailles, entre les pierres mal jointes dont elles sont bâties. Un jour, j'entrais chez une brave vigneronne. Je la trouve en train de se peigner. L'opération terminée, elle tourne autour de ses doigts les cheveux arrachés par le peigne : « Eh bien! mère Thomas, lui dis-je, qu'allez-vous en faire? » — « J' m'en vas les mett' dans la *bornotte*. Là, i sont ben, et quand j' ressusciterons j' s'rons seûre de les r'trouver ». Curieux indice de l'espoir en la résurrection des corps.

Berry, *bouinotte*. Genèv., *cabourne, niote* (a le verb. *encabourner*).

Lyon., *caborne*. Morv., *ai lai bornotte* (à tâtons). Pic., *carnichotte*. Poit., *cabornea*, *cabrenote*, *boinotte*, *à la borgliette* (à tâtons). Rom., *cabourne* (capuchon). Saint., *cabourgne*.

Le Berry et le Morvan ont *bouinotte* (comme plus haut) et *borgnon* pour dire : rûche. C'est toujours l'idée de trou, de profondeur.

BORSE, s. f., bourse, petit sac.

Ital., *borsa* Berry, *borse*. Bourg., *borse*. Morv., id. Prov., *borsa*.

BOS, s. m., bois, forêt ; « N' t'en vas pas cori les *bôs*. » On peut citer ce refrain d'un chant dont l'histoire est connue :

Eho! ého! ého!
Les agneaux vont aux plaines,
Eho! ého! ého!
Et les loups sont aux bôs.

(Voir notre *Histoire d'un chant populaire bourguignon*).

Artois, *bôe*. Auv., *bou*. Bourg., *bô*, *boo*. Bresse, *boc*, *buec*. Fr.-Clé, *bos*. Gasc., *bos*. Lim., id., *boué*. Lorr., id. Lyon, *bouè*. Montr., *bou*. Morv., *bos*. Pic., id., *bou*. Prov., *bosc*. Rom., *bos*. Rouch., id. St-Am., *beü*. Sav., *boet*. Vosg., *bos*. Wall., id.

BOSCOT, adj., bossu : « As-tu vu passer l' *boscot*? Ol é drôle : deux pouces de jambes, é pi l' c... tout d' suite ».

Berry, *boussu*. Fland., *bosco*. Morv., *boussu*. Norm., *bosco*, *bochu*. Pic., id., id. Rouch., *bosco*. St-Am., *bouçu*.

BOT, s. m., crapaud.

(Voir *Botriau*).

BOTIQUE, s. f., boutique. Se dit, en mauvaise part, de tout groupe d'individus sans considération.

Bourg., *bôticle*. Prov., *botiga*. St-Am., *buteca*. Vx. fr., *bouticle*.

BOTON, s. m., bâton.

Itl., *bastone*. Bourg., *baiton*. Bresse, *bôton*. Fr.-Clé, *bauton*. Norm., *raton*, *gaton*. Prov., *baston*. St-Am., *bôton*.

Le bâton est presque toujours une branche coupée d'un saule, droite et décortiquée.

BOTRIAU, s. m., crapaud. Dans les environs de Chalon-sur-Saône, on emploie volontiers l'abréviatif *Bot*.

Montr', *bot*. (V. *Bot*).

BOUCAN, s. m., gronderie, bruit, querelle, tapage : « Drès qu'ôl a levé l' coude, ô vous fait eun *boucan* d' tous les diâbes ». Signifie également : un lieu mal famé.

Berry, *boucan*. Bourg., id. (et aussi l'accept. de : mauvais lieu). Genev., id. Jura, id. Lille, id. Lorr., id. Montr., id. Morv., id. Norm., id. Pic., id.

BOUCANER, v. tr., gronder, quereller.

Les localités qui ont le substantif ont aussi le verbe. (V. *Boucan*).

BOUCHE, s. f. Se dit indèpendamment de *bocote*, et à un sens piquant dans cette loc. bien locale : « Etre *sur sa bouche* », pour : être gourmand. « Alle é ben gentite, mâ alle é trop *su sa bouche* ». (Voir *Bocote*).

BOUCHE-FOUR, s. m., plaque en tôle fermant, bouchant le four pendant la cuisson du pain.

Morv., *bou'ceau d' for*.

Plusieurs mots ont en même temps la prononciation citadine et rustique, comme *four* et *for*. Nous ne donnons les premières que lorsqu'elles tiennent à une locution topique.

(V. *Cleque*).

BOUCHETON (*à*), loc., exprimant la posture d'une personne accroupie : « O s'a couché *à boucheton* por jouer d'avou l' petiot ».

Berry, *à baucheton*. Bourg., *ai boucheton*. Champ., *à boucheton*. Morv., *ai boucheton*. (V. *A l'abouchon*, *s'acroupetoner*).

BOUCHO, s. m., bouchon, bouchon de cabaret, touffe de paille, de verdure ou de branchages pendue à la porte du débit pour renseigner le chaland... qui n'en a pas besoin.

Bourg., *bouchau* (et aussi : cligne-mussette). Forez, *bouchon*, (cabaret). Morv., *bouchon*, (buisson). Norm., id. (cabaret). St.-Am., *beuson*. Wall., *bouhon*.

BOUCHON(*à*), loc., sens dessus dessous, renversé : « O s'batteint. Liaude a fichu eûne torgnole à Cadet, qu' a roulé *à bouchon* ».

Genev., *a bouchon*. Lyon, id. Toul., *à bouca*, *de boucos en jouts*. (V. *A la boichevau*, *A l'abouchon*).

BOUCHOT, s m., buisson, bouquet d'arbres : « Eun *bouchot* d' bois ».

Bas-Lat., *boscus*. Bourg., *bouchot*, *bouchet*, *boucho*, *boûsson*. Morv., *bouchon*. Namur, id. Poit., *boisson*. St-Am., *bucâchon*. Suis.-R., *botza*. (V. *Bouchure*).

BOUCHURE, s. f., haie vive, généralement celle qui clôt une propriété.

Berry, *boucheture*. Lille, *hayure*, Morv. *boucheure*. St-Am., *chi*, (Voir *Bouchôt*).

BOUCOTE, s. f., bouchette, petite bouche. Nous ne craignons pas les diminutifs.

Lat., *bucca*. Bourg., *boucôte*. Dauph., *bochi*. Lyon., id. Toul., *bouco*. Vx. fr., *bouchette*. (V. *Bocote*).

Boudre, v. intr., bouillir, et au fig. s'emporter.
Lat., *bullire*. Bourg., *boure*. Bresse, *baudre*. Montr., *boudre*. Morv., *boûre*. St-Am., *bôdre*. Wall., *boûr*. (V. *Boulir*).

Bouene, s. f., corbeille (Voir *Benne*).

Bouénon, s. m., panier. (V. *Boinon*).

Bouer (*se*), v. pr., se crotter, marcher dans la boue : « O s'é *bouè* tout du long des jambes ».
Genev., *se bouer*.

Bouére, v. tr., boire, et pas toujours avec mesure.
Lat., *biberé*. Ital., *bevere*. Berry, *here*, *beurre*. Bourg., *borre*. Il.-Vᵉᵉ, *baire*. Lim., *beuré*. Prov., *beure*. St-Am., *bare*. Toul., *beure*. Vx.-Fr., *boivre*.

Bouéte, s. f., boite, petit coffret.
Berry, *bouète*. Pic., *boète*. Wall., *boitt*.

Boufer, v. tr., manger copieusement et gloutonnement, se gorger : « Le goinfre! ôl a mingé tôte la jornée; ô *bouffe* c'ment eun gouri ».
Bourg., *bofai*. Berry, *bouffer*. Forez, *boffâ*. Genev., *bouffer*. Lim., *bouffas*. Midi, *bouffer* Nivern., id. Norm., id. Pic., id. Prov., *bufar*. Rom., *bouffer*. Rouch., id. *boufer*. Saint., id. Sav., *bouffâ*. Wall., *bouffer*.

Boufre! excl., demi-juron, qui remplace le mot malsonnant *bougre*.

Bougnier, v. tr., tasser, presser, serrer, frapper fort : « J'ai *bougnié* toutes mes afâres dans l'tirouér ». — « O t'li a *bougnié* des coups de poing su l' nazô ».

Bouillot, s. m., bouleau.
Champ., *billoux* Montr., *bouille*. Morv., *boulâ*, Pic, *boule*, *bouillet*. Suis. rom., *biola*. Vx. fr., *boul*, *boust*.

Boujon, s. m., bâton d'échelle, de ratelier; barreau de chaise, petite traverse de bois qui en lie les pieds : « C'te chaire a eun *boujon* d'cassé. »
Ital., *bolzone*. Genev., *passet*, *passon*. Lille, *boujon*. Montr., *bougeon*. Morv., *boujon*, *paichon*. Rouch., *boujon*. Vx. fr., id.

Bouli, s. m., bouilli, morceau de bœuf qui a cuit pour le pot-au-feu : « Ah! par ma fi! mérote, v'là eun fameux *bouli*! »
Genev., *bouli*. Rouch., id. St-Am., *buli*.

Boulie, s. f., bouillie.
Lorr., *boulie*. Mâc., *bolie*. Morv., *boulie*.

Bouligner, v. tr., remuer, agiter. S'applique peut-être trop indifféremment aux personnes et aux choses. Il me semble

que notre hôtelière nous en a donné le vrai sens, un jour qu'elle battait de la crême pour nous en faire du beurre : « Ca prend-il ? » lui demandai-je. « Tout bellement, répondit-elle; y a des fois qu'i faut la *bouliguer* ben pus qu' d'aut'es ». — Ce serait donc surtout remuer une préparation, un corps semi-liquide. Cependant on *bouligue* le blé en le remuant à la pelle pour lui faire prendre l'air, et l'on dit à un enfant turbulent : « Si t' fais tòjor ton polisson, j' vas t' *bouliguer* ».

Berry, *bouleïer*, *bouléyer*, *boulanger*. Dauph., *bolica*. Forez, *boulica*. Lang., *boulega*. Lyon., *bouliguer*. Montr., *id.*, Morv., *embouler*. Poit., *bouêle*, *bouêre*. Prov., *boulegear*. Rom., *bolegar*, *bolleguar*. Toul., *boulega*. (V. *Rauger*, *Frougôner*).

BOULIR, v. intr., bouillir.

Lat., *bullire*. Lim., *buillin*, *bouillante*. Pic., *boulir*, *bolir*. Prov., *bulhir*, *bolhir*, *buillir*. Rouch., *boulir*. Wall., *id.*, *boûr*. V. *Boudre*

BOULOTER, v. tr., manger.

BOULU, part. pas. du v. *boulir*.

BOULVARI, s. m., hourvari, confusion, désordre.

Norm., *boulvari*.

BOUN, adj., bon : « Quant à c' qui é d' la Jaqueline, y ét eine *boûne* fonne ». — « Tiénot épeû Dodiche, y ét eùn paire de *boûn'* émis ».

Berry, *boun*. Bourg., *bon*, *e*. Bress , *ben*, *a*. Lim., *boù*, *na*. Pic., *boin*. Prov., *bon*. St-Am., *bon*, *una*. Sav., *boen*, *a*.

BOUNES (*être dans ses*), loc., être de bonne humeur, d'humeur gracieuse, enjouée.

Lim., *dis sâs bounas*. Vx. fr., *en ses bonnes*.

BOUNOT, s. m., bonnet, calotte.

Berry, *bounet*. Bourg., *bonô*, *boneä*. Fr.-Cté, *bounot*. Lim., *bounet*, Lorr., *bouna*, *bouno*. Montr., *bounot*. Morv., *id*. Prov., *boneta*. St-Am , *bounë*.

Malgré cette désinence franchement locale, on entend assez souvent dire : *bounet*.

BOURDIFAILLE, s. f., bombance, grande chère.

Bress., *beurdifaille*. Genev., *bourdifaille* (étourdi, canaille). Jura, *beurdifaille* (borde, feu de joie). (V. *Boustifaille*).

BOURENFLE, adj., enflé, bouffi ; se dit d'une personne hydropique, ou qui a une fluxion.

Bress., *boudenfle*. Bourg., *boranfle*. Fr.-Cté, *bouranflou*. Genev., *bouranfle*. Jura, *bourre-enfle*. Montr., *bourenfle*. Morv., *bouranfle*. Prov., *boudenfla*. Suiss. rom., *boreinflo*. Toul., *uflat*. Vx. fr., *boursé*.

Bouri ! Bouri ! appellat. exclamative dont on se sert pour faire venir à soi les canards. Les enfants disent *bouri* pour : ventre (v. *Bourillot*).

Genev., *bouri*. Montr., *bourri*. Norm., *boure* (canne). Poit., *bouri* (pour appeler les cochons). Rom , *bour*, *bourd* (canard).

Bouriau, s. m., bourreau, tourmenteur.

Bourg., *borea*. Bress., *boriau*. Mâc., *bôrriau*. Prov., *borel*, *boyou*. Sav., *borian*. Wall., *boie*.

Bouriauder, v. tr., faire souffrir, tourmenter, torturer, martyriser; malmener quelqu'un comme on malmène le *bourri* en le frappant.

Bourg., *borelai*. Genev., *bourreauder*. Rouch., *bouriauder*. Sav., *boriôdâ*. Wall., *bouriauder*.

Bourillot et Lambouri, s. m., nombril.

Berry, *lambouri*, Bourg., *berullô*, *breuillô*, *ambreuille*, *lambreuille*. Bress., *beurelion*. Bress., Chalon.anc., *lambeûro*. Forez, *ambignon*. Fr.-Cté., *ambreuillou*. Gasc., *embourigo*. Genev., *bourillon*, *lambouro*. Lang., *embounil*, *embourigou*. Lim., *embouni*. Lyon, *embuny*. Montr., *beurillon*, *nombeureau*. Morv., *nombeillot*. *lambeillot*, *rambillot*. Poit., *embourel*, *embouril*. *nembouril*. Prov., *embouil*, *embourigou*. Rom , *ambouilh*, Rouch., *bondène*. Sav., *ambroui*. Toul., *embounil*.

Bouriquot, s. m., bourriquet, ânon, au fig., enfant ignorant.

Ital., *bricco*. Berry, *bourri*. Fr.-Cte., *bourru*. Lang., *bourou*. Lim., *bourico*. Morv., *bourow*. Poit., *bourrin*, *bourdin*, Prov., *burquier* (écurie à ânes). (V. *Bourri*).

Bouriquote, s. f., bourrique. Au fig., fille ou femme ignorante, Sav., *borrica*.

Bournaïou, s. m , pieu servant à buter.

Bourot, s. m., oreiller d'enfant tout petit.

Bourote, s. f., brouette : « O promenot son frérot dans la *bourote*, è pi ôl l'a chavirè ».

Ital., *biroccio*. Berry, *berouette*. Bourg., *barrô*. Bress , *borette*. Genev., *barrote*. (tombereau). Montr., *bourrotte*. Morv., *beurouette*. Norm., *berouette*. St-Am., *cevire a reuva*. Suiss. *barote*, *barouette*. Wall., *barwète*, *berwète*. Vx. fr., *brouete*, *bourouaite*.

Bouroter, v. tr., brouetter, transporter les terres des contours sur l'étendue du champ.

Lille, *broutter*. Morv., *broter*. Norm., *bouroter*. (marcher comme un canard),

Bourri, s. m., bourriquet, ânon.

Berry, *bourri*, Morv., id. *bourou*. (V. *Bouriquot*).

Bousillon, s. m., petit travail de femme, de peu d'importance,

fait à la hâte, et surtout mal exécuté (couture, broderie, ornement quelconque) : «Vô v'lez que j'li baille c'qui ? n'y é ran qu' des *bousillons* ».

BOUSIN, s. m,, vacarme, bruit excessif et discordant : « V'tu ben n'pas fâre tant d' bousin ! »
Angl, *bowsing* (cabaret). Berry, *bousin*, Nivern., *bousin*, Norm., *bousin* Wall., *bousin*.

BOUSIN, s. m., lieu de mauvaise vie.
Angl., *bowsing*. Genev., *bousin*. Norm., *bousin*.

BOUSINER. v. tr., bousiller, mal faire sa besogne.
Poit., *rabousinai*.

BOUSINERIE, s. f., chose de médiocre importance, travail lâché et mal exécuté.
Poit., *rabousinerie*.

BOUSTIFAILLE, s. f., provisions de bouche, mangeaille pour bons diners.
Genev., *bourdifaille*, Morv., *boustifaille*, Norm., *boutifaille*. Pic. *boustifaille*. (V. *Bourdifaille*.)

BOUTEILLE, s. f.. grosseur au cou, goître.
Bourg. *bôtaille*, *bôtoueille*, St-Am., *boutelye* (à vin.) (V. *Goitron*).

BOUTEILLES (*faire des*), loc., se dit des gouttes de pluies d'orage qui, tombant avec force, soulèvent des cloques sur les ruisseaux et les pavés.
Morv., *faire des dés* (quand les gouttes font des trous dans la terre).

BOUTENEIRE ; s. f., boutonnière,
Morv., *boutonère*, St. Am. *boutounire*.

BOUTER, v. tr., mettre, placer : « ôl a *boutè* son grand sèchot su la charote».
Ital., *buttar*. Berry, *bouter*, Bourg. *bôtre* (et non *boutai* ou *bôttai*, Bress., *beto*, *betre*, *bute*, *buto*, Champ., *boutre*, Dauph., *metta*, *bita*, Fland., *bouter*, Forez, *betto*, *bouta*, Fr.-Cté. *bouter*, Gasc., *bôti*, Il-Ve., *bouter*. Jura, *bouter*, Lang., *bouta*, Lim., *bouta*, Lorr., *bouter*, Lyon., *beto*, *betta*, Mâc., *betay*, Morv., *bôte*, *boute*, *boutre*, *bouter*, Norm., *bouter*, *boutre*, Pic., *boutre*, Poit., *boutre*, Prov., *boutar*, *botar*, Rom., *boutar*, *botar*, *bouter*, Rouch., *bouter*, St-Am., *beté*, Sav., *betâ*, *bouta*, Suis. r., *bota*, *boutâ*, *bouëta*, Vall., *bouter*.

BOUTEROUE, s. m., borne placée à l'entrée des portes charretières, pour détourner le frottement des roues des voitures.
Genev., *boute-roue*, Sav., *chasse roue*.

BRAI, s. m., bras : « D'avou e'coumarce, t' li as métu eûne peûte afâre su les *brais* ».
Lat., *brachium*. Bourg., *brai*. Pic., *bros*. Prov., *bratz*. Sav., *brai*. Wall., *bres*.

Braimer. v. intr., pleurer fort, crier, gémir : « Pauv' petiot! ôl a mau; ô n' fait qu' *braimer* ».

Ital., *bramare*. Berry, *bermer*, *bremer*. Bourg., *bramai*, *braimai*. Dauph., *brama*. Forez, *id*. Genev., *bramer*. Lang., *brama*. Lorr., *brâyer*. Lyon. *brama*. Prov., *bramar*. Rom., *id*. Sav., *bramma*. Vx. fr., *bramer*.

Braisil, s. m, résidu, poussière de braise. « Chaique maitin, âll' prend ein sou de *braisil* por sa couvette ».

Ital., *bragia*. Bourg., *fresée*, *frezai*. Fr.-Ctê., *brizi* (gâteau dur cuit sur la braise). Jura, *bresi*, *fresiau* (poussière du four). Lyon., *braisa* (miettes). Morv., *breïe*. *brege*, *braisé* (brasier). Rouch., *bresse*. St-Am., *brazi* (brasier).

Brament, adv., ellipse de bravement. beaucoup, bien, convenablement : « J' seû été cheû la Mag'rite; âll é bé *brâment* arrangée ! » — « T'ét iqui bé *brâment* ». — « All' m'en a *brâment* baillé, des cerises ».

Ital., *bravamente*. Berry, *brament*. Bourg., *brâman*. Bress., *broraman*. Champ., *brâment*. Dauph., *bravament* Lang., *bravamen*. Lim., *bravomèn*. Lorr., *brahman*, Mâc., *broveman*. Mons, *bramain*. Prov., *bravamens*. St-Am., *brâvemè*. Wall., *brâmen*,

Brandons, s. m., feu de joie. La « fête des *brandons* » n'a pas encore disparu de tous les villages, et ce premier dimanche de carême s'appelle « dimanche des *brandons* ». (V. *Bordes*).

Bas-lat., *brando*. Prov., *brando*.

Branlecoue, s. m., hoche-queue, lavandière, bergeronnette.

Lang., *brando-quuio*. Lorr., *hochecu*. Morv., *branlecoue*. Norm., *bacouette*. Poit., *bassecouette*. St.-Am., *guenye couva*. Suis., r., *brainlakoua*.

Braquer. v. tr., monder le lin à la broie mécanique, après l'avoir laissé une nuit dans le four d'où l'on a retiré le pain,

Brassie. s. f., brassée, ce qu'on prend entre les bras.

Ital., *bracciata*. Bourg., *brassie*. Morv., *braissie*, Pic., *brachie* Prov., *brassada*.

Brave, adj., joli, beau, bien mis, endimanché, hônnête, poli : « Oh! ma p'tiote, coume te v'lâ *brave!* ».

Bourg., *brave*. Bress., *broro*. Genev., *bravet*. Lille, *brave*. Lim., *braveï* Lorr., *bröve*. Mâc., *brove*. Poit., *brave*. Prov., *brau* (dur). St.-Am., *brâvou*, *a*. Wall., *brafe*. Vx. fr., *brave*.

Brayes, s. f., braies, haut de chausses, culotte.

Bourg., *brayôte*. Lim., *broyâs*. Morv., *brayette*. Wall., *brâie*. Prov., *braia*, *braga*.

Brei, s. m., berceau : « Eproch' le *brei* d' la taule ». — « Porte donc l' petiot dans son *brei* ».

Bas-lat., *bersa*, *berciolum*. Berry, *barciau*, *berciau*. Bourg , *brei*,

bers, *bressore*. Bress., *cruet*. Champ., *brés*. Dauph., *creil*. Espal., *brès*. Fr.-Cté, *bré*. Jura, *bri*. Lim., *berçau*. Lorr., *béh*, *béye*. Lyon, *cret*. Mâc., *barcio*. Marn., *ber*. Montr., *bré*. Morv., *id*. Norm., *ber*. Pic., *id*. Poit., *id*., *bressiou*. Prov., *bres*, *bretz*, *bressol*. Rom., *croille*. Rouerg. anc., *brés*. St.Am., *bri*. Sav., *bré*. Suis. r., *id*. Toul., *brés*. Vx. fr., *berc*, *bércel*.

BREILLER, v. tr., écraser.

BRÉSILLE, s. f., branchette, bribe, menu morceau de bois, miette de pain, de gâteau, etc.

Berry, *bressille*, *bretille*. Dauph., *brisi*. Forez, *bresa*, *breysa*, *breza*. Lyon., *id*., *id*., *id*., *brison*. *brezon*. Montr., *bronde*.

BRÉSILLER, v. tr., briser en petits fragments.

Bourg., *brésillai*. Morv., *brésiller*. Prov., *brezillar*. Suis. r., *brezi*.

BREUCER et BRISSER, v. tr., bercer.

Bourg., *breussai*, Morv., *beurcer*. Toul., *bressa* (V. *Beùrcer*).

BREULER, v. tr., brûler.

Bourg., *breulai*, *brelai*. Morv., *breuler*. Prov., *brular*.

BREUNOT, adj., synon. de *beurot*. (V. ce dernier mot).

BRINGUER, v. tr., boire avec excès, faire débauche de cabaret.

Bourg., *bringuai*.

BRINGUES, s. f., guenilles, fragments, morceaux : « C' pauvre houme ! avou sa culotte en *bringues*, a-t-i l'air minâbe ! »

Pic., *bringue* (grande femme mal bâtie).

BRINGUES (*mettre en*), loc., détériorer, briser, mettre en morceaux, dépecer.

Genev., *mettre en bringue* (casser). Midi, *id*. Poit., *id*. Rouch., *mettre en brinque* (casser).

BRIQUES, s. f., débris, morceaux, brins : « L' gâtiau é cassè ; mà les *briques* en sont bounes ». — « Ol a métu, d' rage, son touneau en mille *briques* ».

Ital., *briccio*. Bress., *breque*. Genev., *brique*. Jura, *id*. Lang., *brico*, *brizo*. Lyon., *brique*. Prov., *bric*, *brisa*, *bresa*, *briga*. Rom., *briza*, *briga*. Vx. fr., *briche*.

BRISAQUE, s. m., qui fripe, qui use, qui brise : « Oh ! y ét eun *brisaque* ; sa culotte, ses sabots, sa biaude, tout y é tôjor en bringues ».

Rouch., *brisaque*. Wall., *brisac*.

BROCHER, v. tr., tricoter : « C'te vieille, âll' vous *broche* des bas, des bas, qu'y ét ein plâïi d' la vouér ! »

BROCHES DE BAS, s. f., aiguilles à tricoter.

Genev., *broches de bas*. Midi., *id*. Pic., *broque*. Wal., *broke*.

BROCHES (*jouer aux*), loc., tirer à la courte-paille.

BRONQUER, v. tr., heurter, toucher fortement : « O m'a *bronqué* en passant ; ô m'a fait bé mau. »

Artois, *buquer*. Bourg., *boquai*. Norm., *brucher*.

BRONQUER, v. tr., buter, terme de batellerie : « *Bronquer* de pire », buter de gauche ; « *bronquer* de riaume », buter de droite. (Voir *Pire* et *Riaume*). — Sans faire de l'histoire, on peut dire que la Saône fut souvent une frontière. Par suite d'anciennes et successives délimitations géographico-politiques, les contrées situées sur la rive gauche de la Saône ont pris et conservé longtemps la dénomination de *terre d'empire*. Dans la Bresse mâconnaise ou désignait encore, de nos jours, la rive droite de la Saône sous le nom de *terre de France*, c'est-à-dire *de royaume*. La batellerie, dans sa tradition routinière, conserve un souvenir de cet état de choses. Ces dénominations de *pire* et de *riaume* ont été classiques sur le parcours de la Saône et du Doubs pendant tout le beau temps de notre marine fluviale, et les vieux mariniers s'en servent encore.

Toul., *trabuca, tusta*.

BRONZINER, v. intr., bourdonner.

Lim., *brundis*. Rom., *brogir*. Toul., *brounzi, brounzina*. Vx fr., *bordoner*. (V. *Bondoner*.)

BROTER, v, tr., brouter : « Drès l'maitin, all'va faire *broter* Noirote au long d'la l'vée ».

Bourg., *brôtai*. Prov., *brostar*. Wall., *broster*.

BROUILLARDER, v. intr., brouillasser.

Berry, *il brouasse*. Mayen,, *brouillasser*. Norm', *brouasser*. *berrouasser*. Poit., *brouillassai*.

BROUILLARDS (*être dans les*). loc., être dans les vignes, être gris. Le cas est assez fréquent.

BROUTILLER, v. intr., s'occuper de choses minutieuses, manger sans appétit.

Bourg., *broutillai*. Vx fr., *brousteler*.

BRUCHON, s. m., corbeille, petit récipient évasé, la plupart du temps en paille tressée.

Fr.-Cté, *brechon*. Genev., *bruchon* (brin de paille). Morv., id.

BRULOT, s. m., pyrosis, sensation de sécheresse, d'ardeur, d'acidité au gosier et à l'estomac, causée parfois par le pain de maïs blanc. Les paysans ne sont pas toujours fâchés de cette propriété, qui pousse à boire.

Montr., *brulot*.

BRUNE, s. f., soir. « A la *brune* » veut bien dire : le soir, mais plusieurs ne craignent pas d'amplifier en disant ; « A la *brune* du jour » pour : à la chute du jour.
Lorr., *brune du jour*.

BRUSINE et BROUSINE, s. m., bruine, pluie fine, brouillard.
Berry, *berouée*. Bourg., *bruene*, *breugne*. Norm., *crachinage*. Pic., *breuaine*. St-Am., *nyële*. Wall., *bruhène*. Vx fr., *broïne*, *bruin*.

BRUSINER, et BROUSINER, v. intr., bruiner.
Midi, *rousiner*. Norm., *crachiner*. Rouch., *bruèner*. Wall., *brouhiner*. Vx fr. *bruzina*.

BRUT, s. m., bruit, tapage.
Aube, *brut*. Berry, *brut*. Bourg., *bru*. Gasc., *brut*. Lang., *bru*. Lim., *brut*. Lorr., *bru*. Marne, *brut*. Morv., *brü*. Poit., *brut*. St-Am., *bri*. Wall., *brut*.

BUANDIÈRE, s. f., lessiveuse.
Genev., *bouiandière*. *buyandière*. Lyon., *buyandiri*, *buandeyri*, *buyandière*, Sav., *boeiandiuza*. Toul., *labayro*. Vx. fr., *bouiandière*, *buyandière*.

BUE, s. f. lessive. Soupçonnait-on les cabaretiers d'allonger leur vin, on disait qu' « ô fesein la *buë* ».
Ital., *bucata*. Berry, *buie*, *buée*. *bujée*. Bourg., *büie*, *buée*, *bouïe*' Bress., *buya*. Doubs. *buie*. Fr.-Cté. *buyie*, *bouïot*. Genev., *bouie*' Lang., *bugado*. Lorr., *boueye*. Lyon., *buya*, *buyat*, *buie*. Mâc., *buye*. Marn., *buaie*, *buée*. Montr., *büë*, *buye*. Morv., *buë*. Norm., *buée*. Pic., *id*. Poit., *buje*, *bujie*, *bujade*, *buée*. Prov., *bugada*. Rouch., *buée*. St-Am., *buya*. Sav. *boeia*. Suis. r., *buïa*. *bouhia*. Vosg., *bouzie*. Wall., *buée*. Vx. fr., *id*., *buyée*.

BUER, v. tr., lessiver, faire la lessive.
Bourg., *buai*. Lille, *buer*. Morv., *id*.

BUSENER et BUSONER, v. intr., musarder, flâner niaisement, lambiner, et aussi bouder.
Berry, *businer*, *bousiner*. Bourg., *busenai*. Mons, *busier*. Montr., *busonner*. Morv., *bujouner*. Norm., *busogner*. Pic., *businer bousiner*. Poit., *id*., *id*.

BUSON, s. m., musard, lambin, mou, mais plutôt niais et de mauvaise humeur.
Bourg., *buson*. Montr., *id*., (boudeur). Morv., *buïon*, *bujon*, *beujon*,

BUTER, v. intr., marquer le but, jeter son palet, sa boule pour servir de but.
Ital., *buttare*. Morv., *buter*. Norm., *péguer*.

BUTTE, s. f., monticule factice de terre, élevé dans le Jeu de l'Arc pour y planter le *collet*.
Du temps de Montaigne, la cible s'appelait *bute*.

BUTTER, v. tr. terrer. c'est-à-dire mettre de la terre au pied d'un arbre, d'un arbrisseau, d'une plante.

BUVAILLER, v. tr. boire à toute heure. (V. *Buvocher*.)

BUVOCHER, v. tr. passer son temps à boire : « O n' fait ran d' ses dix dèts ; ô *buvoche* tout l' long du jor ». Il y en avait, de ces « gueurnouîlles de cabaret » quand florissait le culte de ce « gueux de p'tiot vin blanc ! » (V. *Buvailler*.)

BUVOCHOU, s. m., buveur, surtout buveur d'habitude.

Berry, *beuveur*. Bourg., *beùvou*, *buvou*. Morv., *beuvou*. Prov., *bevedor*.

F. FERTIAULT

COMPARAISONS POPULAIRES
DE LA VALLÉE DE LA PAYRE (1)
RECUEILLIES A ROCHESSAUVE
CANTON DE CHOMÉRAC, PRÈS PRIVAS

TEXTE	TRADUCTION LITTÉRALE
AIGRE (2). — Aigre coumo d'espouscho.	*Très aigre.*
BÉURE (3). — Béure coumo 'n trau.	*Boire comme un trou.*
BÉURE. — coumo 'n tempiè.	*Boire comme un templier.*
BESTIO (4). — Bestio coumo 'n ase.	*Bête comme un âne.*
BESTIO. — coumo 'n ouoio.	*Bête comme une oie.*
BODA (5). — Boda lo gauorjo coumo 'n four.	*Ouvrir la bouche comme la gueule d'un four.*
BOUCHA. — Boucha coumo 'n pouo dé mèu.	*Bouché comme un pot de miel.*
BOUFA (6). — Boufa coumo 'n senglar.	*Haleter comme un sanglier.*
BOUFA. — Boufa coumo 'n lètrou.	*Haleter comme un lézard.*
BROMA (7). — Broma coumo 'n fotaire, en potoricié. (ai = aï. dipht.).	*Crier comme un chiffonnier.*
CHAR. — Overe 'no char coumo de vélou.	*Avoir une chair douce comme du velours, une chair veloutée.*
CHONTA. — Chonta coumo 'n ourgueno.	*Chanter comme une sirène.*
CLAR. — Clar coumo d'orgen.	*Clair comme de l'argent (en parlant du temps).*
CŒUR (8). — Soun cœur bat coumo 'n escoussou.	*Son cœur bat comme un fléau (à dépiquer le grain).*
COUFLE. — Coufle coumo 'no bouto.	*Plein comme une outre (V. Ducange : Bota).*

COUMPLOSEN. — Coumplosen coumo lo pouorto d'eno prisou.	*Complaisant comme la porte d'une prison.*
COUPA. — Coupa coumo lou ginoul d'eno vieillo.	*Couper comme le genou d'une vieille.*
COURE. — Coure coumo 'n chi espouizouna.	*Courir comme un chien empoisonné.*
CREIRE (9). — Se creire coumo 'n pè.	*Se pavaner.*
CREIRE (10). — Ou creire coumo de péure.	*Croire à cela comme du poivre.*
DEFENDU. — Défendu coumo lou pater os ases.	*Défendu comme le pater aux ânes.*
DEVOT (11). — Devot coumo 'n chi.	*Dévot comme un chien.*
DIRE (12). — N'en dire coumo dè couo de rostel.	*En dire comme des queues de rateau.*
DOUS. — Dous coumo de mèu.	*Doux comme du miel.*
DREI. — Drei coumo 'n I.	*Droit comme un I.*
DUR. — Dur coumo 'n ron.	*Dur comme un rocher.*
DURMI (13). — Durmi coumo 'n sou.	*Dormir comme un billot, une bille en bois.*
DONNA (14). Donno coumo 'no Orabo.	*Damné comme un Arabe.*
EILISSA (15). — Eilissa coumo 'no clucho.	*Hérissée comme une poule couveuse.*
EMBOROSSA (16). — Emborossa coumo 'n ra entré douoi nouses.	*Embarrassé comme un rat entre deux noix.*
EMBROSSA (S') (17). — coumo dous concourdiès.	*S'embrasser comme deux courges.*
EMBROSSA (s'). — coumo dous omourouses.	*S'embrasser comme deux amoureux.*
ENROUMOSSA (18.—Enroumossa coumo 'no gonodo.	*Très enrhumé.*
ENTENDRE (Li). — Li entendre coumo 'n chi o vèspro	*S'y entendre comme un chien à vêpres.*
ENTRA (19). — Entra coumo 'n pouzaire.	*Entrer comme un seau.*
ESCUR. — Escur coumo lo gouorjo d'ei lou.	*Obscur comme la gueule du loup.*
ESCUR. — Escur coumo dè péjo.	*Obscur comme de la poix.*

ESFOULISSA. — Esfoulissa coumo 'no bodafo.	*Ebouriffée comme une touffe de lavande spie*
ESTOUMA. — Soun estouma se virè coumo 'n oûmeleto.	*Son estomac se tourna comme une omelette.*
ESTOUMA. — O 'n estouma de fèrre.	*Il a un estomac de fer*
FAIRE (20). — Se fai coumo 'n cendras.	*C'est facile à piocher.*
FI. — Fi coumo 'n lompre.	*Fin comme une lamproie*
FI. — Fi coumo 'no raspo.	*Fin comme une râpe.*
FI. — Fi coumo grotuzo.	»
FIA (21). — Lio se fia coumo 'n d'eno ploncho purio.	*Il y a à se fier comme à une planche pourrie.*
FICHA (22). — Ficha dé cos coumo 'n d'en ase, en d'eno saumo, en d'en' ègo.	*Ficher des coups comme à un âne, à une ânesse, à une jument.*
FICHA dé pes (n'en). — coumo de coffre.	*Faire des p... comme des coffres.*
FICHA. — Ficha eilai coumo lou gousta d'en pastre.	*Ficher de côté comme le goûter d'un pâtre.*
FICHA (se). — Se ficha eilai coumo 'n' eibarjo.	*Se laisser tomber lourdement comme une broie.*
FUMA. — L'ai fumo coumo 'no reniordièiro.	*Il y fume comme dans un terrier.*
FOUNDRE. — Foundre coumo 'no chondèle.	*Se fondre comme une chandelle. (au figuré).*
FOUOR. — Fouor coumo 'n biòu.	*Fort comme un bœuf.*
FRES. — Fres coumo 'n borbèl, coumo 'no roso.	*Frais comme un barbeau, une rose.*
FRISA. — Frisa coumo 'n ange boufforèl.	*Frisé comme un chérubin.*
FRON (23). — Fron coumo l'or.	*Franc comme l'or.*
GRAS. — Gras coumo 'n mouoni.	*Gras comme un moine.*
GRAS. — Gras coumo 'n pouor, en pourche.	*Gras comme un porc, un jeune porc.*
GRÉLA. — Grela coumo 'n boudin.	*Grêlé comme un boudin.*
GRÉLA. — Grela coumo 'n pintre.	*Grêlé comme un peintre.*
GROUSSIÈ. — Groussiè coumo dé pon d'uèrge.	*Grossier comme du pain d'orge.*
INQUIÈ. — Inquiè coumo 'n birou.	*Inquiet comme une vrille.*

IOURE. — Ioure coumo 'n sa.	*Ivre comme un sac* En fr. on dit *sac à vin.*
JOLA. — Jola coumo de gla.	*Froid comme la glace.*
LÈSTE. — coumo 'n bióu soubre 'no touline.	*Leste comme un bœuf sur un toit.*
LÈSTE. — coumo 'n chobri.	*Leste comme un chevreau.*
LÈURE (24). — Faïre coumo loi leùre : perdre souvenenço 'n couren.	*Faire comme les lièvres : perdre souvenance en courant.*
MAIGRE. — Maigre coumo 'n pi.	*Maigre comme un pin.*
MALEROUS. — Malerous coumo los pèiros.	*Malheureux comme les pierres.*
MECHO. — O' no mécho coumo 'n dindar.	*Il est morveux comme un dindon.*
MINO. — O 'no mino coumo 'n troumpillaire.	*Il a une mine comme un joueur de flûte.*
MONJA. — Monja d'orgen gros coumo lou bras.	*Manger de l'argent gros comme le bras.*
MONJA. — Monja coumo 'n gauori.	*Manger comme un goret.*
MONTEUR. — Monteur coumo Bozin.	*Menteur comme Basile?*
NOU. — Nóu coumo 'n fifre.	*Neuf comme un fifre (inexpèrimentè).*
NAS. — O 'n nas coumo 'n tortifle.	*Il a un nez comme une pomme de terre, c'est-à-dire bourgeonnè.*
NEGRE. — Negre coumo l'alo d'en mèrle.	*Noir comme l'aile d'un merle.*
NEGRE. — Negre coumo l'amo d'ei diable.	*Noir comme l'âme du diable.*
NODA. — Noda coumo 'n pau fèrre.	*Nager comme un levier, une pince.*
OLISCA. — Olisca coumo 'no deèsso.	*Parée comme une dèesse.*
OMAR. — Omar coumo de feù.	*Amer comme du fiel.*
OMOUROUSO. — Omourouso coumo 'no chato.	*Amoureuse comme une chatte.*
ONA. — Ona coumo lou veu.	*Aller comme le vent.*
ONA. — Ona bouonomen coumo 'n ase quan trouto.	*Aller bonnement comme un âne qui trotte*
ONA. — Ona coumo 'n foue.	*Aller comme un fouet.*

ORGEN. — O d'orgèn coumo 'n gropau de ploumo. (au = aou).	*Il a de l'argent comme un crapaud (a) des plumes.*
ORGEN. — coumo 'n chi de gnièiro. (triplit).	*Il a de l'argent comme un chien (a) des puces.*
PAURE. — Paure coumo Jóu.	*Pauvre comme Job.*
PÉTORDIÈ. — Pétordiè coumo 'n bel diable.	*Menteur comme un beau diable.*
PÉU. — O de péu coumo d'estivaillo.	*Il a des poux comme des graines de courge.*
PICHA. — Picha coumo 'n sour.	*Frapper comme un sourd.*
PISSA. — Pissa coumo lou bras.	*Couler comme le bras, en parlant d'une fontaine.*
PLÉ. — Plé coumo 'n ióu.	*Plein comme un œuf.*
PLEYA (25). — Se pleya coumo 'no omorino.	*Se plier, être flexible comme un brin d'osier.*
PLOURE. — Plóure coumo de tèrra.	*Il pleut abondamment, comme s'il tombait de la terre.*
PON (26). — Faire de pon coumo de treno.	*Faire du pain comme de la tresse.*
PON. — coumo de sejolas.	*Faire du pain comme de farine de seigle tamisée.*
PORLA. — Porla coumo 'n tambour creba.	*Parler comme un tambour crevé, c'est-à-dire déraisonner.*
POSSA. — Possa coumo 'n eilìou.	*Passer (vite) comme un éclair.*
POTI. — Poti coumo loi sardo.	*Pâtir comme les sardines.*
POUROUS. — Pôurous coumo 'n rat.	*Peureux comme un rat.*
POULIO (27). — Poulio coumo 'n sôu.	*Jolie comme un sou.*
POULIO. — coumo 'n astre.	*Jolie comme un astre.*
POURTA (se). — Se pourta coumo 'n pouon nóu.	*Se porter comme un pont neuf.*
PREISSA. — Preissa coumo 'n lovomen.	*Pressé comme un lavement.*
PRESTE. — Preste coumo 'n chat.	*Prêt comme un chat.*
PROPRE. — Propre coumo 'n ènle.	*Propre comme un lis.* (ènle, corruption de èli).
PROPRE. — coumo 'n bouque.	*Propre comme un bouquet.*
PURIO. — Purio coumo de fen.	*Pourrie comme du fumier.*

RARE. — Rare coumo de suour de contounié.	*Rare comme de la sueur de cantonnier.*
REDE. — Rede coumo 'n bostou.	*Raide comme un bâton.*
RÈIRE. — Reire coumo 'n boussu.	*Rire comme un bossu.*
ROUDA. — Rouda coumo 'n pouor molau (au = aou).	*Roder comme un porc malade.*
ROUGE. — Rouge coumo 'n escrevisse.	*Rouge comme une écrevisse.*
ROUN. — Roun coumo 'n O.	*Rond comme un O.*
ROUSSÉ. — Rousse coumo l'or.	*Jaune comme de l'or.*
ROYA. — Roya coumo lou bras.	*Couler comme le bras.*
SAGE. — Sage coumo 'n ase quan duèr.	*Sage comme un âne qui dort.*
SAGE. — coumo 'n eimage.	*Sage comme une image.*
SÈGRE. — Sègre coumo 'n chi.	*Suivre comme un chien.*
SERIOU. — Seriou coumo 'n ase quan bèu.	*Sérieux comme un âne qui boit.*
SO (28). — So coumo de metal.	*Sain, solide comme du métal.*
SOT. — Sot coumo 'n poniè.	*Sot comme un panier.*
SOURD (29). — Sourd coumo 'no beno.	*Sourd comme une hotte. La « bèno » est une hotte en osier servant au transport du fumier.*
SOURD. — Sourd coumo 'n ron.	*Sourd comme un rocher.*
SOUTA. — Sóuta coumo 'n chobri.	*Sauter comme un cabri.*
SUA. — Sua coumo 'n gour.	*Suer à grosses gouttes. (Gour, gouffre).*
TRAIRE (30). — N'en trai coumo de billo.	*La pluie tombe très abondamment.*
TRAIRE. — coumo de couordo.	*Il pleut très fort.*
TOUNDU. — Toundu coumo 'n iòu.	*Tondu comme un œuf.*
TREMPE. — Trempe coumo 'no soupo.	*Trempé comme une soupe, trempé jusqu'aux os.*
TRONQUILE. — Tronquile coumo Botisto.	*Tranquille comme Baptiste.*
TUFO. — Faire 'no tufo coumo 'n chiaire.	*Faire une mine comme un ch...*
TUFO. — coumo 'n bou chostra.	*Faire une mine comme un bouc châtré.*

UÈS. — O d'uès coumo de nichoulo.	*Avoir des yeux comme (ceux) des chouettes.*
UÈS. — O d'uès coumo lon pung.	*Avoir des yeux comme le poing.*
UÈS. — O d'uès coumo de paumo.	*Avoir des yeux comme des paumes.*
UÈS. — O d'uès coumo de birou.	*Avoir des yeux comme des trous de vrille.*
UÈS. — O d'uès coumo de chabro.	*Avoir des yeux comme (ceux) des chèvres.*
VEILLA. — Veilla coumo lou la ci fio.	*Surveiller comme le lait au feu.*
VENTRE. — O 'n ventre coumo 'n tambour.	*Avoir le ventre ballonné.*
VER. — Ver coumo 'n pouore.	*Vert comme un porreau.*
VERGOUGNO. — N'o ogu 'no vergougno coumo 'n esclop.	*Il en a eu une honte comme un sabot.*
VIEUX. — Vieux coumo 'n bon.	*Vieux comme un banc.*
VIRA. — Vira eilai coumo 'n estra.	*Jeter de côté comme de la strasse (rebut de soie).*
VIRA. — Vira coumo 'n chóussou.	*Jeter de côté comme un chausson.*
VIOURE. — Vioure coumo 'n pouor o l'engrai.	*Vivre comme un porc à l'engrais.*

NOTES EXPLICATIVES

(1) PAYRE. — La petite rivière de Payre descend du Coiron ; elle prend sa source dans le territoire de la commune de Rochessauve qu'elle arrose, passe à Chomérac, chef-lieu du canton, à Saint-Symphorien et va se jeter dans le Rhône, en aval du Pouzin, après un parcours de 24 kilomètres. Elle a pour tributaires plusieurs petits cours d'eau.

L'orthographe suivie est celle des félibres.

(2) ESPOUSCHO. — N'a pas d'équivalent en français. La prononciation revèche de ce mot rend, tant bien que mal, les sons inarticulés d'une personne qui aurait mordu dans un fruit vert ou trempé les lèvres dans un liquide de saveur acide. *L'espouscho* est un ustensile pour arroser. —Ch = tch, se rapprochant de *ts*.

(3) BÉURE.— *Coumo'n trau.* Pour éviter l'hiatus on supprime *e* (é fr.) des adj. indéf. *en*. masc., et *eno*, fém., que nous remplaçons par une apostrophe, après tout mot se terminant par une voyelle. Dans le cas contraire, l'adj. ind. est employé

sans altération. Ex. : *co's èn chopel*, c'est un chapeau, *co's eno robo*, c'est une robe, (*co's* pour *oco es, cela est* ou *c'est*).

(4) Bèsteo. — *Ouoio*. Curieux et rare spécimen de *tètraphtongue*.

(5) Boda. — *Gouorjo*. J = dj ; devant e, i, fr. *g* = *dj*.

(6) Boufa. — *Senglas*. Le langage populaire a conservé le souvenir de la présence du sanglier dans nos épaisses forêts, aux temps anciens.

(7) Broma. — *Potoricié* (dans la Basse-Ardèche, *fotaire*), chiffonnier. Dans notre dialecte, le cri du chiffonnier ambulant est : *Patari, patara*! Dans la B. Ardèche : *E lou marchan de fato, de fotrunel, de fèrre viel, de veire rou* ! Je pourrais fournir la musique de ces cris.

(8) Cœur. — Dans notre dialecte, *œu, eu*, se prononce comme en français. Ex. : *de froumage bleu* (du Roquefort), *èn monteur, èn blogueur, mo sœur* (*un menteur, un blagueur, ma sœur*), *ei vieus* (*il est vieux*).

(9) Creire (se). — *Pè* représente probablement un vocable mal interprété. Dans notre dialecte *paon* se traduit par *povou*.

(10) Creire. — *Péure*. On ne voit pas trop l'analogie qu'il peut y avoir entre une crédulité excessive et le poivre.

(11) Devot. — *Chi*. Ch = tch, avec tendance au *ts*.

(12) Dire (N'en). — Débiter, sans rougir, des obcénités.

(13) Durmi. — *Sou*. On dit encore *souchon* : « Durmi coumo'n souchon. »

(14) Donna. — *Arabo*. Réminiscence du séjour des Arabes au VIIIe siècle de notre ère.

(15) Eilissa. Dans notre dialecte le participe passé des verbes de la première conjugaison reste invariable. Beaucoup de noms féminins ont perdu la flexion classique. Ainsi l'on dit : *veilla, journa*, au lieu de *veillado journado* (veillée, journée), etc.

(16) Emborossa. — Dans *dous* (*douas*, au fém.) *tres, dès*, on remplace l's par un *i* devant certains noms communs. Voici un exemple : *dous, très, dès* coucourdiès ; *doui, trei, dèi* reinar.

(17) Embrossa (s'). — *Coucourdiès* est mis ici pour courges.

(18) Enroumossa. — *Gauodo*, vieille brebis qui ne suit qu'avec difficulté le reste du troupeau. La brebis malade lance des mucosités par les narines.

(19) Entra. — Cette comparaison signifie : entrer chez quelqu'un sans frapper, ni même saluer.

(20) Faire. — *Cendras*. Quand la terre est très meuble, on la compare à une masse de cendres dans laquelle l'instrument de travail pénètre sans difficulté.

(21) Fia. — *Fisa*, en provençal et dans le midi de l'Ardèche. De même *sua*, *susa* (*suer* en fr.), etc.

Purio est *purido* en prov. et dans le midi du dép. « Flourido, oborido, legido, etc. » en prov. et dans la Basse-Ardèche, font « flourio, oborio, legio, etc., » dans notre dialecte. (Voir *Grammaire Dauphinoise*, par l'abbé Moutier, p. 105.)

(22) Ficha. — Euphémisme qui remplace une expression populaire très énergique.

(23) Fron. — Dans notre dialecte à la nasale fr. *an* correspond fréquemment *on* : *mo tonto*, *en prouteston* (*ma tante*, *un protestant*), etc.

24) Lèure. — *Souvenenço*. L'*e* est ordinairement fermé devant *nç* : *countenenço*, *inoucenço*, *semenço*, etc. Ajoutons : *Mantenenço*.

(25) Pleya. — Les verbes de la première conjugaison dont le suffixe est *eya* dans notre dialecte changent ce suffixe en *eja* dans la Basse-Ardèche, *eyar*, en Dauphiné. Ex. : *borbeya*, *molòuteya*, *boneya*, *poleya*, etc. En certains endroits, *fourneya* fait *fourneyra* (*enfourner*).

(26) Pon. — Il s'agit d'un petit pain blanc, long, bien cuit, formé de morceaux de pâte tressés avant la cuisson. La comparaison s'applique aujourd'hui à toute espèce de pain de ménage auquel la maîtresse de maison a donné tous ses soins aux approches des fêtes de Pâques et surtout de la Noël. A l'origine, *lou sejolas* désignait le pain fait avec de la farine de seigle tamisée.

(27) Poulio. — Cette comparaison a donné lieu à une étude dans la *Revue des langues romanes*, fasc. de juillet 1882, p. 44 et suiv. Prononcez *poulio* comme *pouliot* dans *menthe pouliot*.

(28) So. — Se dit en foire des porcs gras, qui ont la chair ferme. Nos paysans évitent souvent de désigner le compagnon de St-Antoine par son nom ; ils disent plutôt *mon habillé de soie*, (*moun hobilla de sedo*) : quand ils se croient obligés d'employer le terme propre, ils ne manquent pas d'ajouter : *en parlant par respect* (*en porlen per respè*).

(29) Sourd. — La *beno*, panier de bat, diffère par sa forme de la *bèso*. Cette dernière est également en osier et s'emploie, portée sur les épaules, au transport du fumier d'étable. Le terme français *benne* est usité dans l'industrie extractive.

(30) Traire. — Quand les gouttes de pluie tombent à torrent, on les compare à de grosses cordes.

Hamman-bou Hadjar, le 9 janvier 1890.

A. Forterre.
Instituteur public.

VOYAGE DE TÉNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS. — *Suite*

TEXTE PATOIS

Tout par on cô i se mit à déboussit dets ruiets des troupias de mondou que desévant qu'il allévant vai la la troupa, dz'euvrit lets oureillets pour entendre quéque mous que pussant m'indiqué iu elle ére ; dz'entendit deux trais individus que desirant que s'ére de la carcavalerie et qu'il allévant paissé devant l'oberge du général Qouaquoua. Quand dz'entendit qu'i casévant du général Quouaquoua, dze ne m'amusit pai à beuzené, dze prit mets tsambets à mon cô et me vouélé paitit quement en n'essarvalé ; dzérou dza bin pré d'arevé quand i s'y trouvit dets soudais dans la ruia que fésévant fére du lardzou en dezant qu'i failléve que tout lou mondou martssisse su lets dortouaires ; inet, dze ne saviou pai iu s'ére, mé dze fit quemant lets moutons, dze chegui lets atrous ; sa me retaidit bin, étou iére grand temps d'arrevé. En montant lets égrés dz'entendévou dza hutssi lets tsevas. Dze ne fit pai pleto plessi à la fenétra que dze lets vit dza, dze n'eut pai lou temps de me troutssi on cô la figure qu'ére touta en équema de tsa, que la proumeillire souria paisséve, il aviant tui à iu gouardze dets petets counets dzânous et i fésévant avoué tou, tou, tou, routoutou tou ; et achetôt yen paissit enna choua à fére tremblé lou ciel asse bin que la tara. Djeusse Maria Djoset, s'il érant bias, quemant i brillévant. Dze me pensit; lets magnins de paiche en-tu de l'ouvraidzou pou rétamé tout chlu mondou ; Planche l'ancien rétamiot, dont la fana a enna ferme à Bésain, éret bin vecu asse longtemps que lou Djuif-Errant qu'i n'éret djamé tout pu fére san. Il aviant

VOYAGE DE TIÈNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS. — *Suite.*

TRADUCTION FRANÇAISE

Tout par un coup il se mit à sortir des rues des troupeaux de monde qui disaient qu'ils allaient voir la troupe; j'ouvris les oreilles pour entendre quelques mots qui pussent m'indiquer où elle était; j'entendis deux, trois individus qui dirent que c'était de la cavalerie et qu'ils allaient passer devant l'auberge du Général Quouaquoua. Quand j'entendis qu'ils causaient du Général Quouaquoua je ne m'amusai pas à lambiner, je pris mes jambes à mon cou et me voilà parti comme un écervelé; j'étais déjà bien près d'arriver quand il se trouva des soldats dans la rue qui faisaient faire du large en disant qu'il fallait que tout le monde marche sur les trottoirs; moi je ne savais pas où c'était, mais je fis comme les moutons, je suivis les autres; ça me retarda bien, aussi il était grand temps d'arriver. En montant les escaliers, j'entendais déjà hennir les chevaux. Je ne fus pas plutôt placé à la fenêtre que je les vis déjà; je n'eus pas le temps de me torcher un coup la figure qui était toute écumante de chaleur, que la première troupe passa; ils avaient tous à leurs bouches des petits cornets jaunes et ils faisaient avec: tou, tou, tou, routoutou, tou, et aussitôt il en passa une nuée à faire trembler le ciel aussi bien que la terre. Jésus, Marie, Joseph, s'ils étaient beaux, comme ils brillaient! Je me pensais: les chaudronniers d'ici ont-ils de l'ouvrage pour étamer tout ce monde. Planche, l'ancien étameur dont la femme a une ferme à Besain aurait bien vécu aussi longtemps que le Juif-Errant, qu'il n'aurait jamais pu faire tout cela. Ils avaient tous des chapeaux à bec, bien retroussés par

tui dets tsapias à béqua, bin retroussis pa dari, et tout lou couai envouteilli dans on lardzou séquiou quemant lu que notou kaquouéillai met son séret dedans ; i teniévant tui ius grands sabres en avant quemant si sérant préparés à paichi lets éjas que voulévant à travai lets airs. Quant il eurant paissés, lets parisiens desirant que s'ére des culs rossés.

Dze n'eut que lou temps de fére enna fouaita cratcha dans la ruia qu'i ant déboussit enna tempéta que martsévant à pid : pou lets nique lets parisiens desirant que s'ére des Francs Taquins. Il aviant mit ius escarpins et aviant dets tsâssets blaintsets. Lu qu'alléve devant ére asse ha qu'enna partsse ; il avet mit aquet su sa téta que sembléve tout sen ique en pouet que lets fanets pouaitant l'heuvai lou guimainou pou se catssi lets dais ; lets parisiens desirant que s'ére on bia Tambour Manchot; poutant quand dze lou vit i menailléve bin lets brais. I ant avet doua ou trai que poutévant aquet que sembléve tout dets conférons, i n'érant poutant pai tout à fai asse lardzou que lu qu'on proumène en Crans, bin sûr que se n'ére pas lou mémou tailleur que lets avait copés, et quemant s'ére on dje de rogachon dze cru qu'i fésévant la procéchon, mé dze ne vit pai ius curés, bin sûr qu'i ne s'enguiamant pai quemant lu de Crans, atramant dze ne m'y sérou pai trompé. Il aviant tui ius piquets i bout de ius fusils et tui dari iu dos enna peteta bouetta grise quemant an en letz dzens de delé du bô quand i pouaitant vendre ius grabessets à Salins ; dze n'ai pai su s'il en poutévant. Lets parisiens qu'érant vai met me firant comprendre que san que dz'aviou pris pou dets conférons étiant lets Trapias du Réglement.

Quemant on ére bin sarés et que y'ére malési à se moutsi, dze ne put fére qu'enna fouaita renifia qu'i ant paressit enna peteta founia à tseva ; il aviant tui dets grans tsapias quemant en an lets gendarmes de Tsampagnola, mé tout couvai d'ouai et d'ardzent, et pu il aviant tui aquet devant iu couai que brilléve à sélu et qu'ére atatsi avé dets rubans rudzous o bin blancs. Lets Parisiens que s'y conégnanssant desirant que s'ére l'Etat-

derrière, et tout le corps tortillé dans un large cercle comme celui que notre fromager met son serra dedans; ils tenaient tous leurs grands sabres en avant comme s'ils s'étaient préparés à percer les oiseaux qui volaient à travers les airs. Quand ils eurent passé, les Parisiens dirent que c'étaient des cuirassiers.

Je n'eus que le temps de faire une forte crachée dans la rue, qu'il en sortit une tempête qui marchait à pied; pour ceux-là les Parisiens dirent que c'était des fantassins. Ils avaient mis des escarpins et avaient tous des bas blancs. Celui qui allait devant était aussi haut qu'une perche; il avait mis quelque chose sur sa tête qui semblait tout cette affaire en poil que les femmes portent l'hiver le dimanche pour se cacher les doigts; les Parisiens dirent que c'était un beau tambour manchot; cependant quand je le vis il maniait bien les bras. Il y en avait deux ou trois qui portaient quelque chose qui semblait tout des bannières; elles n'étaient cependant pas tout à fait aussi larges que celle qu'on promène à Crans, bien sûr que ce n'était pas le même tailleur qui les avait coupés, et comme c'était un jour de rogations je crus qu'ils faisaient la procession; mais je ne vis pas leurs curés, bien sûr qu'ils ne s'habillent pas comme celui de Crans, autrement je ne m'y serais pas trompé. Ils avaient tous un piquet au bout de leurs fusils, et tous derrière leur dos une petite boîte grise comme en ont les gens d'au delà du bois quand ils portent vendre leurs écrevisses à Salins; je n'ai pas su s'ils en portaient. Les Parisiens qui étaient vers moi me firent comprendre que ce que j'avais pris pour des bannières étaient les drapeaux du régiment.

Comme on était bien serrés et qu'il était malaisé de se moucher, je ne pus faire qu'une forte reniflée, qu'il en parut une petite fournée à cheval; ils avaient tous des grands chapeaux comme en ont les gendarmes de Champagnole, mais tout couverts d'or et d'argent, puis ils avaient tous quelque chose devant leur corps qui brillait au soleil et qui était attaché avec des rubans rouges ou bien blancs. Les Parisiens qui s'y connaissent dirent que c'était l'état-

Mangeur. I en avéve de lets qu'aviant devant lou couai dets afféres qu'érant asse lardzous que lets plaquets de tsais qu'on fabrique à Mourez, et que y avéve dets lettrets déssus, mé dze ne put pai lire, i m'éret faillu enna lunette d'approche; ce n'est pai que dze ne couégnanssisso pai mets lettrets magré que de mon temps on alléve ranque à l'écola que l'heuvai et qu'on féséve bin dets côs lou renai ; Djan Louis lou Rousset, qu'ére notou métre d'écola, m'a bin beillit dets cô de pid i cul à casa de san, et poutant dze lesévou dza bin à travai de mets grochets hurets de Besançon. Dze me si toudje rappelé qué quand dz'alévou dire ma leçon y avéve on mou que ne pouilléve jamé me reveni ; lu bougre de massétou de Rousset m'a bin retsadé dets côs lets oureillets à casa de lu mou, et i deséve toudje que met et lou gros Pirou tsilou Dâdou, qu'est sacristain adjedu à note n'éguise, érant lets doua ple aînous de se n'écola. Dz'é dza bin tsartssi dets côts chlu mou dans lou dicchounaire, mé dze n'ai djamé pu lou trouvé ; dz'érou poutant bin vouillu savai san que sére. Ce n'est pai quemant lets djunets dzens d'adjedu qu'en toudje dets bréchets de livrous à founeillis, que câsant de toutets chouaitets de tseusets, que diant asse bin du mâ du Bondier que du diaiblou et que treuvant la vianda asse bouna lou vendredi que lou guimainou.

(A suivre)

---

major. Il y en avait de ceux qui avaient devant leur corps des affaires qui étaient aussi larges que les plaques de voiture qu'on fabrique à Morez, et qu'il y avait des lettres dessus ; mais je ne pus pas lire, il m'aurait fallu une lunette d'approche. Ce n'est pas que je ne connaisse pas mes lettres malgré que de mon temps on n'allait à l'école que l'hiver et qu'on faisait bien des fois le renard. Jean-Louis le Rousset, qui était notre maître d'école, m'a bien donné des coups de pied au c.. à cause de cela et cependant je lisais déjà bien a travers de mes grosses heures de Besançon. Je me suis toujours rappelé que, quand j'allais dire ma leçon, il y avait un mot qui ne pouvait jamais me revenir ; ce bougre de désagréable de Rousset m'a bien réchauffé les oreilles à cause de ce mot, et il disait toujours que moi et le gros Pierre chez le Dadon, qui est sacristain aujourd'hui à notre église, étaient les deux plus ânes de son école. J'ai déjà bien cherché des fois ce mot dans le dictionnaire, mais je n'ai jamais pu le trouver ; j'aurais cependant bien voulu savoir ce que c'était. Ce n'est pas comme les jeunes gens d'aujourd'hui, qui ont toujours des brassées de livres à fourniller, qui causent de toutes sortes de choses, qui disent aussi bien du mal du bon Dieu que du diable et qui trouvent la viande aussi bonne le vendredi que le dimanche.

(A suivre)

COMPTE-RENDU

Die Grammatik Malherbe's nach dem « Commentaire sur Desportes » vom Realgymnasial-Oberlehrer P. Kreuzberg. Wissenchaftliche Beilage zum Jahresbericht des Realgymnasium zu Neisse. Ostern 1890, 8°, 32 p.

Les efforts de Malherbe pour « dégasconiser » la langue parlée de son temps à la cour et ses attaques contre le mauvais goût des poètes ses contemporains devaient lui attirer des ennemis. Tallemant des Réaux nous dit que « Desportes, Bertaut et Des Yvetaux mesme critiquerent tout ce qu'il fit ». Mais, ajoute-t-il, Malherbe « s'en mocquoit, et dit que s'il s'y mettoit, il feroit de leurs fautes des livres plus gros que leurs livres mesmes ». Il commença par Desportes et consigna ses critiques sur un exemplaire des œuvres de ce poète (1). Comme, de l'aveu même de Malherbe, ce travail fut inspiré par un certain esprit de vengeance, il faut s'attendre à fort peu de bienveillance de la part du « tyran des mots et des syllabes ». En effet, s'il ne va pas, comme on l'a dit, jusqu'à corriger même les fautes d'impression, il souligne d'une plume impitoyable tout ce qui le choque, et donne à sa critique un caractère de polémique toute personnelle. Mais ce n'est pas là ce qui nous intéresse et ce que l'auteur de la dissertation a eu en vue. M. K. s'est proposé de contrôler les remarques du poète grammairien, de rechercher si ce sont ses expressions ou celles de Desportes qui ont triomphé dans la langue, et enfin si Malherbe poète est toujours d'accord avec Malherbe grammairien.

Il est curieux d'observer que pour ce dernier point notre critique reproche bien des fois à son adversaire des mots et des tournures qu'il emploie lui-même dans ses œuvres. On en trouvera des exemples à chaque page de la dissertation de M. K. Quant au premier et au second points, Malherbe a bien souvent raison. Il accuse à chaque page Desportes d'user de

(1) L'exemplaire de Desportes annoté par Malherbe est à la Bibl. nation.; il y en a deux copies à l'Arsenal.

termes vieillis, rudes, grotesques, de faire abus de provincialismes, de parler tantôt normand et tantôt provençal, etc. Mais de temps en temps aussi ses critiques portent à faux : il lui arrive parfois de condamner un de ces mots « brefs et signifiants » de la vieille langue, dont on regrettera toujours la disparition. Il a des scrupules exagérés de purisme comme, v. g. quand il traite *oindre* de mot sale. Il proscrit *cadurre*, *tintamarre*, *avéré*, *débile*, *notoire*, *printanier*, *terrible*, *contourner*, *narrer*, *trancher*, etc. Il voudrait que *haineux* ne s'employât que comme substantif et qu'on dît : mon *haineux*, son *haineux*. Enfin Malherbe a encore conservé quelques illusions pédantes des grammairiens précédents. Il lui arrive plus d'une fois de vouloir ramener un mot au sens qu'avait le correspondant latin. Ainsi il critique l'expression *s'attendre à* sous prétexte que « *attendere* des latins ne signifie pas *attendre*, et qu'*attendre* en français ne signifie autre chose qu'*expectare* ». Sur tous ces points c'est Desportes ou plutôt l'usage général qui a triomphé.

L'ouvrage de M. K. est très méthodiquement composé. Il est destiné à un cercle plus grand que celui des philologues de profession ; personne ne songera à en blâmer l'auteur. Je me permettrai toutefois de lui adresser quelques critiques de détail dont une surtout, à mon avis, a une certaine gravité On pourrait d'abord souhaiter que la dissertation ait une conclusion : mais il paraît qu'on commence à s'habituer, même chez nous, à cette manière de faire. Ce qui est plus grave, et ce qui constitue une lacune très regrettable, c'est que le livre manque d'introduction. Je ne parle pas des vingt-trois lignes dans lesquelles l'auteur essaye d'apprécier le rôle de la Pléiade. Comme il arrive souvent dans des réductions microscopiques de ce genre on donne du sujet la plus fausse idée. Cette critique me semble porter d'autant plus que l'auteur s'adresse au grand public. Il ne pouvait se dispenser de placer Malherbe dans son milieu et de donner sur son rôle soit de poète, soit de grammairien, les détails essentiels. Quant à l'étude particulière des mots critiqués par Malherbe, les remarques de M. K. sont assez peu personnelles. Elles sont empruntées, pour la plupart, soit à Littré soit au *Seizième siècle* de Darmesteter et Hatzfeld. Mais l'auteur ne semble pas avoir du français et surtout des dialectes une connaissance suffisante pour suppléer au silence de ses auteurs ou pour les rectifier au besoin Ainsi n'est-il pas exagéré de dire qu'*émoi*, p. 6, est encore d'un usage courant. *Gel* n'est pas seulement une

expression savante, mais un mot populaire qu'on trouve dans bien des régions de la France pour *gelée; malheureux*, p. 8, a quelquefois le sens de scélérat; *espanir*, p. 9, manque d'explication, etc. Enfin l'usage poétique n'est pas assez nettement distingué de l'usage littéraire.

Je n'aurais pas voulu terminer par une critique; mais j'ai été étonné de constater que l'auteur est assez peu au courant des travaux français récents relatifs aux études grammaticales. Il ne connaît que l'ouvrage de Chassang. Il a cependant paru dans ces dernières années plusieurs *Grammaires historiques du français* que M. K. ne pouvait se dispenser d'étudier.

E. RABIET.

CHRONIQUE

Dans une brochure de quelques pages, qui paraîtra en même temps que ce fascicule, nous indiquons les modifications orthographiques qu'adopte la *Revue de philologie française*. Nous ne ferons d'exception que pour les travaux en cours de publication et dont il est fait des tirages à part : le *Dictionnaire* de M. Fertiault, et l'étude sur le *patois de Saint-Hubert* de M. Marchot. Les modifications que nous appliquons définitivement, et dès cette chronique, sont résumées dans les règles qui suivent :

I. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*.

II. — Ecrire toujours par un *z* les adjectifs et substantifs numéraux en *zième*, *zaine*.

III. — A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deux premières personnes et devant le *t* de la troizième.

IV. — Ne jamais redoubler l' *l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

V. — Laisser toujours invariables les participes de *coûter* et de *valoir*; ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*, ou quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition.

— Depuis que les premières feuilles de ce numéro sont tirées, nous avons reçu l'adhésion sans réserve de MM. Louis Havet et Antoine Thomas aux conclusions de notre article sur « les flexions de l'indicatif présent dans les verbes français en *dre* et dans quelques verbes en *oir*. » (ci-dessus p. 84). M. Jean Fleury nous a aussi adressé des remarques, que nous regrettons d'avoir eues trop tard, mais qui aboutissent aux mêmes conclusions. D'autre part M. Michel Bréal nous envoie la rectification suivante, à propos de la citation que nous avons faite d'un de ses articles, relativement aux lettres parasites (ci-dessus, p. 91) : « Si, dans un moment de distraction, l'employé de l'état civil inscrit un enfant nommé *Durand* sous le nom de *Dupont*, il y a erreur d'état civil, l'enfant porte un nom qui dénote une origine qui n'est pas la sienne. C'est précisément

la confusion qu'a commise l'Académie quand elle a adopté l'orthographe *poids*, *forcené*. La graphie n'est pas seulement défectueuse, elle est positivement erronée, elle fait supposer pour ces mots une autre origine que la véritable. Il n'en est pas tout à fait de même pour une graphie comme *sceller* et *sceau*. Le linguiste peut sourire de ce luxe de consonnes ; mais le *c* n'a pas l'inconvénient de mettre les esprits dans une fausse direction : il a, au contraire, été imaginé pour rappeler (maladroitement, je vous l'accorde) la vraie étymologie. Ce que j'ai dit sur les erreurs d'état civil doit s'entendre au sens étroit du mot ; je suis d'avis qu'on use d'indulgence pour les maladresses qui ne peuvent égarer personne. »

— M. Charles Levêque (d'Oisy), professeur à Francfort-sur-le-Mein, dont nous signalons plus loin plusieurs articles récents, est mort subitement le 12 avril dernier. C'était un des collaborateurs les plus compétents et les plus appréciés des *Phonetische Studien* de W. Vietor. Nous adressons à sa famille et à ses amis l'expression de notre vive condoléance.

— M. Jean Fleury nous envoie la réponse suivante à une note de M Joret parue dans notre dernier fascicule (page 73, n. 1) :

« 1. — Les Latins prononçaient *amáre*, *amátus* avec l'accent sur l'*á*. Les Haguais, les habitants des îles Anglo-Normandes, séparées de la France depuis 1110, continuent à prononcer *a* dans ces terminaisons, ni plus ni moins que les Provençaux, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, etc. M Joret prétent que ces habitants ont d'abord converti l'*a* latin en *e*, *è* ouvert pour revenir au son *a*. L'*è* ouvert, *ai*, est à peu près inconnu à la Hague ; et il semble bien ne s'être introduit dans les villes que par l'intermédiaire du français. Pour admettre l'évolution invraisemblable soutenue par M. Joret, il faudrait des preuves, des documents ; qu'on en fournisse ! Nous possédons un poème du XIIe siècle en « Hague langage ». Là les sons susdits sont représentés non par *è* ouvert, mais par *é* fermé tirant sur *i*, *ei*. Cette prononciation existe toujours dans un îlot de quelques communes isolé dans la Hague, et c'est là probablement que le poème a été écrit. Dans tout le reste de la péninsule et dans les îles on prononce *â* — quelquefois *ô*. L'évolution indiquée par M. Joret a très bien pu s'opérer dans la Normandie méridionale, mais pour admettre qu'elle s'est opérée également dans la Normandie insulaire et péninsulaire, une affirmation, une analogie ne suffisent pas, il faut des preuves.

2. — M. Joret constate lui-même qu'entre le sud et le nord du département de la Manche il existe une très grande différence de prononciation. A-t-il constaté anciennement cette différence dans un de ses écrits ? Je l'ignore. Il est évident que si j'avais trouvé cette différence explicitement indiquée, je ne me serais pas amusé à la déduire de ce fait que M. Joret attribue, par erreur, au nord du département des prononciations qui n'appartiennent qu'au sud. Quoi qu'il en soit, le fait que je tenais à constater est admis par M. Joret, je n'en demandais pas davantage.

3. — J'ai passé à la Hague les vingt-cinq premières années de ma vie. Je demeure en Russie depuis trente-deus ans. J'emploie l'*r* postdentale haguaise là où les Russes emploient l'*r* molle. Tout le monde s'accorde à déclarer cette prononciation d'une correction parfaite. Comment peut-il venir à l'esprit de M. Joret de contester le fait, lui qui n'a visité la Hague qu'en passant et n'a jamais habité la Russie, que je sache ? Ce son de l'*r* postdentale se retrouve, du reste, en d'autres parties de la France ; il existe dans la Bresse. Si M. Joret en doute, qu'il prie le savant auteur de l'*Histoire de la chanson populaire en France*, M. Tiersot, notre collègue commun, je pense, de lui chanter la chanson du *Pauvre laboureur*.

4. — Un dernier mot. Les Vandales sont entrés en Espagne avec les Goths. Ceus-ci étaient Germains, mais les Vandales étaient une tribu des Vendes, ou Wendes, et *chacun sait*, comme dit M. Joret, que les Vendes étaient incontestablement des Slaves. M. Joret s'est donc trompé cette fois encore. Je lui abandonne la plus grande partie de la Normandie, qu'il a l'air de bien connaître; qu'il me laisse mon petit coin qu'il connaît mal. »

A propos des modifications orthographiques indiquées au commencement de notre Chronique, M. Michel Bréal nous écrit : « J'approuve la plupart de vos modifications, et je tâcherai, — autant qu'à 58 ans on peut changer de vieilles habitudes, — je tâcherai de les mettre en pratique. » La réserve de M. Bréal porte sur *coûté* et *valu*, qu'il voudrait variables contrairement à la décision de l'Académie pour *coûté*.

De son côté M. Francisque Sarcey nous écrit : Je donne mon adhésion pleine et entière aus réformes orthographiques que vous proposez. Quant à les appliquer toujours, que voulez-vous ? L'habitude l'emportera souvent. Je ferai de mon mieus. »

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

Dr Ant. Magnin. — *De la répartition de certains noms géographiques dans le département de l'Ain et dans l'est de la France* (Lyon, Georg, 1890, 16 pages in-8° et deus cartes. Extrait du *Compte-rendu du Congrès national de géographie de Boura, session de 1888*). — Il s'agit de la répartition des noms de lieus terminés en *iat*, *ieu*, *eins* et *y*. L'une des cartes nous montre cette répartition dans le département de l'Ain ; l'autre est une carte de France indiquant les limites des noms de lieus prédominants en *ville*, *court*, *ay* ou *ey*, *ieu*, *y*, *ac* ou *at*, *iat*. On sait combien l'étude des noms de lieus est précieuse pour la phonétique. La petite brochure de M. le Dr. Magnin, faite avec compétence, est une utile contribution à la phonétique des patois de l'Ain.

A. Lecoy de la Marche. — *Le treizième siècle artistique* (Lille, Desclée, 1889, 425 pages grand in-8, 190 gravures). — Ce nouvel ouvrage, ajouté à tous ceus que M. Lecoy de la Marche a déjà consacrés au XIIIe siècle, est le digne couronnement d'une série d'études poursuivies avec une passion communicative et un talent du meilleur aloi. Nous avons retrouvé, notamment dans la partie consacrée à l'architecture, l'enseignement de notre maître regretté Jules Quicherat, dont l'autorité est au-dessus de toute contestation. Le livre ne compte pas moins de quinze chapitres, embrassant les différentes formes de l'art au XIIIe siècle : architecture religieuse et militaire, peinture murale, peinture sur verre, enluminure, tapisserie, orfèvrerie, habillements, cérémonies, musique. Beaucoup de termes techniques de notre vieille langue sont expliqués avec une grande clarté et avec sûreté.

Gaston Paris. — *La littérature française au moyen-âge*, 2e édition (Paris, Hachette, 1890), et *Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de Saint Louis*, 2e édition (Paris, Hachette, 1889). — Ces deus ouvrages du maître de nos études ont été revus avec un soin méticuleus et sont dignes des plus grands éloges. Nous regrettons seulement l'extrême concision des observations grammaticales qui pré-

cèdent les *Extraits*, et nous demandons en particulier un éclaircissement pour ces quelques lignes de la page 4 : « Avant la tonique, l'*e* provient : de *a* libre après *ch*, *j*, et par analogie dans *feïstes*, *feront*, *deïs*. »

L. Clédat. — *Précis d'orthographe et de grammaire phonétiques pour l'enseignement du français à l'étranger* (Paris, Masson, 1890, 92 pages in-12). Extrait de la préface : « La plupart des étrangers peuvent évidemment se contenter, pour *écrire* le français, d'une graphie phonétique, dégagée de toutes les subtilités de l'orthographe officielle, et qui, si l'on veut bien se conformer aus règles très simples qui feront l'objet de la première partie de ce livre, sera beaucoup plus logique et beaucoup plus intelligible que les graphies gauches, et si souvent barbares, des Français peu lettrés, où l'orthographe officielle est écorchée sans être simplifiée. On verra aussi qu'en se débarrassant de l'orthographe, dans la mesure que nous venons d'indiquer, on diminue du même coup, dans une très forte proportion, le nombre des difficultés de la grammaire ; car beaucoup de ces difficultés sont purement graphiques, et se trouvent supprimées par l'adoption d'une orthographe phonétique. La langue française devient alors sensiblement plus facile à apprendre. »

Louis Havet. — *La simplification de l'orthographe* (Paris, Hachette, 1890, XII-60 p. in-12). — M. L. Havet a réuni dans cet élégant petit volume tous les articles qu'il a publiés de divers côtés sur la réforme de l'orthographe, dont il s'est fait l'apôtre, et l'apôtre bien inspiré.

Vincenzo Crescini. — *Appunti su Jaufre Rudel* (Padova, tipografia Randi, 1890, 16 p. in-8. Extrait des *Atti e Memorie della R. Accademia di scienze, lettere ed arti in Padova*). — Interprétation nouvelle ou renouvelée, — et non sans vraisemblance, — de plusieurs passages des poésies de Jaufre Rudel.

D. Behrens. — Compte-rendu très important et très développé de la dissertation de Karl Armbruster sur le masculin et le féminin en français (Cf. *Romania*, XVIII, 645) dans *Zeitschrift für frz. Spr. u. Litt.* XI, 155.

Le même. — *Bemerkungen zur Lautlehre* (dans *Zeitschrift für frz. Spr. u. Litt.*, XII, fasc. 3). — Remarques intéressantes sur diverses particularités phonétiques qu'offrent les patois, à propos de la *Grammaire des langues romanes* de W. Meyer.

Koschwitz. — *Phonetik und grammatik* (dans *Zeitschrift für frz. Spr. u. Litt.*, XII, fasc. 1). — M. Koschwitz continue à étudier la prononciation française moderne dans les flexions, et complète utilement sa *Neufranzoesische Formenlehre* (Cf. notre *Revue*, II, 303).

Frédéric Godefroy. — *Réponse à quelques attaques contre le Dictionnaire de l'ancienne langue française* (Extrait de la préface du tome VI. Paris, Bouillon, 1890, 46 p. in-8). — M. Godefroy répond point par point aus critiques de M. le Dr Millet et de A. Jacques (de la *Revue critique*). Cette vigoureuse riposte est à lire d'un bout à l'autre. Dans une œuvre aussi monumentale que le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, les erreurs et les lacunes sont inévitables; la critique rend service à la science quand elle aide M. Godefroy à corriger les unes et à combler les autres, mais elle est souverainement injuste quand elle refuse ou néglige de reconnaître les rares qualités, la vaillance scientifique, la courageuse et modeste ténacité déployées par l'auteur dans une entreprise qui fera honneur à notre temps.

Ascoli. — *Archivio glottologico italiano, volume undecimo* (Roma, Loescher, 1890, 460 p. gr. in-8). — Nous dépouillerons dans notre numéro de fin d'année ce nouveau volume de l'*Archivio*, qui contient notamment une étude très importante des dialectes vaudois, et des « saggiuoli », toujours savants et suggestifs, d'Ascoli.

Eugène Rabiet — *Grammaire des langues romanes par W. Meyer, traduction française, tome I, Phonètique, première partie : les voyelles.* (Paris, Welter, 1889, 256 p. gr. in-8). — Tandis que la grammaire de Diez n'a eu ses traducteurs français que longtemps après qu'elle avait paru en allemand, la grammaire de M. W. Meyer est traduite au fur et à mesure qu'elle paraît. M. l'abbé Rabiet, professeur à la nouvelle université de Fribourg, est tout à fait au-dessus du rôle modeste qu'il remplit dans cette publication. Mais sa valeur personnelle et sa compétence en philologie romane sont la meilleure garantie de la perfection de la traduction. La deuxième moitié du premier volume doit être sur le point de paraître, et les deus autres volumes semblent devoir suivre à assez brève échéance. Nous reviendrons sur ce livre quand la publication en sera plus avancée. Il est certain dès maintenant que c'est une œuvre de premier ordre.

P. Marchot.— *Vocables cour'nois, étude étymologique* (Liège, imprimerie Vaillant-Carmanne, 1890, 15 pages).— Notre jeune collaborateur, M. Marchot, présente ce petit travail, fort soigné, comme un complément de la *Note sur le patois de Couvin* publiée par son maître M. Wilmotte dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique* (XXIX, 4e livraison).

M. Wilmotte.— *Un fragment de Foucon de Candie* (Bruxelles, imprimerie Hayez, 1890, 31 p. in-8. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*). — Ce fragment appartient aus archives provinciales du Limbourg hollandais, à Maestricht. C'est l'unique feuillet conservé d'un manuscrit de *Foucon de Candie;* M. Bormans a déjà signalé un autre manuscrit perdu du même poème, dont on ne possède aussi qu'un fragment. M. Wilmotte donne le texte du feuillet de Maestricht, et en signale les particularités linguistiques. Il indique en note son opinion sur l'origine du poème : « Autant qu'une telle conclusion est probante en l'absence d'une édition critique de Foucon, j'y verrais une œuvre composée dans la région qui s'étent de Bourges à Poitiers.»

Ch. Levèque. — *Réforme de l'orthographe française* (dans *Einladungsschrift zu der am 27. und 28. maerz 1890 stattfindenden oeffentlichen Pruefung der Humboldtschule zu Frankfurt am Main*), et *L'accent tonique et l'écriture* (dans *Phonetische Studien* de W. Vietor). — Le premier de ces articles contient un historique fort bien fait de la question de la réforme orthographique; le second est une fine analyse de la prononciation des mots par groupes en français.

L. Daniel et A. Guérin. — *Le Périgord pittoresque*, revue mensuelle, artistique, historique et littéraire (Périgueux, 33, rue de Bordeaux). — Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle publication, qui promet de faire une place importante au patois. Les deus premiers numéros contiennent une chanson populaire, *Lou bouyé de Laurado*, avec musique, et une spirituelle fable d'A. Chastanet, *L'ausèu que parlo.*

H. d'Arbois de Jubainville, avec la collaboration de G. Dottin.— *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France, période celtique et période romaine* (Paris, E. Thorin, 1890, 703 p. grand in-8).— Ce livre, dédié à la mémoire de M. Jules Quicherat et à M. Eugène de Rozière, est une œuvre capitale. Depuis le traité

de J. Quicherat, qui a ouvert la voie, c'est le travail le plus considérable et le plus autorisé qui ait été publié sur les origines et l'étymologie des noms de lieus en France.

Edm. Stengel.— *Galiens li restorés* (Marburg, Elwert, 1890, LIV-408 p. in-8). Au moment de mettre sous presse nous recevons le beau volume de M. Stengel. Nous nous associons au jugement de la *Romania* : « C'est vraiment un monument de patience et d'abnégation. Le poème du XIVe siècle est accompagné d'un commentaire perpétuel consistant en rapprochements, non seulement avec les *Galien* en prose, mais avec toutes les formes de la légende de Roncevaux..... Pour rassembler et présenter ces matériaus, il a fallu un labeur dénué d'attrait, et qui n'en mérite que plus de reconnaissance.» M. Pfeil, élève de M. Stengel, a collaboré au volume; les considérations qu'il présente font honneur au maître et à l'élève.

H. Suchier. — *Aucassin und Nicolete*. Dritte auflage (Paderborn, F. Schoeningh, 1889. X-120 p. in-8). — M. Suchier a voué un culte particulier à la charmante chantefable du XIIe siècle. Voici la troizième édition qu'il en donne, et il peut se rendre à lui-même cette justice qu'il a amené le texte bien près de sa forme définitive. Aucun romaniste ne s'inscrira en faus contre cette affirmation.

Le Gérant : E. BOUILLON.

LYON. — IMP. STORCK, 78, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

QUELQUES MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES

ADOPTÉES

PAR LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE* (1

I. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*.

II. — Ecrire toujours par un *z* les adjectifs et substantifs numérans en *zième*, *zaine*.

III. — A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deus premières personnes et devant le *t* de la troizième.

IV. — Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

V. — Laisser toujours invariables les participes de *coûter* et de *valoir*; ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*, ou quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition.

Il est incontestable qu'on accorde de nos jours une importance exagérée à l'orthographe. Les grands écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle étaient loin d'*orthographier* comme nous, on peut s'en convaincre en lisant leurs manuscrits et les éditions imprimées sous leurs yeus. Bossuet écrit *dificulté* avec une *f*, *vanger* par un *a*, etc. L'orthographe est, de sa nature, essentiellement variable, conventionnelle et futile, et on y consacre beaucoup trop de temps dans les études. Il faudrait que le Conseil supérieur de l'Instruction publique restreignît la place qu'elle occupe dans les programmes et

(1) Nous reproduisons ici la brochure annoncée page 153.

dans les examens, et qu'il décidât, ainsi que le propose M. Jules Lemaître dans un article du *Temps*, qu'on ne comptera plus certaines fautes ou prétendues fautes, comme le non-redoublement d'une consonne quand on la prononce simple (1), le non-accord du participe dans les cas douteux, l'emploi d's au lieu d'*x* final et vice-versa, etc. On mettrait de petits appendices aus nouvelles éditions des grammaires françaises, et les élèves emploieraient à apprendre la langue, à former leur style, par la pratique assidue des bons auteurs, le temps qu'ils passent aujourd'hui à se familiariser avec des distinctions puériles et des règles fantaisistes d'orthographe.

Il faudrait aussi obtenir des modifications sérieuses dans la prochaine édition du Dictionnaire de l'Académie. Une pétition, rédigée par M. L. Havet, a été en quelques mois couverte de signatures autorisées, et il faut espérer que l'Académie en tiendra le plus grand compte. Mais il y a un autre moyen d'agir sur elle, c'est de faire pénétrer dans l'usage un certain nombre de changements, qu'elle n'aura plus qu'à enregistrer; car elle ne se formalise nullement de l'initiative des écrivains, et on peut même remarquer qu'elle aime mieus sanctionner les améliorations déjà réalisées, que d'en prendre la responsabilité première.

Tout en pétitionnant, appliquons donc une partie des réformes que nous souhaitons, et tâchons d'y habituer le public. Mais dans cette marche en avant, la plus grande prudence est nécessaire, si on veut être suivi. Il faut, nous semble-t-il, se borner à un petit nombre de points importants. Puis, dans quelques années, lorsque nous serons tous familiarisés avec ces premiers changements, on procédera discrétement à quelques autres,

(1) On ignore généralement que, même d'après l'Académie, on peut toujours se dispenser de redoubler le *g* après *a*, et qu'on peut écrire : *aglomérer*, *aglutiner*, *agraver*.

et on fera ainsi, par séries, dans un laps de temps relativement court, les réformes qu'il est impossible de faire en bloc.

Nous proposons d'appliquer, et nous appliquons dès maintenant, les modifications résumées dans les règles suivantes (1) :

I. — Remplacer partout par une S l'X final muet ou prononcé comme S (2)

Ecrire par conséquent *des caillous* comme *des clous*, *je veus* comme *je meus*, *jalous* comme *andalous*, le pluriel *hébreus* comme le pluriel *bleus*, les nombres *dis* et *sis* comme *lis* et *vis*, etc.

II. — Ecrire toujours par un Z les adjectifs et substantifs numéraus en « zième, zaine ».

Si on écrit *dis*, il est impossible de continuer à écrire *dixième*. Actuellement on a *troisième* avec une *s*, *dixième* avec un *x*, et *dizaine* avec un *z*. Il est logique de mettre partout un *z*, et d'écrire *deuzième*, *troizième*, *sizième*, *dizième*, comme *dizaine*, *douzième*, etc., et *sizain* comme *dizain*.

(1) Il est à peine besoin de dire que nous ne touchons pas à l'orthographe des noms propres et noms géographiques.

(2) L'*x* final français (en dehors des mots tels qu'*index*, *silex*, où il se prononce réellement *x*), était à l'origine, non une lettre, mais un signe abréviatif qui remplaçait *us*. On écrivait *cheraus* ou *cheraæ*. Du moment qu'on a rétabli l'*u*, il faut aussi rétablir l's ; c'est une *s* qu'il y avait en latin, *caballos*. L'*x* n'a pas plus de raison d'être dans « tu veux » (lat. **volis*); tu peux (lat. *potes*); tu vaux (lat. *vales*); et on écrit déjà très correctement par une *s* : *tu meus*, *tu bous*. En mettant un *x* à *paix*, *voix*, *noix* et à quelques autres substantifs, on a voulu rattacher ces mots au latin *pax*, *vox*, *nux* ; mais c'est là une erreur grossière, car nos substantifs viennent des accusatifs latins *pacem*, *vocem*, *nucem*. M. Michel Bréal dit dans la *Revue des Deux-Mondes* : « Des pluriels comme *châteaus*, *cheraus*, *caillous* n'auraient rien de trop étrange. Les romanistes assurent que l'*x* s'est introduit dans ces pluriels par une erreur de lecture : faisons donc disparaître l'erreur, ce qui aura l'avantage de ramener un assez grand nombre de mots dans la règle générale. » Voltaire demandait déjà qu'on se débarrassât d'*x* final.

III. — **A l'indicatif présent des verbes en « re », « oir » et « ir », terminer uniformément par une S pure et simple les première et deuxième personnes et par un T la troizième personne du singulier.**

Ecrire par conséquent *je m'assiés, il s'assiet ; je cous, il cout* (comme *j'absous, il absout*) ; *je prens, il prent* (comme *je peins, il peint*) ; *je pers, il pert* ; *je convains, il convaint* (comme *je plains, il plaint*) ; *je permès, je combas* (comme *je sens, je pars*) ; *j'interrons, il interront* etc. (1).

IV. — **Ne jamais redoubler l'L ni le T dans les verbes en « eler » et en « eter »**

Ecrire par conséquent *j'appèle, je cisèle, je chancèle* (comme *j'épèle, je pèle, je modèle, je harcèle*) ; *il jète, il cachète* (comme *il achète, il becquète*), etc. (2).

V. — **Ne jamais faire l'accord du participe passé dans les trois cas suivants (3) :**

1° **Quand le complément direct est le pronom EN.** Ecrire par conséquent : « Combien en avez-vous *vu?* » de même qu'on dit et qu'on écrit : « Apportez-moi les lettres, et dites-moi combien vous en avez déjà *fait.* »

(1) Voyez sur ce point, dans le fascicule précédent (pages 85 et 153), les opinions de MM. Michel Bréal, G. Paris, Marty-Laveaux, Crouslé, Delboulle, Chabaneau, Bastin, Louis Havet, Jean Fleury, Antoine Thomas. Racine écrit : *je prens, je répons*, etc.

(2) Au mot *appeler*, Littré dit : « Dans ce verbe, l'Académie exprime par *ell'* le passage de l'*e* muet à l'*e* ouvert ; ailleurs elle rend ce passage par *èle*, comme dans je gèle ; il serait bien utile d'adopter pour tous les cas une orthographe uniforme. » — M. Michel Bréal : « On nous dit que *chanceler* doit s'écrire au présent *je chancelle*, mais que *modeler* doit faire *je modèle*. Pourquoi ? La conformation de ces deux verbes est exactement la même. »

(3) Pour les raisons qui justifient ces simplifications, voyez *Revue de Philologie française*, III, page 270.

2° **Quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition.** Ecrire par conséquent : « Je les ai *vu* venir », de même qu'on écrit : « Je les ai *fait* venir. ».

3° **Pour le participe de COUTER et de VALOIR.** Ecrire par conséquent : « Toutes les peines qu'il m'a *coûté*, tous les reproches qu'il m'a *valu* ».

Nous avions pensé d'abord qu'on pouvait ajouter à ces modifications la suppression des lettres parasites et le rétablissement dans les composés de l'orthographe légitime des simples. Mais ces deus nouveaus articles exigeraient des listes annexes de mots, ce qui en rendrait l'application difficile. Réservons les corrections de détail à l'Académie, qui ne pourra se dispenser de les introduire dans la prochaine édition de son dictionnaire, et bornons-nous aus réformes qui se prêtent à une formule générale se suffisant à elle même. Pour faire adopter les améliorations orthographiques par le grand public, — ce qui est le but, — il ne faut pas l'obliger à consulter un petit dictionnaire à côté du grand, il faut lui donner quelques formules simples, faciles à retenir, et dont l'application ne lui coûtera aucun effort.

Je répondrai rapidement à quelques objections qui m'ont été faites.

Il serait assurément logique de remplacer aussi *x* final par *s* dans les noms de lieus tels que *Bordeaux*. Mais il faut remarquer que les noms propres et les noms géographiques suivent toujours de loin les réformes orthographiques. C'est ainsi que nous écrivons encore l'*Aisne*, l'abbé *Duchesne*, avec une *s* muette au milieu du mot, comme du temps où on écrivait *teste*, *asne*. La graphie du nom de notre collaborateur M. *Fertiault* remonte à l'époque où on mettait une *l* dans *aultre*, *hault*, etc. En laissant les noms propres et les noms géographiques en

dehors de la réforme, nous faisons une concession qui nous paraît utile et qui, on le voit, n'est pas sans précédents.

C'est par analogie avec *douzaine* qu'on a écrit *dizaine* au lieu de *dixaine* ; pourquoi n'écrirait-on pas aussi *dizième* par analogie avec *douzième*, et n'étendrait-on pas l'assimilation à tous les adjectifs et substantifs numéraux en *zième* et *zaine* ? Notre première idée avait été d'écrire *deusième* (d'après *deus*), *troisième*, *sisième*, *disième* et *disaine* ; mais nous avons reculé devant l'obligation de modifier l'orthographe si simple de *dizaine*. Dès lors c'était *disième* qui devait être changé en *dizième*, et *dizième* entraînait *sizième*, *deuzième*, *troizième*. Toutes ces formes sont évidemment aussi légitimes que *dizaine* à côté de *dix* dans l'orthographe officielle ; elles se justifient par une analogie toute naturelle avec les adjectifs dérivés des noms de nombre cardinaux en *ze* (onze, douze, treize, etc.)

On oppose la graphie latine *appellat* à la graphie *appèle*, que nous recommandons. Mais nous écrivons bien *appeler* avec une seule *l* malgré les deus *l* d'*appellare* ! Il s'agit de rendre l'orthographe uniforme dans toute la conjugaison de ces verbes.

En dehors des verbes en « eler » et en « eter, nous ne proposons pas, pour le moment, la réduction des consonnes doubles. Cette question est beaucoup plus compliquée qu'elle ne le paraît au premier abord. On n'est pas d'accord sur la prononciation de bien des mots, où les uns font entendre deus consonnes et les autres une seule. D'autre part, si *honeur*, *doner*, etc. passeraient facilement, il n'en est peut-être pas de même de *lètre* pour *lettre*, d'*èle* pour *elle*, etc., où la physionomie du mot se trouve plus altérée. Cette réforme a donc besoin d'être étudiée dans le détail avant d'être entreprise. Elle ne pourra être faite que graduellement ; mais l'unification des verbes en *eler* et en *eter* est un premier degré franchi.

En ce qui concerne *coûté* et *valu*, j'ai proposé (*Revue de Phil. fr.*, tome III, p. 276) de supprimer toute règle relative à ces participes en les assimilant dans tous leurs emplois à des verbes transitifs, ou de décider qu'ils sont toujours invariables. Le second parti a l'avantage de marquer un progrès dans le sens de l'invariabilité absolue du participe conjugué avec « avoir », et de modifier très peu la règle actuelle de l'Académie d'après laquelle l'un des deus participes, *coûté*, ne doit jamais prendre l'accord.

Il n'y aurait pas un grand inconvénient à ce qu'il se manifestât quelques divergences, sur des points de détail, dans

l'application des réformes. On écrit *payerai*, *paierai* ou *paîrai* : pourquoi n'écrirait-on pas *disième* ou *dizième?* Mais, dans l'intérêt de la propagande, il est important que l'entente soit aussi complète que possible, et nous croyons qu'aucun ami sincère de la réforme orthographique ne peut hésiter à pratiquer nos modifications I, III, IV et la plus grande partie de la modification V.

Nous avons mentionné dans notre dernier fascicule (p. 155), les précieuses adhésions de MM. Michel Bréal et Francisque Sarcey. Nous souhaitons d'en recevoir un grand nombre d'autres, et nous faisons particulièrement appel aus directeurs de journaus et revues.

Il serait vraiment étrange qu'on ne fît pas profiter notre orthographe des progrès de la science philologique. Continuer à enseigner à nos enfants des règles reconnues absurdes, sous prétexte que nous y sommes habitués, c'est comme si, après les découvertes de Galilée, pour ne pas troubler les vieilles idées astronomiques, on avait continué à enseigner que le soleil tournait autour de la terre immobile.

A ceus qui pourraient être instinctivement choqués par la substitution de l'*s* à l'*x* final, nous pouvons affirmer, d'après notre expérience personnelle, qu'on s'y habitue très vite. On nous pardonnera de prévoir une objection aussi puérile : les adversaires de la réforme orthographique n'en font guère d'autres.

L. C.

NOUVELLE ADHÉSION

M. Edouard Hervé, de l'Académie française, nous écrit : « Les réformes orthographiques que vous proposez me paraissent très simples et très pratiques. »

L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Extraits du discours de réception de M. Clédat à l'Académie de Lyon, publié par la REVUE DU SIÈCLE

.... Invité à faire connaître à l'Académie mon sentiment sur la question de l'orthographe, je vais répondre avec la plus grande sincérité, au risque de ne satisfaire ni certains novateurs, qui me trouveront trop timide, ni les dévots de l'orthographe officielle, qui m'accuseront de porter une main sacrilège sur des traditions passées à l'état de dogmes, habitués qu'ils sont à appliquer en matière grammaticale la maxime célèbre : *credo quia absurdum.*

Il est incontestable que nous sommes, au point de vue de l'orthographe, dans un état d'infériorité regrettable vis-à-vis de nos voisins, les Italiens et les Espagnols. Nous avons beaucoup de lettres qui se prononcent de deus ou trois manières différentes. Le mot écrit *portions* se prononce *porcions* (des portions) ou *portions* par un *t* (nous portions). La lettre *q* suivie d'un *u* se prononce de trois façons différentes dans *quarante, quadrupède, équestre.* On pourrait multiplier les exemples. En outre, nos mots sont souvent chargés de lettres qu'on ne fait pas entendre, comme le *g* de *doigt*, le *p* de *comptoir* et de *cheptel*, etc.

Nous avons eu jadis une orthographe beaucoup plus simple. Depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'à nos jours, notre langue a subi bien des modifications quant à la syntaxe et à la signification des mots ou locutions, mais le plus grand nombre des mots se prononcent encore comme du temps où Joinville dictait sa

chronique. Ils se prononcent de même, et s'écrivent tout différemment; on a compliqué à plaisir les formes graphiques, tandis que l'italien et l'espagnol en sont restés à l'orthographe simple et limpide du moyen-âge. Le mal vient chez nous de l'admiration excessive qu'on eut au XVIe siècle pour les langues anciennes; on prit plaisir à rappeler l'étymologie, vraie ou fausse, de chaque terme en lui ajoutant des lettres parasites, qui étaient d'abord de pur ornement, mais qui, trop souvent, ont fini par s'introduire dans la prononciation en viciant la langue. Beaucoup de ces lettres parasites ont été effacées depuis, comme le *c* de *sçavoir*, l'*l* de *aultre*, etc. Mais il en est trop resté, et malheureusement la préoccupation de l'orthographe, qui était chose fort secondaire pour nos ancêtres, a pris dans les études une place considérable, prépondérante.

Cette orthographe si rigoureuse s'appuie-t-elle au moins sur des considérations respectables ? Nous allons en juger par quelques exemples. Plusieurs ont été fréquemment cités; mais je crois, avec tout le monde, qu'il faut frapper souvent sur le même clou pour l'enfoncer.

Nous écrivons le mot *poids* avec un *d* parce qu'il y avait un *d* dans le latin *pondus*. Mais *pondus* aurait donné *pond*, comme *rotundus* a donné *rond*. « Poids » n'a aucun rapport avec *pondus*, il se rattache à la même racine que le verbe *peser*, qui dérive de *pensare*, et qui se conjuguait autrefois « je pois, tu poises, il poise, nous pesons, vous pesez, ils poisent. » Il était donc tout indiqué d'effacer le *d* de *poids* au moment où on a effacé le *c* de *sçavoir*, qui ne vient pas de *scire* comme on l'avait cru, mais de *sapere*. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? C'est qu'on a voulu distinguer dans l'écriture les homonymes *pois* (le légume) et *poids* (ce qu'on pèse). La distinction des homonymes a été la grande préoccupation de l'Académie française dans le chois des formes graphiques, préoccupation vraiment puérile, car la prononciation ne fait

aucune différence entre les mots de ce genre, et cependant on se comprent fort bien parce que le sens de la phrase précise la valeur du mot. Si vous lisiez : « il avait un *pois* sur la conscience », l'absence du *d* dans la graphie de *pois* ne vous empêcherait pas de comprendre qu'il ne s'agit nullement du légume.

C'est pour la même raison qu'on a maintenu le *g* du mot *vingt*, comme s'il était nécessaire de prévenir une confusion entre ce nom de nombre et le prétérit du verbe *venir!* Je conçois qu'on veuille laisser dans notre langue écrite les traces de ses origines. L'adjectif *vain* s'est prononcé jadis *va-y-n* par un *a*; qu'on respecte cet *a*, mais pourquoi écrire le nom de nombre avec un *g* qu'il n'a jamais eu dans la prononciation. Le mot latin *viginti* d'où dérive *vingt* a un *g*; mais *triginta*, *quadraginta*, d'où dérivent *trente* et *quarante*, ont aussi cette consonne, et cependant on n'écrit pas *trengte*, *quarangte*. Remarquez d'autre part que le *g* de *viginti*, qui était tombé dès le latin populaire, est avant *in* et non après. C'est donc un barbarisme que d'écrire *vingt*, car cette forme supposerait un latin *vingti*, au lieu de *viginti*. « Vint » est l'orthographe de Vaugelas.

On écrit également *doigt* avec un *g* à cause du latin *digitus*. Mais il y a aussi un *g* dans *frigidus* et dans *rigidus*, et cependant on n'écrit ni *froigd* ni *roigde*. La consonne latine était tombée dans ces trois mots dès l'origine de notre langue, et on l'a rétablie dans le substantif *doigt* pour la plaisante raison de le distinguer du verbe *devoir!*

On a cessé d'écrire *autre* avec une *l*, ce qui était déraisonnable puisque l'*l* du mot latin *alter* est déjà représentée par l'*u* de « autre ». Mais on écrit toujours avec une *l* le pluriel du substantif *ail* : « des aulx », comme s'il était possible de confondre ce mot avec le datif pluriel de l'article! On distinguait aussi par une *l* le substantif féminin *faux* de l'adjectif *faux*, bien que les

mots latins *falcem* et *falsum* fussent écrits l'un et l'autre avec *l*; trouvez-vous que l'homographie actuelle de ces deus mots offre un inconvénient quelconque ?

Les lettres parasites sont dangereuses parce qu'elles peuvent arriver à s'introduire dans la prononciation et à défigurer la langue. Dans un article récent (1), M. Louis Havet exprimait la crainte qu'on en vînt à prononcer, au lieu de « dix doigts et dix doigts font vingt doigts » quelque chose comme : *diks doig't's et' diks doig't's font' ving't' doig't's*. Cette crainte est sans doute exagérée, parce que les mots *dix*, *doigt*, *vingt*, sont des mots essentiellement populaires et très souvent employés, sur la prononciation desquels l'orthographe n'a pas de prise. Mais le danger existe pour les mots moins populaires, et on peut en fournir des preuves frappantes. Le substantif que nous prononçons aujourd'hui *lèg's* ou *lèg'* se traduit en latin par *legatum*, mais il ne vient pas plus de *legatum* que *savoir* de *scire*. C'est en réalité un substantif verbal de *laisser*, c'est « ce qu'on laisse. » Jusqu'au XVIe siècle, il s'est écrit *lais* ou *les*, et on le prononçait *lê*. Puis on s'est figuré qu'il se rattachait au verbe *léguer*, et on l'a écrit avec un *g* muet : *legs*. Mais ce *g* a cessé d'être muet, et nous avons abouti à la prononciation barbare *lèg's* ou *lèg'*. — Le verbe *compter*, étant d'un emploi constant, se prononce toujours comme du temps où on l'écrivait *conter* ; mais on commence à faire sentir la consonne *p* dans *dompter*, qui est moins usuel, et il est certain que cette prononciation finira par prévaloir si on ne réforme pas la graphie de ce mot. Or *domp'ter* n'est pas moins barbare que ne serait *comp'ter*. Vous voyez donc que les puérilités de l'orthographe sont moins inoffensives qu'on ne veut bien le dire : elles peuvent compromettre la pureté traditionnelle de notre langue. La prononciation du français ne doit pas être à la merci des fantaisies étymologiques d'un faus savant.

(1) *Revue bleue*, 23 nov. 89.

.... C'est surtout le redoublement des consonnes qui offre des difficultés inextricables, et qui nous oblige bien souvent nous mêmes à recourir au dictionnaire. *Clientèle* vient du latin *clientela*, et *tutelle* de *tutela*. Les deus mots latins n'ont qu'une *l*, mais notre orthographe en donne deus à *tutelle* et une seule à *clientèle*. Jadis on écrivait indifféremment les deus mots français soit avec un accent sur l'*é* et une seule *l*, soit avec deus *l* et sans accent. Le redoublement de la consonne était une façon d'indiquer que l'*e* qui précédait n'était pas un *e* muet, ce qu'on pouvait également marquer par un accent. Il faudrait nous rendre l'ancienne liberté ou faire l'orthographe uniforme dans les deus mots. Il est urgent, en tout cas, de décider que dans les verbes en *eler* et en *eter* on ne redoublera jamais l'*l* ni le *t*, et qu'on écrira je *chancèle* comme je *harcèle*, je *jète* comme j'*achète*.

Jusqu'à la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, c'est-à-dire jusqu'en 1878, *emmaillotter* et *démaillotter* ne s'écrivaient pas de même : l'un prenait un *t* et l'autre deus. On a fait disparaître cette anomalie invraisemblable, mais il en reste encore quantité d'autres. *Sonner* et *résonner* prennent deus *n*, bien que *sonare* et *resonare* n'en aient qu'une en latin. *Résonnance* prenait aussi deus *n*, mais *consonance* n'en avait qu'une ; on a rendu *résonance* semblable à *consonance*, ce qui est très naturel, mais en supprimant une anomalie on en a créé une autre, puisque maintenant *résonner* a deus *n* et son dérivé *résonance* une seule. Comment sortir de ces contradictions stupéfiantes, si on ne décide que les consonnes ne se redoublent nulle part (sauf, bien entendu, quand on les prononce doubles), ou si on ne nous accorde le libre chois entre les deus graphies?

.... La *Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Débats* ont donné l'exemple de la résistance à l'orthographe officielle; ces journaus écrivent le pluriel des mots tels que *parent* et *enfant* sans *t* devant l'*s*. Il est

certain que le *t* ne se justifie pas au pluriel ; mais il faudrait ou renoncer à cette amélioration ou la rendre générale. En effet la règle actuelle, qui consiste à ajouter une *s* au singulier pour former le pluriel, est très simple. S'il faut dire en outre que les mots qui se terminent par une voyelle nasale suivie d'un *t* perdent le *t* au pluriel, ce sera une complication de plus. Conservons donc sur ce point la règle actuelle, ou décidons qu'on supprimera au pluriel *toutes* les consonnes finales du singulier qui ne se prononcent pas (et non pas seulement le *t* après les voyelles nasales), qu'on écrira *clers* le pluriel de *clerc*, *pars* le pluriel de *part*, etc.

Parmi les bizarreries de l'orthographe actuelle, une des plus fâcheuses est l'incohérence des règles relatives à l'accord des participes....

.... Voilà beaucoup de réformes théoriques. Comment les faire passer dans la pratique? On a pensé à exercer une pression sur l'Académie française pour obtenir que la prochaine édition du dictionnaire soit vraiment réformatrice. Mais cette édition sera bien longue à paraître! Pourquoi l'Académie ne prendrait-elle pas des décisions et ne les publierait-elle pas avant de les codifier ?.... Quand ce point sera acquis, on gagnera du temps; mais l'Académie française ne fera jamais, par elle-même, que des réformes insuffisantes. Ce qu'il faut surtout, c'est que les écrivains prennent les devants, comme ils faisaient dans les siècles précédents; ce n'est pas là une insurrection, c'est l'exercice d'un droit que l'Académie n'a cessé de reconnaître et même de proclamer. Créons un usage nouveau, et l'Académie ne fera aucune difficulté de le sanctionner. La réforme est entre nos mains, si nous savons nous entendre.

Mais pour s'entendre il faut séparer avec soin deus questions qui paraissent connexes et qui n'ont presque aucun rapport entre elles : la simplification de l'étude de notre langue pour les étrangers, et l'amélioration de notre système orthographique pour notre propre usage.

Pour apprendre pratiquement une langue vivante à des étrangers, un système graphique rigoureusement phonétique est du plus grand secours. La méthode phonétique a été appliquée, dans la ville même de Lyon, à l'enseignement de l'anglais par un jeune maître plein d'ardeur, M. Martin, qui a obtenu les résultats les plus surprenants. D'autre part, le *Congrès de l'alliance française*, tenu à Paris au mois d'août 1889, a adopté le vœu « que toute latitude fût laissée aus maîtres qui désireraient se servir d'une écriture phonétique à titre de procédé pédagogique et de moyen abréviatif pour l'enseignement du français ». Pour comprendre l'avantage de ce procédé pédagogique, il suffit de réfléchir à toutes les difficultés de notre grammaire qui ne sont que des difficultés d'orthographe et qui disparaissent dès qu'on adopte une graphie représentant exactement la prononciation. Quand un étranger sait parler le français et peut le noter phonétiquement, il apprent bien plus vite à *l'orthographier*. Il n'est même pas utile qu'il apprenne à écrire l'orthographe officielle, il suffit qu'il puisse la lire, ce qui est relativement facile. Si l'écriture phonétique qu'on applique est assez rapprochée de l'écriture officielle pour qu'un Français puisse la comprendre aisément sans initiation préalable (1), l'étranger n'aura pas besoin d'en employer une autre. Or, une graphie phonétique peut s'apprendre en une heure, tandis qu'il faut des années pour arriver à « mettre l'orthographe ! » Vous savez quelle concurrence les langues étrangères, particulièrement l'anglais, font à la nôtre dans les colonies. Or, les Anglais se servent depuis longtemps du système phonétique. Ce serait folie que d'hésiter à l'employer à notre tour pour rendre notre langue plus facile à acquérir, pour augmenter le nombre de ceus qui la parlent, et développer par là notre influence.

(1) J'ai tâché de réaliser cette condition dans mon *Précis d'orthographe et de grammaire phonétiques*. (Paris, Masson, 1890).

S'agit-il, maintenant, d'appliquer à notre usage la graphie phonétique dont je viens de vous parler? Pas le moins du monde. Nous admettons parfaitement qu'il y ait une *orthographe*, conservant aux mots de notre langue les marques de leur origine, et nous approuvons qu'on n'écrive pas de la même façon tous les mots se prononçant aujourd'hui de même. Le but, à mon avis, ne doit pas être de rendre l'orthographe plus commode : ce résultat sera atteint, mais indirectement; ce qu'il faut viser, ce n'est pas la facilité, c'est la correction de l'orthographe. Nous voulons que l'orthographe mérite son nom, que ce soit vraiment une « bonne graphie », qu'on la débarrasse des anomalies et des absurdités qui la vicient et qui la compliquent sans raison et contre toute raison. Il y a trop à faire pour qu'on puisse songer à opérer immédiatement une réforme complète. Mais j'ai pris la résolution, avec l'espoir d'être suivi, d'appliquer dès maintenant dans la *Revue de philologie française* quelques modifications partielles....

.... J'ai déjà, dans cette campagne, de bons et solides alliés, M. Paul Passy, le jeune et vaillant professeur de Paris, à qui l'on doit, en grande partie, le mouvement qui s'est fait autour de la question de l'orthographe, M. Camille Chabaneau, l'éminent professeur de langues romanes à l'Université de Montpellier. Nous prêcherons d'exemple, en pratiquant nous mêmes ces modestes réformes, et nous demanderons au *Conseil supérieur de l'Instruction publique* de les faire pénétrer dans l'enseignement. Quant au public que l'âge soustrait à l'influence de l'école, nous ne voulons pas troubler sa quiétude. Nous ne vous demandons pas, Messieurs, de prendre la peine de modifier l'orthographe à laquelle vous êtes habitués. Si nous réussissons, les choses se passeront comme lorsqu'il paraît une édition du dictionnaire de l'Académie. Les modifications apportées à l'orthographe par cette nouvelle édition sont immédiate-

ment appliquées dans les écoles et dans les imprimeries; mais le public continue pendant nombre d'années à mettre un trait-d'union entre *très* et l'adjectif, à écrire *rythme* avec deus *h*, etc., et personne n'y trouve à redire. Petit à petit on prent l'habitude des nouvelles formes, en lisant les livres et les revues, et on se surprent un beau jour à appliquer soi-même sans effort les modifications contre lesquelles on avait d'abord maugréé....

CORRECTION

LE VERS 127 DU *Pèlerinage de Charlemagne*

L'auteur de la *Chanson du pèlerinage de Charlemagne* nous raconte l'arrivée de l'empereur dans l'église de Jérusalem « où Dieu institua la Cène », et dépeint comme suit la décoration des murailles :

« Molt fut liez li reis Charles de cèle grant beltét ;
Vit de clères colors le mostier peinturét,
De martirs et de virgenes et de granz majestéz,
Et les cors de la lune et les festes anvels,
Et les lavacres corre et les peissons par mer. »

M. Koschwitz, dans son excellente édition du poème, suppose qu'il manque la fin d'un vers et le commencement d'un autre entre « Et les lavacres » et « corre et les peissons par mer ». Je crois au contraire qu'il n'y a là aucune lacune. Il s'agit vraisemblablement de la représentation du zodiaque, et le mot « lavacre » me paraît désigner le signe du Verseau. Remarquez que le Verseau est précisément voisin des Poissons :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, *Amphora*, *Pisces*.

Quant au verbe « corre », il fait allusion soit au mouvement tournant du zodiaque, soit à l'attitude du personnage qui porte l'*amphora*, et qui est ordinairement représenté courant.

L. C.

VOYAGE DE TIÈNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS. — *Suite.*

TEXTE PATOIS

Dze n'érou poutant pai envie de trô me déveri de mon sudzet pou ne pai paidre lou fi de ma narachon, à casa que lets savants de chtets temps, que sont toudje à tseva sus lets mous de la grandmaire asse bin que sus lets de l'arithmétique fériant la griffa et sériant dans lou cas de se fâtssi, et que poutant y en a bin dis à la douzaine que ne sériant pai dans lou cas de trouvé lou tier et demi de dis. Quemant dz'é dza bin casé sans m'arreté, i fa poutant on peu me ressaflé pou racroutssi lou fi de mon sudzet. Ah ! dze crai que m'y vouéque. C'est dans chlu bia mondou que dze vit l'Empirateur avé sa fana l'Empiratrice et iu petet gaichon ; chlu bougre de petet satsset se tint dza bin à tseva. Quemant dz'érou toutdje à la fenétra dze me demandévou en met mémou de iu avait pu chouti tout lu mondou. Oh ! tsancrou, y en avait-tu don ! i fa que lets fémélets de paique en fissant atant que les caillets en fiant lou tsatemps à travai de notets tsamps.

On moment après Djan Yadou vegnit me prendre pour allé dans enn'endrai iu y avéve toutets chouaitets d'animas asse bin à quatrou pattets qu'à duiets, dz'en ai vu de lets qu'aviant la pia asse netta que lets truitets de la revire de Serod, pu enn'houmou savaidzou tout pouélu, qu'a enna grand quia pa dari ; y avait lé dets damets que desévant que s'ére on gros dégoutant (orang-outang), dze vit étou enna sarpent qu'ére asse grocha que la cûsse à la béla Lise i gro Pétra de Crans. Apré qu'on eut bin troutassi, Djan Yadou desit qu'on prendrait enn'olibrius pou nous recondire à la maison. Mon bia frére beillit dis

VOYAGE DE TIÈNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS. — *Suite*

TRADUCTION FRANÇAISE

Je n'aurais cependant pas envie de trop me détourner de mon sujet, pour ne pas perdre le fil de ma narration, à cause que les savants de ces temps, qui sont toujours à cheval sur les mots de la grammaire aussi bien que sur ceus de l'arithmétique, feraient la griffe et seraient dans le cas de se fâcher, et que cependant il y en a bien dis à la douzaine qui ne seraient pas dans le cas de trouver le 1/3 et demi de 10. Comme j'ai déjà bien causé sans m'arrêter, il faut cependant un peu me ressouffler pour raccrocher le fil de mon sujet. Ah ! je crois que m'y voici. C'est dans ce beau monde que je vis l'Empereur avec sa femme l'Impératrice et leur petit garcon ; ce bougre de petit gamin se tenait déjà bien à cheval. Comme j'étais toujours à la fenêtre, je me demandais en moi-même de où avait pu sortir tout ce monde. Oh ! tsancrou, y en avait-il donc ! il faut que les femmes de par ici en fassent autant que les cailles en font l'été à travers de nos champs.

Un moment après, Jean-Claude vint me prendre pour aller dans un endroit où il y avait toutes sortes d'animaus, aussi bien à quatre pattes qu'à deus ; j'en ai vu de ceus qui avaient la peau aussi nette que les truites de la rivière de Sirod, puis un homme sauvage, tout couvert de poils, qui a une grande queue par derrière, il y avait là des dames qui disaient que c'était un gros orang-outang ; je vis aussi un serpent qui était aussi gros que la cuisse à la belle Lise au gros Pierre de Crans. Après qu'on eut bien trotté, Jean-Claude dit qu'on prendrait un omnibus pour nous reconduire à la maison. Mon beau-frère donna dis

sôs bin qui iusse demandé cinquanta centimous. San que c'est poutant que d'être i courant des afféres.

Lets parisiens sont mi vetus que nous, pai mouéyen d'y trouvé enn'individu que casisse patouet, que mette enna rolire ô bin dets suillais farés. Les fanets pouaitant dets blâdets en fourma de paraplu quaisi asse lardzets que lou tambouot de la grand tsemia i Pépé de Serod et iu Chastan lou tsadrounier d'Andelô pourrait se mettre à la souetta pou rétamé sets tsadrons. Elle an dets culattets pa douésa, à casa que quand lou vent safle trô fouai i pourrait iu ocajné dets désagréments en se rendant trôp malhonnête ; i ne paraît pai que ius curés desissant aquet pou san et qu'i fissant quemant lu de Crans qu'est toudje à tarmené apré lets afféres ai feillets. Elles pouaitant dets câlets en peille couvaitets de fle et et de rubans, elles tsampant pa dessus ou lindzou nai qu'est quemant enna tella de froumaidzou et que iu bouaitsse la figure pou déveri lets tavins; elles s'envouteillant lets mains avé de la pata pou qu'on ne visse pai quand elles sont brâillets. Lets houmous quand i medzant i se laïant on gua de tella blintsse atouot du cô quemant notou kaquouéillai quand i veut teri son froumaidzou de dedans la tsadire ; i bouéillant du vin à tous ius repais et ne medzant ran que de la vianda avé du pain blanc, pai foutu d'y vai on gua de bolon, étou y en a qu'an dets trippets quemant dets vaitssets toutets prettets à fére lou via, et que sériant dans lou cas, s'il érant à pid de l'autel, de bouaitssi lou tabernacle.

Dé que dz'érou à Paris dz'aviou toudje la démedzaison d'allé vai ou bout de la vela; et quemant dz'érou à la veille de me refouré dans lets vagabonds pou remonté de vai Crans, i me restéve encou bin dets tseusets à vai ; mé dz'avévou souci de me-n'ouvraidzou et lou temps quemansséve à me duré asse bin de nota fana que de nota dzeilleta. Dz'en casi on gua lou sai en me cutssant avé Djan Yâdou ; dze demandit par iu i me failléve paissé pour étre lou pletôt arevé ; i me desit : « Te paisserai pa ta et tal endrait, mé t'érai l'avejon de biu t'en rappelé pou ne pai allé t'égairé. — Oh ! n'aille pai pouot, ma mémouaire

sous bien qu'ils eussent demandé cinquante centimes. Ce que c'est cependant d'être au courant des affaires!

Les Parisiens sont mieus vêtus que nous, pas moyen d'y trouver un individu qui cause patois, qui mette une roulière ou bien des souliers ferrés. Les femmes portent des jupes en forme de parapluie presque aussi larges que le tambour de la grande cheminée au Pêpé de Sirod, et où Chastan le chaudronnier d'Andelot pourrait se mettre à couvert pour étamer ses chaudrons. Elles ont des culottes par dessous, à cause que, quand le vent souffle trop fort, il pourrait occasionner des désagrêments en se rendant trop malhonnête; il ne parait pas que leurs curés disent quelque chose pour ça et qu'ils fassent comme celui de Crans qui est toujours à grogner après les affaires des filles. Elles portent des chapeaus en paille couverts de fleurs et de rubans, elles jettent par-dessus un linge noir qui est comme une toile de fromage et qui leur bouche la figure pour détourner les taons; elles se tortillent les mains avec du chiffon pour qu'on ne voie pas quand elles sont malpropres. Les hommes quand ils mangent se lient un morceau de toile blanche autour du cou, comme notre fromager quand il veut tirer son fromage dehors de la chaudière; ils boivent du vin à tous leurs repas et ne mangent rien que de la viande avec du pain blanc, pas moyen d'y voir un morceau de bolon; aussi il y en a qui ont des ventres comme des vaches toutes prêtes à faire le veau, et qui seraient dans le cas, s'ils étaient au pied de l'autel, de boucher le tabernacle.

Depuis que j'étais à Paris j'avais toujours la démangeaison d'aller voir un bout de la ville, et, comme j'étais à la veille de me remettre dans les wagons pour remonter contre Crans, il me restait encore bien des choses à voir; mais j'avais souci de mon ouvrage et le temps commençait à me durer aussi bien de notre femme que de notre vache. J'en causai un peu le soir en me couchant avec Jean-Claude, je demandai par où il me fallait passer pour être le plus tôt arrivé; il me dit : « Tu passeras par tel et tel endroit, mais tu auras l'attention de bien t'en rappeler pour ne pas aller t'égarer. — Oh! n'aie pas peur, ma mè-

est bouna et pu Zaza a ses petetets malicets : dz'é dans ma poutche on gua de graia rudze, et quemant dz'ai souvent entendu dire i médecin Garnier que du temps de Charles neuf lets catholiques de paique firant dets crouets ai maisons iu y avéve dets huguenots pou lets égroudzit, et bin dze fit quemant san. » Quand dz'u dédjuné dz'alemit ma pipa, pu dze prit mon baiton pou me dépaiteri dets tsins qu'étiant toudje à venit se frognit à ma frotche ; mon bia frére me fit prendre enna bouna goutte que me fit bin reuqué.

Quemant s'ére du bon matin, lets parisiens n'érant poncou feu de iu lit, sa fé que n'y avait guérou de mondou lou long dets ruiets ; dze fit enna bouna avancha, bin m'en prit, pasque tout par on cô i s'en trouvit enna renguaina qu'on ére tant saré qu'i an avéve qu'érant applatis quemant dets penésets. Dz'ai toudje cru que s'ére on dje de conscripchon ; san que me lou beillit à pansé c'est qu'à plusieurs endraits y avéve dets individus que poutévant dets bouettets nérets qu'i avait déssus dets broussets et pu de l'encrou, et que gueulévant quemant dets fôs : tirage, tirage ! On peu ple loin dze fit assuré que dze ne m'érou pai trompé pasque dz'en rencontrit dets atrous que poutévant dets guas de papier et que criévant : à un sou le numéro, un sou le numéro ! Quemant dze n'érou pai conscrit dze ne m'apretssi pai pour en atseté ion. Et toudje en poucheguant mon tsemin dz'en rencontrit dets atrous qu'aviant dets barets dari iu dos et on vârou à la main et que criévant oncou ple fouai que lets proumiers : coco, coco ! Bougre, que dze me pensit, lets conscrits de paique sont bin ple malins que lets de Crans ; i fiant la quetta dans la ruia pou ramadzit dets us pou fére dets omelettes. Dze ne m'arétit pai pou vai si l'en ramadzévant bin, pasque dz'aviou aquet en téta. Dz'érou désespéré de vai que y avéve toudje à veraté, sa ne défeléve pai quemant dze l'érou vouillu ; quemant en séret-u été atrament, dz'érou toudje bousquegnit, ion m'accroutséve avé son cûtou, enn'atrou avé se-n'épala, ô bin avé sa canne ; y'éré souvent nécessaire de veri lou dari et de martsi quemant lets pouais ; qu'on se braitisse de quinna riva on

moire est bonne et puis Zaza a ses petites malices : j'ai dans ma poche un morceau de craie rouge, et comme j'ai souvent entendu dire au médecin Garnier que du temps de Charles IX les catholiques de par là firent des crois aus maisons où il y avait des Huguenots pour les égorger, eh bien ! je ferai comme ça. » Quand j'eus déjeuné j'allumai ma pipe, puis je pris mon bâton pour me débarrasser des chiens qui étaient toujours à venir se frôler à ma veste ; mon beau-frère me fit prendre une bonne goutte qui me fit bien roter.

Comme c'était du bon matin, les Parisiens n'étaient pas encore sortis de leurs lits, ça fait qu'il n'y avait guère de monde le long des rues ; je fis une bonne avance, bien m'en prit, parce que tout par un coup il se trouva une rengaine qu'on était tant serrés qu'il y en avait qui étaient aplatis comme des punaises. J'ai toujours cru que c'était un jour de conscription ; ce qui me le donna à penser, c'est qu'à plusieurs endroits il y avait des individus qui portaient des boîtes noires qu'il y avait dessus des brosses et de l'encre, et qui gueulaient comme des fous : tirage, tirage ! Un peu plus loin, je fus assuré que je ne m'étais pas trompé parce que j'en rencontrai des autres qui portaient des morceaus de papier et qui criaient : un sou le numéro ! Comme je n'étais pas conscrit, je ne m'approchai pas pour en acheter un. Et toujours en poursuivant mon chemin j'en rencontrai des autres qui avaient des petits tonneaus derrière leur dos et un verre à la main, et qui criaient encore plus fort que les premiers : coco, coco ! Bougre, que je me pensai, les conscrits de par là sont bien plus malins que ceus de Crans ; ils font la quête dans la rue pour ramasser des œufs pour faire des omelettes ; je ne m'arrêtai pas pour voir s'ils en ramassaient bien, parce que j'avais quelque chose en tête. J'étais désespéré de voir qu'il y avait toujours quelque chose à tourner et retourner ; ça ne défilait pas comme j'aurais voulu ; comment en serait-il autrement ? j'étais toujours bousculé, un m'accrochait avec son coude, un autre avec son épaule, ou bien avec sa canne, il était souvent nécessaire de tourner le derrière et de marcher comme les cochons ; qu'on se

voudra, on ére tout paitou échoudalé. Lets tsais et lets caroussets fésévant enna via du diaiblou. Dze quemanssévou à être en coulère de vai que y avéve toudje à troutassi sans jamé arevé, quand tout par on cô dze vit dets aibrous ; dze me desit : « pou lou cô dze si à mets souets; dze n'ai ple à fére qu'enna saquia et dze séré i bout. »

Quand dze fit arevé, dze vit enna mereille que n'ére pai hâta avé on molai et i bout enna lardze revire qu'il appélant la Seina. Dze fit bin ése d'être arevé pou me repouésé on peu, dz'en aviou bin fâta. Dze tchouéssi pou me repouésé enn'endrait iu la mereille ére dépondia et iu y'avait on chantier que déchandéve à la Seina. I arevit dets Monchots vai met; dze m'azaidit à iu demandé du mi que dze pu quemant s'appelève l'endrait iu on ére ; i me desirant qu'on i deséve i Bolava. I virant du cô que dze n'érou pai de Paris ; i me demandirant de iu dz'étiou, dze iu répondit honêtament que dz'érou de Crans. Et i me demandirant s'on caséve politique tsi nous : dze iu desit que s'ére enna bête que dze ne conégnanssévou pai et que dze n'aviou jamé vue ; i se mirant tui à rire et ne me demandirant ple ran. I avéve dza enna bouna tsada que dze fésévou quemant lets escargôs, que dze terévou mets couainets à sélu, quand dze pensit à m'en retouné; dze quemanssévou à déchandre de iu dze m'érou agueilli quand on bougre de mafaisant tout essarvalé, que dze vit trôp tai, m'attrapit mon tsapia en paissant et lou fit rôlé ava lou molai, pu il allit se rattraire à la Seina. Dz'u bia y crié de me lou rappouté, san ne l'empétssi pai de détalé asse raid qu'on maina, et mon porou Zaza va repétssi ton tsapia. I m'en fâtsséve poutant bin, à casa que s'ére mon tsapia dets nôcets et que dz'aviou paï on bial écu tsi Caprad à Tsampagnola.

Avoué la pouinna i cœu et la radze i couai dze prit la dandâra pour allé racouté à mon bia frére l'accident que m'ére arevé; mé dz'enradzit oncou bin ma via pou retrouvé lets endraits iu dz'aviou fai dets crouets avé mon gua de graia rudze, pasqu'elle érant étiet effachet, i s'ére asse bin trouvé dets mafaisants à la vela qu'i Bolava ; dze ne lets aviou poutant pai fai dans enna mé-

détourne de quel côté on voudra, on était partout assourdi. Les voitures et les carosses faisaient un tapage du diable. Je commençais à être en colère de voir qu'il y avait toujours à trotter sans jamais arriver, quand tout par un coup je me dis : « pour le coup je suis à mes souhaits ; je n'ai plus à faire qu'une secousse et je serai au bout. »

Quand je fus arrivé, je vis une muraille qui n'était pas haute avec un coteau et au bout une large riviere qu'ils appellent la Seine. Je fus bien aise d'être arrivé pour me reposer un peu, j'en avais bien besoin. Je choisis pour me reposer un endroit où la muraille était détachée et où il y avait un sentier qui descendait à la Seine. Il arriva des messieurs vers moi, je me hasardai à leur demander du mieus que je pus comment s'appelait l'endroit où on était ; ils me dirent qu'on appelait le Boulevard. Ils virent du coup que je n'étais pas de Paris ; ils me demandèrent d'où j'étais, je leur répondis honnêtement que j'étais de Crans. Et ils me demandèrent si on causait politique chez nous : je leur dis que c'était une bête que je ne connaissais pas et que je n'avais jamais vue, ils se mirent tous à rire et ne me demandèrent plus rien. Il y avait déjà un bon moment que je faisais comme les escargots, que je tirais mes cornes au soleil, quand je pensai à m'en retourner ; je commençais à descendre d'où je m'étais posté, quand un bougre de malfaisant tout écervelé, que je vis trop tard, m'attrapa mon chapeau en passant et le fit rouler à la Seine. J'eus beau lui crier de me le rapporter, ça ne l'empêcha pas de détaler aussi raide qu'un moineau, et mon pauvre Zaza va repêcher ton chapeau. Il m'en fâchait cependant bien, à cause que c'était mon chapeau de noces et que j'avais payé un bel écu chez Capra à Champagnole.

Avec la peine au cœur et la rage au corps, je pris la course pour aller raconter à mon beau-frère l'accident qui m'était arrivé, mais j'enrageai encore bien ma vie pour retrouver les endroits où j'avais fait des crois avec un morceau de craie rouge, parce qu'elles avaient été effacées ; il se serait aussi bien trouvé des malfaisants à la ville qu'au boulevard ; je ne les avais cepen-

chant intenchon, dze crai que dze si asse bon catholique qu'il érant du temps de iu Charles neuf; dze ne medzou jamé de vianda lets dje défendus, dze medzou bin quéque côs du lai lou vendredi asse bin que lou sambadi, mé quemant notou catéchisme ne nous défend pai de medzi du coutchon dze crai que n'ia pai de quet grouégni pou san. Pu dze me confésson tous lets ans on cô lament; dze vai toudje vai note n'ancien curé de Crans que s'est reteri dans sa maison à Montlibô et iu i dit sa messa su sets hurets tous lets dje sans sarvants. Du temps que dz'en sérez content dze lou treuvou asse bon que lou nouvia de Crans. A fouaiche de verit dze me recouégnanssit poutant. Ah! tsancrou, quand dz'u mit lou nez su lou fret, dze fit quemant lou renai dze ne lou quitit pai.

On a bin raison de dire qu'on malheur n'arrive jamé tout de pai li. I avait dza on môment que dze me chantévou de tout petets mâs de ventrou; magré que dze fésévou tout san que dze pouillévou pou me reteni, il allévant toudje en augmentant; se dze n'érou pai été dans la ruia dz'érou tsartssi à me souladzi en me mettant lou cu la montia. Tout par on cô dze me trouvit rentourteillit pa dets coliquets abominaiblets : hérusament pou met que dz apersurou Djan Yâdou que rentréve de coumechon, et achetôt arevé à la maison ran de ple pressé que de me fére monté dans la tsambra iu ére mon lit, pu il allit tsartssi enna mécanique pou me beillit on lavement, on féséve avé tout quemant nota fana quand elle bat lou beurou. Sa me souladzit bin, sans san dz'érou bin lessit mes os d'ava.

La vela de Paris est bin asse londze que dé Crans i Pont d'Héry, enna bouna paitia dets maisons sont quemant lou tsettia à Djobez de Chan. On n'y vouet pai enna pouaita de graindze ne de bardzu pai ple que de fémier; on n'y vouet pouint de monchas de bô, pai lament on faiguia d'épenets; dze ne pu pai m'imadjiné iu à cinq cent diaiblou i raindzant touta iu récolte. On y vouet ran que dets bias tsevas et dets bias carousses que courant touta la dzounia et enna bouna paitia de la nai; dze n'ai pai pu savai san qu'i tsaraillévant toudje. Pai foutu d'y vouére

dant pas faites dans une mauvaise intention. je crois que je suis aussi bon catholique qu'ils étaient du temps de leur Charles IX ; je ne mange jamais de viande les jours défendus, je mange bien quelquefois du lard le vendredi aussi bien que le samedi, mais comme notre catéchisme ne nous défent pas de manger du cochon, je crois qu'il n'y a pas de quoi grogner pour cela. Puis je me confesse tous les ans une fois seulement ; je vais toujours vers notre ancien curé de Crans qui s'est retiré dans sa maison à Montliboz et où il dit sa messe tous les jours sur ses heures sans servants. Pendant que j'en serai content, je le trouve aussi bon que le nouveau de Crans. A force de tourner, je me reconnus cependant. Ah! tsancrou, quand j'eus mis le nez sur le frai, je fis comme le renard, je ne le quittai pas.

On a bien raison de dire qu'un malheur n'arrive jamais seul. Il y avait déjà un moment que je me sentais de tout petits maus de ventre ; malgré que je faisais tout ce que je pouvais pour me retenir, ils allaient toujours en augmentant. Si je n'avais pas été dans la rue, j'aurais cherché à me soulager en me mettant le derrière en l'air ; tout par un coup je me trouvai tortillé par des coliques abominables : heureusement que j'aperçus Jean-Claude qui rentrait de commission, et aussitôt rentré à la maison rien de plus pressé que de me faire monter dans la chambre où était mon lit, puis il alla chercher une mécanique pour me donner un lavement, on faisait avec tout comme notre femme quand elle bat le beurre. Cela me soulagea bien, sans cela j'aurais bien laissé mes os en bas.

La ville de Paris est bien aussi longue que de Crans à Pont d'Héry, une bonne partie des maisons sont comme le château à Jobez de Syam. On n'y voit pas une porte de grange ni d'écurie pas plus que de fumier ; on n'y voit point de morceaus de bois, pas seulement un fagot d'épines ; je ne puis pas m'imaginer où aus cinq cents diables ils rangent toute leur récolte. On n'y voit que des beaus chevaus et des beaus carosses qui courent toute la journée et une bonne partie de la nuit ; je n'ai pas pu savoir ce qu'ils charriaient toujours. Pas moyen d'y

on bu ou enna vaitsse. Quand dze lets entent dire paique : « lets Parisiens, lets Parisiens! » tsancrou, i sont bin ple bêtes que lets dzens de Crans; s'i teniévant tui dets vaitssets i fériant bin cinquanta fretirets asse grochets que la de la Tsa du Dombier. San qu'i a de terriblament désagréaiblou dans chla vela de Paris, c'est que lu que séret dans on pressant besouin de fére aquet, séret, nom de bougre! bin embarassi, on n'y treuve pai enn'adze, pai lament on petet gua de bouettsset pour allé s'aquiessi dari. On treuve bin dans lets ruiets dets petets afféres arraindzit quemant des oratouaires et iu on va, en casant pa respect, pour épouintssi de l'égne.

Chtu cô que dz'é fai on touot à travai lou mondou, que dze si revenu en Crans et que dz'é fini mon sudzet, lets que lou lirant lou crairant si veuillant, mé on éra bia me dire san qu'on voudra, i fé oncou meille ique qu'à Paris; on ne comprent pai lou demi quai de san qu'i diant, et on est essarvalé touta la nai pa lou bru dets tsais. Dze m'aimou encou mi dans mon lit vai nota Tiennette que dans iu bélets tsambrets toutets plinnets de mériots et iu on n'ose pai lament cratssi. On est séco dans ius lits à ressouai tout quemant dans on petet van tous lets côs qu'on rédze. C'est foutre bin san que dz'é dit à mon biafrére Djan Yâdou en lou quittant et en l'embressant pou nota fana quand il est venu me fére la recondita : «Vouette, me-n'ami, dz'aimou mi coure à travai de notets prés de Crans que dans la béla ruia de Rivoli. »

Arvai, pouaite bin.

---

voir un bœuf ou une vache. Quand je les entens dire par là : « les Parisiens, les Parisiens! » tsancrou! ils sont bien plus bêtes que les gens de Crans. S'ils tenaient tous des vaches, ils feraient bien cinquante fromageries aussi grosses que celle de la Chaux de Dombief. Ce qu'il y a de terriblement désagréable dans cette ville de Paris, c'est que celui qui serait dans un pressant besoin de faire quelque chose, serait, nom de bougre, bien embarrassé ; on n'y trouve pas une haie, pas seulement un petit morceau de buisson pour aller s'accroupir derrière. On trouve bien dans les rues des petits affaires arrangés comme des oratoires et où on va, en causant par respect, pour épancher de l'eau.

Ce coup que j'ai fait un tour à travers le monde, que je suis revenu à Crans et que j'ai fini mon sujet ; ceus qui le liront croiront s'ils veulent, mais on aura beau me dire ce qu'on voudra, il fait encore meilleur ici qu'à Paris ; on ne comprent pas le demi-quart de ce qu'ils disent et on est écervelé toute la nuit par le bruit des voitures. Je m'aime encore mieus dans mon lit vers mon Etiennette que dans leurs belles chambres toutes pleines de miroirs et où on n'ose pas seulement cracher. On est secoué dans leurs lits à ressorts tout comme dans un petit vannoir toutes les fois qu'on remue. C'est foutre bien ce que je dis à mon beau-frère Jean-Claude, en le quittant et en l'embrassant pour notre femme quand il est venu me faire la la reconduite : « Vois-tu, mon ami, j'aime mieus courir au travers de nos prés de Crans que dans la belle rue de Rivoli. »

Au revoir, porte-toi bien.

LE PATOIS DE SAINT-HUBERT

(LUXEMBOURG BELGE) [1].

ABRÉGÉ DE PHONÉTIQUE

Voyelles toniques.

A LIBRE

are : è toujours.

y + are : i. En effet, le chang. de arium en î et quelques rares verbes restés en i, paraissent plus décisifs que les nombreux exemples de ya : è. Ceux-ci peuvent bien n'être que des emprunts au fr. ou des formes analogiques de a pur. Voici quatre verbes restés en i : sètchi (sécher), alongi (allonger), su rtórdi (se retarder), lèyi (laisser).

care : yè ou kè, selon qu'une cons. ne précède pas, ou précède : soyè (scier), ployè (plier) ; mais tchókè (calcare), oukè (huccare). Koùtchè (collocare) à exc. Il faut noter les verbes en ticare et dicare qui donnent tchè et djè : ravòotchè (re-in-volticare, ratwartchè (retorticare), tórdjè (tarder), r'vindjè (revancher).

sciare, ssyare : chè. Pichè (pisser), akrachè (engraisser), machè (misciare).

ciare tiare : jè ou sè, selon qu'on a s douce ou s dure en fr. : rasersè (ravauder) ; mais bójè (baiser), duspoujè (puiser).

atum, am ou y + atum, am : è, éy ; mais comme à l'inf. il reste de rares formes en i, îy : lèyi (laissé), tórdi,

(1) Voy. *Revue de Philologie française*, IV, 94 et 153.

îy (en retard); dusfouyi, îy; stì (été). Ces formations sont arbitraires. L'inf. est parfois en è et le part en i, et *vice versa*. C'est le cas pour dusfouyè et sètchi, alongi.

atr : ér. Pér, èrér (charrue).

arium, am : î, îr. Dandjî (besoin), sànî (saunière), batir (aire de grange), kostìr (couturière).

a + l + a : ól. Pól (bêche), chól (échelle). Alem : é.

a + gutt + v. : é. Tés k'ày (tais-toi que oui, certes), fér (faire).

a + cons + y : è ou a. Pèr (paire), rè (rayon). Plas (place), djay (noix). Une m ou une labiale avant developpent un w. Bwèsal (fille), mwè (fâché). Cf. a + n + v.

a + n + v. : in (in-n, si la v. est a). Strin (paille), grin (grain); rin-n (rana), lin-n (laine). Une cons. labiale précédant developpe un w. Mwin, fwin, pwin. Cf. a + cons + y.

avum, am : ó, óf. Kló; kóf (cave), skóf (écale).

ENTRAVÉ

a + l + cons. : ó. Tchós (bas), ók (aliquid).

a + n + cons. : an. Ridan (tiroir), fougnan (taupe), pans (ventre). Si la c. est une gutt., on a in. Plint (plangere), mwint (maint). Cf. pour ce dernier a + n + v.

a + r + c. : ó. Lór (lard); kór (sou, de quartum); pór (part), djóp (gerbe), óp (arbre).

a + s + c. : ó. Pók (Pâques), bóch (baiser), kró (gras). Si la c. est un nas. on a in. Frin-n, tchin-n (frêne, chêne).

Par analogie avec les deux cas précéd., de nombreux a longs deviennent ó. Malót (malade), imótch (image), króy (fente), adómè (entamer).

abulum, am : respectiv. óf et ól : Róf (racloir), stól (écurie), flów (conte), par métath. de l. Abilem ne s'est conservé intact que dans amól et odól (v. lex.).

aticum : àtch. Oràtch, ovràtch.

È LIBRE

e libre suivi ou non de y : i. Je n'ai rencontré comme exc. que duméy (demi).

e + n libre ou entr. : in toujours.

ENTRAVÉ

e entr. : yè, parfois ya, le développement suivant Yap (herbe). Cf. le traitement de é libre et ó + e ou sc. Plusieurs exc. en è. Tèr (terre), ès (essere), etc.

ellum, illum, am : è, al. Krènó (lucarne) et tch'minó (chenet) sont fr.

É LIBRE

e : wè, mais wa avec chute de r, si r précède. Twa (tres), kwar (credere). Quelques analogies, sans que r précède. Bwar (bibere).

cons. gutt. (y) + e : i. Rsìr (recipere), plèji (plaisir).

e + y ou gutt. : i. Bèrbi, djuni (génisse), nìf (neige).

e + a ou + gutt. + a : o. Voy (via), ploy (plicat). On a oò devant une dent. Cròoy (craie). Manòoy (monnaye).

e + n + v. : in. Mais devant a, il donne on. Pon-n (pœna), von-n, avon-n.

ere a donné èr dans quelques verbes. Savèr, avèr, duvèr.

ENTRAVÉ

e : è, mais e + gutt. + dent. : wè et wa avec chute de l'r, si r précède. Voir é libre.

e + n + c. : in toujours.

iculum, am : ìy, ay ou èy (rare). Oray, somay, kwarbìy (corbeille).

itiam : ès. Djon-nès.

ittum, am : è, èt ou at. On a èt et at en proportion à peu près égale. Certains mots ont les deux formes : lukèt et loukat (chatière).

I

i libre ou entr., suivi ou non d'une gutt. : i partout et dans tous les cas.

ire : i Verbes peu nombreux. Vèy, voir s'expliquera par ve d eir, ve-ir, ve-i, vèy.

itum, am : i, ìy.

illam : ìy et ay. Iuwìy (anguille), Vèskuvay (Vesqueville).

i + n + v. : in, mais in devant a. Tch'min, chin, (échine).

i + c. + ere : ìr. Verbes fort peu nombreux. Krìr (crier), r'sìr (recevoir), dìr (dire).

iam, ariam : ìy, rìy. Chovìy (poussière), ètrìy (cimetière), djontrìy (marmaille).

Ô LIBRE

o : ou. Bou (bœuf, ou œuf). Coda : kaw. Le suff. olum : aussi qu. Moyou (moyeu).

au : oò ljrs : Oôy (oie).

ENTRAVÉ

o : o. Nos, vos (notre, votre). Il y a quelques exemples où il donne oò. Motoò, peut-être.

o + r + cons. : wa. Fwar (fort), mwar (mort).
o + l + cons. : oô. Foô (fou), koô (cou).
o + n + cons. : on. Lon (loin). O + n non entravé : on, mais on' devant a. Bon, bon'.
o + y : u. Nut (nuit), ódjourdu. On a ou devant ly ou cl : fouy (feuille), ouy (œil), dou (deuil). O + cc : o invariablement. Potch (poche), kro (hoyau), kros (crosse).

Ó LIBRE

o : eu. Leu (loup), geuy (gueule).
atorem, orium : eu. Noms d'agents et d'instruments. Mireu (miroir), foseu (grand hoyau).
onem : on. Noms d'animaux spécialement. Onam : on-u. Non-u (midi).
osum, am : eu, eus.

ENTRAVÉ

o entr. avec ou sans gutt : o Kros (croute), got (goutte). Mais on a ou, si la première cons. tombe et dans l'hiatus avec a : Djou (jour), bous (bourse), rouw (rue).
o + c ou sc qui donne oi fr. : wè et wa. Cf. é libre. Vwè (voix), kwa (croix), bwè (bois).
o + y : ou. Pougn (poing), boutch (bouche). On a uch (porte) de ôstia.
uculum. Gugno (genou), mais peu (pou).
o + l + cons. : ó. Mèyól (medulla). Markó (marculfum), matou.
o + n + cons. : on. Djont (jungere), pon (pas, point).

U

u libre ou entr. avec ou sans gutt. : u.
Les infinitifs refaits en utum : u. Ils sont nombreux.
utum, am : u, uw au partic.

u + n libre ou entr. : on. Londi (lun(æ)dies), on (unum). Mais on a u devant a. Plum, lun, chum (écume). Le fém. de on est on'.

uram : ur, mais aturam : eur. Dèbateur (petit lait).

ATONES

Les particules qui partout où le français a e muet, ont u, comme ku, du, nu (que, de, ne), l'article sing. lu (le, la), les pronoms personnels dju (je), tu (tu), mu (me), tu (te), le démonstr. su (ce), les adj. possessifs mu, tu, su, (mon, ma; ton, ta; son, sa) s'élident, excepté devant certains groupes de consonnes.

Toutes les atones, excepté u peut-être, mais en tout cas a, è (notamment dans re et ex), é (not. dans de), i et ò (notamm. dans com) s'élident dans certaines conditions. Tch'min (chemin), r'chourbu (essuyer), s'kóf (écale), d'morè (demeuré), d'zè (disait), g'bin (combien), v'la (voilà). On trouve in élidé dans r'voy (retourné, re-in-via). Après un mot finissant par une cons., l'élision disparaît, mais, *dans la plupart des cas*, u se substitue à l'atone primitive. V'la donne vola ; p'lè, polè (pouvait).

La voy. prothétique des mots commençant par s + cons. est u : supè (épais). Elle s'élide également. Au sing. de l'ind. présent et de l'impér. des verbes finissant par une muette + liquide, on intercale un u qui devient tonique entre les deux cons.

Il intur (il entre), i choful (il siffle), hopul (saute), andul (enlève).

A

a : a ou è. Grètè (gratter), aragn (araignée).

a + l libre : a, mais entr. : ó Palèt (petite pelle), pópir (palpebra).

a + r + cons. : ór. Pórti, spórdu (répandu).

a : ó dans des cas analogiques. Cf. a tonique. Lóvó (en bas), róyè (arracher).

È

è : u Gruzè (grèlon), prustè (prèter).
è : a Parokè (perroquet), mazintch (mésange).
re : r' et ru. R(u)choùrbu (essuyer). Re-in : ra. Radrèsè (re-en-dresser).
ex dans les cas où il ne produit pas la chuintante : s' et su. S(u)korìy (fouet).

É

é : è. Mèsti (métier).
é : i. Dikós (kermesse). Pìneu (pœnosus).
e + y : o. Vormin (a fr. voirement). Moyou (moyeu).
In préposit. : a. Avoyè, rakloò (renfermé). Cf. re-in.
é + n : in. Inflè. Exc. èfan.
de : d' ou du. Duméy. Dans les verbes, il s'est souvent confondu avec dis et a donné dus. Dusloyè. Dusponjè (depoteare).

I

i : i. Fiyou (filleul), teh'minéy.
i : u Piumi, ìr (premier, ière); lum'son (limace).

O

o : o et ou. Koryon (lacet), covru (couvert), poujè (puiser).
o + gutt : u. Vudè (vocitare), kujin' (coxina).
o + r + cons. : wa. Chwarchè (écorcer), kwarbìy (corbeille).
o + n + cons. : on. Bontè, kontin.
o : a parfois. Manôoy (moneta), ày (oui).
Com. k' ou ku. K'u minsè. Exc. kabolèy (co-bullata), soupe des bestiaux.

O

o : o et ou. Kostìr (couturière), motoò (peut-être). Koungnè (coin).

o : eu. Beulè (bugulare), meurê (mûres).

o : u dans lumè (nominare).

U

u : u et ou. Djuni (génisse), souwè (sécher).

Consonnes

H

H aspirée, à la différence du haut wallon, est assourdie comme en fr. Ènè (hanap), verre ; ènat (lg. hanète), nuque ; ikèt, hoquet ; etc.

C (+ a, o, u)

C + a, init. méd. ou final : tch. Tcham (jante), pétch (sorbe). A exc. les verbes en care.

cc + o : tch à la finale. Sètch (sec), satch (sac). Aticum : ätch. Cf. a tonique.

Ticum : tch. Lótch (large).

c entre une voy. et a, o, u : chute du c. Oôy (oie). tchèroñw (carruca), awiy (acucula), djeu (jocum).

culum, am : y, qui s'est parfois assourdi : achi (essieu, axiculum), somay (somniculum), oray (oreille), tchuviy (cheville), awiy (acucula), oûy (œil), gugno (genou), peu (pou). Mais on a aussi l : aveul (aveugle), mâl (mâle), et k : blouk (boucle). Ces traitements ont déjà été exposés dans le chap. des toniques.

C (+ e, i)

c + e, i toniques : j quand le français a s douce, s, s'il a s dure. Plèjì (plaisir), oûjê (oiseau) ; sink (cingula) ; poursè (porc).

c final + e, i : chute du c. Vwè (vocem), kwa (crucem). Font exc. chîch (sex) et dìch (decem) et les finales en decim qui font s. Dos, très, sès (Cf. la loi générale).

Ticem : ch. Chwach (corticem).

Mais c final + e, i (consonnifiable) + voy. : s. Fwas (force), los (louche), pous (puits).

Qu

qu : k. Kant (combien ?), ka (combien ! quam), ók (aliquid). [Aqua : êw].

G J

g (+ a, e, i) et j (dans toutes les positions) : dj. Djay (noix), imótch (image) (Cf. loi générale).

g entre voy. (méd. ou final) : chute de g. Trawè (trouer), floyè (fléau), rouw (rue), tró (trou).

Mais on a : bréch (braise), fréch (fraise).

cons. + g final + voy. : chute du g. Lon (long), linw (langue).

gulum, am. Cf. culum, am. Onk (ongle), sink (cingula).

T D

ty. Cf. cy.

ct final : t. Nut (nuit), ût (huit).

S X

sc, x + voy. (dans toutes les positions) : ch. Chwach (tan), mèchnè (glaner), konuch (connaître). Il y a des except. : skóf (écale), skyal (vaisselle), qui peuvent être de formation plus récente.

s médiale + cons. tombe, excepté devant t ou r (cf. r), Valè (garçon), Pók (Pâques); mais prustè (prêter), tchèstè (château). (Loi de G. Paris. *Romania*, XV, 6, 8).

st final : s. Kris (crista), pós (pasta).

s + y : j (s douce en français) Mójon (maison), malójiy (malaisé). Lisant se dit lijan. Est-ce une analogie?

R

r + cons. (suivant la tonique) : chute de r, si la cons. reste. Celle-ci reste, si elle est suivie de a. De même, quand au lieu d'une cons., il y en a deux, il en reste au moins une. Djóp (gerbe), pyèt (perte), mwat (morte), boûs (bourse), pyèt (perdre).

r + cons. (suivant la tonique) : r, si la cons. tombe. Pór (part), tchór (chair), nyèr (nerf), mwar (mort). Il faut excepter les polysyllabes en ard, qui perdent à la fois r et la cons. Ritchó (geai), piló (bouvreuil).

Fou (foris) et djoû (jour) font également exc.

cons. + r (suivant la tonique) : chute de r, si la cons. reste. La cons. reste dans les groupes br et pr (substantifs), nr, sr, vr notamment. Dans un groupe de trois cons., il reste la première ou les deux premières cons. Fìf (fièvre), sau' (cendre), ès (être), aplós (emplâtre), print (prendre). Enfin, quand, entre la cons. et r, il s'est introduit une lettre parasite, r tombe également. Mot (traire), moût (moudre), djont (joindre), tchanp (chambre). N'ont pas introduit de t et ont gardé r : ponr (pondre) et tinr (tendre, adj.).

cons. + r (suivant la tonique) : r, si la cons. tombe. La cons. tombe dans br et pr (verbes), cr, gr, dr et tr, sauf le cas où il y a trois cons. Bwar (boire), r'sir (recevoir), fér (faire), lir (lire), krîr (crier).

cons. + r devant une tonique devenue oi en français : chute de r. Cf. é libre.

L

ly : y. Fay (fille). Cf. culum, am. ll et l isolée donnent parfois y. Geuy (gueule), éy (aile), fiyè (fil).

l finale tombe après une voy. (en modifiant celle-ci, si c'est a ou o. Cf. ces toniques), ainsi qu'après une cons. Corti (jardin), kop (couple), sink (ceinture).

l : n Cf. m, n.

M N

mn : m. Somay (sommeil), cham (scamnum).

n : l. Kalonè (jeter des pierres), bolom (bonhomme). Réciproquement l : n parfois. Kén (quelle), i ny avè (il y avait).

n + y ou gn : gn. Grègn (grange), pougn (poing).

B F P V

b, p devant la tonique dans les polysyll. : v. Avou (avec), ovru (ouvrir).

b, p final + a ou br, pr final : f (cf. loi générale), stuf (poêle), lif (livre), pòof (pauvre). On a w dans flów (conte), gaw (mâchoire).

Mais b, p final + u : chute de b, p. Kôo (coup), leu (loup).

v : w parfois. Wayè (veiller), drów (ivraie, du néerl. dravik).

W

w germ : w wètè (regarder cf. guetter), wasin (froment, cf. lexique), warach (batailleur, cf. lex.) Exc. órdè (garder).

HIATUS

Les consonnes médiales qui tombent et produiraient hiatus sont remplacées, *en règle générale*, par w après a, u, ou; par y, après e, i, o.

kaw (queue), duvnuw (devenue), tchèrouw (charrue); viy (vie), touwéy (tuée), òoy (oie). Il y a des exc. : aoulè (ad-ululare), aous (août).

Les hiatus entre mots distincts sont *souvent* évités, tantôt par y : dju li-y-ê (je lui ai), tantôt par z : po-z-alè (pour aller), tantôt par st : di-st-i (dit-il), tantôt par t : s-t-om (son homme). Mais on dira : tu va ès (tu vas être).

Les hiatus, dans les mots empruntés au français, sont évités par w ou y, dans les conditions exposées plus haut : rèdjouwi (réjoui), jèyan (géant).

RÈGLE GÉNÉRALE

Toute consonne finale sonore se transforme en sourde. La sonore reparaît dans les dérivés et devant un mot commençant par une voyelle ou par une sourde. Il arif (il arrive), arivéy (arrivée), ariv avou mi (arrive avec moi), ariv don (arrive donc). Toutefois devant un mot commençant par une voyelle, la forte se maintient parfois : Dj'ê mó m' gwatch osi (j'ai mal à la gorge aussi).

LEXIQUE

A

Adlè, près de. *Ad de latus*.

Adóborè tr. barbouiller. Cf. lg. *dâborer* et l'angl. *to daub*.

Aduzè tr. toucher. Cf. anc. fr. *adeser*, montois *adocher*, *andocher*, toucher. G. Paris (*Rom.* IV), *addensare*.

Aforè m. trou, vallée. *In foratum*.

Agadlè tr. parer. Cf. l'angl. *gaud*, colifichet.

Agintchtè tr. battre, donner une râclée.

Agóch f. pl. schiste. Cf. lg. *agâ*.

Agrinzè (*s'*) s'ennuyer. Germ. M. rac. que *grincer*, *grincheux*.

Akrukè (*s'*) s'engouer. Afr. *s'encrochier* (= s'encrocher).

Aksèl m. paille hachée. All. *Haecksel*.

Aksèleu m. hache-paille. Du préc.

Alèdi abandonné (ne se dit que d'un nid). C'est le lg *éluidi*, enlaidir, puis prendre en aversion.

Alondè (*s'*) s'élancer. Cf. lg. *s'ènonder*. De *lon*, loin? S'élancer au loin?

Amèdè tr. châtrer. Germ Cf. all. *hammeln*, châtrer (les agneaux). *Hamlètch*, en liège, castration.

Amól, (enfant) importun. *Amabilis*. On a actuellement perdu la notion de l'antiphrase.

Amon chez. *Ad mansionem*.

Andlè tr. empoigner, saisir. Germ. Cf. all. *Handeln*.

Anpon-n f. framboise. Germ. comme *groseille*. V. Diez II. a. s. v. *lampione*.

Ansin' f. fumier. Subst. verbal de l'a. fr. *ensainer*, engraisser. (*in-sagina-are*).

Aoulè i. hurler. *Ad ululare*.

Apî m. rucher. *Apis* + *arium*.

Arvó m. porche. *Arcus volutus*.

Askóchè tr. enjamber. *Ad-ex-cox(a)-are*.

Astokè tr. étayer, soutenir. All. *Stock*.

Atatch f. épingle (*attache*)

Avór (*si*, *la*) par (ici, là) = le fr. *aval*. *R* est analogique de *pa(r)*, par, *tso(r)*, sur, *dzo(r)*, sous.

Avyèt f. personne allant rapporter tout, se mêlant de tout.

B

Bagnon m. tombereau. *Banne.*
Balouw f. hanneton. *Belluca* (*R. des l. rom.* 1889, p. 452).
Balzinè i. piétiner. De *balzin,* tremblement. Cf. ital. *balzare.*
Bans f. manne Bas-lat. *bansta.* G. s. v. *banse.*
Bardach f. gaule. Lg. *bardahe.*
Baskolèt f. belette. Diez, II, c. s. v. *bele,* ne peut trouver l'étym. Cert patois ont *bèrkolèt,* f. *Baskolèt* = *Paskolèt,* nom propre dans plus. patois.
Bat f. andain. *Battre?*
Batîr f. aire de grange. *Battre.*
Bawat f. lucarne. De *baer* anc. fr. + *itta.* Fr. mod. *bayer.*
Bazin m. bélier Namurois, *busî.* Bas-lat. *bassus,* court, trapu + suff. V. S. s. v. *bas.*
Bèrodî m. soupente du fenil ou second fenil. Le verbe *bèródè* signif, rouler, culbuter. Y a-t-il un rapport?
Bèt f. mauvais lit. All. *Bett.*
Bètchu pointu. De *bètch,* bec.
Bèyól f. bouleau. *Betula.*
Bikè d'avri m. grêlon. Littér. *chevreau d'avril.* Sur l'origine de cette expression figurée, voyez *Romania* XVIII, 107.
Blokê m. souche à fendre le bois. *Bloc* + *ellus.*
Bóbisin' f. fenêtre dans le toit. A Namur, *bardakèn* f. C'est le fr. *barbacane.*
Bóch f. boue. Cf. afr. *bais.* A Couvin, *bas,* f. est une flaque d'eau. Est-ce le même mot?
Bokè m. morceau. *Bucca* + *ittum.*
Bokyon m. bûcheron. De *bois,* comme le français *bosquet* et *bouquet.*
Bondi m. pli d'étoffe.
Botroul f. nombril. Est-ce le même que le fr. *bouterolle* (de bouter)?
Bouchè i. frapper. Cf. *bouse-uler.* V. Diez II. a. s. v. *Bussare.*
Boursê m. contusion à la tête· *Byrsa* + *ellum.*
Boutboubout f. caille. Onomatopée.
Bouwèy f. lessive (*buče*).
Bramin beaucoup (*bravement*).
Brokal f. allumette. *Brok,* broche + *ella.*
Brokè i. se lancer. *Brok,* broche.
Bûtê m. baratte. Du fr. *buter,* heurter, pousser, + *ellum.* Cp. fr. *butoir,* outil de maréchal pour couper la corne des chevaux.

Bwèsal f. fille. Cf. S. s. v. *bachelier*.
Byèrdè i biaiser. Lg. *biair*, biais.
Byok f. prune. Cf. afr. *belloce*. A Couvin, *blos*, f. Pour bl: by, cf. *oûbyon*, houblon.

CH

Chalè, boîteux. Cf. fr. *caler*, baisser, enfoncer (*chalare*). *Ex-chalatus*.
Cham m. siège *Scamnum*.
Chavè tr. éplucher, écorcer. *Ex-cavare*.
Chèt f. éclat **Schidetta* (de *schidiae*). A Couvin *skèt* f. dans le sens de copeau.
Chètlè tr. briser. Du précéd.
Cheuf f. partie ébouriffée du balai. *Scopa*.
Cheur tr. secouer. *Excutere*.
Chlingè i. frapper. Avec métath. *sklindjè*. De *chlink!* pan! A Mons, on dit *chlik*, *chlak*, *chlank*, en frappant (*schlagen*), *chlouk*, en avalant (*schlùken*, avaler), *chloup*, en faisant entrer quelque chose (*schlùpfen*, se glisser).
Chnouf m. tabac à priser. All. *schnùpfen*.
Chódrè et *chórdè* tr., couper, châtrer. M. rac. que fr. *escarre*, terme vieilli.
Chódrè brèche-dents. C'est le préc. avec métath.
Choup f. pelle. Fr *écope*.
Chôur m. giron. Germ. Cf. l'all. *Schùrz*, m. sens. L'a. fr. à *esco(u)rs*, l'a. wall. (*Dial. Grèg.*) *scorz*, (giron). Cf. D. s. v. *scorciare*.
Chôurchèy f. contenance d'un tablier. Du préc.
Chovè tr. balayer *Scopare*.
Chóyè, bancal.
Chwach f. pl. tan. *Corticem*.
Chwarchè i. écorcer et écorcher. Du préc.

D

Dandjî m. besoin. *Dominiarium*. S. s. v. *danger*.
Dandjreu, sans doute. Du préc.
Dèbateur f. petit lait. *Dèbattre*.
Dèrin, dernier *Deretranus*.
Dikós f. kermesse. *Dedicaria*.
Djay f. noix. *Galla*. Horning, p. 493.

Djèrteu, cagneux. *Djèrè*, jarret + *osus*. *Jarretè*, terme de vétérinaire = à jambes en dedans.
Djondrès f. varlope. De *djont*, joindre.
Djontriy f. marmaille. De *djon-n*, jeune + *ittus* + *eria*.
Dòoy f. doigt (du pied). *Digitus* ?
Dokè m. bouquet. *Boscus* + *ittus*.
Drès f. armoire. *Dresser*.
Drêf f. allée d'arbres. Néerl. *dreef*.
Drów f, ivraie. Néerl. *dravik*.
Duskramyeu m. peigne *Akramyè*, *duskramyè* sign. emmêler, démêler. Du néerl. *kram*, crochet.

E

Echè m. écheveau. *Scapus*.
Éknêy f. s. pincettes. Cf. fr. mod. *etnette* et v. fr. *estenelles*. *Tenacula*.. Cf. *ètrikwach*, f, tricoise, pour la prothèse.
Ènat f. nuque. Lg. *hanète* Germ.
Ènê m. vase. Cf. *hanap*. Germ. *hnapf*.
Èrèr f, charrue. *Aratrum*.
Ètriy f. cimetière. *Atrium* + *suff*. Cf. G. s. v. *aide*.

F

Fachè tr emmailloter. Cf. *faix* De * *fasc(i)are*.
Fali, hors d'haleine. * *Fallitum*. Cf. *défaillir*, *défaillance*.
Fawê m. jeune hêtre. *Fagus* + *ellus*.
Fènas f. grande herbe sèche *Fœnum* + *issa*.
Fódeu m. charbonnier. *Fódè*, faire du charbon de bois. Je crois que le mot vient de *fó*. m. hêtre (*fagus*), les charbonniers employant surtout ce bois.
Fómin m. manche d'une faulx. *Faulx-main*, par analogie avec les mots composés de l'all. ? Celui-ci dit *Sensenstiel*. Le chang. de genre n'est pas une objection.
Fon-n f. fourche. Cf. *fouine*, sorte de fourche.
Fornê m. amas de gazons à brûler (dans l'essartage) = *fourneau*.
Foseu m. grand hoyau pour essarter. *Fossa* + *suff*.
Fou, dehors. *foris*.
Fougnan m. taupe. De *fougnè*, fouger.
Foûr m. foin. Germ. All. *Fütter*.
Fouyè tr. bêcher. *Fodicare*.
Franboch f. myrtille. C'est le fr. *framboise*.

G

Gadjè tr. mettre à l'amende. *Vadiare.*
Gat f. chèvre. Germ.
Gaw f. mâchoire. *Gaba.*
Gayè m. taureau = *tachetè* (*gai* a fr.). Probablement nom propre au début, devenu commun dans la suite. V. les noms de bœufs et de vaches à la campagne dans Defrecheux *Faune wall* p. 159.
Glignat f. colin-maillard. Cf. *cligner. Clinare.*
Glindis m. grille d'étang.
Gobiy f. loque. *Gobille* en fr. = bille à jouer.
Golèy f. gorgée. *Gula* + *ata.*
Grandiveu m. (subst.) ambitieux. *Grandis* + *ivus* + *osus.*
Grawyè i. tisonner. Dimin. de *grawè* (dans certains patois), gratter, qui est germ. Cf. néerl. *krauen*, gratter.
Grèvî m. vairon. *Grêve* + *arius.*
Grignè i bouder, faire la moue. Germ. Cf. all. *greinen.*
Gruzê m. grêlon. Cf. *grêsil*, de *grès.*

H

Hèp f. hache de sabotier. Cf. provençal *apcha.* Dérivé : *apyèt*, hache. Germ. *hapia.* Meyer-Rabiet, *Gr. des l. rom.*, p. 39.
Hoplè tr. sauter.. Néerl. *huppelen.*
Houplè tr. appeler. De *houp!* cri d'appel ?

I

Ikèt f. hoquet. La première syll. est imitative, la deuxième est suffixe. Cf. S. s. v. *hoquet.*

K

Ka! combien ! *Quam! Ka bon!* Que c'est bon !.
Kabolèy f. soupe de bestiaux. *Co-bullire.*
Kalbons f. escarpolette. *Co-bilancia.* Avec métath. de *Kablons.*
Kalonè tr. jeter des pierres. *Canonner.*
Kanè bien mouillé. *Cane?* Mouillé comme une cane ?
Kanl f. femme bavarde. A Liège, *cande ;* à Mons, *calande.* C'est le m. mot que *chaland* avec métathèse de *l* et chute de la protonique. A Namur, il a cette dernière signif. de *cli nt.*

Kant? combien? *Quanti?*

Kapich f. fourmi Cf. *koupich*, à Couvin.

Karakol f. escargot. Cf. *caracole, caracoler*. Le mot est le même dans les langues romanes du Midi.

Kartê m. boisseau. *Quartellus*.

Kawlè m. aide-bouvier. *Kaw*, queue.

Kayû et *kayè* m. objet quelconque, chose, machin. Dans certains patois, notam. à Lg., petit morceau de bois.

Kayot f. petit sac. Diminut. de *kaw*, queue. Cf. lg. *cawète*.

Kichôt f. ortie.

Klapê tr. fermer bruyamment. Germ. All. *klappen*.

Koch f. branche. *Coxa*. G. s. v. *cohe*.

Koleu m filtre pour le lait. *Couler* + *orium*.

Kopat f sommet. Cf. afr. *cope* et fr. *coupeau*, t. vieilli, sommet d'une colline.

Kôr m. pièce de monnaye, sou. *Quartus*.

Korôoy Sin Djan f. arc-en-ciel. *Corrigia* G. s. v. *corôie*.

Korsulè m gilet. *Corselet*.

Koryon m. lacet de cuir. *Corium* + suff

Kosat f, étui à aiguilles. M. racine que fr. *cosse*, enveloppe.

Kot tr. cueillir. *Col(li)gere* Cf. *mot*, traire.

Koujè m. tas de foin. Cf. G. *gochâ* et add. p. 354.

Kouchè m. cochon. *coche* (Littré, v. 3) + suff.

Kouynè m coin *Cuneus* + suff.

Kouyou m. cri adressé aux gens masqués, la personne masquée. *Colens* + *olus*. Cf. *m'koy, vî koyon*, à Liège et *kèt* (*queue* + *ette*) à Couvin, appellations amicales, mais originairement obscènes.

Krama m. crémaillère. **Cramaculus* S. s. v. *crêmaillère*.

Krân' f. robinet. All. *Krahn*.

Kranpu cagneux. De *crampe*.

Krènô m. lucarne d'écurie. C'est le fr *crêneau*.

Krikyon m. grillon. La première syll. est imitative, la deuxième un suffixe S. s. v. *criquet*.

Kroufyeu bossu. Cf. lg. *croufe*, bosse. Germ. Cf. all. *Kroph, kropfen*.

Kroy f. fente, fissure. Lg. *crâïe*. Ne serait-ce pas *craticula* (de *crates*), treillis?

Krupat f. monticule. M rac. que *croupe*.

Kulîr f. avaloire, pièce du harnais. *Culus* + *aria*.

Kutwar contrefait. *Contorsus*.

Kwachè tr. meurtrir, écorcher. Germ. All. *quetschen*.

L

Lapèt f. boisson claire et faible. M. rac. que *laper*.

Laton m. son. S. (s. v. *laiton*) cite le mot, sans pouvoir en trouver l'étym.

Lès m. lacet aux grives. *Laqueus*.

Lóm f. miel. *Lacrima*.

Lontch f. barre longitudinale de chariot. C'est le fr. *longe*.

Lotchè m. boucle de cheveux. Germ. All. *Locke*.

Lukat f. chatière. Le lg. dit *loukî*, regarder. Le fr. a *reluquer*. Germ.

Lócó en bas. *Là aval*.

Luskar, *luskat* louche. *Luscus* + *ard*. Le mot est relativ. récent, sans quoi il eût donné *luskó*.

Lûton m. Cf. *lutin*. Nain fabuleux habitant les cavernes Etym. dans *Grundriss d. rom. Ph.* I. 634. Afr. *luiton*. A Couvin, ce sont des *djigleu* (*joculator*), des joueurs; à Liège, des *sotè*, (lorr. *sotré*).

M

Machè tr. mêler. *Misciare*.

Machurè tr. barbouillé. *Male excuratum*.

Makral f. sorcière. Néerl. *maker* + *ella*. S. s. v. *maquereau*.

Malèt f. besace. *Malle* + *itta*.

Malton m. frelon. A Couvin, *mâlo*. Diminut. de *mâle*

Markó m. matou. *Marculfus*.

Marax (*a*) à mâle. (Se dit de la chatte). Déformation de *à marou* (mâle du chat, dans cert. patois).

Marindè intr. dîner. *Merendare*.

Masal f. joue. *Maxilla*.

Masurè m. mousse. Pour *moussurè*, dérivé de *moussure* venant de *mousse*?

Matchurè m. rhume. Ce mot doit être imitatif. Il reproduit le bruit d'un éternuement.

Mèchnè i. glaner. *Mession(em)-are*.

Mèyól f. moelle. *Medulla*.

Mitan f. moitié. German. dit G. s. v. *mitan*. Horning y voit *medium tempus* (qui aurait donné *mitin*). Ne peut-on proposer **medietantem*, partie qui partage en deux?

Mizrat f. musaraigne. *Mus* + *er* + *itta*.

Miyo m. milan. *Milus* + *suff. ottus*. Cf. *milan* (*milus* + *anus*). Pour le mouillement de *l*, cf. *Abr. de phonèt*.

Mo beaucoup, fort. *Multum.*
Mot tr. traire. *Mulgere.*
Mot f. mite. De l'all. *Motte.*
Motôo peut-être. *Moult tost.*
Mousè i. se cacher, entrer. *Mussare.*
Moyinê m. cochon de taille moyenne. En francisant *moyenneau.*

N

Nich sale.
Nin ne pas, *nient* a. fr., néant, rien. *Nec-entem*, part. de *sum.*
Niyó m. nichet. *Nid* + *ald. Nidalem* aurait donné *niyè*, comme *Natalem*, *Noyè*.
Nolu, personne. *Nullui*.
Non-n f. midi. *Nona* V. S. s. v. *none.*

O

Obison m. champignon. Cf. afr. *abêson*. A Couvin, *obuson.*
Odól, (enfant) importun, ennuyeux. *Od(isse)* + *abilis.*
Olin' f. chenille. Cf. lg. *halène.* A Couvin *oulèn.*
Olwat f. luette, par confusion avec *olwat* (*alauda*).
Ok, quelque chose. *Aliquid*, a. fr. *alques.*
Or f. lien de fagot. Cf. fr. *harl.*
Oritchî m. martinet. Déformation de *êrtchi* (= archer), appellation de cet oiseau en liégeois. Le montois et le namurois l'appellent de même *arbalêt*, f. et *órbalêstrîy*, f.
Orpi f. poix. All. *Harz* + all. *Pech.* G. s. v. *hàrpîhe.*
Osè i. osciller, vaciller. Cf. *hocher* et néerl *hotsen.*
Ot, fatigué. Cf. lg. *hoder*, fatiguer. A Couvin, *ot*, fatigué (de quelqu'un), ennuyé. *Hoder*, *ot* auront été tirés de *odól* (v. ce mot).
Oulè i. branler. Lg. *holer.* En namurois, *ol*, peu dense. Germ. Cf. all. *hohl*
Oukè tr. faire appeler, appeler. *Huccare.*

P

Pachon m. pieu de pacage. *Pasc(ere)* + *ionem*.
Pakaw ou *pakó* m. sorte de pot = *par queue.* Qu'on tient par la queue. Cf. lg. *courai*, poêlon de fer.
Pan' f. tuile. *Panna* G. s. v. *pane.*
Pèrwiy f. toupie, sabot Le fr. a *pirouette*, sorte de sabot.
Pètch f. sorbe. *Persica* Cf. *pêche.*

Pètchron m. petit tas de foin.

Pètalè i. faire ses besoins, se dit de la chèvre, de la brebis. *Pet + ella + are.*

Pètrê m sorbier. En fr., *pêtreau,* sauvageon qui pousse au pied d'un arbre

Pîlô m. bouvreuil. *Pîlè*, se plaindre, gémir + *ard.*

Pilou m. étoffe velue. *Pilosus.*

Pîneu déconfit, penaud. *Pœnosus.*

Pirseu m. corde qui, attachée à une perche, enserre une charretée de foin. Du suivant.

Pîrs f. perche qui enserre une charretée de foin. *Pertica.*

Pitè i. ruer De *pî*, pied.

Pójir calme, tranquille Cf. lg. *pahûl*. anc wall. *paisiule*=*Pac* + *ibilis.*

Pól f. bêche *Pala.*

Poson m. petit pot, *Pot.*

Pot (*fèr lu*) f faire la moue. Diez cite l'expression sans pouvoir l'élucider. I. s. v. *pote.*

Pôt f épi. A Couvin. *pôm.* f. de *palma* (Cf. S. s. v. *paumelle*).

Pótch m. le tas de fumier. Lg. *page*

Potê m. mare d'eau. Lg. *pote*, fosse + *ellus.* Ital. *pozza*, fosse.

Pouchlon m. porcelet. Pour *pourchelon*, de *porc* ?

Pû m. bourbier. *Putidus.*

R

Raènè tr. herser Cf. lg. *rahèner.* Je crois le mot germ. L'all. mod. à *Rechen*, râteau.

Ramon m. balai. Est fr. mais vieilli.

Ranp f. lierre. M. orig que *ramper.*

Ranponó m. filtre pour le café. De *ramponer*, boire outre mesure ? S. s. v. *ramponeau.*

Ratwartchê tr. envelopper. *Retorticare.*

Ravôotchè tr. id *Re-in-volticare.*

Ravèt f. supplément gratuit de marchandise.. Ce qu'on *ra*? + *itta.* A Namur, on dit *avèt.* A Beaumont, *tavète.*

Rawîjè tr. aiguiser. *Re-acutiare.*

Râyîr f. soupirail. *Radi(us)* + *aria. Eclairoir*, en qq. sorte.

Rêsin f. carotte *Racine.*

Reup f. rot, rapport. Germ. Cf. Diez II. c. *reuper.*

Ridau m. tiroir Cf. lg *idem* et *rider*, glisser.

Rigè i. glisser. Je crois que c'est une déviation du lg. *rider* (du fr. *ride*,) glisser.

Rinchê m perche à brûler Fr. *rinceau* (*ramicellus*)

Ritchó m. geai = *Richard* Cf. *Markó* pour le genre de dénomination.

Róf m. râcloir de cantonnier. *Rutabulum*.

Rogn f. salamandre. C'est le mot *rogne*, gale. Le vulgaire la croit en effet d'un contact très dangereux. V. J. Defrecheux. *Faune wallonne*, p. 190.

Rotè i. marcher. *Route*.

Róyè tr. arracher. C'est le lg. *râï*. *Radicare*.

Royó m. rigole. Lg. *roiâ*, de *rôie*, raie + *ald*.

Roytê m. roitelet. *Roi* + *ittus* + *ellus*.

Ruchoûrbù tr. essuyer. Lg. *horbi*.

Rudjè tr. aiguiser. A Couvin, *rujè*. L'étymol. *re-user* est impossible, les patois disant *uzè* et non *njè*.

Rujal f. ridelle. A fr. *rizelle*. Toutes ces formes viennent d'un même type.

Rusèp m. piège en fer dont les branches se referment. *Re* + *cippus* (pieu, barre) S. s. v. *cep*.

Ruspómè tr. rincer le linge. *Re-ex-palm(a)-are*.

Rustint tr. repasser le linge. *Re-ex-tendere*.

Rututu m. planure. Lg. *hututu*. Imitation du bruit de la varlope.

S

Sakè, médiocre, de piètre qualité. *Sapio qualem*.

Sakwè f. quelque chose. *Sapio quid*.

Sbarè, interdit, effrayé. Je le crois, comme *embarrasser*, formé de *barre*. Il signifierait empêché par une barre mise en travers, contrecarré, d'où interdit, étonné.

Sîkaw, qui suit toujours. Littéral. *suit-queue*.

Sîs fr. veillée. Fr. (*as*)*sise*.

Sizon m. sureau *Sabucus* + *onem*. Cf. S. s. v. *sureau*.

Skafyot f. écale. De *skóf*, écale. Voir celui-ci.

Skawè, privé de queue. *Ex-caudatus*.

Skiron m. écureuil. *Scurr(eus)* + *onem*.

Skóf f. écale. V. S. *écafignon*.

Skoriy f. fouet. *Ex-cor(ium)-ata*. Fr. *escourgée*.

Skotè tr. couper. Cf. espagnol *escotar*, couper en croissant. Diez II. b.

Skoton m insecte qui ronge les blés. Du préc.

Sklèyon m. traîneau d'enfant. Lg. *scloion*, afr. *esclan*. Germ. Cf. néerl. *slede*.

Só f. saule. *Salix*.

Sokè (souche) à demi consommée. Lg. *soker*. corrompre. Cf. G pour celui-ci.

Soryè (*su*), se reposer le soir sur la porte. *Soir*.

Souf f. suie. Cf. G. *soûf* et la note.

Souwè tr. sécher. *Sudare*.

Spani tr. sevrer. Afr. *espanir*. Cf. Diez, II c. *espanir*.

Spansè tr. renverser. *Ex* + *pans*, ventre + *are*.

Spindjè tr. égrener une gerbe en frappant dessus. *Expingere* (*Ex* + *pangere*).

Spitè tr. éclabousser. Cf. néerl. *spuiten*, seringuer et *spatten* faire jaillir. Germ.

Spitron m. étincelle. Du préc.

Spiyè tr. briser. Germ.

Spotchè tr. écraser. *Ex* + *pocher*, meurtrir. On a de même *écacher* (*ex-coacticare*) et *èpater*.

Spréw f. étourneau. Néerl. *spreeuw*.

Styèrni tr. étendre la litière. *Sternere*.

Stèk, roide. All. *Steck*.

Steul f. chaume. *Stupula*. (Rabiet). *Eteule* est fr.

Stikè tr. fourrer subrepticement. All. *stecken*.

Stopè tr. boucher. *Stuppa*, étoupe S. s. v. *étoupe*.

Stórè tr. répandre. Lg. *stûrer*.

Stoyê m. boulet de neige. Lg. *stôt*, balle + *ellus*. Cf. S. *éteuf*.

Strin m. paille *Stramen*.

Stron m. excrément Germ. All. *Strunt*. *Etron* est fr.

Sukè tr. heurter des cornes. Langued *assuca*, assommer. Ne se dit que d'un heurt de la tête et ne peut guère se rapporter à *choquer*, comme le propose S. (dans G s. v. *soukî*)..

Sural f. oseille. *Sur* + *ella*.

Sutritch f. seringue de sureau. Lg. *subritch*. Germ. All. *spritzen*.

T

Tarlatà m. crécelle qu'on agite de haut en bas. Imitatif.

Tasê m. groupe de gerbes d'avoine. *Tas* + *ellus*.

Tchaborè tr. barbouiller. Variante de *adóborè*. *Tcha* = *co* (nuance péjorative).

Tchabot f. petite cavité dans le tronc d'un arbre. A Couvin, *krabot*, f. *Cava* + *otta* eût donné *tchavot*.

Tchabouyó m. bègue. Lg. *babouï*, béguayer.

Tchufi i. manger bruyamment, comme un porc. Imitatif.
Tcham f. jante. Cf. S. *jante*.
Tchambu cagneux. A jambes de *chameau*, de même que *cagneux* = à jambes de chien. Le suff. est le m. que dans *bètchu* (v. ce mot).
Tchamosè i. moisir, vfr. *idem*. *Co + mucere*.
Tchapotè i. jouer dans l'eau.
Tchèna m. panier. **Canaculus?* Cf. *krama*. Suff. *aceus* peut-être.
Tchèrî m. entrée des chariots. *Carrarium*.
Tchèswar f. extrémité du fouet. De *tchèsè*, chasser. Lg. *tchèseut* f.
Tchètê m. ligneul.
Tchminó m. ouvrier en quête d'ouvrage. En francisant : *cheminard*.
Tchminó m. pl. chenets. *Cheminaux*. *Chiminia* dans G. au *Suppt*.
T-chó (pî), déchaux (pieds). *Discalceus*. S. s. v. *déchausser*.
Tchókè tr. pousser. *Calcare*.
Tchós f. bas = *Chausse*.
Tchulè i. pleurer à chaudes larmes. Nam. *tchuhûlè*. *Co + ululare*.
Tèchon m. pl. vaisselle. C'est le mot *tesson*.
Tèrèr m. tarière. *Taratrum*.
Tèrik f. erécelle tournante.
Tîk f. taie· *Thec(a) + ula*. Cf. *sink* (*cingula*), *blouk* (*buculu*).
Tinkyè tr. tendre. Lg. *tengueler* **Tendicillare*.
Tiso m. homme un peu sot, un peu timbré. Corruption de *p'tit sot?*
Tizi m. orvet. Même orig. (germ.) que *teter?* On dit aussi : *tèt-vatch*.
Torbiy f. vilebrequin **Turbicula*. Cf. *kwarbiy* (*corbicula*), *tchuviy* (*capitula*).
Tortê m. sorte de gâteau. Cf. *tourteau*.
Tupin m. pl. vaisselle. V. fr. *toupin*, pot. Germ. All. *Topf*, pot.
Traveur f. fenil. **Trabutura*, de *trabs*. Cf. *meur* (*maturus*), *styèrnicheur*, litière
Trêfeu m. pelle à feu. ? + *orium*. Cf. *foseu*, *duskramyeu*, *koleu*, *pirseu*.
Trêtwè m. entonnoir. *Tractatorium*. Lg. *trêteu*.
Trouf f. pl. tourbe. Germ. All. *Torf*.
Tyèr m. montée, tertre. A Couvin, *tên*. Dans Froissart, *tierne*. Un type *terrinus* expliquerait toutes ces formes. Cf. S. s. v. *tertre*.

U

Urich (*a*), à couvert. A Couvin, *a yut* (= *à hutte*). Car on dit parfois *à cahutte*.
Ut, dehors, au-delà. A Mons, *out*. *Ultra*.

V

Vachê m. cercueil. *Vascellus*. Lg. *wahè*.
Vantrin m. tablier. Dans cert. patois *divantrin*, en fr. *devantier*. De *devant*.
Vèchó m. putois. En lg. *wihâ*. *Veso* + *suff*.
Vespréy f. soirée. *Vesper* + *ata*.
Volèt f. clayon. *Vola*, paume + *itta*.
Vormin. sûrement. Afr. *voirement*. *Vera mente*.

W

Wachè m. œuf sans écale. A. Couvin, *wèch*. J. Defrecheux.
Faune wallonne s. v. *Leûse* note encore les formes *rèzu* et *wès*. M. origine (germ.) que *s'avachir* All. mod. *weich*. mou.
Walèy f. nuée. Pour *nwalèy* (*nubilata*). L'expression *on'nwalèy* (une nuée) a fait faire la confusion.
Warach, turbulent, batailleur. Germ. *war* + suff.
Warbòch f. flaque d'eau. Y-a-t-il une connexité avec *bòch*, boue ou avec *warbîr*, ornière ?
Warok f. morceau de charbon, de terre, etc. Dans les autres patois, *ruk* f. *Wa* représenterait-il *ge* des collectifs allemands?
Wasin m froment Germ. All. *Weizen*.
Wayin m. regain. Germ. Cf. S. *regain*.
Wètè i. regarder. Germ. Cf. *guetter*.

Y

Yèrdè tr. mener. voiturer. Du suivant. *Yèrdè l'ansin'*, voiturer le fumier.
Yèrdî m. vacher communal All. *Herde* + *arius*.

Z

Zê, eux = *z-eux* (*illos*).
Zin' f. projet soudain et peu sensé. All. *Sinn*.

CHANSONS SATIRIQUES EN PATOIS LYONNAIS

Publiées par E. Philipon

I

COQ A L'ANE EN PATOIS LYONNAIS

Vers 1594

La chanson qui suit est tirée du *Formulaire fort récréatif de tous contracts et aultres actes passez par devant notaires et tesmoings*, dont l'édition originale, aujourd'hui introuvable, parut, à Lyon, en 1594 (1). L'une des plaisantes formules de ce recueil que l'on attribue à Benoist Troncy, secrétaire de la ville de Lyon, nous montre un certain « Joachim le Joyeulx escuyer, sieur de la Tire Lire, paroisse de Saint-Anduel, en Lyonnais », vendant un parc aux confins fantastiques moyennant une rente perpétuelle de trois cent trente-trois quintaux de « truffes » et six quintaux soixante-six livres une fois donnés « de poils de conils noirs d'Angleterre ». L'acquéreur s'engageait, en outre, pour lui et ses successeurs, à venir chaque année, le jour de la Saint Martin d'hiver, chanter devant la porte du château une chanson « transcripte de mot à mot » dans l'acte (2). C'est cette chanson que je publie ici. Elle est sur un rythme qui rappelle celui de la chanson bien connue :

Hélas ! La Palice est mort,
Il est mort devant Pavie (3).

Visiblement, la chanson du *Formulaire fort récréatif*

(1) Elle est mentionnée dans Brunet et la Bibliothèque de la ville de Lyon en possède un exemplaire, (*Fonds* Coste, n° 1,2388). Le *Formulaire fort récréatif* a été réédité plusieurs fois ; notamment en 1618, à Lyon, chez Pierre Rigaud, in 16 et en 1816, par Breguot du Lut, dans la *Collection des Bibliophiles Lyonnais*, tirée à 25 exemplaires. Les diverses éditions de ce petit livre sont aujourd'hui d'une extrême rareté.

(2) Sur les chansons chantées en guise de redevance féodale, voyez *Romania*, XI, 584

(3) Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français*, II, 92.

est d'origine populaire : on la retrouve légèrement modifiée dans la Suisse romande (1).

Les couplets sont de quatre vers : le premier et le troisième de sept pieds, le deuxième et le quatrième de dix. Comme dans la chanson de La Palice, les deux premiers vers de chaque couplet sont la répétition des deux vers qui terminent le couplet précédent. Pour faire court, je n'imprimerai que les deux derniers vers de chaque couplet. Le texte que je donne est celui de l'édition de 1594.

Qui vout ouy una chanson
Qu'est touta de mensonge ?
S'il y a mot de vereta.
Je voglo (2) qu'on me tonde.
La felon melon du lon
La felon melonge.

S'il y a mot de vereta,
Je voglo (3) qu'on me tonde.

Nostra chatta a faict do (4) chins,
Ley dessou una ronse.

Nostron asno en tuyt cinq
Et en espuly (5) onze.

Je lo portay (6) au marchat,
Je lo vendy tos treze.

Je m'en ally a Marbou,
A Marbou ou pou plus outre.

Je trouvy un pomy (7) dou,
Tout chargia de griotte.

Jetty mon bourdon dessus,
Je fis (8) chey de les peyres.

Mais le bonhomme veny,
A qui estant (9) le pèche.

M'envoya son chin après,
Sa chevra me (10) vint mordre.

Me vint mordre au talon,
Je seigny par l'oreille.

Alla guerir (11) lo medecin,
Pour me garir (12) l'espaula.

Je lui daray pour payement
Une once de ma mierda (13).

Que sera fraische caca,
Du plus clair du clystere (14).

Et quand mon dey sera gary,
J'iray cullir de pomme.

Desous (15) le noyer tout sec
De ma commare Clauda.

Ma c'est trop chalamela,
Sans manger (16) ne sans beyre.

Ady don, mon bon signour,
Jusques à l'altra Feta.

Que je vou revindray vey (17),
Ainsi que je doibs (18) feire.

(1) M. Cornu en a publié plusieurs versions dans la *Romania* et il s'en trouve une, si mes souvenirs me servent bien, dans le recueil de Corbas.

(2) Edition de 1618 *voglio*. — (3) Edition de 1618 : *voglio*. — (4) Edition de 1618 : *dos*. — (5) Au couplet suivant : *espulit*. — (6) Edition de 1618 : *porti*. — (7) Edition de 1618 : *poumy*. — (8) Au couplet suivant : *feis*. — (9) Edition de 1618 : *estion* — (10) Au couplet suivant : *chievra*. — (11) Au couplet suivant : *querir*. — (12) Edition de 1618 : *guari*. — (13) Edition de 1618 : *merda*. — (14) Au couplet suivant : *clystero*. — (15) Au couplet suivant : *dessus*. — (16) Ed. de 1618 : *mangy*. — (17) Ed. de 1618 : *cair*. — (18) Ed. de 1618 : *dey*.

FÉMININS ET PLURIELS ANOMAUS

Nous extrayons d'une lettre de M. Ch. Lebaigue la proposition suivante, à laquelle nous nous rallions en principe sans aucune réserve, et que nous essaierons de faire passer dans la pratique en temps opportun :

Ne serait-ce pas revenir tout ensemble à la tradition et à la raison que de rétablir les finales supprimées au féminin ou au pluriel des adjectifs *tout*, *demi*, *nu*, *feu*, *fort*, et des numéraus *vingt* et *cent?* Ne serait-ce pas inaugurer un réel progrès que d'ajouter à tous les noms étrangers le signe de la pluralité qu'un usage capricieus ajoute seulement à quelques-uns? Ne serait-il pas plus logique et plus commode d'écrire, d'une part, *nue tête* comme *tête nue*, *toute étonnée* comme *toute surprise*, *morts-nés* comme *aveugles-nés*, *quatre-vingts-deus* comme *quatre vingts*, et, d'autre part, des *duplicatas* comme des *agendas*, des *exeats* comme des *accessits*, des *quatuors* comme des *trios*, des *allégros* comme des *imbroglios*, etc., etc.? Voilà, ce me semble, des améliorations dont vous pourriez prendre l'initiative : elles auraient toute chance d'être acceptées sans conteste, parce qu'elles diminueraient d'autant la liste nombreuse des anomalies grammaticales et qu'elles simplifieraient l'orthographe en la régularisant.

CH. LEBAIGUE

TEXTES EN PATOIS DE L'ILE D'ELLE (Vendée)

LÈS BEGNOUS

QUINTE (conte).

Récit fait par la jeune Lisette à son amie Francet.

Lisette. Francet, o gliat (1) in on, ma chère,
Francet. Onrère ! (2).
Lisette. I m'en allais cri daus porglins.
Francet. Allins !

Lisette. En passant vers la Ridelère,
Francet. Onrère !
Lisette. Ié vu trois béas jolis garcins.
Francet. Allins !

Lisette. Qui s'amusiont dans la rivère.
Francet. Onrère !
Lisette. Gle nagiont queme daus pouéssins.
Francet. Allins !

Lisette. Ni devontaou, ni devontère.
Francet. Onrère !
Lisette. Glaviont léché lus canussins.
Francet. Allins !

Lisette. Pas minme ine fugle de lère,
Francet. Onrère !
Lisette. Pre lu servi de coteglins.
Francet. Allins !

(1) *gl* se prononce comme en italien.

(2) *Onrère !* exclamation à peu près intraduisible, exprimant le regret, le dépit. *Onrère, allins*, reviennent si fréquemment dans les conversations, à propos et hors de propos, que j'en ai fait le refrain de cette légende.

TEXTES EN PATOIS DE L'ILE D'ELLE (Vendée)

LES BAIGNEURS

(Légende).

Louise. *Françoise, il y a un an, ma chère,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Je m'en allais quérir des petites poires.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *En passant vers la Ridelière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *J'ai vu trois jolis garçons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Qui s'amusaient dans la rivière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Ils nageaient comme des poissons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Ils n'avaient ni ceinture, ni tablier,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Ils avaient quitté leurs caleçons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Ils n'avaient pas même une feuille de lierre,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Pour leur tenir lieu de jupons.*
Françoise. *Ah!*

Lisette. Ni pavas, ni glaous, ni queglère!!!
Francet. Onrère!
Lisette. Gl'étiont en péa jusque aus talins!
Francet. Allins!

Lisette. Mé l'aive n'était pas bé cllère (1),
Francet. Onrère!
Lisette. O gli a de la bourbe laulins.
Francet. Allins!

Lisette. I avais perdu ma jarretère,
Francet. Onrère!
Lisette. I marchais tout à carcaglins.
Francet. Allins!

Lisette. Ma chaousse chésit tout entère,
Francet. Onrère!
Lisette. En courcaillet su mé talins.
Francet. Allins!

Lisette. Et, pre mussaï sous la barrère,
Francet. Onrère!
Lisette. O faut se mettre à genoglins!
Francet. Allins!

Lisette. I me râlit tout en colère,
Francet. Onrère!
Lisette. Bé vite entre dus grous mulins.
Francet. Allins!

Lisette. I rattachis ma jarretère,
Francet Onrère!
Lisette. Avec dus béas petits galins.
Francet. Allins!

Lisette. O passit in sorçaï, ma chère.
Francet. Onrère!
Lisette. Bé sur glétait pas de tchaulins.
Francet. Allins!

(1) Les deus *ll* sont toujours mouillés.

Louise *Il n'y avait là ni carex, ni glaïeuls, ni sagittaires,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Et ils étaient nus jusqu'aus talons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Mais l'eau n'était pas bien claire,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il y a de la bourbe en cet endroit.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *J'avais perdu ma jarretière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Je marchais mal à l'aise en écartant les jambes.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Mon bas finit par tomber tout entier,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *En plis nombreus sur mes talons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Et, pour passer sous la barrière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il faut se mettre à deus genous!*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Fort en colère, je me glissai en me courbant.*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Vite entre deus grosses meules de foin.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Je rattachai ma jarretière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Avec deus beaus petits galons.*
Françoise *Ah!*

Louise. *Passa un sorcier, ma chère,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Pour sûr il n'était pas de par ici*
Françoise. *Ah!*

Lisette. Brete ! la bonde tout entère,
Francet. Onrère !
Lisette. Tout queme in soulas de pirins,
Francet. Allins !

Lisette. Fésit in béa calaou, ma chère,
Francet. Onrère !
Lisette. Et bâsit queme en revolins.
Francet. Allins !

Lisette. La nit venait.....; la Pouzinère,
Francet. Onrère !
Lisette. Se levait, dret en Genoillins.
Francet. Allins !

Lisette. O broumait, o subllait, brenère !
Francet. Onrère !
Lisette. Tout queme in bournais de melins.
Francet. Allins !

Lisette. Tout d'un coup vers la Garinère,
Francet. Onrère !
Lisette. O s'en ondgit (1) en parpaillins.
Francet. Allins !

Lisette. I'étais chète... Dans la rivère,
Francet. Onrère !
Lisette. O gargouillait à grous bouillins.
Francet. Allins !

Lisette. Pu de drôles ! Pidé ! misère !
Francet. Onrère !
Lisette. J m'en vindgit à retchulins.
Francet. Allins !

Lisette. Et, le lendemain, Jornolère,
Francet. Onrère !
Lisette. Trouvit là-bas sis sabarins.
Francet. Allins !

(1) *dgi* se prononce comme *gi* italien.

Louise. *En un clin d'œil, la bande tout entière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Comme une troupe d'oisons,*
Françoise. *Ah!*

Louise *Plongea dans l'eau, ma chère,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Et disparut comme en tourbillons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *La nuit venait...; les Pléyades,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Se levaient sur Genoillins (tènement).*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Cela mugissait, cela sifflait, horreur!*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Comme une rûche de frêlons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Tout à coup, vers la Guérinière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Tout cela s'en alla en papillons.*
Erançoise. *Ah!*

Louise. *J'étais tombée... Dans la rivière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il y avait un bouillonnement énorme.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Plus de garçons... Pitié, misère!*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Je m'en allai à reculons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Et le lendemain Jornolère,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Trouva là-bas sis chaussons de cuir.*
Françoise. *Ah!*

Lisette. Dempis tchiau temps, su la rivère.
Francet. Onrère!
Lisette. Quand o passe tchiuques hâlins.
Francet. Allins!

Lisette. G'llentendont vesounaï, ma chère.
Francet. Onrère!
Lisette. Que in soulas de violins.
Francet. Allins!

Lisette. O bràille de toute manère.
Francet. Onrère!
Lisette. O l'éloide, o fait daus chalins
Francet. Allins!

Lisette. Francet, faut faire ine prière,
Francet. Onrère!
Lisette. Vouès-tu, quand te passes laulins.
Francet. Allins!

Lisette. Et pis si te vus pas me crère.
Francet. Onrère!
Lisette. Tê, demande à Rose Bourglins!
Francet. Allins!

J. Guérin.

Mesnil-sur-l'Estrée, 24 août 1885.

Louise. *Depuis ce temps, quand, sur la rivière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il passe quelques malandrins désœuvrés.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Ils entendent des ronflements,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Comme si un grand nombre de violons jouaient [ensemble].*
Françoise *Ah!*

Louise. *Cela crie de toute manière.*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il éclaire, il éclaire* (1).
Françoise. *Ah!*

Louise. *Françoise, il faut faire une prière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Vois-tu, quand tu passes par là.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Et puis si tu ne veus pas me croire,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Tiens, demande à Rose Bourglins.*
Françoise. *Ah!*

J. GUÉRIN.

Mesnil-sur-l'Estrée, 24 août 1885.

---

(1) *Éloire*, éclair violent accompagné de tonnerre. *Chalin*, éclair à peine entrevu à l'horizon, provenant de nuages orageux tellement éloignés qu'on n'entend pas gronder le tonnerre.

VILLANELLE

A M. Augustin Simonneau

Écrivins daus villanelles,
I n'é rin vu de si béa
Dans netre patois de Nelles.

A couront pouet lés venelles,
Ni les russins daus Tchiéréa
Écrivins daus villanelles.

I cret que tchés ritournelles,
Pre vous seront dau nouvéa
Dans netre patois de Nelles.

Pre faire ouvri les prunelles
I met tchiés vers à tréséa.
Ecrivins daus villanelles.

Que diront lés Gautrenelles
En voyant tchiel échuméa
Dans netre patois de Nelles.

Envoyins-laï aus cenelles,
Et, prè Gustin Simounéa,
Écrivins daus villanelles
Dans netre patois de Nelles.

J. Guérin.

Mesnil-sur-l'Estrée, 26 août 1885.

VILLANELLE

A M. Augustin Simonneau (1).

Écrivons des villanelles,
Je n'ai rien vu de si beau
Dans notre patois de Nelles.

Elles ne courent point les venelles,
Ni les ruisseaus du Quéreau,
Écrivons des villanelles.

Je crois que ces ritournelles,
Pour vous seront du nouveau
Dans notre patois de Nelles.

Pour faire ouvrir les prunelles,
Je mès ces vers trois par trois,
Écrivons des villanelles.

Que diront les Gautrenelles,
En voyant cette coupe faite
Dans notre patois de Nelles.

Envoyons-les aus cenelles,
Et, pour Augustin Simonneau,
Ecrivons des villanelles
Dans notre patois de Nelles.

J. Guérin.

Mesnil-sur-l'Estrée, 26 août 1885.

---

(1) *M. l'abbé Augustin Simonneau est l'auteur de l'important* Glossaire du patois de l'Ile d'Elle, *que nous avons publié.*

LYONNAIS *ABLÂGER*

A Lyon *ablager*, dans nos campagnes *ablagî*, signifie ravager, abîmer. *La grêla a tot ablagî.* A Lyon, outre ce sens général, il a pris celui de faire fuir avec bruit, menaces, coups. *Ablager le chat*, le faire fuir en l'effrayant. En Dombes *ablagier* a la signification spéciale d'enlever la valeur des fruits en les cueillant trop verts. *On ablage la recorta.*

C'est bien à tort que, dans mon *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, j'ai identifié *ablager* avec le bas-latin *ablitigare*, fréquentatif d'*ablegare*, dont on retrouve des traces aus XIIIe et XIVe siècles, dans *ablitigatus*, proscrit. Je m'appuyais sur ce que *a* aurait pu se changer en *i* par dissimilation. Cette dissimilation a bien lieu en lyonnais, mais seulement lorsque les deus *i* sont séparés par un *y*, comme dans *hirpiciare* = *harpayî*, *obedire* = *obayî*, *aptificare* = *attofayî*, etc. Il n'en va pas ainsi lorsque les deus *i* sont séparés par *g* (*j*), comme dans *affligî*, *corrigî*, etc. D'ailleurs le provençal *ablasiga*, le gascon *ablatuga*, appartenant à des dialectes où la règle lyonnaise n'existe pas, témoignent d'un *a* primitif.

Sur *ablatum* il y a eu un verbe *ablatare*, devenu *ablaare*, *ablaa*, *abla-v-a*, *ablavô*, qui signifie chez nous déchausser les ceps; et à Villefranche, arracher les herbes, biner, égaliser le terrain. Un *ablaticare*, fréquentatif d'*ablatare*, donne régulièrement *ablagî*.

LYONNAIS *BÈCHE*

On appelle *bêche* à Lyon des bains de natation parce qu'autrefois nos premières écoles de natation étaient à

bord de quatre ou cinq bateaus, dits bèches, amarrés aus piles de l'ancien Pont-de-Pierre.

Les bèches étaient des batelets de moyenne grandeur, recouverts de toile sur des cerceaus, et qui, conduits par des batelières, servaient à traverser la Saône et à faire des promenades sur l'eau. « Au milieu de la rivière de Saône toute couverte de petits bateaux qu'ils appellent *besches* », dit Benoist Dutroncy, dans son *Discours du grand Triomphe* (1559) ; et Paradin dans ses *Mémoires* : « Auquel lieu se trouva une grande multitude de gondoles et *besches*, chargées de diverses pièces d'artillerie. » L'*s* de *besche* est ici épenthétique, par analogie avec *mesche*. Cette analogie avait aussi été cause de l'introduction de *s* dans *besche*, outil de jardinage, de *becca*.

Dans le *Dictionnaire* j'ai cru pouvoir rattacher *besche* à *bacca*, qui, dans Isidore, signifie *vas aquarium*, et avait pris le sens de *navi species* comme dans le français *vaisseau*. C'est une grosse erreur. Ce *bacca*, avec un suffixe diminutif, a bien « prolifié » nos *bachot*, *bachu*, sortes de petits bateaus, mais il n'a pu donner *bèche*, *vacca* ayant donné *vachi*, et *sacca*, *sachi*.

Je crois qu'il faut rapporter notre *bèche* à *becca* pour *beccum*, rostre, proue en façon de bec. D'où, la partie étant prise pour le tout, *bèche*, espèce de bateau à la proue relevée. Comparez *bèche*, instrument de jardinage, qui à l'origine était sans doute un instrument muni d'un bec ou en forme de bec.

PUITSPELT

TERMES DU PATOIS DE JONS (ISÈRE)

Recueillis par M. A. FERRAND, *instituteur*

PLANTES POTAGÈRES

La porreta — le poireau en graine : le semis de poireau.
on pot — un poireau.
un 'ignon — un oignon.
on jau dejo — un ail.
l'épino*ch*i — l'épinard.
la repara — la blette.
la çarmilli — le cerfeuil.
lo pelassès — le persil.
la corla — la courge; la corla à botellie — la gourde.
la rava — la rave.
lo çou — le chou.
la truffa — la pomme de terre.
lo suprin — le thym, le serpolet cultivé.
la fia*ge*oula — le haricot.
lo pais — les pois.
la fava — la fève.
lo navet — le navet
la tomata — la tomate.
la *ch*icoré — la chicorée.
la laitua — la laitue.
la blan*ch*eta — la doucette, la valérianelle.
l'estragon — l'estragon.
la pastunada — la carotte jaune.
la fraya — la fraise.
la sâletta — l'oseille.
lo celeri — le céleri.
lo rango, le rangue (pluriel) — la patience des jardins.

PELAGE DES VACHES

Parpilî — parpille, blanc et noir, noir et rouge.
motella — tête blanche et le reste du corps d'une seule couleur.
bardella — pommelé, de plusieurs couleurs.
boucharda, bocharda — brun noir, sans blanc.
bruna — brune.
nairi — noire.
rousa — rose.
la mayeta, la mogueta — couleur de muguet, blanc jaune.
rou*g*i, ro*g*i — rouge.
fromenta — couleur du grain de froment.
griotta — rouge foncé.
farnua — cendré.
borreta — gris (couleur de bure).
ṣavina — couleur de vin.
sarmenta — couleur de sarment de vigne.

PLANTES DES JARDINS

lo ly — le lys.
lo cutio — le glaïeul.
l'amênta — la menthe.
la meliza — la mélisse.
la servi, la salvi — la sauge.
la berbeina — la verveine.
lo soci — le souci.
la mâvra — la mauve.

NOMS DES ANIMAUS DOMESTIQUES

on *ch*uvau — un cheval (lo *ch*iva, à Eclose).
una cavala — une jument, une cavale.
on pollién — un poulain.
una polliaina — une pouliche.
appolliennar — mettre bas, en parlant de la jument.
lo bou — le bœuf.
la va*ch*i — la vache.
lo boïon — le veau ; on dit aussi *on riau*.
la boïa, la véla — la génisse.
on toriau — un taureau.
aboïonnar — mettre bas, en parlant de la vache.
se mettre commênt on boïon — se mettre nu.
trére — traire, tirer le lait.
una *ch*ièvra, una cabra — la chèvre.
lo boquin — le bouc.
lo *ch*evro, lo cabro — le chevreau.
aboquinar, a*ch*avrottar — mettre bas, en parlant de la chèvre.
una chièvra mota — chèvre sans corne qui ne fait pas de bruit contre le mur.
lo mouton, muton — le mouton.
una feïa, feya — une brebis.
l'ara, l'arey, aray — le bélier.
l'agnel — l'agneau.
l'agnella — l'agnelle.
agnelar — mettre bas, en parlant de la brebis.
viu ara vieu areyn. — vieil amoureus, sec comme un ara (bélier).
lo *ch*in — le chien.
la *ch*ina — la chienne.
lo *ch*inau — le petit chien.
a*ch*inar — mettre bas, en parlant de la chienne.
feneïan comme in *chin* — fainéant comme un chien.
lo miron — le chat.
lo jario — le matou.
la mira — la chatte.
amirounnar — faire des petits, en parlant de la chatte.
lo lapin — le lapin.
la lapina — la lapine.
lo lapinau — le petit lapin.
la porali, la polaye — la poule.
lo pollet — le poulet, le coq.
lo pillot, lo pillon — le poussin.
pillir — éclore.
la pillota, la polarda — la poularde.
la coya — la couveuse.
ouvar, ovar — pondre
un ouvariot — le nid.
on canard — un canard.
une cana — une cane.
lo canetou — le caneton.

lo dindo, lo dogo — le mâle.
la dinda — la dinde.
lo dindon — le dindonneau.
l'oïa — la femelle, l'oie.
un oïar — le mâle, un jars.
la caya — la truie.
lo verrat — le verrat.
lo cayon — le porc.
lo canet — le petit cochon.
acaïunar, acaïonnar — mettre bas, en parlant de la truie.
l'âno — l'âne.
la somma — la somme, l'ânesse.
on borriquet — un petit ânon.
una borriqua — une ânesse.
la pintarda — la pintade.
lo pi*nge*on — le pigeon.
la pin*ge*onna — la pigeonne.

LES OISEAUX (Loz ijiaus)

lo craou — le corbeau.
la gralî — la corneille.
la borra — la bourre, imite l'aigle, gros comme une poule.
la cubla — épervier, ainsi appelé parce que, lorsqu'il plane, il imite le mouvement d'une personne qui crible de la farine, qui la passe au sas.
l'èparvi — l'épervier, le tiercelet.
lo mo*ch*et — l'émouchet, le petit épervier.
lo gron — le faucon.
la borra blan*ch*i — le vautour.
lo lare — la buse.
lare, pare, mare, fa la rua, t'arè in'ua — *buse, busard, père, mère, fais la roue, tu auras un œuf.* (*La poule aura le temps de l'apercevoir*).
la *ch*uveta — la chevêche commune.
la cliauca — le hibou commun.
la dama — l'effraie.
lo *ch*avan — le chat-huant ; *lo gèn dou boès que gule*, l'homme des bois qui crie.
lo cliastrabot — l'engoulevent.
l'emmolî — autre nom de l'engoulevent, parce que son cri imite le bruit de la meule de l'aiguiseur.
la percivena — la fauvette. On appelle *vene* les haies. La chasse aus *vene* : la chasse aus buissons avec les chiens.
la bocharda — fauvette qui a une marque noire sur la tête.
lo darneya — la piè grièche, trois genres : lo boèsson, lo bardet, la margot.
la perella — le bruant proyer, la prelle.
lo drapi — le martin-pêcheur, oiseau bleu qui vit de poisson.
lo rapillon (de grapilli = grimper), grisâtre, grimpe sur le tronc des arbres, sur les murailles.
lo passuret *ou* sauzeya — petit moineau qui niche dans les saules creus.
lo picarava *ou* quinaret — imite le becfi; cri = si, si, si.
lo merlo noir marsin (à bec jaune) — le merle des roches tacheté de blanc.
l'aleta — l'alouette commune sédentaire.
l'alet — alouette courte, de passage fin octobre.
lo petdebou — le troglodyte ordinaire.

la gruva — la grive, quatre espèces :

1° la vegueta sédentaire qui mange les baies du gui appelé *veguet* à Jons;

2° lo tiatia à tête cendrée, arrive en novembre;

3° la grive de vigne, de passage en octobre;

4° lo suf ou sibolet, petite grive, plus rougeâtre, arrive en novembre.

l'ètroniau — l'étourneau.

lo becafi — le pipi des buissons; le quinaret : la farlouse.

lo picàbrot — sitelle.

lo patî ro*j*o — (pati = poitrail, poitrine), le rouge-gorge.

la quoa rossa — la queue rousse.

la pedris — la perdris, deus espèces : rouge et grise.

le rossignolet — le rossignol.

le *ch*ardillon — le chardonneret.

lo linot — le linot.

la guigniquoa — la hergeronette, guigne-queue.

on quinson, clinson — un pinson

on moniau — un moineau.

l'hirandella — l'hirondelle.

la larduna — la mésange.

lo pivet, lo pio*ch*at — le pivert.

la tourtola — la tourterelle.

l'oriou — le loriot, avide de cerises.

lo pioulan — le motteus ou cul blanc.

la cutilì — le torcol, le *tortilico* en Bresse.

lo cotouille, la godullie — le *tire-langue*, mange les fourmis et son nid exhale une puanteur repoussante. On dit aussi *cotouille*, *cutilî*, à une femme de mauvaise vie, malpropre : *sala cutilî*.

la popoa, l'i*j*io ro*j*o. — cri poupou, la huppe.

le butor — le hèron butor, vit dans les îles du Rhône, niche dans des trous de saule. Sa vois ressemble au mugissesement du taureau.

la margot — la pie.

lo *g*é — le geai.

GIBIER D'EAU

lo canar serva*j*o — les canards des étangs du Rhône.

la sarcella — la sarcelle.

le miloin.

la morella maquereuse — la morelle maquereuse.

la puli d'éga — la poule d'eau.

lo plon*g*eon — le plongeon, imite la poule.

lo ràlo ro*j*o — le râle rouge.

la gilardine *ou* girardine, à pied vert.

la becassi — la bécasse.

la becassola — la bécassole.

la bécassina — la bécassine.

lo borgnet — la bécassine sourde.

lez oye — les oies.

la pè*ch*arelle — pècherolle.

l'aigrette — le pluvier à collier.

lo cormoran — le cormoran.

lo terrallion — chevalier cul blanc, court sur les bords du Rhône.

la corioula à long bec — le courlis.
lo corlî de gravî — le courlis.
lo *ch*evalier — chevalier arlequin.
lo pluvye, lo dora, lo gris, lo blanc — pluvier.
lo vanyau — le vanneau.
lo harle huppa — le bécard.
lo saunar.
on myon — une mouette.
l'agrette *ou* berte — tournepierre à collier.
lo ralo de genêt — le râle de genêt.
rale — roi de caille, vit dans les taillis, les prés marécageus.
la poule de Carthage — l'outarde, rare.
lo rossignolet d'éga — le rossignol d'eau ; cri : *cara cara crî !*

NOS CARNIVORES

la faîna — la fouine.
lo pute — le putois.
una beletta — une belette
lo taisson — le blaireau, mange les épis de maïs.
lo fure — le furet.

Les personnes qui ont tué un putois, une fouine, promènent cet animal dans les communes environnantes, et les ménagères leur donnent des œufs ; quelques-uns donnent le menu billon, comme beaucoup se contentent de regarder la bête curieuse. Cet usage va se perdant.

L'ABEILLE

l'avilî — l'abeille.
l'avieu — l'essaim.
lo breisson — la ruche ; on dit aussi *lo breu, lo breusson.*
lo bordet, lo morliet — le bourdon, le mâle.
lo mî — le miel.
la cirî — la cire.

Les abeilles ont *joué* cette année. « Jouer » se dit pour « essaimer. » Ailleurs, on dit *jeter* dans le même sens.

Lorsque les abeilles essaiment, on fait du bruit en tapant sur des casseroles, sur des seaus, des poêles, des faus : on jète aussi de la terre, du sable, pour faire poser le nouvel essaim près du rucher. C'est ce qu'on appelle *carcachî.*

Usage. Lors d'un décès dans la famille, on met un crêpe aus ruches ; on prétent qu'elles périssent si elles ne sont pas en deuil. Cet usage n'est plus pratiqué par les jeunes générations.

(à suivre)

CHRONIQUE

Depuis que les premières feuilles de ce numéro sont tirées, M. l'abbé Rousselot et M. Charles Lebaigue, l'un dans la *Revue des patois gallo-romans*, l'autre dans une lettre particulière, ont exprimé leur avis sur la réforme orthographique que nous proposons. Tous les deus pensent qu'il n'y a rien à objecter contre les articles 1, 3 et 4 de notre programme.

A propos de l'article 2, M. Lebaigue m'écrit, entre autres choses : « L'orthographe *troizième, deuzième* n'aurait sa raison d'être que si vous admettiez en principe la substitution du *z* à l's douce ». M. Rousselot fait en d'autres termes la même objection. On me permettra de dire qu'elle ne porte pas; car, ainsi que je l'explique ci-dessus, page 166, je m'appuie non sur le principe général de substitution du *z* à l's douce, mais sur l'analogie qui fait qu'on écrit déjà *dizaine* malgré l'*x* final de *dix*. Quoi qu'il en soit, on ne peut suivre le conseil de M. Rousselot en « laissant ce point de côté pour le moment », car si l'on écrit *dis*, il serait singulier de continuer à écrire *dixième*. Mais puisque les partisans de la réforme diffèrent d'opinion sur la solution à adopter, je modifie mon article 2 en laissant le chois, pour *deusième, troisième, sisième, disième, disaine*, entre l's ou le *z*. Pour ma part, j'écrirai *deusième* ou *deuzième* sans plus réfléchir que lorsque, avec la permission de l'Académie, j'écris *paierai* ou *paîrai*.

En ce qui touche *coûté* et *valu*, M. Lebaigue partage l'avis de M. Michel Bréal. Dans ces conditions, je crois devoir recommander l'accord facultatif de ces participes *dans tous leurs sens;* car ce qui importe, ce n'est pas leur variabilité ou leur invariabilité, mais leur traitement uniforme dans le sens propre et dans le sens figuré.

Pour le reste de l'article 5, MM. Rousselot et Lebaigue expriment quelques doutes. Je les prie de se reporter au fascicule de cette *Revue* où la question a été discutée. M. Rousselot écrit : « A quelle étape au juste se trouve le *français parlé* [pour l'accord du participe], je n'oserais le dire ». Mais précisément, dans l'un au moins des deus cas spécifiés, nous

sommes complètement éclairés sur les tendances du français parlé; car la prononciation ne fait jamais l'accord. On dit : « Les armées..... Combien en a-t-il *conduit* à la victoire? — Les villes... Combien en a-t-il *pris*? »

« Je doute, m'écrit M. Lebaigue, que le public accepte une doctrine en vertu de laquelle il faudra écrire *je les ai vus courant à toutes jambes*, et *je les ai vu courir à toutes jambes* ». Mais les deus locutions ne doivent pas s'analyser de même. Dans la première, j'ai vu *eus, qui couraient;* dans la seconde, j'ai vu *cela, eus courir*. Toutefois, comme dans « je les ai vu courir », *les* est le complément *apparent* de « vu », on peut admettre l'accord. Ce qu'il faut proscrire, c'est la distinction, au point de vue de l'accord, entre le cas où le pronom est le sujet logique de l'infinitif et celui où il en est le régime. Dans les deus cas il est, à égal titre, complément *apparent* du participe. Si l'on s'en tient à l'apparence, on fera accorder le participe; si on analyse rigoureusement la locution, on laissera le participe invariable Les deus opinions pouvant se soutenir, le mieus est sans doute de donner le chois entre l'accord et l'invariabilité.

En modifiant les articles 2 et 5, notre programme se trouve ainsi rédigé :

1. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*, sauf dans les noms propres et noms de lieus.

2. — Ecrire par *s* ou *z* *deusième*, *troisième*, *sisième*, *disième*, *disaine*, ou *deuzième*, etc.

3. — A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la troisième personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deus premières personnes et devant le *t* de la troisième : *je m'assiès, il s'assiet; je cous, il cout; je prens, il prent; je pers, il pert; je convains, il convaint; je permès, je combas, j'interrons*.

4. — Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

5. — Ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*. Faire ou ne pas faire l'accord, sans y attacher aucune importance, pour les participes *coûté* et *valu*, qu'ils soient pris au propre ou au figuré, et de même, quand un participe est suivi d'un infinitif sans préposition, ne pas s'inquiéter si le pronom qui précède est sujet logique ou régime de l'infinitif.

Je rappèle que ce programme ne comprent qu'une première série d'amèliorations, et qu'on vise, non à simplifier l'orthographe, mais à la rendre plus correcte; il se trouve, d'ailleurs,

qu'en devenant plus rationnelle, elle devient aussi plus facile, car ce commencement de réforme supprime une vingtaine de règles, exceptions ou remarques de nos grammaires, qui ne peuvent se justifier par aucun argument sérieux. Les personnes qui concevraient des doutes sur la légitimité de telle ou telle réforme sont priées de se reporter aus fascicules de la *Revue de philologie française* où chaque article du programme est proposé et discuté. (tome III, page 270, t. IV, p. 85, 153, 161).

Nous croyons utile, pour le moment, de ne pas aller dans la pratique au-delà de ce programme. Mais nous continuerons à étudier notre grammaire et notre orthographe en vue de préparer pour l'avenir de nouvelles séries d'améliorations. C'est ainsi que nous publions ci-dessus une judicieuse communication de M. Lebaigue sur les féminins et pluriels anomaus, et que nous publierons bientôt une proposition du même auteur pour la simplification des consonnes doubles.

Dans un article de M. Gazier, publié par la *Revue internationale de l'Enseignement* (15 sept. 1890, page 226), nous relevons l'orthographe de Bossuet *je rons*, — au lieu de *je romps*, — conforme à celle que nous adoptons.

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

L. Constans. — *Chrestomathie de l'ancien français*, nouvelle édition (Paris, Bouillon, 1890, LXVIII-497 p.). — Le succès de ce livre montre qu'il répondait à un besoin de l'enseignement. Cette nouvelle édition est plus pratique que l'ancienne, les notes ayant été mises au bas des pages, au lieu d'être rejetées à la fin du livre. Signalons dans le glossaire une erreur qui n'a pas été corrigée : *escorre*, au sens de « secouer », tiré d'*excurrere* (au lieu de *excutere*).

E. Stengel. — *Chronologisches Verzeichniss franzœsischer Grammatiken vom Ende des 14. bis zum Ausgänge des 18. Jahrhunderts* (Oppeln, E. Franck, 1890, 151 p. in-8°). — Contribution extrêmement précieuse à l'histoire de la grammaire française. Le livre est dédié à la mémoire d'Arsène Darmesteter.

Rudolf Wagner. — *Stellung des attributiven Adjektivs in alt franzoesischen Prosatexten von Anfang des XIII. bis Anfang des XV. Jahrhundertz* (Greifswald, Abel, 1890, III-121 p. in-8°). — Dissertation très soignée, comme la plupart de celles qui nous viennent de Greifswald. Cette question de syntaxe est fort délicate ; elle peut être abordée commodément grâce aus matériaus réunis par M. Wagner.

Carl Wahlund. — *Ouvrages de philologie romane et textes d'ancien français faisant partie de la bibliothèque de M. Carl Wahlund à Upsal* (Upsal, imprimerie de l'Université, 1889, tiré à 150 exemplaires et non mis dans le commerce, XXII-243 p. in-8°). Ce catalogue est unique dans son genre. Nous citons l'avant-propos, qui fait le plus grand honneur à M. Wahlund : « Durant les onze années d'existence que compte le Séminaire de philologie romane de l'Université d'Upsal, j'ai eu l'honneur d'en diriger pendant onze semestres les exercices, et le plaisir de faciliter à ses membres leurs études par le moyen de ma bibliothèque. L'automne dernier, le sujet de nos travaus fut le Manuel que M. Gaston Paris venait de faire paraître. C'est en

suivant ce guide si sûr que j'ai dressé une liste des livres de ma bibliothèque se rapportant à la littérature française du moyen-âge. Je serais heureux si ce petit catalogue pouvait engager les romanistes a faire usage de ma collection encore plus que par le passé, et j'ai pris des mesures pour en assurer la jouissance aux futurs membres du Séminaire ».

F. Araujo. — *Gramàtica francesa*, 2me édition, t. I (Madrid, Fernando Fe, 1891, XII-296 p. gr. in-8°). — Ce tome premier de la Grammaire historique raisonnée de M. Araujo comprent, après une introduction sur l'histoire de la langue, trois sections : I. Orthographie, — II. Phonographie, — III. Lexicologie. La troisième section, de beaucoup la plus étendue, embrasse les différentes parties du discours. C'est vraiment une grammaire *raisonnée*, très scientifique et faite par un professeur au courant des découvertes philologiques et phonétiques les plus récentes. Nous aurons plus d'une fois l'occasion d'y revenir.

Hjalmar Edgren. *French Grammar* (Boston, Heath et C°, 1890, XIV-LXVI-293 p. in-12). — Ce livre n'a pas le même caractère que le précédent. C'est une œuvre de vulgarisation, s'adressant à l'enseignement secondaire, et faite d'ailleurs avec soin et méthode.

W. Vietor. — *Phonetische Studien* (Marburg, Elwert). — Les fascicules 2 et 3 du volume III de cette importante revue sont intéressants pour nos études. Nous avons déjà signalé un travail de M. Levêque; nous indiquerons les autres articles dans les *Notices bibliographiques* de notre prochain numéro.

Zanardelli. — *L'étrusque, l'ombrien et l'osque dans quelques-uns de leurs rapports intimes avec l'italien* (38 p. in-8. — Extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, tome VIII). — Ce travail consciencieus d'un homme compétent éclaire l'origine et l'histoire d'un certain nombre de mots qui ont passé dans les différentes langues romanes.

Karl Ernst. — *Syntaktische Studien zu Rabelais* (Greifswald, Abel, 1890, IV-93 p. in-8). — Il s'agit de l'accord du participe passé, et de l'emploi des auxiliaires *avoir* ou *être* particulièrement dans la conjugaison des verbes neutres. Les cas d'accord et de non-accord du participe sont méthodiquement classés. A voir défiler tous ces exemples contradictoires, on ne peut que regretter l'ancienne liberté d'accord, remplacée aujourd'hui par des prescriptions saugrenues.

Paul Galy. — *Poésies françaises et en patois périgourdin de Léonce Sauveroche* (Périgueux, imprimerie Bounet, 1890, 51 p. in-8). — Léonce Sauveroche, qui fut proviseur du lycée de Périgueux, est né à Périgueux en 1806 et mort à Paris en 1868. M. Paul Galy a fait un triage dans ses œuvres manuscrites, et publie ses chansons françaises et cinq chansons patoises qui ne manquent ni d'esprit ni de bonne humeur.

E. Rabiet. — *Traduction française de la Grammaire des langues romanes par W. Meyer-Lübke*, deuxième partie du tome premier (Paris, Welter, 1890, pages I-XIX et 257-611). — Nous avons ici la préface du tome premier, la fin du chapitre I (les voyelles), et les chapitres II à V : les consonnes ; — l'accent ; — le mot dans la phrase ; — remarques sur la chronologie des changements phonétiques. Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant de l'avancement de cet ouvrage capital, nous réservant de l'examiner en détail quand il aura entièrement paru.

Charles H. Grandgent. — *Vowel measurements* (1890, in-8. — Extrait des *Publications of the modern language association of America*, suppl. au vol. V, numéro 2, p. 148 à 174). — Etude, accompagnée de figures, sur la prononciation des différentes voyelles. Les philologues de l'avenir auront une surabondance de documents sur la prononciation de notre siècle. Que n'en avons-nous autant pour le moyen-âge et l'antiquité ?

Nizier du Puitspelu. — *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, 5me et dernière livraison : introduction, phonétique, flexions, errata (Lyon, Georg). — Nous recevons cette dernière livraison au moment de mettre sous presse. L'auteur peut se rendre cette justice, que son dictionnaire « dépasse de beaucoup l'importance (*nous ajouterons :* et la valeur) des travaus de ce genre parus jusqu'à ce jour. »

Le Gérant : E. BOUILLON.

LYON. — IMP. STORCK, 78, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

QUESTIONS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE

III

LES CONSONNES DOUBLES

M. Ch. Lebaigue nous écrit :

Vous êtes choqué comme tout le monde des irrégularités du vocabulaire, et cependant il n'en est pas fait mention dans votre plan de réforme. Vous vous en remettez à l'Académie du soin de les corriger, et vous espérez qu'elle le fera d'elle-même dans la prochaine édition de son dictionnaire. Je l'espère aussi, mais moins fermement que vous; à vrai dire, ma foi dans ses dispositions primesautières va s'affaiblissant chaque jour. S'il faut s'en rapporter à certaines rumeurs assez consistantes, l'illustre compagnie est plus résolue que jamais à demeurer dans l'expectative et à ne prendre la responsabilité d'aucune innovation. C'est donc aux réformistes à aller de l'avant et à lui forcer la main avec l'assistance du public. Ce qui vous arrête, ce sont les difficultés d'exécution. Pour faire accepter du public une révision lexicographique, il faudrait, dites-vous, « dresser à son usage des listes annexes de mots et l'obliger ainsi à consulter sans cesse un petit dictionnaire à côté du grand. »

Cela serait vrai, si la révision devait se faire en bloc; mais en lexicographie comme en grammaire, la sagesse commande de n'avancer que par étapes et de ne tenter que des rectifications partielles.

Or en voici une des plus urgentes, à mon avis. S'il est un embarras pour l'œil et pour l'esprit, assurément c'est l'absence de toute règle dans une foule de dérivés qui ont les mêmes suffixes et une orthographe différente : tels sont *marmotter* et *radoter*, *carotte* et *papillote*, *baillonner* et *détoner*, *sablonneux* et *limoneux*, *tabletterie* et *marqueterie*, *prunellier* et *cannelier*, etc. Qui donc empêcherait de rétablir ici l'unité par une prescription d'ensemble ? L'usage de la double consonne ne se justifiant guère en pareil cas, on pourrait orthographier uniformément, avec la consonne simple, *rejeter* et *regreter*, *gigoter* et *troter*, *ramoner* et *rayoner*, *félonie* et *baronie*, *nantonier* et *cordonier*, *limonade* et *cotonade*, *millionième* et *millionaire*, *décanat* et *pensionat*, *rubanier* et *vanier*, *layetier* et *lunetier*, *colonel* et *personel*, *capote* et *culote*, *clientèle* et *tutèle*, *banderole* et *barcarole*, etc., etc. Il n'est pas besoin de poursuivre l'énumération : chacun pourrait la compléter de soi-même sans avoir recours à un dictionnaire, grand ou petit.

Comme vous le voyez, cette réforme, loin d'être circonscrite à des particularités, porterait sur toute une catégorie de mots entachés du même défaut et susceptibles du même amendement. Elle aurait donc ce caractère de généralité que vous voulez donner aus articles de votre programme, et grâce auquel tout changement s'opère sans tâtonnement et sans secousse.

En outre, elle aurait l'avantage de préparer et de faciliter dans l'avenir des rectifications analogues plus ou moins importantes.

Elle conduirait naturellement à la formation normale ou plutôt à la réformation du féminin dans les adjectifs et dans les noms ; on reprendrait à la vieille langue les graphies *bone*, *muète*, *sote*, *mortèle*, *chrétiène*, *lione*, *chiène*, graphies d'ailleurs conformes à l'étymologie.

En vertu du même principe, et conformément encore à l'étymologie, des mots comme *donner*, *sonner*, *honneur*, *patronner*, *bannir*, *tanner*, seraient réduits à la consonne

simple, et ne présenteraient plus une discordance choquante avec leurs congénères, *donateur*, *sonore*, *honorer*, *patronage*, *banal*, *tanin*.

La réduplication des consonnes dans le corps des mots et en dehors des suffixes étant une question controversée, il conviendrait d'en ajourner l'examen ; mais, sans rien préjuger de la solution à intervenir, j'estime qu'on devrait en tout état de cause ramener l'harmonie entre les dérivés de la même famille et ne pas laisser subsister côte à côte *souffleur* et *boursouflé*, *sifflet* et *persifler*, *barrage*, *barrique*, et *baraque*, *baril*, *batterie*, *abattoir*, *abattement* et *bataille*, *abatis*, *abatage*, *bonhomme* et *bonhomie*, *charrette* et *chariot*, *courrier* et *coureur*, *dénommé* et *innomé*, *pelletée* et *pêle-mêle*.

Le vocabulaire offre bien des bizarreries d'un autre genre. Ici ce sont des dissonances accidentelles : *contraindre* et *restreindre*, *lionceau* et *vermisseau*, *circonstanciel* et *substantiel*, *piquant* et *suffocant*, *vingt* et *trente*, *quarante*, *fixe* et *préfix*, *exact* et *compacte*, *collaborateur* et *colicitant* ; là des cacographismes isolés : *poids* pour *pois*, *mets* pour *mes*, *pouds* pour *pous*, *dompter* pour *donter*, *legs* pour *lais*, *préalable* pour *préallable*, *forcené* pour *forsenné*, *de champ* pour *de chant*, *morceau* pour *morseau*.

Toutes ces imperfections et bien d'autres sont appelées à disparaître sous l'empire d'une logique qui devient chaque jour plus exigeante ; mais, comme vous le dites, il faut savoir attendre et laisser le temps faire son œuvre. Les réformes orthographiques ne peuvent aboutir qu'à la condition d'être échelonnées, non seulement d'après leur importance, mais suivant le plus ou moins d'efforts qu'elles demandent. Or, parmi celles que réclame le vocabulaire, nulle n'est d'une nécessité plus immédiate et d'une application plus facile que la régularisation des suffixes similaires. C'est donc par là qu'il serait à propos de commencer.

CH. LEBAIGUE

J'ai peine à croire que l'Académie ne puisse se décider, dans la prochaine édition de son dictionnaire, à rectifier des anomalies évidentes, telles que l'orthographe *contraindre* à côté de *restreindre*, *dessiller* à côté de *cil*, etc. En supprimant de pareilles contradictions et en abattant les lettres parasites de *poids*, *dompter*, etc., elle fera assurément une besogne plus utile et plus raisonnable qu'en ôtant arbitrairement une *h* aus mots qui en avaient deus. Sans doute chacun de nous pourrait prendre les devants; mais si l'on veut agir sur le public, il importe, à mon avis, que les partisans de la réforme ne mettent en pratique que des modifications se prêtant à une formule générale, à moins toutefois qu'on ne s'entende pour établir un petit dictionnaire purement orthographique, et qu'on ne réussisse à le substituer, dans l'usage, à celui de l'Académie. On y viendra peut-être, et bientôt.

En ce qui touche le redoublement des consonnes, il serait très logique de ne les doubler dans l'orthographe que lorsqu'on les double dans la prononciation. Malheureusement, la prononciation d'un certain nombre de mots est incertaine, et il arrive souvent que l'Académie recommande de ne faire sentir qu'une consonne là où Littré en indique deus, ou *vice versa* (1). Il faudrait donc s'entendre d'abord sur la bonne prononciation de ces mots, et voilà que la nécessité du dictionnaire reparaît. On pourrait, en attendant mieus, revenir à l'ancienne liberté, et décider qu'on écrira au chois *tutelle* ou *tutèle*, *honneur* ou *honeur*, etc. Si cette solution rallie un nombre suffisant de suffrages, je l'adopterai bien volontiers.

Reste à savoir si, en admettant la liberté comme règle générale, il n'y aurait pas possibilité de prescrire dès maintenant la réduction des consonnes doubles pour

(1) Voyez mon *Manuel d'orthographe* (Paris, Garnier), p. 124 et suivantes; 128, note 6; 133, notes 2 et 3.

des séries de mots dont la prononciation ne fait pas doute. Il faudrait trouver une formule. M. Lebaigue propose de « simplifier les consonnes doubles dans les suffixes ». Mais la notion de suffixe est loin d'être une notion courante. Saisirait-on facilement la différence entre *rayonner*, qui deviendrait *rayoner*, et *pardonner* qui conserverait provisoirement deus *n?* Il serait préférable de réformer en même temps tous les mots qui finissent de même, et de parler de terminaisons plutôt que de suffixes. Car on peut faire commencer la terminaison où l'on veut et y comprendre une partie du radical; dès lors *donner* pourrait partager le sort de *rayonner*. Mais on se heurte à un nouvel embarras; puisqu'on veut réserver la question des consonnes doubles dans le corps des mots, il faudrait énumérer les terminaisons ausquelles on pense, car où placer la limite entre le corps du mot et la terminaison? Or, en prenant les suffixes qu'indique M. Lebaigue, et en essayant de les classer, j'arrive à la liste suivante : *oner, onie, onier, onade, onaire, onat, onel, oneus; ote, oter; — etier, eterie; èle, elier; — anier.* Encore n'a-t-on là que des exemples. Peut-on demander à chacun des partisans de la réforme de savoir par cœur une aussi longue liste? Si on lui laisse le soin de la dresser lui-même, en lui donnant seulement quelques exemples, ce sera bien pis. Je ne vois vraiment pas de solution à cette difficulté.

La réduction des consonnes doubles appliquée aus règles de grammaire n'offre pas le même inconvénient. Conformément à l'article 4 de notre programme, nous ne redoublons plus la consonne des verbes en *eler* et en *eter*. On pourrait supprimer aussi le redoublement dans la formation du féminin des noms et adjectifs, ce qui débarrasserait notre grammaire de règles aussi gênantes que peu fondées.

En résumé, nous croyons que la réforme complète des

consonnes doubles doit se faire par voie de dictionnaire. Lorsque le dictionnaire qui fera loi (celui de l'Académie ou un autre) aura réduit à une seule toutes les consonnes redoublées qui se prononcent simples, on écrira sans hésiter le plus grand nombre des mots qui présentent aujourd'hui cette difficulté, et on cherchera dans le dictionnaire les autres, en petit nombre, sur la prononciation desquels on concevra des doutes. Mais, en attendant la réforme complète, nous proposerions, à titre provisoire, la règle suivante :

N'attacher aucune importance au redoublement des consonnes, écrire indifféremment *doner* ou *donner*, *ramoner* ou *ramonner*, *carote* ou *carotte*, etc. Toutefois, ne jamais redoubler la consonne dans les deus cas suivants :

1° Dans les verbes en *eler* et en *eter*;

2° Dans la formation du féminin des noms et adjectifs (sauf pour les féminins en *sse* où le redoublement de l'*s* indique la prononciation dure); écrire par conséquent *chate* comme *rate*, *paysane* comme *courtisane*, *pâlote* comme *manchote*, *sujète* comme *discrète*, etc.

L. CLÉDAT

OPINION DE M. MICHEL BRÉAL

J'admès les numéros 1 et 2, parce que ce sont des faits grammaticaus. Je n'admès pas *je done*, *carote*, parce que c'est du vocabulaire.

OPINION DE M. DELBOULLE

Je suis tout à fait de votre avis. En fait de réformes, il faut savoir s'arrêter, sinon on passe vite pour un *bouleverseur*, passez-moi l'expression. Celles que vous proposez sont bonnes : tâchons de les faire accepter.

OPINION DE M. L'ABBÉ ROUSSELOT

Je suis tout à fait de votre avis contre M. Lebaigue, qui, je crois, se rangera de votre côté.

OPINION DE M. ANTOINE THOMAS

Je crois comme M. Clédat que la *notion de suffixe est loin d'être courante*; mais je crois qu'il faudrait simplifier d'un seul coup toutes les consonnes doubles (sauf ss), et je me contente malaisément d'une cote mal taillée, comme celle que propose M. Clédat (1).

OPINION DE M. CHABANEAU

La réforme proposée par M. Lebaigue est certainement de celles que nous ne pouvons vous et moi qu'approuver, puisqu'elle rentre dans notre programme, qui est de se borner provisoirement à ce qui est du domaine de la grammaire. Or tel est le cas des suffixes. Je ne verrais pas pour mon compte de difficulté à étendre dès à présent à la formation des mots la réforme que vous appliquez déjà à la flexion du nombre. Si vous pensez que la notion de suffixe n'est pas une notion assez courante, et que vous seriez mieux compris de tous, en parlant de terminaisons, je ne fais pas d'objection à l'emploi de ce dernier terme. Mais je crois que vous ferez bien d'accueillir la

1. [Je veus bien; mais il faudrait au moins excepter les consonnes qui se prononcent doubles, et commencer par les déterminer.] L. C.

proposition de M. Lebaigue et d'essayer de la faire dès à présent entrer dans la pratique. C'est du reste, ou à très peu près, à quoi vous paraissez décidé, car vous n'userez certainement de la liberté que vous demandez qu'au profit de la graphie la plus logique et la plus exacte.

OPINION DE M. BRUNOT

La difficulté sur laquelle vous me consultez aujourd'hui me paraît insoluble pour le moment, et ma réponse sera toute négative.

Evidemment il y a nécessité de réduire le nombre de mots où la consonne est inutilement répétée. Sur cet idéal nous sommes tous d'accord.

Mais vous discutez avec raison le criterium que M. Lebaigue propose. La notion de suffixe est trop étrangère même aus gens instruits, dans les temps d'ignorance grammaticale où nous vivons, pour qu'on puisse se fonder là-dessus. Seulement le moyen pratique que vous proposez me paraît avoir bien peu de chance d'être adopté. Nous aimons en France la règle par dessus tout. Si on pouvait amener les gens à la liberté orthographique tout serait pour le mieus. Mais ils auront peine eux-mêmes à s'y résoudre, et nos adversaires vont trouver là de quoi établir notre prétendue impuissance. Est-il prudent de leur fournir cette arme ??

Je ne le crois pas quant à moi. Quand nous aurons arraché quelques pierres de l'édifice il sera temps d'ébranler les assises, d'établir même sur un point le régime de la liberté. Ce sera le commencement du triomphe de la raison. Mais ce temps n'est pas venu Voilà mon avis tout franc.

OPINION DE M. MARTY-LAVEAUX

Vous faites très bien de réformer d'abord ce qu'on appelait autrefois l'orthographe de règles, c'est-à-dire l'orthographe purement grammaticale. Les simplifications qui en résulteront dans l'enseignement seront un bienfait évident et feront vite comprendre à tous la nécessité et l'urgence de certaines simplications. Cette façon de procéder a d'ailleurs l'avantage capital d'altérer beaucoup moins l'aspect général de l'écriture que si l'on s'attaquait en bloc à l'orthographe d'usage ou lexicographique. Par conséquent j'approuve les *cinq modifications adoptées par la Revue* et les conclusions de M. Lebaigue sur les *féminins et pluriels anomaux*, mais en ce qui concerne les doubles consonnes, je crois, comme vous, qu'il faut se borner, quant à présent, à les supprimer dans la formation des noms et des adjectifs. Les autres réformes sont moins urgentes et viendront peu à peu.

Il faut remarquer du reste que l'Académie a devancé l'un des vœus du savant professeur en faisant disparaître l'anomalie choquante entre *exact* et *compacte*. Dans sa dernière édition elle écrit *compact* et donne les exemples suivants : corps *compact*, métaus *compacts*, volume *compact*.

OPINIO DE M. LOUIS HAVET

Sur la question des consonnes doubles dans la dérivation, M. Lebaigue montre fort clairement l'utilité d'une réforme. Reste à savoir comment cette réforme doit se faire. Si on s'embarque dans un triage des radicaus et des suffixes, des suffixes et des terminaisons, des mots primitifs et des mots dérivés, on risque de ne pas aboutir.

Si l'on veut un peu de simplicité, il faut toujours se mettre, le plus possible, au point de vue phonétique. Où y a-t-il lieu de dédoubler les consonnes écrites? en principe, évidemment, là où les consonnes se prononcent simples. Les règles à formuler doivent donc avoir pour but immédiat celui-ci : déterminer de grandes classes bien nettes de formes ayant *dans la bonne prononciation* une consonne non redoublée. De l'orthoépie découlera l'orthographe : il n'en peut être autrement quand l'écriture est alphabétique.

Je proposerais de régler ce qui touche la dérivation par deus formules très générales, dont l'un est entièrement mécanique et dont l'autre réduit l'idée de dérivation au minimum, au sentiment de la solidarité de deus formes, et, d'ailleurs, ne prétent pas distinguer cette idée de celle de la flexion.

Première formule. — Sera dédoublée toute consonne suivie d'un *e* muet : *je done*, *cordonerie*. Il est clair qu'ici la consonne se prononce toujours simple. — Du coup seront tranchées beaucoup de questions de flexion et de dérivation. Les féminins *sote*, *sujète* seront d'accord avec *manchote*, *dévote*, *discrète* : *bone*, *chiène*, avec *fine*, *naine*; *fole*, *bèle*, avec *vile*; *mortèle*, avec *fatale*. L'*e* du féminin entraînera la régularisation par lui-même, d'office; on n'aura pas même la peine de réfléchir qu'il marque le féminin. *J'amoncèle*, *j'appèle* seront, d'emblée, d'accord avec *je harcèle*, *je pèle*, *j'épèle*; *je rejète* avec *je cachète*. *Ils abatent* sera d'accord avec *abatis*, et *trape* avec *attraper*. D'ailleurs, presque dans tous les exemples, on ne fera que revenir à l'orthographe du vieus français.

Seconde formule. — Sera dédoublée toute consonne qui répont à une consonne simple d'une forme parente. On écrira par exemple *sotise*, le *t* étant simple dans *sot*; *poissoneus*, l'*n* étant simple dans *poisson*; *honeur*,

comme *honorable ; donant donant*, comme *je done; cordonier*, comme *cordonerie; nous abatons*, comme *ils abatent*.

Ici encore on retombera presque toujours sur le vieus français. Et la formule, si je ne me trompe, n'atteindra que des formes où l'orthoépie veut incontestablement la consonne simple. Si quelque Français a le tic de prononcer deus *t* dans *sottise* ou *nous abattons*, c'est une singularité qui n'est pas défendable. Quant à certaines orthoépies locales, assurément tout à fait respectables, elles ne peuvent demander que l'orthographe commune des Français tienne compte d'elles pour compliquer ses règles. Quand on écrira *anée* au lieu d'*année*, les Bordelais pourront légitimement continuer de prononcer dans ce mot un *a* nasal, de même qu'aujourd'hui bien des Normands disent *même* avec un *e* nasal, et de même qu'à Paris on dit *enivrer* comme *an-ni-vré ;* seulement ils accorderont à la masse de leurs concitoyens d'écrire l'*a* simple.

Il me reste à exprimer deus réserve. L'une, c'est que deus groupes doivent être exceptés du dédoublement, pour des raisons bien évidentes. Ce sont le *ll* mouillé et le *ss : pareille fille, grasse*. L'autre réserve, c'est que le dédoublement par analogie, celui de ma *Seconde formule*, ne doit être pratiqué que dans les cas de parenté absolument élémentaires, faciles à reconnaître spontanément, ou qu'on ne saurait méconnaître sans dommage. De ce que je veus écrire *une some*, je ne conclurai pas à écrire *un somet*, car la parenté de ces deus mots ne se découvre que si on remonte au latin, et on peut l'ignorer impunément; mais il est aisé de voir que *cordonier* tient de près à *cordonerie;* il est utile et nécessaire d'apprendre, si on n'est pas capable de le deviner, qu'*honeur* tient à *honorer*.

N'en demandons pas davantage; constatons qu'entre tel et tel mot il y a un lien, un lien quelconque, pourvu

que ce soit un lien sensible. Ne nous astreignons pas à faire l'anatomie exacte de chaque forme : ce serait inutile d'abord, et ensuite c'est là le chemin qui mène aus règles, sous-règles et exceptions, et aus exceptions entre les exceptions, et à ces « chinoiseries » qui sont, malheureusement, des *françaiseries*. En somme, laissons à la grammaire théorique de débrouiller les déclinaisons, conjugaisons, dérivations, compositions... Ne cherchons dans le langage que ce qui est le principe même de sa vie, la solidarité de ses formes. Elles évoluent dans notre parler comme des régiments; il ne faut plus que notre écriture les disperse en escouades.

OPINION DE M. CROUSLÉ

Excusez-moi d'avoir tardé à vous répondre. La meilleure raison que j'aie à donner pour ma défense est l'embarras où je me trouve.

En théorie, toutes vos réformes me paraissent bien fondées (1). En pratique, les efforts particuliers me paraissent stériles, propres seulement à jeter le public dans de nouveaus embarras. La question est donc de trouver les moyens de constituer, en quelque sorte, un pouvoir législatif et un pouvoir exécutif pour la réforme de l'orthographe.

Vous jouez en ce moment le rôle de ces publicistes qui préparent l'opinion publique à des changements jugés utiles et désirables. Je crois que vous ne devez pas craindre d'exposer tous vos *desiderata*, d'autant plus qu'il s'agit d'accoutumer les gens du monde, et

(1) Je vous avoue pourtant que je trouve plus d'inconvénients que d'avantages au changement de *æ* en *s* dans *aus, eus, ceus*, etc. — [Ces mots étant les plus souvent employés, la modification de leur orthographe nous choque davantage au premier abord ; mais on s'y habitue vite. *Aus* est la contraction de *à les*, et n'a aucun droit à l'*æ*, etc]. L. C.

même ceus de l'enseignement, à des nouveautés qui paraissent très plausibles dès qu'on y songe sérieusement, mais qui choquent par le défaut d'habitude. Donnez l'habitude de voir les mots écrits comme vous trouvez sage de les écrire : c'est la part la plus insigne et la plus efficace que vous puissiez prendre à la réforme.

Mais je crois : 1° qu'un petit manifeste des réformes à opérer devrait être publié en quelques pages ; 2° qu'un petit vocabulaire des mots les plus usuels à corriger doit être dressé.

Enfin, je pense qu'on n'obtiendra de grands effets dans le public que quand un certain nombre de journaus aura pratiquement adopté la réforme. Les journaus ont le double avantage de n'avoir de compte à rendre à personne et d'être absolument libres de tout oser ; et en second lieu, d'être le seul genre d'imprimés qui se présente assidûment aus regards d'un nombre immense de personnes. Quand plusieurs d'entre eus auront adopté une orthographe, bonne ou mauvaise, peu importe, elle deviendra en quelques jours celle de quelques centaines de mille personnes ; et si la plupart des journaus adoptaient une réforme bien conçue, la réforme serait faite ; et on n'aurait pas besoin de l'Académie, qui d'ailleurs l'enregistrerait sans hésitation.

M. Félix Hément approuve sans réserve.

CONCLUSION

Plusieurs des réponses qu'on vient de lire n'admettent pas, pour diverses raisons, le dédoublement facultatif. D'ailleurs, comme le fait judicieusement remarquer

M. Chabaneau, nous n'userions de la liberté que pour adopter la graphie la plus rationnelle, et il faudrait que pussions dire à ceus qui voudraient nous suivre dans quels cas nous simplifierons les consonnes. On retombe ainsi dans la nécessité d'une formule. La première partie de celle que propose M. Louis Havet est assurément fort séduisante ; malheureusement elle ne peut se passer de la seconde partie, qui est beaucoup moins pratique parce qu'elle se prête à des interprétations diverses. Concluons avec M. Crouslé qu'il faut dresser des listes de mots, ou plutôt établir un dictionnaire (purement orthographique) de tous les mots de la langue, en réformant ceus qui appèlent une modification. Nous commencerons ce dictionnaire dans un de nos prochains numéros. Si les réformes qui y seront proposées rallient les suffrages des personnes compétentes, nous n'hésiterons pas à les appliquer.

En ce qui touche les consonnes doubles, « casse-tête particulier de notre orthographe, véritable piège tendu aus commençants » (1), devra-t-on dédoubler toutes celles qui se prononcent simples ? Cette décision heurterait peut-être trop le sentiment des partisans, même les plus modérés, de l'orthographe étymologique. D'autre part, il serait exagéré d'admettre le redoublement partout où il existe en latin ; de ce que les Latins écrivaient *aggressio* faut-il conclure que l'Académie a tort d'écrire *agression*, et revenir en arrière ? Devra-t-on mettre deus *l* à l'infinitif *appeler* à cause de *appellare* ? Evidemment non. Il y a donc lieu de grouper les cas de redoublement, et d'examiner séparément chaque groupe.

Voyons d'abord le redoublement des consonnes après les préfixes. On peut diviser les préfixes en deus classes, suivant qu'ils sont d'origine savante ou d'origine popu-

(1) Michel Bréal. *La réforme de l'orthographe*, page 11.

laire. Ainsi *sou* est un préfixe populaire (*souffrir*) et *su* un préfixe savant (*suffisant*). Nous proposerions de maintenir le redoublement actuel après les préfixes savants, et de le supprimer après les préfixes populaires.

On écrirait donc *soufler* (comme *boursoufler*), *souflet*, *soufrance*, *soufrir*. Mais on conserverait les deus consonnes dans les mots commençant par *succ*, *suff*, *supp*. Pour la même raison, on maintiendrait l'orthographe des mots commençant par *diff*, *ill*, *imm*, *inn*, *irr*. Ce serait là une belle concession faite aus étymologistes; pour diminuer les regrets des phonétistes, nous ferons remarquer que dans la plupart des mots qui commencent ainsi, sauf après *su*, la prononciation redouble la consonne,

Pour les préfixes qui ont la même forme dans les mots populaires et dans les mots savants, on réduirait partout les consonnes doubles, même dans les mots d'origine savante, sauf bien entendu quand la prononciation s'y opposerait. Ainsi *cum-mandare* a produit le mot populaire *commander*, dont l'orthographe ancienne et légitime est *comander*. Bien que *commerce* ne soit pas d'origine populaire, comme il a le même préfixe et la même prononciation, on écrirait aussi *comerce*, et de même les autres mots commençant aujourd'hui par le préfixe *comm* (*comettre*, *comissaire*, *comère*, etc.), excepté ceus où on fait entendre les deus *m* (*commémoration*, *commentaire*, *commisération*, *commuer*, *commotion*). On écrirait encore *conaître* (*cognoscere*), *conaissance*, *conétable*, où les deus *n* n'ont aucune raison d'être, en maintenant, d'après la prononciation, *connexe* et *connivence*. Quant aus préfixes *col* et *cor*, ils sont d'origine savante (1) et conserveraient le redoublement, même dans les mots où la prononciation l'a supprimé.

(1) La forme populaire a *ou* au lieu de *o*, l'*o* ne se conservant que devant les nasales; de là *courroie* (même famille que *corriger*) et *courroucer* (même famille que *corrompre*).

Le préfixe latin *ob* est représenté par *o* dans le mot populaire *ofrir* : l'orthographe *ofrir* est conforme à la prononciation française de tous les temps. Nous supprimerons donc le redoublement, quelle que soit la consonne qui suit, après le préfixe *o* : *oficier*, *ocuper*, *oposer*, etc. Nous excepterons *occ* devant *i* (occident, etc.) et *occlusion*, où on a deus consonnes prononcées.

Le plus important de tous les préfixes est le préfixe *a* qui vient de *ad* latin, ou de *ac*, *af*, *ag*, *al*, *an*, *ap*, *ar*, *at*, quand le radical qui suit commence par une de ces consonnes. Lorsque le mot latin *apparere* s'est transformé en mot français, il a, dès l'origine, laissé tomber une des consonnes, et l'on a eu : *apareir* ou, avec la forme inchoative, *apareistre*, puis *aparoistre*, *apparaître*. Jamais, dans ce mot français, on n'a prononcé deus *p*. La graphie *apparaître* est donc tout aussi contraire à l'histoire de la langue que la graphie *dict* du seizième siècle, au lieu de *dit*. L'un des *p* de *apparere* est tombé comme le *c* de *dicit*, et c'est une faute d'orthographe de le rétablir. Il y a des mots français qui ont été formés à différentes époques avec des substantifs ou des adjectifs précédés du préfixe *a* : ainsi *afaiblir*, où jamais on n'a prononcé deus *f*. La graphie *affaiblir* est donc incorrecte. Enfin d'autres mots ont été calqués par les savants sur le latin, et conservent après le préfixe *a* la consonne double qu'ils avaient en latin ; mais dans la plupart d'entre eus la prononciation a réduit les deus consonnes à une seule, soit dès le début, soit ultérieurement, par une assimilation très légitime avec les mots d'origine populaire. Il serait donc tout à fait logique de compléter l'assimilation en conformant l'orthographe à la prononciation, comme l'Académie l'a déjà fait pour *agression*, *agrégé*. C'est ainsi qu'en créant des mots d'après les mots latins en *or*, les savants ont respecté la forme et la prononciation normale du français et remplacé *or* par *eur* : *éditeur* et non *éditor*. La suppression du redoublement après le

préfixe *a* serait une adaptation toute semblable (1). L'Académie écrit déjà *agrafer, agrandir, agréable, agréer, agrément, agresseur, agressif, agripper*, et mentionne *aglomérer, aglutiner, agraver*; elle écrit *afin, aligner, alanguir, après, aplanir, aplatir, apercevoir, apaiser*. Nous demandons que cette réforme déjà commencée soit achevée et qu'on ne redouble jamais la consonne prononcée simple après le préfixe *a*. On conserverait le redoublement quand la prononciation l'exige: *accident, acclamer, appétence, allégorie, allocution, annexer, annihiler*, etc. A propos de *app*, Littré signale les contradictions de l'usage actuel « qui ne servent, dit-il, qu'à compliquer l'orthographe ». Parmi les personnes autorisées qui ont déjà réclamé cette simplification, nous citerons encore deus imprimeurs, Didot et Jouaust, et Arsène Darmesteter.

Il nous reste à parler du préfixe *é* (latin *ex*), après lequel on redouble l'*f*. Si nous consultons l'histoire des mots tels que *effrayer, efforcer,* nous voyons qu'ils se sont prononcés successivement *esfrayer, esforcer* et *éfrayer, éforcer*, de même que *étendre* a passé par la forme *estendre*. Lorsque l'*s* de *estendre* a été tombée de la prononciation, on l'a conservée longtemps dans l'écriture (l'accent aigu n'étant pas encore en usage) pour marquer que l'*e* initial n'était pas un *e* muet ; quant à *esfrayer, esforcer*, leur graphie a subi l'analogie des mots savants tels que *effet, effigie*, qui avaient deus *f* en latin. A un certain moment on écrivait donc *estendre* d'une part, *effrayer* de l'autre, tout en prononçant *étendre* et *éfrayer*. Puis l'usage de l'accent aigu s'est introduit : on en a profité pour effacer l'*s* muette de *estendre*, tout en maintenant la double *f* d'*effrayer*, parce qu'on ne se

(1) Il n'y aurait pas contradiction avec le maintien du redoublement dans les préfixes exclusivement savants, puisque pour modifier ces derniers on ne peut invoquer d'analogie avec une forme populaire identique.

rendait plus compte de la conformation identique de ces deus mots. Mais il est absolument logique d'écrire *éforcer*, *éfrayer*, *éfacer*, *éfiler* (l'Académie écrit déjà *éfaufiler*), *efeuiller*, etc. comme *étendre*, *édenter*, etc., sans redoublement. Le préfixe étant le même dans les mots savants *effet*, *effectuer*, etc., il est tout indiqué de dédoubler aussi les consonnes de ces mots, en vertu de l'assimilation que nous venons d'invoquer pour le préfixe *a*.

Le tableau ci-dessous résumera nos desiderata pour les préfixes.

Préfixes conservant la double consonne	Préfixes simplifiés (sous réserve des mots où la prononciation double la consonne.)
.....	a-c, a-q, a-f, a-g, a-l, a-n, a-p, a-r, a-t
coll, corr	co-m, co-n, cou-r (couroie, courous)
diff	.....
.....	é-f
ill, imm, inn, irr	.....
.....	o-c, o-f, o-p
succ, suff, supp	sou-f

On conserverait le redoublement de l'*s*, qui marque la prononciation dure de cette consonne, dans *essuyer*, *desservir*, *ressayer*, etc. Mais, comme ce redoublement marque en même temps la prononciation non labiale de l'*e* qui précède, il convient d'écrire l'*s* simple après les préfixes *de* et *re* (comme déjà après *entre* et *contre*) : *desus*, *desous*, *resaisir*, *reservir*. On n'aurait pas la tentation de prononcer *dezus*, *rezaisir*, parceque l'*s* n'a jamais le son dous après les préfixes *de*, *re*, *entre*, *contre*.

En dehors des préfixes, si l'on veut ménager les scrupules étymologiques (et il serait imprudent de les considérer comme une quantité négligeable), nous ne voyons qu'un moyen de se tirer d'embarras, c'est d'accepter le

redoublement dans toutes les formes qui l'avaient en latin *classique*, en exceptant les mots où la simplification est déjà acquise en principe, tels que les infinitifs en *eler* (et par extension les autres formes de ces verbes et leurs dérivés), les mots comme *chancelier* (et par extension les dérivés en *èlerie*). On réduirait en outre les consonnes doubles :

1° Dans les mots se rattachant à des formes latines exclusivement populaires. On ne respecterait pas les deus *t* des suffixes *ittum*, *ottum*, et on écrirait *fluète*, *menote*, etc., comme déjà *manchote*.

2° Dans les mots qui n'avaient pas la consonne redoublée en latin classique : de là *tutèle*, *cruèle*, *tèle*, *floter* (qui se rattache à *fluctus*), *rèvre* (latin *vitrum*, cf. *père* de *patrem*), *prènent* (cf. *prenant*), *tiènent*, *viènent*, *pouront*, *vèront*, *envèront* (1). Quand le latin a *mn* ou *nm*, on n'écrirait qu'une seule *m* ou une seule *n*, suivant la prononciation, dans la forme française, comme nous faisons déjà pour *dame* (latin *domina*) ; on aurait donc *someil* (de *somnum*), *nomer* (de *nominare*), *autone*, *colone*, *condaner*.

3° Dans les mots tels que *hupe* (upupa), *nate* (matta), *nape* (mappa), qui ont pris déjà une forme sensiblement différente de celle du latin classique.

4° Dans les mots d'origine celtique, germanique, orientale, etc., et dans ceus dont l'étymologie est douteuse ou inconnue. Quelques-uns de ces mots avaient la consonne double dans la langue étrangère qui nous les a fournis ; mais les deus *f* de l'allemand *muffel* ne nous empêchent pas d'écrire *mufle*. Qu'on maintienne les deus *l* dans le mot tout anglais *hall*, mais qu'on réduise les consonnes dans la forme française *hale*, qui s'est toujours prononcée avec une seule *l*. Je serais toutefois disposé à respecter les deus *r* de *guerre*, qui se prononcent dans le dérivé *guerroyer* (voy. Littré).

(1) On conserverait naturellement les deus *r* de *courro*, *mourron*

5° Dans les dérivés français de mots n'ayant qu'une consonne (*dictionaire* formé sur *diction*, etc.)

Pour bien nous rendre compte des changements qui résulteraient de l'application de ces principes, nous allons en faire l'essai sur les consonnes redoublées qui précèdent *e* muet final ou la flexion *er* de l'infinitif. Ces consonnes peuvent être l'une des deus labiales *f*, *p*, l'une des deus nasales *n*, *m*, l'une des deus liquides *l*, *r*, ou la dentale *t*.

Le redoublement de l'*f* (ou *fr*, *fl*) devant *e* ou *er* final ne serait maintenu que dans *insuffler* (1), et celui du *p* dans *cippe*. Mais on aurait :

Gafe, nafe, afres, grèfe, grife, escogrife, chife, chifre, pifre, étofe, cofre, trufe, toufe, goufre, coife, chaufer, bifer, étoufer, poufer, boufer, piafer, sifler; — grape, nape, trape, gripe, nipe, échope, hupe, houpe, haper, fraper, échaper, griper, agriper, enveloper, développer choper, stoper.

— Le redoublement des nasales ne serait maintenu que dans *canne*, *antenne*, *flamme*, *gamme*, *gramme*, *dilemme*, *gemme*, *somme* (de *summa*). Mais on aurait :

Bane, mane, pane, antiène, étrène, garène, rène, none, couane, taner (formé sur *tan*), vaner (formé sur *van*), les nombreus verbes en « oner », les adjectifs féminins en « one, ane, ène »; home, pome, gome, come, some (de *sagma* ou de *somnum*), nous somes.

— Le redoublement du *t* (suivi ou non d'*r*) ne serait maintenu que dans *glotte*, *goutte* (et *dégoutter*), *mettre*, *lettre*. Mais on aurait :

Date, jate, late, pate (conformément à la 5me édition du Dictionnaire de l'Académie), nate, dète, grote, bote, crote, flote, lote, mote, les nombreus mots terminés par les suffixes « ète » et « ote », bute, hute, couète ou couate,

(1) Les deus *f* de *souffler* seraient réduites comme se trouvant après le préfixe populaire *sou*. Voyez ci-dessus p. 255.

flater, grater, regrèter, quiter, luter, buter, les verbes en « oter » qui prennent aujourd'hui deus *t*, enfin batre pour lequel on peut invoquer la forme latine *batuere* par un *t*.

— Le redoublement de l'*r* ne serait maintenu que dans *arrhes*, *catarrhe*, *guerre*, *terre*, *courre*, *narrer*, *errer* (1). Mais on aurait :

Bagare, bare, bécare, bizare, simare, tintamare, amare, cimetère, équère, lière, pière, sère, tonère, vère, beure, leure, boure, amarer, barer, contrecarer, bigarer, chamarer, fèrer (de *fer*), sèrer, bourer, fourer.

— Le redoublement de l'*l* (2) après *a* et *o* ne serait maintenu que dans *intervalle*, *colle*, *corolle*. On aurait : bale, dale, hale, male, barcarole, les féminins mole et fole (formés sur *mol* et *fol*, cf. *folie* et *affoler*), aler, débaler, instaler. Après l'*e* on conserverait les deus *l* de la plupart des noms en *elle* (qui se rattachent à *illa* ou *ella* du latin) ainsi que des pronoms ou adjectifs féminins *elle*, *celle*, *belle* (3), *nouvelle*; mais on réduirait les consonnes de tous les autres féminins en *elle* : continuèle, naturèle, tèle, paternèle, etc. Ajoutez les substantifs chandèle, pèle, échèle, tutèle (qui deviendrait semblable à *tutélaire*), voyèle. — Après l'*i* l'application du principe posé nous conduit à maintenir les deus *l* de *ville*, *mille*, *tranquille*, *distiller*, *vaciller*, *osciller*, malgré le grand inconvénient de conserver une graphie uniforme pour des mots tels que *fille* et *ville*.

(1) On écrirait au contraire « Juif érant » et « èrement », ce qui distinguerait nettement ces mots du verbe *errer* avec lequel ils n'ont rien de commun.

(2) Il est presque inutile d'indiquer que nous conservons le redoublement de l'*l* marquant la mouillure.

(3) Il y a une différence capitale, au point de vue étymologique, entre *belle*, qui se rattache directement à *bella*, et *molle* qui est un dérivé français de *mol*, seule forme produite régulièrement par le latin *mollem*.

On voit que, sauf pour l'*l*, la simplification des consonnes devant *e* final ou devant la flexion *er* atteindrait la presque totalité des mots qui ont aujourd'hui le redoublement. Dans le corps des mots, le résultat serait à peu près le même, car la plupart des formes que nous avons citées ont des dérivés où les consonnes doubles seraient également réduites. On pourrait donc établir en principe qu'on simplifie les consonnes redoublées, sous réserve d'un certain nombre d'exceptions dont il serait facile de donner une liste méthodique en partant de cette formule : maintenir le redoublement dans les mots qui dérivent du latin classique, sauf après les préfixes *a*, *co* (suivi d'*m* ou *n*), *é*, *o*, *sou*, après lesquels on complète la simplification déjà commencée par l'Académie dans *apercevoir*, *éfaufiler*, etc.

Puisque la question des consonnes doubles nous amène à élaborer un Dictionnaire de réforme, il faudrait y introduire toutes les modifications utiles et actuellement pratiques. Je vais indiquer la plupart de celles qui me paraissent réaliser ces conditions, en priant les personnes qui veulent bien collaborer à ces études grammaticales et orthographiques (1) de me faire connaître leur sentiment sur chaque point.

Tout d'abord je pense qu'il faut laisser les noms propres en dehors des réformes : ils les suivront de loin, comme toujours. Le vocabulaire des noms propres et des noms géographiques est l'hôtel des invalides de l'orthographe ; on y rencontre toutes les vieilles graphies, comme l'*l* après *au* et l'*s* muette devant une autre consonne (Voy. ci-dessus, page 165) ; l'*x* final et les consonnes redoublées sans raison ne dépareront pas la collection.

Je crois en outre qu'il n'y a qu'à laisser subsister les

(1) Je souhaite de voir s'agrandir le cercle de notre petite société d'étude, et je me ferai un plaisir d'envoyer épreuve des articles ultérieurs à tous ceux qui m'exprimeront le désir de les recevoir pour donner leur avis sur les questions traitées.

anomalies de l'orthographe actuelle toutes les fois qu'on ne peut les résoudre dans le sens le plus phonétique. Voici par exemple *sangle*, qui vient de *cingulum*, et *cendre*, qui vient de *cinerem*; ne pouvant demander qu'on écrive *sandre*, nous ne proposerons pas non plus de remplacer l'orthographe phonétique *sangle* par la graphie étymologique *cengle*. Les linguistes continueront à voir le latin *cingulum* à travers la graphie *sangle*; quant au public, peu importe qu'il ait ou n'ait pas la sensation de la parenté entre *sangle* et *ceindre*. De même, il n'y a pas apparence qu'on réussisse à faire prévaloir de nos jours la substitution du *c* à *qu* dans *quand*, *quartier*, *qualité*, etc.; nous maintiendrons seulement, malgré l'anomalie, *car* au lieu de *quar* (latin *quare*), *carré* au lieu de *quarré* (latin *quadratum*), *carême* au lieu de *quarême* (*quadragesima*), etc.

En écartant, parmi les réformes qui ont été proposées, celles qui nous paraissent n'avoir aucune chance de succès, nous conservons les particularités suivantes de l'orthographe actuelle : qu = *qu* latin (1); en = *en* ou *in* latins (2) ; y = upsilon grec (3) ; ch = khi grec (4) ; ph = phi grec (5) ; h muette initiale (6) ; sc = *sc*

(1) Il serait cependant bien désirable qu'on arrivât à ne laisser *qu* que dans les mots tels que *équestre*, *équateur* où l'*u* se prononce (comme *ou* devant *a*, comme *u* français devant *é*, *i*). On pourrait écrire *qalité* sans *u* (comme *piqûre*), mais ce serait une demi-mesure.

(2) Malgré l'anomalie de *dans* (latin *de intus*), *sans* (latin *sine*), *vendange* (latin *vindemia*) etc., et malgré l'utilité de faire disparaître la double prononciation de mots tels que *couvent* (subst. et verbe), *négligent* (adj. et verbe), etc.

(3) Malgré l'anomalie de *cristal*, *abîme*, etc., anciennement écrits *crystal*, *abyme*, conformément à l'étymologie.

(4) Malgré l'anomalie de *monarque* (monarchos), *kilo* (chilioi), et malgré l'utilité de distinguer les deux prononciations du *ch*.

(5) Malgré l'anomalie de *frénésie*, au lieu de *phrénésie*, *fantôme* au lieu de *phantôme*, etc.

(6) Malgré l'anomalie de *avoir* (habere), *on* (homo), etc. L'inconvénient de modifier la physionomie de mots aussi répandus que *huile*, *huître*, nous empêchera de supprimer aussi l'*h* de ces mots, qui

latin; m devant *b*, *p*, *m*, au lieu de n (1); ti (prononcé *ci*) devant une voyelle, correspondant à *ti* latin (2).

Toutefois, il y a deus groupes de mots où on pourrait substituer à *ti* sifflant une graphie phonétique :

1° les mots de même racine que *tension* et *extension* : *prétension* (et *prétensieus*), *attension*, *contension*, *intension* (cf. *intensité*), qui se distingueraient par là des dérivés de tenir : *abstention*, *détention*, *obtention*.

2° les dérivés de substantifs en *ce* : *confidenciel*, *substanciel*, *pestilenciel*, *différencier* (en supprimant la forme inutile *différentier*), *providenciel*. *essenciel*, comme on a déjà *circonstanciel*.

Les autres réformes à réaliser immédiatement porteraient sur les points suivants : 1° apostrophes, traits d'union, trémas, accents ; 2° lettres parasites ; 3° œu, œ eu, ue ; 4° y non grec ; 5° *e* muet après une voyelle dans l'intérieur des mots ; 6° *g* et *j*, *g* et *gu* ; 7° anomalies diverses ; 8° réformes grammaticales.

I. — *Apostrophes, traits d'union, trémas, accents.*

L'apostrophe, dans les mots tels que *grand'mère*, *grand'rue*, repose sur une erreur, et doit être supprimée. *Grand* est une forme archaïque de féminin.

Il n'y a aucune raison pour ne pas écrire, sans apostrophe, *entracte*, *entrouvrir*, *s'entraimer*, *s'entraider*,

n'existait pas en latin. On l'a ajoutée, à l'époque où l'*u* et le *v* ne se distinguaient pas, pour éviter la lecture *vile* au lieu de *uile*; aujourd'hui elle n'a évidemment plus de raison d'être. Quant à l'*h* de *heureus*, elle n'est pas seulement inutile, elle implique une fausse étymologie (*hora* au lieu de *augurium*); il est donc nécessaire d'écrire *eureus*.

(1) Voy. Ch. Lebaigue, *La réforme orthographique*, page 18.

(2) M. Ch. Lebaigue, après Beauzée, propose de mettre une cédille sous le *t* quand il a le son sifflant. A notre avis, ce serait un progrès. Mais on a fait des objections. Assurément il est regrettable que des graphies telles que *objections* correspondent à deus prononciations différentes (des *objections*, nous *objections*).

s'entrgorger. *presquile*, comme on écrit déjà, en soudant les mots composants, *entrecôte*, *entrefaites*, *entrecouper*, *contrevent*, etc. Cf. Lebaigue, l. c. page 60.

L'analogie avec *aucun* (aliquem unum) et *chacun* (*chaque un*) entraîne l'orthographe *quelcun*.

Je ne maintiendrais l'apostrophe que dans *l'*, *c'*, *j'*, *m'*, *t'*, *s'*, *qu'*, *n'*, *s'* pour *si* devant *il*, *d'*, formes d'un emploi si fréquent. Ajoutons, si l'on veut, *jusqu'*, *puisqu'*, *lorsqu'*, *quoiqu'*, à condition de ne faire aucune distinction d'après les mots qui peuvent suivre, et de permettre d'écrire « puisqu'aider les malheureux est un devoir » aussi bien que « puisqu'on doit aider les malheureus ».

Il y aurait lieu de supprimer le trait d'union qu'on met le plus souvent après *entre* et *contre* dans les mots qui commencent par ces préfixes. Pourquoi pas *entredeux*, *contrecoup*, *contrepied*, puisqu'on a déjà *entremets*, *contrefaçon*, *contrefort* ? Pourquoi pas *s'entretuer* comme *s'entremettre*, *contrebalancer* comme *contremander*? On ne prétendra pas, j'imagine, que le trait d'union nous éclaire sur la valeur différente du préfixe « entre » dans *entretuer* et dans *entremettre*. Ce serait lui attribuer une vertu singulière.

Dans les noms composés de deus mots en apposition (poêlier-fumiste) ou de deus mots réunis par une préposition sous-entendue (timbre-poste), on comprent à la rigueur le trait d'union. Mais pourquoi ne pas écrire *portemonnaie* comme *portefeuille*, *chef d'œuvre* comme *sergent de ville* ou *chemin de fer*? Tout au moins pourrait-on rendre le trait d'union facultatif dans tous ces mots.

Le tréma est inutile dans *Noel*.

Bien que la suppression de l'accent de *à*, *là*, *où*, figure dans la pétition de M. Havet, je renoncerais à cette modification, parce que c'est une de celles qui choquent le plus les indifférents, et qu'elle a d'ailleurs peu d'importance, ne s'appliquant qu'à un petit nombre de mots.

Conformément à la prononciation, j'écrirais avec un accent grave *sècher*, *règlementer* (comme *règlement*), *empièlement*, *allègrement*, *je protègerai*.

Quant à l'accent circonflexe, il importe avant tout de bien se rendre compte de sa valeur dans l'orthographe française. Il a été mis sur les voyelles qui résultaient d'une contraction ou qui étaient primitivement suivies d'une *s*. Toutefois l'*e* non tonique qui se trouve dans cette dernière situation porte l'accent aigu au lieu de l'accent circonflexe : *étendre*, anciennement *estendre*. D'autre part, l'accent a été supprimé dans bien des cas : *coteau* (d'abord *costeau*), *échu* (= éche-u), *su* (= se-u), *bonheur* (= bone-ur), *chute* (= che-ute), etc. Il est tout naturel de généraliser cette suppression et d'écrire *du* (participe passé), *chateau*, *couter*, *ile*, *age*, *mur*, *sur* etc. (1). On ne conserverait l'accent circonflexe que sur l'*e* tonique (*tête*, *quête*, etc.) et, par raison d'uniformité, dans toute la conjugaison des verbes dont certaines formes ont un *ê* tonique (*prêter* à cause de *prête*); il serait trop compliqué de faire varier l'accent de ces verbes d'après la prononciation, car il faudrait écrire *je prête*, *nous prêtons*, *vous prêtez*, *prêtant*, *prêter*, etc. (2).

Je prévois une objection, c'est que, en dehors de l'*e*, l'accent circonflexe coïncide le plus souvent avec la prononciation fermée de la voyelle, et qu'on pourrait le conserver pour marquer le timbre sinon pour rappeler l'étymologie. Mais alors, si l'accent circonflexe devient un signe de prononciation, on devra le mettre sur *toutes* les voyelles fermées (autres que l'*é*), et écrire *pàsse* par opposition au subjonctif *fasse*, *gròsse* par

(1) L'homographie de la préposition *sur* et de l'adjectif *sur*, de l'adjectif *mur* et du substantif *mur*, n'offrirait aucun inconvénient, non plus que celle de « il voulut » et du subjonctif « qu'il voulut ».

(2) Mais rien n'empêcherait d'écrire *têtu*, comme on prononce, malgré *tête*.

opposition à *crosse*, etc. Cette opinion peut évidemment se soutenir. Mais ne serait-ce pas compliquer notre orthographe sans grand profit? Avons-nous besoin d'accent circonflexe pour prononcer correctement *espace*, *lasse*, *fosse*, *pot*, *sot*, etc.? Il suffirait, me semble-t-il, d'utiliser ce signe pour indiquer entre parenthèses la prononciation des mots dans le dictionnaire; on le supprimerait dans l'écriture.

Les mots tout latins, comme *nota bene*, *mea culpa*, ne devraient avoir aucun accent; c'est déjà la solution de l'Académie pour *optime*, *vice versa*.

II. — *Lettres parasites.*

De ce que nous croyons devoir maintenir l'orthographe *science*, *conscience*, etc., il ne faut pas conclure à conserver le *sc* dans *sceau*, où il est absurde, car ce mot vient de *sigillum* et a toujours été écrit par *s* dans l'ancienne langue. J'écrirais *seau*, et aussi *sier* (de *secare*).

On a démontré surabondamment que le *g* de *legs* est une faute et qu'il tend à vicier la prononciation. J'écrirais *lès*, avec un accent grave pour satisfaire ceux qui craindraient de confondre ce mot avec l'article pluriel. *Mets* et *rets* subiraient un changement analogue et deviendraient *mès*, *rès*.

Ceux qui consentent déjà à écrire, comme Bossuet, *corrons* de *corrumpis*, malgré le *p* de « corrompre », ne peuvent me refuser d'écrire aussi *tens* (de *tempus*) malgré le *p* de « temporel ». Substituons *cors* à « corps », *sculter* à « sculpter », *pront* à « prompt », *batême* à « baptême », *donter* à « dompter » (1). Ne craignons pas d'écrire *couter* au lieu de « compter »; sans doute

(1) On pourrait faire la concession de maintenir *exemt*, *exempter*, parce que le *p* ne peut disparaître d'*exemption*, où il se prononce.

ce verbe a deus sens principaus très divergents, mais il est puéril de vouloir distinguer par l'orthographe les acceptions diverses d'un même mot (1).

Je supprimerais le *p* de *sept* (cf. *reçoit* et non *reçoipt*, de *recipit*), le *d* de *remords* (cf. *mors*) et de *poids* (latin *pensum*), le *g* de *doigt* (cf. *froid* et non *froigd*) et de *vingt* (cf. *trente*), l'*l* de *pouls* (cf. *pousser*) et de *fils*, le *c* de *lacs* (cf. *bras*) et de *respect* (cf. *effet* à côté d'*effectuer*), le *t* de *puits* (cf. *puiser*, *puisatier*), l'*h* de *bonheur* et de *malheur* (qui se rattachent à *augurium* et non à *hora*), l'*o* de *paon* (cf. *pavaner*) et de *faon*, l'*e* de *asseoir* et de *surseoir* (2).

Les dentales finales de *pied*, *nid*, *nœud*, sont tombées en français dès le onzième siècle. Ces mots n'ont pas plus droit à une consonne finale que *bonté* (bonitatem), *chanté* (cantatum), *vœu* (votum), *nu* (nudum), *coi* (quietum), etc. On doit donc écrire *pié*, *ni*, *nœu*. « Pied-à-terre » deviendra *pié-t-à terre*, conformément à la graphie adoptée pour *donne-t-il*.

III. — Œu, œ, eu, ue.

Je n'admettrais la graphie *œu* qu'après *c*, *ch* ou *g* durs. Je laisserais donc *cœur* et *chœur*, mais je voudrais aussi *cœuillir*, *écœuil*, *orgœuil*, *gœule*, etc.

Partout ailleurs je demanderais *eu* : *veu*, *beuf*, *euf*, *meurs*, *euvre*, *euil* deviendraient ainsi d'accord avec *preuve*, *neuf*, *douleur*, *feuille*, qui auraient eu autant de

(1) Je maintiendrais toutefois *exaucer* et *exhausser*, n'approuvant pas *exhausser* comme graphie unique, et n'espérant pas faire prévaloir l'orthographe *exaucer*.

(2) Quand on a changé *seu* (de *savoir*) en *su*, on a maintenu *eu* (de *avoir*) pour ne pas modifier l'orthographe d'un mot si fréquemment employé. La raison est toujours valable, et on peut l'appliquer aussi au mot *aout*, que la suppression de l'*a* défigurerait sans doute un peu trop.

droit à l'*œ* que les autres, ayant aussi un *o* en latin. *OE* sans *u* ne resterait que dans les mots d'origine grecque où il a le son *é* = *œcuménique*, *œsophage*, etc.

Cf. Lebaigue, *La réforme orthographique*, 2e édition p. 43.

IV. — *Y non grec.*

Nous avons dit plus haut que nous sommes d'avis de maintenir l'*y* comme représentant de l'upsilon grec.

En dehors des mots où il correspont à l'upsilon, l'*y* peut équivaloir soit à deus *i* semi-voyelles comme dans *crayon* (= crai-ion), soit à un seul *i* semi-voyelle comme dans *mayonnaise* (= ma-ionnaise), soit à un *i* semi-voyelle et à un *i* voyelle comme dans *pays* (= pai-is), soit à un seul *i* voyelle comme dans l'adverbe *y*. Le plus sage serait, je crois, de lui conserver sa première valeur (deus *i* semi-voyelles) parce que c'est la plus fréquente, mais de le remplacer par un *i* simple partout où il ne représente qu'un seul *i*; on écrirait par conséquent baïadère, maïonnaise, baïer (qui se distinguerait ainsi de *payer* dans la graphie aussi bien que dans la prononciation) (1) comme on peut déjà écrire, d'après l'Académie, *faïence*, *baïonnette*, *païen* (2). La logique voudrait qu'on écrivît *i* l'adverbe *y* (latin *ibi*) et *ieus* le pluriel de *œil* : c'est une raison de calligraphie qui a fait substituer *y* a *i*, et nous y sommes tellement habitués par le fréquent emploi de ces mots, qu'on peut encore invoquer la même raison pour justifier ici une exception à notre règle. Reste la valeur de l'*y* dans *pays* et ses dérivés (paysan, paysage, etc.) et dans *abbaye* ; il faudrait pou-

(1) On conserverait l'*y* dans les mots ayant *oy* et *uy* ; la prononciation indiquée par Littré est bien *fo-ier*, *tu-iau*, etc., par un seul *i*, mais cette prononciation est loin d'être générale.

(2) Je serais d'avis de supprimer les graphies facultatives *fayence*, *bayonnette*, *payen*.

voir écrire *païs*, *abbaïe*, mais j'avoue que ces graphies sont peu seyantes, et comme il s'agit là d'un très petit nombre de mots, mieus vaut encore n'y pas toucher. Plus tard, on écrira sans doute *péis*, *abéie*. En résumé, la réforme se bornerait, pour l'*y*, à le remplacer par un *ï* après l'*a* prononcé *a*. Le tréma sur l'*i* est utile à cause de certaines formes du verbe *baïer*, telles que *il baïe*, qu'il convient d'écrire comme l'interjection *aïe*.

A ce propos, il serait important d'unifier l'orthographe des verbes en *oyer*, *uyer*, *ayer*. La forme de futur la plus simple est la graphie *aïrai* (il y aurait avantage à supprimer l'accent), que l'Académie autorise pour les verbes en *ayer* : *je païrai*. J'écrirais volontiers *je pairai*, *j'essuirai*, *je ploirai* (1). Pour tous ces verbes sans exception, je voudrais aussi, comme cela existe déjà dans les verbes en *oyer*, *uyer*, ne maintenir l'*y* que devant toute autre voyelle que l'*e* muet. « On ne conçoit pas pourquoi, dit Littré, l'Académie ne conjugue pas le verbe *payer* exactement comme *employer* et ne substitue pas partout l'*i* à l'*y* devant l'*e* muet ». Toutefois, comme on prononce quelquefois *pai-ye* au lieu de *pai*, on maintiendrait facultativement l'*y* devant *e* muet dans la conjugaison des verbes en *ayer*.

V. — *E muet après une voyelle dans l'intérieur des mots.*

Nous venons de demander qu'on supprime l'*e* muet des futurs en *oierai*, *uierai*, comme l'Académie permet déjà de supprimer celui des futurs en *aierai*. Il faudrait appliquer la même simplification partout où on a un *e*

(1) Avec les formes *ploierai*, *essuierai*, on est obligé de dire que ces verbes au futur changent *y* en *i* ; on ajouterait qu'ils perdent l'*e* de l'infinitif, ce qui serait simplement constater la prononciation.

muet après une voyelle dans l'intérieur d'un mot, c'est-à-dire :

1° Dans les futurs des verbes en *er* où la terminaison *er* de l'infinitif est précédée d'une voyelle (*éer*, *ier*, *uer*, *ouer*). Le maintien de l'*e* dans ces futurs vise à une assimilation avec les autres verbes en *er*, qui est absolument factice et contraire à la prononciation ; cet *e* ne compte pas dans la versification (1). J'écrirais donc : « je crérai, je prirai, je turai, je jourai », comme on écrit *aisément* (d'abord *aiséement*), *poliment* (d'abord *poliement*), etc. *Prirai*, *turai*, etc., sont d'ailleurs tout-à-fait analogues à *pairai*.

2° Dans *gaiement*, *gaieté*. L'Académie autorise bien *gaîment*, *gaîté*, mais on ne voit pas la nécessité de l'accent circonflexe, qui n'existe pas dans *vraiment*. Il faudrait le supprimer aussi dans tous les adverbes en *ûment*, tels que *indûment*, quisqu'on a déjà *résolument*, *poliment*, *hardiment*, *aisément*, etc.

3° Dans tous les substantifs en *ment* ou en *rie* se rattachant à d'autres substantifs terminés par un *e* muet ou à des verbes en *er*. J'écrirais : *soirie*, *férie* (pour féerie), *turie*, *aboiment*, *enroument*. L'Académie autorise bien la suppression de l'*e* dans les substantifs en *ouement*, *oiement*, *iement*, *uement*, mais elle impose alors l'accent circonflexe, qui n'a pas plus de raison d'être que dans *vraiment*, *poliment*, *résolument*.

(1) Ce qui établit une différence importante avec l'*e* de *il joue*, qu'on est obligé d'élider. Soit dit en passant, il serait très rationnel d'assimiler dans la versification des mots tels que *joue*, *jouent*, *joie*, etc. aux imparfaits en *aient*, ce qui permettrait enfin de mettre *voie lactée* dans un vers autrement qu'en *rejetant* lactée. Il est extraordinaire que tous ces mots soient encore considérés comme des rimes féminines ; ils ne le sont pas plus que les imparfaits en *aient*. *Rue* sonne-t-il autrement que *dû* ?

VI. — G *et* J, G *et* GU.

Il est barbare d'écrire le son du *g* dous par *ge* devant *a*, *o*, *u*, alors qu'on possède la lettre *j*. On ne peut invoquer l'utilité de conserver le *g* latin, puisqu'on l'a remplacé par un *j* dans *joie* (gaudia), *jumeau* (gemellum), etc.

Toutefois, comme l'uniformité nécessaire dans la conjugaison des verbes (1) obligerait à écrire *manjer* d'après *manja*, pour éviter d'altérer l'orthographe traditionnelle des nombreus verbes en *ger*, nous sommes d'avis de maintenir l'expédient du *ge* dans la conjugaison de ces verbes et dans leurs dérivés (2). Mais partout ailleurs, nous remplacerions *ge* devant une voyelle par *j*. Nous écririons donc *jolier*, *orjat*, *enjance*, *badijon*, *bourjon*, *pijon* (cf. Dijon), *flajolet*, *bourjois*. Il en résulterait une différence d'orthographe entre *bourg* et *bourjois*, *orge* et *orjat*, mais elle ne serait pas plus grande qu'entre *flanc* et *flanquer*.

Les verbes en *guer* conservent aujourd'hui l'*u* après le *g* dans toute leur conjugaison. Ce serait une complication apparente, mais en réalité une simplification, que de supprimer cet *u* devant *a* et *o*, de même que, dans les verbes en *cer*, on met une cédille sous le *c* devant ces mêmes voyelles. Ainsi disparaîtrait la distinction d'orthographe si déraisonnable entre les participes *fatiguant*, *intriguant* et ces mêmes participes employés substantivement ou adjectivement, *fatigant*, *intrigant*. Remarquons d'ailleurs qu'en latin ces verbes avaient partout

(1) Il faut, autant que possible, qu'il y ait uniformité de graphie quand il y a uniformité de prononciation.

(2) Du moins dans les dérivés qui se rattachent intimement aus verbes, par exemple *obligeance*, *négligeable*. Mais j'écrirais volontiers *plonjon*, *boujoir*, et même *gajure*.

une gutturale pure et simple ; on est obligé de la changer en *gu* devant *e* français, mais pourquoi ne pas la conserver ailleurs ? (1).

VII. — *Anomalies diverses.*

Le *c* dous devant *a* étant toujours représenté par *ç* sauf dans *douceâtre,* il faut faire disparaître cette exception.

Nous écrivons *ciguë*, *dragon* par un *g*, d'après la prononciation, malgré le *c* de *cicuta*, *draco*. Il faut écrire aussi *segond*, et de même les dérivés de ce mot.

Le *c* latin de *vascellum* est représenté par l'*i* de *vaisseau*. *Faisceau* doit être aussi écrit sans *c* : *faisseau*.

L'origine véritable des mots *forcené*, *dessiller*, *contraindre*, *morceau* et *morceler*, *vermisseau*, *de champ*, entraîne la correction de ces graphies en *forsené* (hors du sens), *déciller* (d'après *cil*), *contreindre* (comme *astreindre*, *étreindre*) (2), *morseau* et *morseler* (même

(1) Nous ne proposerons pas d'appliquer le même principe aus verbes en *quer*, parce qu'ici la différence d'orthographe pourrait paraître trop considérable : « Je fabrique, nous fabricons ». Mais dans les mots de la même famille que ces verbes, on ne doit pas hésiter à employer le *c* devant *a*, *o*, *u*. Nous avons déjà *explication* à côté d'*expliquer*, *praticable* à côté de *pratiquer*, etc. La graphie *picure* serait très bonne. Quant aus participes présents employes adjectivement ou substantivement, nous voudrions qu'on eût le chois entre *c* et *qu* : *piquant* ou *picant*, *suffoquant* ou *suffocant*. La différence de traitement entre les verbes en *guer* et les verbes en *quer* s'expliquerait suffisamment par la raison que nous venons de donner, et en outre par ce fait que *qu* devant *a*, *o*, se rencontre souvent en dehors des verbes, tandis que *gu* devant les mêmes voyelles n'existe que dans la conjugaison, où il est facile de le supprimer.

(2) L'orthographe de *craindre*, bien que défectueuse (latin *tremere*) n'a pas le même inconvénient que celle de *contraindre*, parce qu'il n'y a pas de mots analogues. J'hésite aussi à proposer la correction de *souci*, nom de la fleur, en *soussi* (solsequium), de *cercueil* en *sercueil* (sarcophagum), de *faubourg* en *fobourg* (fors ou hors du bourg), ces mots étant isolés.

famille que *morsure*), *vermiceau* (comme *vermicelle*), *de chant* (voy. Lebaigue, l. c. page 73).

Nez vient de *nasum* et doit être écrit *nés* (cf. *nasal*). *Rez* vient de *rasum*; en écrivant *res de chaussée*, on rappèlera la parenté de ce petit mot avec l'adjectif *ras* (1).

Le substantif *différend* n'est autre chose que l'adjectif *différent* pris substantivement : il faut l'écrire par *t* (cf. *incident*).

Je voudrais même écrire *différant*, car le latin *differentem* n'est autre chose que le participe présent du verbe *differre* représenté en français par *différer*. C'est ainsi qu'on a *exigeant*, *affligeant* et non *exigent*, *affligent*. Toutes les fois qu'un adjectif en *ent* se rattache au participe d'un verbe latin qui a passé en français, il faudrait l'écrire par *ant*, conformément à l'orthographe normale du participe présent français, quel que soit son emploi. On aurait *excellant, présidant, résidant*, *négligeant*, *divergeant*, *affluant*, *confluant*, et, par une conséquence naturelle, *exigeance*, *excellance*, *présidance*, *résidance*, *négligeance*, *divergeance*, *affluance*.

On devrait aussi écrire par *a*, sans redoublement de l'*m*, les adverbes en *ment* formés par les adjectifs en *ent* ou *ant*. On changerait *ent* ou *ant* en *a*, au lieu de le changer en *em* ou *am*. *Prudament*, rapproché de *prudent*, n'aurait rien de plus extraordinaire que *printanier* rapproché de *printemps*. On aurait de même : *savament*, *négligeament*, *différament*, *réçament*, etc.

VIII. — *Réformes grammaticales.*

Soit dans le petit programme que nous appliquons, soit dans les développements qui précèdent, nous avons indiqué déjà un certain nombre de réformes d'ordre

(1) *Chez* demanderait la même correction, mais ce mot est isolé.

grammatical, qui ont leur place dans un dictionnaire : ainsi la substitution de l'*s* à l'*x* du pluriel, le dédoublement des consonnes dans les verbes en *eler* et en *eter* et dans la formation des féminins, la conjugaison uniforme de tous les verbes en *re*, *oir*, *ir* au singulier de l'indicatif présent (*s* aus deus premières personnes, *t* à la troisième, avec suppression des consonnes parasites), es futurs *vèront*, *envèront*, *pouront*, le dédoublement des consonnes dans *prènent*, *viènent*, *tiènent* et dans les formes semblables des mêmes verbes, le remplacement de l'accent aigu par l'accent grave au futur des verbes tels que *protéger*, la suppression de l'*e* muet après une voyelle dans tous les futurs, la conjugaison uniforme des verbes en *oyer*, *uyer*, *ayer*.

Il faut ajouter les modifications proposées par M. Lebaigue dans le dernier fascicule de la *Revue de philologie française* (tome IV, p. 217) : *vingt* et *cent*, quand ils sont multipliés, prenant la marque du pluriel même devant un autre nom de nombre (1) ; les adjectifs *demi, nu, feu, fort*, s'accordaît avec le substantif quelle que soit leur place ; les noms d'origine étrangère prenant toujours l'*s* du pluriel (des *solos* comme des *duos* ; des *duplicatas* comme des *agendas*). En ce qui concerne *tout* employé adverbialement, la seule objection possible contre sa variabilité sans restriction, c'est qu'il faudrait dire, avec liaison, « elles sont toutes étonnées, ils sont tous étonnés » au sens de *entièrement étonnés*. Je n'y verrais aucun obstacle pour « toutes étonnées », puisqu'on dit déjà « elles sont toutes consternées » et aussi, avec l'adjectif *frais* employé adverbialement, « des fleurs fraîches écloses ». Mais « tous étonnés »

(1) On saura que devant les noms de nombre commençant par une voyelle (un, huit, onze) on ne doit pas lier l'*s*, comme on sait actuellement qu'on ne lie pas le *t* dans le même cas. — *Mille* continuera à ne pas prendre la marque du pluriel (en réalité ce mot est un pluriel archaïque) ; la prononciation s'oppose à ce qu'on l'assimile à *vingt* et à *cent*, car on dit *cinq mille hommes* en élidant l'*e*

choquerait dans ce sens. Il serait plus pratique de ne faire aucune distinction, au point de vue de l'accord, entre *même* adjectif et *même* adverbe (1). Je maintiendrais l'invariabilité du premier adjectif dans *mort-né* et *nouveau-né*, où les mots composants sont réellement soudés; on ne pourrait dire « une fille nouvelle-née, morte-née ». Mais avec tout autre participe que *né*, « nouveau » doit certainement prendre l'accord : les *nouvelles mariées.*

Pour le pluriel des noms composés, je voudrais qu'on pût mettre l'*s* soit après le substantif principal, soit (en réunissant les mots par le trait d'union) à la fin de la locution : les *chemins de fer* ou les *chemin-de-fers*, les *arcs en ciel* ou les *arc-en-ciels*. Remarquez qu'on prononce couramment, en faisant la liaison : « les chemins-de-fer-z étrangers. ».

J'écrirais *absout*, *dissout*, au participe, d'après la forme du féminin. Le participe de *bénir* serait toujours *béni, bénie*, sauf dans l'expression consacrée « eau bénite. »

Je donnerais à *orgue* le genre masculin, même au pluriel. Pautex fait remarquer qu'avec la règle actuelle il faudrait dire : *Cet orgue est un des plus belles que j'ai vues!* On dit couramment, en voyant une collection d'orgues, « ce sont de beaus orgues. » On ne conserverait le genre féminin que lorsqu'on emploie par archaïsme le pluriel avec la valeur d'un singulier : « les grandes orgues » d'une église ne désigne qu'un seul instrument.

Il serait impossible de revenir sur le changement de genre d'*amour* (jadis féminin) au singulier. Mais on peut très bien autoriser aussi le masculin au pluriel, tout en constatant que l'ancien genre de ce nom est encore employé par archaïsme.

(1) Je n'en dirai pas autant de *quelque,* car il serait choquant d'entendre prononcer . « Quelques étonnés qu'ils soient. »

Orge devrait être toujours masculin (c'est le genre que lui donne Bossuet), et non pas seulement devant « perlé » et « mondé ».

Les noms des consonnes sont féminins quand ils commencent par une voyelle, et masculins quand ils commencent par une consonne : une *èf*, un *bé*. Tous ces noms ont d'abord été masculins et doivent le redevenir. F, l, m, etc., sont déjà masculins quand on prononce, à la nouvelle manière, *fe*, *le*, *me*. Le genre doit être indépendant de la prononciation.

Le mot *délice* est si peu employé au singulier qu'il n'y a aucun inconvénient à le faire féminin aus deus nombres. *Hymne* doit être masculin dans tous ses sens.

Enfin *hémisphère* et *planisphère* doivent être féminins comme *sphère* et *atmosphère*.

Je ne pense pas qu'on puisse contester en droit aucune des réformes qui viennent d'être proposées ; mais il y a là beaucoup de mots dont la graphie se trouve changée, et on peut craindre qu'il n'en résulte une trop grande altération de la physionomie générale de l'écriture. Ces craintes disparaîtront sans doute après lecture de la tirade suivante de Chimène, que nous avons transcrite en appliquant toutes les réformes.

Ah ! Rodrigue, il est vrai, quoique ton ènemie,
Je ne puis te blamer d'avoir fui l'infamie.
Et, de quelque façon qu'éclatent mes douleurs,
Je ne t'acuse point, je pleure mes maleurs.
Je sais ce que l'honeur, après un tel outrage,
Demandait à l'ardeur d'un généreus courage :
Tu n'as fait le devoir que d'un home de bien ;
Mais aussi, le faisant, tu m'as apris le mien.
Ta funeste valeur m'instruit par ta victoire.
Elle a vengé ton père et soutenu ta gloire,
Même soin me regarde, et j'ai, pour m'afliger,
Ma gloire à soutenir et mon père à venger.
Hélas ! Ton intérêt ici me désespère.
Si quelque autre maleur m'avait ravi mon père,
Mon ame aurait trouvé dans le bien de te voir

L'unique alègement qu'elle eut pu recevoir,
Et contre ma douleur j'aurais senti des charmes,
Quand une main si chère eut essuyé mes larmes,
Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu,
Cet éfort sur ma flamme à mon honeur est du,
Et cet afreus devoir, dont l'ordre m'assassine,
Me force à travailler moi même à ta ruine,
Car enfin n'atens pas de mon afection
De laches sentiments pour ta punition.
De quoi qu'en ta faveur notre amour m'entretiène,
Ma générosité doit répondre à la tiène :
Tu t'es en m'ofensant montré digne de moi,
Je me dois par ta mort montrer digne de toi.

Si l'on m'objecte que la suppression de l'accent circonflexe du mot *âme* défigure ce mot, je répondrai qu'il est écrit sans accent dans l'édition originale du Cid. Si l'on m'accuse de manquer de respect à Corneille en imprimant *maleur* au lieu de *malheur*, je répondrai que pour ce mot l'orthographe de Corneille, qui est encore celle de l'Académie, s'appuie sur une erreur incontestable, et que Corneille aurait certainement écrit *maleur* s'il avait connu la véritable étymologie du mot. L'Académie a d'ailleurs corrigé une erreur analogue en écrivant *savoir* au lieu de *sçavoir*, qui est la graphie de Corneille. Si « éfort » étonne, je rappèlerai qu'on écrivait jadis *esfort*, *esloigner*; puisque, dans le second mot, on a remplacé *es* par *é*, il n'y a aucune raison pour ne pas faire la même substitution dans le premier. Si on est choqué par *acuser*, *aprendre*, je ne puis que renvoyer à ce qui est dit ci-dessus : ces graphies sont tout aussi légitimes qu'*apercevoir*. D'ailleurs Corneille ne se faisait pas scrupule de dédoubler les consonnes à l'occasion, et, dans la tirade même que nous venons de citer, il écrit *flame* malgré les deus *m* de *flamma*.

On peut trouver que les réformes proposées sont insuffisantes. Mais il faut réfléchir qu'il s'agit non de *desiderata* théoriques, qu'on peut faire aussi étendus et aussi rigoureus qu'on le veut, mais de réformes conçues en

vue d'une mise en pratique immédiate. Théoriquement *èle* peut valoir mieus que *elle*, *out* peut être préférable à *aout*; mais si, en écrivant *elle* et *aout*, nous augmentons sérieusement, comme j'en ai la conviction, les chances de faire entrer les autres modifications dans l'usage, nous n'aurons à regretter aucune concession. Je suis naturellement prêt à tenir compte des objections qui me seront faites sur les différents points touchés, et j'espère que nous pourrons aboutir à un ensemble de réformes ralliant tous les partisans sincères d'une amélioration de notre orthographe.

Comme le dit M. Crouslé, les efforts individuels sont stériles. On a beau répéter qu'aucune loi ne nous oblige à nous conformer au dictionnaire de l'Académie et que nous sommes libres; jamais le public, dans l'état actuel, n'usera de cette liberté, si ce n'est à son corps défendant et par ignorance. Mais si un groupe important de linguistes, de littérateurs, de directeurs de journaus ou de revues, s'entendait pour adopter un ensemble de réformes, la situation changerait; le public aurait vite conscience qu'il peut choisir librement, et sans se compromettre, entre les graphies de l'Académie et celles du groupe réformateur. La liberté ainsi acquise et dont nous demanderions la consécration au *Conseil supérieur de l'Instruction publique*, n'aurait aucun inconvénient, limitée qu'elle serait au chois entre deus formes précises dans des cas bien déterminés. Les formes les plus simples arriveraient rapidement à prévaloir, et l'Académie n'aurait qu'à les enregistrer dans la prochaine édition de son dictionnaire.

L. CLÉDAT.

PATOIS DE SAINT-MAURICE DE L'EXIL (Isère)

Loù Cayion de Plitoncourt.

par Maurice Rivière

In marchan de cayion qu'ère de passajou à Plitoncourt, avé ina troupelò de quelloù z'agniuemò, van i dson que tout é bon dépâ loù pié jesqu'alla téta, ayié fa ankichouno sa cayiounô si la ploce dell'andruet.

Ina cayia farfouglioùsa de sa natura, se détachan doù groupou prinçuepò, venuet tout en biganchan sa planturoùsa carura, se viourto si lou foumoura vésin, non sans jeto l'alorma à ina mio de cane que dégérovan plan plan, assoupiuet, la téta so l'ola, lou proudui de glioù barboutajou dsan lou laiguet suerupu... mai in chin, vuejuelan gardoù, uerètò doù sans géna de quella picorna, gli couruet dessi, yiore ; et joignan l'accion alla voix, gli fuet dsin mâtre coùp de gùla ina ganse proufonda alla fessa : la couéna, lou lor, la pourpa, tout fuet enlevo jesqu'à l'où.

Incore in brison, tout Plitoncourt ére en revougliuecion. Per se dsuere de mo, i gnia po de payi parâ, à quéquiet qu'éplétaruet lou mé per dévouido son chapeluet.

Glin pregnié fait et cosa per lou chin, l'otrou per la cayia, ce qui prouvouquiet ina dsuescucion entre lou marchan de cayion et lou mâtre dòu chin. Lou proumâ recruemuenan per sa bétse mourdsa, l'otrou soùtenan son druet de prouprietérou doù foumoura anvayi et aprouvan lou proucedé d'expulsion empleya per son chin.

Apré bian de *si* et de *mai*, loù doù chicanoù ne pouvan po se betto d'acor, pourtiran gliou dsueferan per davan la juruedsueccion de M^r^ lou marquis Sir'Lonjon, arbuetrou souverin doù payi.

PATOIS DE SAINT-MAURICE DE L'EXIL (Isère).

Les cochons de Plitoncourt.

par Maurice Rivière

Un marchand de pourceaus de passage à Plitoncourt avec une bande de ces animaus desquels on dit que tout est bon, depuis les pieds jusqu'à la tête, avait fait faire halte à sa troupe sur la place de l'endroit.

Une truie, maraudeuse de nature, se détachant du groupe principal, vint tout en tortillant sa plantureuse carrure, s'ébaudir sur le fumier voisin, non sans jeter l'alarme à une nuée de canes, qui digèraient doucement, assoupies, la tête sous l'aile, le produit de leur barbotage dans le purin... mais un chien, vigilant gardien, irrité du sans gêne de cette pécore, courut aussitôt sus ; et, joignant l'action à la vois, lui fit, d'un maître coup de gueule, une profonde entaille à la fesse : la couenne, le lard, le maigre, tout fut enlevé jusqu'à l'os.

Encore un peu, tout Plitoncourt était en révolution. Pour se dire des sottises, il n'y a pas de pays semblable : (c'était) à celui qui serait le plus habile pour dévider son chapelet.

L'un prenait fait et cause pour le chien, l'autre pour la truie, ce qui provoqua une discussion entre le marchand de cochons et le maître du chien. Le premier récriminant pour sa bête mordue ; l'autre soutenant son droit de propriétaire du fumier envahi et approuvant le procédé d'expulsion employé par son chien.

Apres bien des si *et des* mais, *les deus chicaneurs ne pouvant pas se mettre d'accord, résolurent de porter leur différend devant la juridiction de M. le marquis Sir Lonjon, arbitre souverain du pays.*

Ils allèrent donc ensemble le trouver. Admis auprès de lui (c'était, vu l'heure matinale, dans l'appartement

I alliran donque lou trouvo per ansam. Admâ oùpré de lui (i ére, vu l'ûra matsuenala, dsan l'apartaman van se tegnié incore coùcha Mad^e la marquisa), le z'explicacion coumancîran en s'éjarmiglian à qui mié-mié, lou plegnian d'abor et lou défendoù apré : glin expousan soù grief, l'otrou arguan de son mié.

Lou jujou, calmou et dsigniou, charchove de qu'in coùtò pouyié étre lou bon druet, mai restove si l'ambalan : lou marchan ére lésia, iquian va sans dsuere, lou prejudsueciou coùso per l'attaca doù chin ère incontestoblou ; mai à qui imputo et fére supourto qué prejudsueciou.

— Dsiablou ! dsiablou ! fuet-é : *et de gliuena et de l'otra cueme iquian et viquia, no de boué* (1)... et regniflan quatrou prâse alla fuela, où se buettuet à dsuere où mâtre doù chin : — Veyon, coupâre, raconta-me incore cueme iquian s'é passo ?

Lou coupâre insuet s'expruemuet :

— Muet ! Monsié lou marquis, i pourtan bian façuelou
De sèsi, de comprendre, à moins d'être imbueçuelou :
Jugé et vous verri quella comparèson
Indubuetoblaman me bogliera rèson :
Insuet don, supouson Madama la marquisa ;
Qu'é tsuequiet dsan son gliuet dourman touta à sa guisa
Or, betton que lou gliuet fésse lou foumoura,
Que dama Sir'Lonjon seye dellou verra
La fumella où la cayia (i della méma race),
Que mon chin la mourdâse all'anvar della face...
Sé-je don responsoblou, iquiet é-je don tor !
Monsié, qu'en dsuete-vous mon chin é-t é butor ?
La natura doù chin, é de japo, de mordre
Seye lou ki, lou no, et d'omo lou désordre.
— Lou jujou convinki par quella plédoiri
A baglia gain de cosa où mâtre de Labri.

Dépà lor, toute le và qu'in marchan de cayion travarse lou payi, où l'a bian soin de fére évueto loù kichon de fuma à sa banda ; et i-t-a in tel point que loù cayion s'i sont accoutsuemo ; et mémou que quelloù de Plitoncourt ant tellaman prâ lou fuma en oureur qui ne mijon jamé de marda sertout *lai made de chein*, cueme i dson dsan l'andruet.

(1) Parler comtois.

où se tenait encore couchée madame la Marquise), les explications commencèrent en s'acharnant à qui mieus mieus, le plaignant d'abord et le défendeur après : l'un exposant ses griefs, l'autre arguant de son mieus.

Le juge, calme et digne, cherchait de quel côté pouvait être le bon droit, mais restait indécis : le marchand était lésé, cela va sans dire, le préjudice causé par l'attaque du chien était incontestable ; mais à qui imputer et faire supporter ce préjudice.

— Diable ! diable ! dit-il : et de l'un et de l'autre, comme ceci, comme cela et voilà, nez de bois! *et reniflant quatre prises (de tabac) consécutives, il se mit à dire au maître du chien : voyons, compère, raconte-moi comment cela s'est passé ?*

Le compère s'exprima ainsi :

Moi ! Monsieur le Marquis, c'est pourtant bien facile — à saisir, à comprendre, à moins d'être (un) imbécile : — Jugez et vous verrez. Cette comparaison — me donnera raison indubitablement : — Ainsi donc, supposons madame la Marquise — qui est là dans son lit, dormant tout à son aise ; — or, mettons que le lit soit le tas de fumier, — que Madame Sir-Lonjon, soit du verrat — la femelle ou la truie (c'est de la même race), que mon chien la morde à l'envers de la face... — suis-je donc responsable, là ai-je donc tort ! — mon chien est-il butor, Monsieur qu'en dites-vous ?

La nature du chien est de japer (et) de mordre, — soit le derrière, le nez et d'aimer le désordre.

— Le juge convaincu par cette plaidoirie — a donné gain de cause au maître de Labri.

Depuis lors, chaque fois qu'un marchand de porcs traverse le pays, il a soin de faire éviter les tas de fumier, à sa bande; et, c'est à un tel point que les cochons s'y sont habitués...

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE VERDUNO-CHALONNAIS

(Saône-et-Loire)

C

ÇA, pr, dém., cela. Ce mot s'emploie de bien des manières On dit d'abord : « *Ça* pleut, *ça* tonne, *ça* glisse » pour : il pleut, il tonne, etc. On dit aussi : « *Ça* chien ! *ça* diâbe ! » en maugréant contre quelque chose qui va au rebours de ce qu'on désire.

CABACHE, s. f., un des noms de la châtaigne d'eau.
Bress. chal., *cabasse*. (V. Escalibot).

CABEUGNE et CABOSSE, s. f., bosse à la tête.
Poit., *cabeugne*. (V. *Beûgne* et *Cabosser*).

CABEUGNER, v. tr., faire une bosse à la tête.
Artois, *s'expigner*, (se battre en se prenant par la tête). (V. *cabosser*).

CABEURIOLE, s. f. cabriole, culbute.
Bas-lat. et Ital., *capriola*. Berry, *caberiole*. *calbasse*. Bourg., *cutimblo*, *cntumario*. Champ., *cantibouelle*, *tourneboile*. Forez, *tracolla*. Genev., *cupesse*. Givry, *cambouillote*. Ht-Main., *tourneboîle*, *tourne-fiche*, *tourne-moelle*, *tourne vire*. Lorr., *quicambôle*. Morv., *cabeuriole*. *tourniboelle*. Norm., *trât*. *cumblet*, *cublé*, *coupletle*, *corbichée*, *cutrondelet*, *saucublette*, *trimbouelle*, Pic., *cutromblet*, *couvercheu*. Poit., *cormusia*, *reviron*. Pouilly, *carbouillote*. Prov., *toumbareleta*, *cabirola*. Roush., *teumète*, *étumète*. St Am , *cabrieûla*. Suis. r., *batacu*, *betêcu*. Toul., *cabirolo* Wall., *cumulet*.

CABEURIOLER, v. intr., cabrioler, faire la culbute.
Ital., *capriolare*. Morv., *cabeurioler*. Toul, *cabirola*, *cabussa*. V. fr , *caprioler*.

CABEURIOLET, s. m., cabriolet.
Morv., *cabeuriolet*. St-Am., *cabrieûli*.

CABOSSER, v. tr., meurtrir, surtout faire des beûgnes ; aussi

bossuer : « O m'a tout *cabossé* la tête ». — « J'ai *cabossé* mon chapiau, ma montre ». La gousse des amandes du cacao s'appelle *cabosse*),

Berry, *cabosser*, *cambosser*, *camboisser*. Bourg., *caibossai*. Bress. chal., *cambosser*. Fr.-Cté., *cabouler*, *cambouler*, *cabosser*. Genev., *caboler*. Laus., *cambosser*. Lyon, *cambosser*. Morv., *cambosser*, *cabosser*. Rom., *cabouler*, *cambouler*. Sav., *cabossâ*. Toul, *cacha*. (V. *Cabeûgner*).

CABOULOT, s. m., petit réduit, pauvre gîte.

Berry, *cabiole*. Forez, *cabiotte*. Genev., *caborne*, *cabourne*, *caborgnon*. Jura, *caboulot*, *cabeune*, *cabotte*, *cabourot*. Morv., *cabarne*. Poit., *cabasse*, *cabornea*, *cabourne*.

CABRI, s. m., chevreau : « O gingue tò c' ment eûn *cabri* ».

Berry, *cabin*. Bourg., *cabri*. Bress., *cabri*. Espal., *cobrit*. Gasc., *cabre*. Mâc., *cabri*. Midi, *cabrit*. Montpell., *cabri*. Poit., *cabri*. Prov., *cabrel*. St-Am., *brekyèn*. Toul, *crabit*. Le français a ce mot pour dire : petit chevreau; mais nous n'observons point cette nuance. (V. *Cheûvre*).

CABUCHER, v. tr., assaillir, et principalement à la tête, à coups de projectiles, pierres, boules de neige, etc.

Bress., *garoucher*. Guern., *capuchier* (frapper). Morv., *cabeucher* (faire la tête des chons cabus). Norm., *capucher*. Rochel., *garrocher*. (V. *Cadouner*).

CACHOT, s. m., cache-cache, jeu favori des enfants : « Allons, veins ! j'allons jouer au *cachot* ». Appelé jadis jeu des *réponnailles*. (V. *Coû*, *Coui*).

CACHOT, adj., cachottier, mystérieux : « Y ét ein *cachot* ; ô n' vous dit jamâ rau ».

Montr., *caichot*.

CACHOTE, s. f., cachette.

Bourg., *caichôte*. Lorr., *coichatte*. Morv., *caiche*, *caichotte*.

CADIAU, s. m., cadeau, présent.

Berry, *cadiau*.

CADET, s. m., petit domestique, garçon de café; également le plus jeune d'une famille, qui garde presque toujours ce nom : « Dis donc, *Cadet*, v'tu v'ni ! »

Montr., *cadet*.

CADETTE, s. f., pierre plate, dalle dont on recouvre un mur, un trottoir, etc.

Forez, *cadatte*, *cadette*. Morv., *cadette*.

CADOLE, s. f., cabane, maisonnette isolée, baraque, retrait de berger, de cantonnier : « O n'a pu rau qu' sa pauv. *cadole* ».

(J'ai entendu appeler *cadole* la maison qui se trouve sur la Pointe du Pré, à l'extrémité de l'Allée des Soupirs. Ce nom est sans doute donné là dans le sens de l'isolement plutôt que dans celui de la dimension).

Bres., *cadala*. Fr.-Cté., *caborne*. Prov., *cabana*. Toul, *cajaroeo*. Vx. fr., *gaïole*, *gaole*. (V. *Caboulot*).

CADOUNER, et parfois CADENER, v. tr., poursuivre à coups de pierres, de boules de neige, etc. : « Ol avot bu; les gamins l'ont *cadouné* à coups d'carreaus ». — « Y avot d'la nouége; j'nous sons *cadounés* en sortant de l'école ».

Morv., *aicaïouner*.

CADRE, s. m., tableau, gravure : « T'as d'ben jolis *cadres* dans ta chambre ».

CAFÉ, s m., prononciation aiguë de *café*. Plusieurs sons fermés subissent cette intonation ouverte : « Veins-tu au *café?* ».

CAFIAU, s. m., mauvais café, rinçure de marc.

Lille, *cafiau*, *caftiau*. Rouch., *cafetiau*.

CAGNE, s. f., mauvais chien, chienne paresseuse. Injure que l'on donne volontiers à un individu, mâle ou femelle, qui ne veut rien faire, à une prostituée.

Lat., *canis*. Ital., *cagna*. Berry, *cagnie*. Bourg. *cagnar* (fainéant comme un chien). Bress., *cágne*. Morv., *id*. Poit., *cagne*. Rom., *canyas*.

CAGNIAS (les), s. m., douleur que l'on ressent aus jambes par suite de lassitude : « Avoir les *câgnias* ».

Bourg., *cagnias*, *cpgnères*. Champ., *queignas*. Chatill., *cagniais*. Forez, *cágni*. Morv., *cagnias*. Saint., *la câgne* (apathie). Yonne, *cagnias*.

CAHIÈ, s. m., cahier. Du groupe des sons ouverts, comme *café*, etc.

Genev., *cayer*. Wall., *calhier*. Vx. fr., *quaier*, *quayer*.

CAIBOCHE, s. f., tête. Aa fig. tête dure, où rien ne peut entrer : « Queue fichue *caiboche* que t'as! On t'dit quéte chouse, épeu du cou, là, y ét oblié! »

Lat., *caput*. Berry, *caboche*. Bourg., *cabioche*. Forez, *cabochi* (clou à grosse tête). Fr.-Cté., *caboche*. Lang. *cabesso*, *cobosso* (clou de fer à cheval). Morv., *caboiche*, *cabouèche*. Prov., *cabosso*. Toul, *id*. Rouch., *caboche*.

CAILLI, s. m., lait caillé : « J'ai migé, à c' maitin, du bon *cailli* ».

Montr., *cailli*. St.-Am., *calyâ*. Vx. fr., *coailliez*.

CALA, s. m., nois : « Vein-tu goûter ? J'avons des rااins, des *câlas*, épi du vin blanc ». J. Guillemin voit l'origine de ce mot dans le verbe *écaler* (on *écale* les nois).

Berry, *calon*, *chalon*, *échalon*. Bourg., *calô*. *calеä*. Bress., *noay*. Champ., *caillot*, *écalon*. Cognac, *ecalus*. Eur.-et-Lr., *callot*. Ht.-Marne, *calot*. Jura, *cala*. Lim., *calao*, *nou*. Lyon, *noi*, *nné*, *noué*. Mâc, *cala*. Montr., *id*. Morv., *id*., *écalon*, *eshelon*. Poit. *calea*, *calau*, *chalafe*. Rouch., *calo*, *gaille*. Saint,, *cala*. Sav., *niui*. Toul., *nouze*. Vend., *cale*. Vx. fr., *calon*.

CALE, s. f., bonnet porté sous la coiffe, ancienne coiffure de quelques vieilles femmes. Jadis « on appelait *càle* une fille de basse condition, à cause de la *càle* qui lui servait de coiffure ».

Champ., *cale* (vieille femme). Jura, *caliron*, *caline*. Morv., *cale*, (*mancalé*, mal coiffé). Suis. r., *calet*, *caletta*. Tour., *caillou*. Vx. fr., *calette*, *cale*.

CALE, s. f., abri : « I pleùvo; i m'seù métu à la *càle* ».

Montr., *cale*. (V. *Assote*).

CALE, s. f., le brou de la nois, qu'on enlève en écalant.

Poit., *cale*.

CALÉ, adj., à son aise, riche, à son affaire; signifie aussi : beau, bien mis : « C'ment te v'là *calé* ! T'vas donc à la noce ? »

Bourg., *cale*. Lille, *id*.

CALER, v. tr., coiffer, mettre une *càle* : « Eh ! ma pauv'Jeannette, coume te v'là brâve ! T'é, ma fi ! jouliment *càlée* ! »

CALIBEURDAINE, s. f., calembredaine.

Champ., *calemberdaine*. Genev., *calembourdaine*. Morv., *calibeurdaine*. Pic., *calembardaine*.

CALIBORGNOT et CALIBORGNON, adj., borgne, louche, qui a la vue basse.

Ital., *borno*. Bourg., *baine*. Bress., *bone*. Cognac, *calorgne*, Fr.-Cté., *biclou*. Genev., *bicloril*. Jura, *bournicler* (loucher). Lim., *borli*. Marne, *caliborgne*. Mayen., *id*. Morv., *biquiet*. Norm., *caliborguettes* (lunettes). Pic., *caliborgne*. Poit., *cabourgne*, *bizeuil*. Rouch., *bigornieux*, *borne*, *bornibus*. St.-Am., *beurnou*, Wall., *boigne*.

CALINE, s. f,, bonnet de femme noué sous le menton.

Bourg., *caule*. Jura, *caline*. Poit., *id*. (V. *Folle*).

CALLE, s. f., choc d'une bille contre une autre, dans le jeu des écoliers.

CALONIER, s. m., canonnier.
Cognac, *calonnier*.

CALOT, s. m., bonnet de femme, coiffe à barbes tombantes.
Bas lat., *callus*. Berry, *calotte* (bonnet d'enfant). Morv., *calot*. Norm., *id.*, (bonnet d'enfant) Poit., *calot*. (V. *Càle*).

CALOT, adj., câlin, caressant : « Ce p'tiot, ôl é *câlot* c'ment tout ».

CALOU, adj., qui cale, poltron, capon.
Morv., *calou*.

CAMBOLE, s. f., enflure causée par contusion, ampoule qui se forme sur le corps.
Bourg., *cambôle*. Morv., *cambole*.

CAMISE, s. f., chemise.
Lat., *camisia*. It., *camicia*. Bourg., *cheminze*. Fland., *quemisse*. Morv., *chemie*. Pic., *kemise*. Prov., *camisa*. Rouch., *quemisse*. Wall., *g'mie*, (V. *Chumise*).

CAMPAINE, s. f., cloche, clochette que l'on suspent au cou des vaches et qu'elles font tinter en marchant.
Lat. et Ital., *campana*. Bourg., *campène*, *canpeune*. Champ., *campanelle*. Espal., *compono*. Lang., *campano*. Lyon., *campana*. Midi, id. Montr., *campaine*. Morv., id., *cainpeune*. Prov., *campana*. Rom., id. St-Aun., *chounëta*. Sav., *campanna*, *senaille*. Toul., *campano*. Vx. fr., *campane*, *campanelle*.

CAMPAINE, adj., bigotte, dévote exagérée : « Eh! lass'-me done ; y ét eùne vieille *campaine*, qui quitte son chez eus po d'meurer dans les églises ».

CAMPIN, s, et adj., qui marche de travers, boiteus, bancal (comme une *campaine*, qui oscille pour sonner).
Bourg., *campin*.

ÇAN, p. dém., ce, cela, toujours uni aus pr. poss. mien, tien, sien, en sous-entendant *qui est*. *Can* mien, *çan* tien, *can* sien, *çan* not', *çan* vot', *çan* leur : ce qui est à moi, à toi, à lui, à nous, à vous, à eus. « J'ai pris *çan mien*; t'as *çan tien*; ôl emporte *çan sien* ».
Genev., *c'an mien*. Mâc., *san*. Norm., id. Lyon, *sen mino*, *s'en mien*.

M. Onofrio dit que l'orthogr. primitive et rationnelle est *c'en mien* (tout ce qui est dans le mien).

CANCAN, s. m., canard : « Hé! p'tiot, vois les *cancans* qui vont boire ». Faut-il chercher autre part les cancans des bonnes femmes, qui sont bien des canards ?
Bourg., *cainar*, *quène* (cane). Lim., *cana*. Morv., *cainair*.

CANCOIRNE, s. f., hanneton. Dans la saison, les gamins en ramassent par tas, par sacs, et s'amusent parfois, le soir, à en jeter plein les boutiques.

Berry, *cancoire*. Bourg., id., *cancouelle*. Champ., id. Dauph., *cancoiro, cancouaras, cancouelle*. Forez, *cancorn, concor*. Fr. Clé, *cancoire, cancoille, cancouâne, cancouainot*. Isère, *coucouara*. Jura, *cancoire*. Louhans, *quincorne (quinque cornua)*. Montr., *canquoirne*. Morv., *cancoirne, cancouelle*.

CANEÇON, s. m , caleçon.

Pic., *caneçon*. Rouch., *quenesson*.

ÇANGER, v. tr., changer, remplacer, modifier.

Lat., *cambire;* Ital., *cambiare*. Berry, *sanger*. Bourg , *cheingeai*. Genev., *sanger*. Lim., *changea*. Pic., *canger*. Prov., *cambiar, cambjar*. Wall., *cangi, cambgier*. Vx. fr., *changier*.

ÇANGER (*se*), v. pr., changer de linge, de vêtements.

Cognac., *se changer*. Genev., id. Lim., *changea*. Midi, *se changer*.

CANI, s. m., chenil : « Rentre Médor dans son *cani*. »

Lat., *canis*. Wall., *chinis*.

CANIFORCHON (*à*), loc. adv., à califourchon.

Berry., *charbiquion, à l'écarquillot*. Dauph., *en carcailli*. Morv., *ai cailleton*. Norm., *à caliberda, à calinoulettes*. Saint., *caillefourchon, caillifourchon*. Suiss., *à cicon*. Vx. fr., *à cafourchons, à calfourchons*.

ÇANIQUI, loc., cela, ce qui est ici.

Bress., *çaniquie*.

CANNE-MAJOR, s. f., tambour-major, militaire et civil. La canne joue un tel rôle dans les fonctions de cet homme grand, qu'elle a servi à le dénommer. La *canne-major* civile est de toutes les noces, de toutes les fêtes, surtout de toutes les promenades de cérémonie; elle précède le tambour et le fifre, et livre son bâton enrubanné aus plus excentriques audaces de sa gymnastique.

CANOT, s. m., petit canard, caneton,

Morv., *cani*.

CANOTER, v. intr., aller de ci et de là, marcher à la manière des canards : « Alle é prou gentite de figoure; mà, mon Dieu! c'ment all' *canote!* »

Vx. fr., *canoter*.

CANQUOUIN, adj., lent, trainard, paresseus.

Bourg., *cancoin*.

Cette dernière orthogr. devrait prévaloir, puisque c'est le nom

propre d'un dijonnais qui est devenu notre adj. (V. le Glossaire des *Noëls* de La Monnoye).

CANQUOUINER, v. intr., paresser, traîner dans son travail : « O n' fait ran d' ben brâve; ô *canquouine* tout l' temps ».
(V. *Canquouin*, p. l'orthogr.).

CAPITAU, s. m., capital.
Morv., *capitau*. Prov., *capdal*, *captal*.

CAPOT. s. m., mantelet à capuchon, volontiers de couleur lilas, ample, capitonné, élégant, que portaient jadis les laitières. Comme toutes les parties du costume traditionnel, le capot tent à disparaître. J. Chevrier l'a gracieusement dessiné dans son beau livre « Chalon-sur-Saône ».
Berry, *capiche*. Lille, *capot*. Morv., *cape*, *chape*.

CARBONADE, s. f., tranche de porc, à griller ou grillée sur les charbons. Ce mets, très goûté, fait, avec le boudin, la base des réveillons.
Esp., *carbonada*. Bourg., *charbonnée*, *grillade*. Fr.-Ctè, *cairbounade*. Pic., *carbon* (charbon). Rouch., *carbonate*. Wall., *carbonnade*.

CARCAILLET, s. m., appeau pour attirer les cailles.
Rouch., *courcaillet*. Vx. fr., *carcaillet*.
Onomatopée, ainsi que le mot suivant.

CARCAILLOTE, s. f., caille.
Pic., *carcaillo* (cri des cailles). Rouch., *carcaliou*.

CARCASSER, v. tr., fatiguer, exténuer : « Par la nouège qu'i fait, v'lâ l' piéton qui nous éporte les lett'; ôl é tout *carcassé*. »

ÇARCHER, v. tr., chercher.
Lat., *circare*; Ital., *cercare*. Berry, *cercher*. Bourg., *charché*, *charchai*. Bress., *çorcé*. Dauph., *charchié*. Genev., *cercher*. Lim., *chercha*. Morv., *çarcer*. Nivern., *sercher*. Pic., *cerquier*. Prov., *cercar*, *serquar*.
(V. *Sarcher*, *Charcher*.

ÇARCHER *son pain*, *sa vie*, loc., mendier.
(V. *Aller aux portes*).

ÇARCLE, s. m., cercle : « Thouma a bouté tous ses *çarcles* à ses touneaus ».
Lat., *circulus*. Lille., *cherque*. Morv., *cêqhie*. Prov., *sercle*, *selcle*.

CAREIN-ME, s. f., le carême. Carein-me a été dit dans un autre

sens : « *Pro feminarum fluxu periodico dicitur.* » On comprent l'allusion à ce moment d'abstinence.

Lat., *quadragesima;* It., *quaresima.* Lorr., *cuèrome.* Morv., *cairaime, quièrâme, quèhâme* (fem.). Prov., *carema, caresma, quaresme.* St-Am., *la carènma.*

ÇARGER, v. tr. charger, couvrir.

Berry, *sarger.* Bourg., *chargeai.* Morv., *chairger.* Pic., *carguer, carker.* Prov., *cargar.*

CARIMENTRAN, s. m., carême-entrant, fin du carnaval.

Auv., *carmentron.* Berry, *cair' mentran.* Bourg., *cairmantran, cairemantran.* Lim., *carmantran.* Lyon., *caramentrant, caramountrant, carameintran.* Montr., *carimentrant.* Morv., *cairmentrant* Toul., *carmantran.* Vx. fr., *caramantran, quaresmentrant.*

ÇARIMONIE, s. f., cérémonie.

Bourg., *çairimonie.* Prov., *cerimonia.* Rouch., *cerimonie.* Vx. fr., *cerimonie, cerymonie, sermonie.*

CARLET et CARELET, s. m., petite mesure d'eau-de-vie, servie dans les hôtels et les cafés.

CARNAVAU, s. m., carnaval. S'applique également à une personne masquée : « Oh! c'ment ôl é gôné! Y é, ma fi! eun biau *carnavau!* »

Lat., *carnovale.* Lim., *carnovar.* Morv., *cairnâval.* Pic., *les carnevieux.* Rouch., *carneval.*

CARQUELIN, s. m., craquelin, sorte d'échaudé sec, que certains trempent dans leur café au lait.

Bourg., *quarquelin.* Poit., *carquelin.* Rouch., *craquelin.* Sav *carquelin.* Toul., *chaudelet.* Wall., *carquelin.*

CARRE, s. m., coin, angle, foyer. Nous disons : le jeu des *quat carres* pour : le jeu des quatre coins.

Lat., *quadratus;* Bas-lat., *coronnus.* Berry, *quarre.* Bourg., *quâre, câre, carenen.* Dauph., *carro.* Forez, *carou.* Jura, *quarre.* Lang., *caire.* Lyon., *quare, carre, quore, carou.* Luxemb., *cugne.* Montr., *carre.* Morv., *quarre, quaire, quarrie.* Norm., *quarre, carre.* Poit., *quarria.* Prov., *cougnet, caire, caïre.* Wall., *quar.*

CARRE (*de*), loc. adv., de côté, de travers. Paroles *de carre* : regarder quelqu'un *de carre* : « Je n' vas pu l' vouèr; ô m'a métu *d'carre* » (mis de côté).

Bourg., *de quâre.* Fr.-Cté, *de carre.* Prov., *de caire.*

CARREAU, s. m., pierre. Sens absolu. Ce n'est pas sans surprise qu'on entend dire : « Ol a jeté des *carreaus* dans mes

vitres ». Nous avons recueilli : « O va à la ruine du châtiau ; mâ y è por y prendre des *carreaus* por son mur. ».
Bourg., *cariâ*. Genev., *carron*. Pic., *cariau*, *carieu*. Prov., *carel*.

CARRÉE (*la*), s. f., tente, logette en toile, parfois en planches, construite pour abri sur le bateau et le radeau.
Il-V., *la carrée* (lieu où s'élevaient les potences).

CARRER (*se*), v. pr., se ranger, se mettre de côté.
Jura, *se carrer*.

CARTABLE, s. m., sorte de grand portefeuille en carton, dans lequel l'écolier met ses cahiers et ses livres. On s'est inquiété de savoir si ce mot est français ou patois. La question a été a demi tranchée : on a relégué le mot parmi les vocables provinciaux. Quel que doive être le jugement en dernier ressort, notre glossaire local maintient *cartable*, ce compagnon indispensable de tout collégien.
Midi., *cartable*.

CARTÉE, s. f., quartier, gros morceau : « Y ét eun fameus goulu ; ô vous mainge des *cartées* d' pain !... »

CARVELLE, s. f., cervelle, intellect.
Lat., *cerebellum*. Bourg., *sarvelle*. Prov., *cervela*. St-Am., *charvala*.

CASAQUIN, s. m., camisole, courte et sans manches. Se prent fréquemment, au fig., pour *le dos* : « Attens ! j' vas t'en flanquer su *l' casaquin* ! »
Bourg., *caisaiquin*.

CASIAU, s. m., vessie. Celle de veau sert à la confection de la pressure pour faire prendre nos bons fromages blancs des Bordes.
Lat., *caseus*. Montr., *casieau*.

CASSE, s. f., poêle à frire : « T'as breûlé ma *casse* en f'sant ton om'lette. » On trouve ce mot dans une partie du v. *fricasser*, et le verbe entier semble contenir la contraction de *frire dans la casse*.
Bas-lat., *caza*. Berry, *casse*. Bourg., *caissô*, *quesse*. Champ., *casse* (poëlon). Forez, *casse* (poëlon à long manche). Genev., *casse*, *caffe*. Lille, *paole*. Lyon., *casse*. Mâc., id. Montr., id. Morv., id., *quesse*, Norm., *casse* (léchifrite). Pic., *casse* (vase à boire). Poit., *casse* (léchifrite). Rom., *casse*. Sav., *pélâ*. Vx. fr., *casse*.

CASTONADE, s. f., cassonade.
Genev., *castonnade*. Rouch., *castonate*. St-Am., *castonade*. Wall., *castonnade*.

CASUEL, adj., cassant, fragile : « O li 'a baillé des bagues. . N'empôche; y ét eun amoureus ben *casuel.* »
Norm., *casuel.*

CATARINE, s. f., cantharide : « O li a mètu des mouches *catarines* ». A mettre à côté des mouches *catholiques* des Berrichons.
Morv., *cantine.*

CATAPLAME, s. m., cataplasme.
Lat., *cataplasma.* Bourg., *cataplame.* Genev., *cataplâme.* Morv., *cataplame.* Pic., *catapleume.* Rouch., id.

CATAU, s. f., fille de mauvaise vie. Est aussi, comme *catin*, le nom de la poupée d'enfant. Diminut. de Catherine.
Lille, *catou.* Morv., *catau.* Norm., id. (fille méchante).

CATÉCHIME, s. m., catéchisme.
Berry, *catèchime.* Fland., *catichime.* Genev., *catèchime.* Lorr., *catechisse.* Midi, *catèchime.* Montr., *catécime.* Morv., id. Norm., *catechime.* Wall., *catégiss*, *catrusème.*

CATER, v. tr., jeter, lancer, pousser.
Bress., *cate.*

CATIO, s. m., plat, pot, vase. J. Guillemin cite cette piquante version d'un proverbe connu : « *Tout catio trouve son queuclo* ». Tout pot trouve son couvercle.
Lat., *catinus*; Ital., *catio.*

CATON (*à*), loc. adv., à quatre pattes, à la manière d'un chat : « L' boun houme, ô marche *à caton* pour obuyer son p'tiot ».
Norm., *à catons.*

CATONS, s. m., grumeaux qui se forment dans toute farine par suite d'humidité, ou parce qu'elle est mal délayée.
Morv., *casson*, *quiaisson.* (V. *Grumelot*).

CAUSOU, adj., causeur, bavard.
Morv., *causou.* (V. *Bavou*).

CÉLÉBRALE, adj., cérébrale : « Ol é parti d'eune fieûve *célébrale.* »
Cogn., *célebrale.*

CEMETIÈRE, s. m., cimetière. Dans un manuscrit verdunois du siècle dernier on trouve *simitier*; mais ce texte peut-il faire autorité?
Ital., *cimeterio.* Berry, *cemetière*, *cementire*, *cimentière.* Bourg., *cemeteire*, *cemeteyre.* Bress., *cimètiro.* Gasc., *cimenteri.* Lim., *sèmèntèri.* Morv., *ceumetère.* Poit., *cimantère*, *sementere.* Prov.,

cementeri. Saint., *cemantière*. Toul., *cementêri*. Wal., *cemintière*, *chementière*, *chimintière*, *chimetière*.

CENDREI, s m., cendrier, drap qu'on étend sur la cendre dans le cuvier à lessive.
Morv., *cenré*. Vx. fr., *cendier*.

CENISE, s. f., cendre encore chaude.
Lat., *cinis*. Bourg., *cenre*, *sanre*, *çarre*. Champ., *cenise*. Fr.-Cté, id. Jura, id. Eille, *chinte*. Morv., *cenie*, *cenise*. Pic, *chaine*. Prov., *cenillas*, *cene*, *cenre*.

CENTIME, s. f., centime : « Ta ch'tite afâre, à n' vaut pas tant seulement *eune centime* ».
Lat., *centesimus*. Genev., *centime* (fém.).

CEQUI, pr. dém., ceci, cela, ça : « Y é c'ment *c' qui* que t' t'éranges?... »
Bourg., *celai*. Bress., *çanquie*. Bugey, *cin* Lim., *cellé* (ces) *co* (ce). Lorr., *celè*, *slè*. Morv, *çai*, *cequi*. Sav., *citta* (cette). Toul., *aco*. Wall., *soussi*

CÉQUI, pr. dém., ceus-ci, ceus-là.
Bress., *céquie*.

CEUSSE (*les*), pr. dém., ceus : « J' vouérons ben *les ceûsse* qui veinront ».
H-V., *les siuns*.

CHAC (*faire*), s intr., rater : « Y ét eun fameus chassou, à tôs les cops son fusil *fait chac*. »

CHAFAUD, s. m., grenier au-dessus de la grange.
Morv., *chafaud*, *chaufau* (échafaud).

CHAGNE, s. m, chêne.
Lat., *quercus*. Berry, *châigne*, *chaigne*. Bourg, *châgne*. Bress., *chano*. Lim., *chone*, *rouvèï*. Lorr., *chaisne*. Montr., *chagne*, *chaigue*. Morv., *châgne*. Pic., *quêne*. Poit., *châgue*. Prov., *casser*. Rouch., *quèn*. St-Am., *sônou*. Saint., *châgne*. Vend., *châgue*. Wall., *quène*.

CHAIN-NE, s. f., chaîne.
Lat., *catena*. Berry, *chadaine*. Lim., *chodeno*. Pic., *caina*. Prov., *cadena*. Toul., *cadeno*. St-Am., *sènna*.

CHAINTRE, s. f., chemin autour d'une pièce de terre, ceinture.
Berry, *cheinte*. Forez, *chintre*. Montret, *chaintre*. Morv., *chintre*, *cinte*. Poit., *chaintre*. (V. *Contour*).

CHALLION, s. m, la nuque.

CHALUMIAU, s. m., chalumeau
Bourg., *chailemine*. Bas.-Norm., *chalumiaou*. Pic, *calumîeu*. Prov., *calamel*.

CHALUREUS, adj., chaleureus.
Genev., *chaloureus*. Morv., *chalüreu, cèléreu*.

CHAMBARDER, v. tr. et intr., lancer au loin avec colère; vaciller, tituber : « J'ai *chambardé* c' chaudron au mitan d' la rue ». — « Ol a trop bu, l'ivrougne ; *ô chambarde*. » (Pour ce dernier mot, v. *Chambiller*).

CHAMBILLER, v. intr., aller de travers, tituber : « Voui, l' boun houme, ôl a trop pinté; quan ô r'veint cheû lu, faut vouér c'ment ô *chambille*! » (V. *Chambarder*).

CHAMBILLOTE, s. f., croc en jambe.

CHAMBLEIRE, s. f., chambrière, servante.
Berry, *chambleire*. Bourg., *id.*, *chambrillon*. Fr.-Ctè., *chambelère*. Lang., *chambriero*. Morv., *chambleire*. Poit., *chambrère*. Prov., *camarieria*. Saint., *chambarière*. Vx. fr., *chamberiere*.

CHAMBR'AUTE, s. f., chambre haute, pièce située au premier ou au deuxième étage d'une maison. Elle est haute relativ. au rez-de chaussée : « Pâre et mâre coucheint au bas; moi, j' coucho dans la *chambr'aute* ».
Morv., *chambr'aute*.

CHAMPER, v. tr., camper, placer, mettre, et jeter, laisser là.
Bourg., *champai, jampai*.

CHAMPIGNOT, s. m., champignon.
Morv., *champignot*.

CHAMPOYER, v. tr., conduire aus champs les différents troupeaus.
Anjou, *champaier*. Dauph , *champeier*. Morv., *champier, champouéyer*. Poit., *champayer, champéyer*. Suis. r., *champâ*. Wall., *champi*.

CHANDIER, s. m., chandelier.
Ital., *candelliere*. Morv., *chandié*. Prov., *candelier*. Vx fr., *chandellier*.

CHANÉE, s. f., chênaie.
Berry, *châgnaie*. Saint., *châgnace*. Wall., *quesnoy*.

CHANFRILLER, v. intr., se dit des paysans qui veulent faire montre de parler français : « Aga, c'tu-là; l'entends-tu? ô *chanfrille* ». Pris en mauvaise part.

CHANI, adj., chanci, rance, moisi.
Berry, *channi*. Forez, *chani*. Maine, Morv., id. Norm., *chani, cani*. (V. *Nazé*).

CHANLIT, s. m., châlit, bois de lit.
Bas-lat., *cadeletus*; Ital., *catuletto*. Berry, *chalit*. Montr., id. Morv.,

id. Norm., id., *qualit.* Pic., *calit.* Poit., *chalit.* Saint., *châlis, chalut, chalosse.* Vend., *chalit.* Wall., *calit.*

CHANTOU, s. m. et adj., chanteur.
Ital., *cantatore.* Lyon., *chantou.* Montr., id. Morv., id. Prov., *cantaire, cantador.*

CHANTROUILLER, v. tr. et intr., chantonner, fredonner, mais de façon peu remarquable.
Bourg., *fredenai.* Lim., *chanta.* Pic., *rotoner.*

CHAPAU, s. m., crasse, croûte qui se trouve sur le sommet de la tête des nouveau-nés, et que les mères ont la maladresse de respecter en vue de la santé de l'enfant. Ce mot n'a pas la mouillure comme le suivant.

CHAPIAU, s. m., chapeau.
Ital., *cappello.* Berry, *chapiau.* Bourg., *chépia, chaipiâ.* Bress., *çapiau.* Dauph., *chapet.* H.-V., *chapiau.* Lille, *capiau.* Lim., *chopèu, chapeu,* Lorr., *chépé.* Mâc., *chapiô.* Morv., *chapiau, chaipeai, chépiau.* Norm., id. Pic., *capiau.* Prov., *capel.* Rouch., *capiau.* St-Am., *sapé.* Saint., *chapiâ.* Sav., *stapai.* Toul., *capél.* Wall., *capiau, chapai.* (V. *Chapau*).

CHAPLER, v. tr., tailler, couper, mais surtout hacher : « As-tu *chaplé* tes harbes? la sôpe va boudre ».
Bourg., *chapelai.* Bress., *çaplove.* Dauph., *chapla.* Genev., *chapler, chaploter.* Lang., *chapla.* Lyon., id., *chappla.* Mâc., *pou chaplieure,* (ais pour attacher la viande). Prov., *chaplar.* Vx. fr., *chapler, chaployer.*

CHAPLER, v. tr., abattre à coups de gaule, surtout les nois : « Ol a *chaplé* les calas de ses grands neûyers. Y en a tant, qu'ô n' sarot les compter ».
Bourg., *chaipiai.* Centre, *jabler, flâber.*

CHAPOUTER, v. tr., couper à tout petits bouts, morceler, avec hache, couteau, ciseaus : « La couturière m'a *chapouté* ma robe » — « Voyons, drôlet, n'*chapoute* pas mon bâton... »
Lat., *capellare.* Berry, *chapuser, chappoter, chapioter.* Bress., *chapoté, chapoto, chapota.* Fr.-Cté, *chaipla.* Gren., *chapota.* Lyon., *chapoto, chapouta, chapoter.* Montr., *chapouter.* Morv., *chaipouter.* Périg., *chapusa.* Poit., *chapotai.* Suis. r., *capotta,* Toul., *chapouta, chapouteja* (laver, tremper). Vx. fr., *chapoter.* (V. *Charpiller*).

CHAR, s. f., chair, viande.
Bas.-Norm., *ché.* Berry, *char.* Bourg., *char, care.* Lorr., *châ, chě.* Morv., *char.* Pic., id. Prov., *carn.* Toul., *car.* Wall., *char.* Vx. fr., *char.*

CHAR-A-GLACE, s. m., sorte de traineau plus ou moins rudi-

mentaire, boîte longue en planches sur laquelle s'assiet le promeneur, et qu'il pousse à l'aide de deus bâtons à clous.
Rouch., *kar-à-glache*.

CHARBON DE PIERRE, s. m., charbon de terre.
Genev., id.

CHARBONÈTE, s. f., petit charbon, braise qu'on retire du four, qu'on éteint et qu'on vent aus ménagères pour allumer le feu.
Morv., *chairbonette*. Norm., *charbonnette*.

CHARBOUILLER, v. tr., barbouiller, salir, noircir par le charbon, etc : « Que v' tu que j'bise ton p'tiot; ó s'è tout *charbouillé* la figure en migeant sa rôtie ».
Ital., *barbugliare*. Berry, *charbouiller*. Bourg., *charbouillai*. Châtill., *charbouiller*. Lorr., *châbrouille*. Morv., *chairboiller*.

CHARCHER, verbe tr., chercher.
Lille, *cacher*. Montr., *charchir*. Rouch., *querre*. Vx. fr., *cercher*. (V. *Çarcher*).

CHARDONET, s. m., chardonneret.
Ital., *cardinello*. Berry, *chardonnet*, *échardonnet*. Bress., *écardonoayri*. Fland., *cardonnet*, *cardonneret*. Forez, *chatri*, *chatrillon*. Genev., *chardinolet*. Morv., *châdougnera*, *chairdonneri*. Norm., *chardonnet*, *cardronnette*. Pic., *cardounet*, *cadoreux*. Poit., *chadrier*. Prov., *cardalina*. Rouch., *cardonète*. Saint., *chardounet*, *écharderi*. Sav., *cardinolin*. Toul, *cardino*. Wall., *cardonete*, *cherdin*. V. fr., *chardonnet*.

CHAROTE, s. f., charette.
Berry, . *chairette*. Morv., *chairotte*. Prov., *caretta*. St-Am., *sarëta*. Wall., *chèréte*.

CHARPÉNE, s. f., panier à provisions, à mettre la *chair* et le *pain*.
Bourg, *chairpaigne*. Montr., *charpene* (charmille).

CHARPILLER, v. tr., couper, mettre en morceaus.
Aunis, *charpiner*, *écharpiner*. Berry, *charpigner*, *assarper*. Fland., *sarper*. Genev., *charpiner* (tourmenter). Lang., *charpigna*, *capigna* (quereller). Norm., *serper*. Poit., *sarpander*. Saint., *sarpiller*, *charpiller*, *écharpiller*. (V. *Chapouter*).

CHARPILLÈRE, s. f., grosse toile d'emballage, d'un tissu très lâche, spongieus, et servant aus ménagères pour laver les carrelages des chambres.

CHARTÉ, s. f., cherté.
Pic., *querté*. Prov., *caritat*. Toul., *carestio*. Vx-fr., *chierté*.

CHARTI, s. m., hangar où l'on range les chars.
Montr., *charretis*.

CHASSOU, s. m., chasseur.
Ital., *cacciatore*. Bourg., *chaissou*. Pic., *cacheux*. Prov., *cassayre*. Vx-fr., *chaceor*.

CHAT ! (hou), excl. pour faire déguerpir un chat : « *hou chat ! hou chat !* J' vas t' faire mainger ma crein-me ! attens ! ».

CHAT, adj., friand : « Alle é *chate* » se dit d'une personne qui est « sur sa bouche » On a le vieux sobriquet : « *Chats* de Chalon ».
Artois, *cat*. Bas-Norm., *id*. Bourg., *chai*. Montr., *chat*. Morv., *id*., *chaite*. Pic., *ca*, *co*. Prov., *cat*. Wall., *chet*. Vx-fr., *chatter* (friander.) (V. *Achati*).

CHATAINGNE, s. f., châtaigne.
Genev., *châtagne*. Morv., *chataingne*. Pic., *castaîne*, *cataigne*. Prov., *castanha*, *castagna*. Saint., *chatagne*, *chatigne*.

CHATERIE, s. f., sucrerie, friandise, entremets.
Berry, *chatterie*. Bourg., *chaiterie*. Morv., *chaterie*.
Le Bourguignon a le verbe *chaitognai* (chatonner) pour : « donner des friandises ».

CHATIAU, s. m., château : « Voui, voui, j'ainme meû ma maïion qu' son *châtiau !* »
Lat., *castellum*. Bourg., *chaitéa*. Bress., *çotiau*. Lille, *catiau*, Lim., *châtéu*. Lorr., *chété*. Morv., *catiau*. Pic., *catiau*, *catieu*. Prov., *castelh*. Rouch., *catiau*. St.-Am., *sôté*.

CHATON, s. m., ce qui reste de la grappe de maïs, quand on l'a dépouillée de tous ses grains.

CHATOUIL, s. m., chatouillement. Aus apports, les fillettes disent sans gêne à leurs amoureus : « Oh ! j' crains pas l' *chatouil*, moi ! » C'est presque une invite aus témérités.
Bress., *chatillo*, Cognac, *chatouil*. Montr., *châtillons*. Morv. *chagriot*. St.-Am., *satelyë* (chatouiller), Toul., *gratilhous*.

CHATOUILLOT, s. m., dim. de *Chatouil*. (V. ce mot).

CHAUCHER, v. tr., chausser. A Chalon, l'ancien nom de la rue aus Prêtres était : *Chauche-chien* (chausse-chien). On a le nom *Chauchefoin*.
Lat., *calceare*. Ital., *calzare*. Midi, *chaucher* (fouler, affaisser) Pic., *caucher*. Prov., *caussar*. Toul , *caussat* (chaussé).

CHAUCHÉTE, s. f., chaussette.
Lim., *chaosso* (bas) Morv., *chauchéte* (V. *Chausse*).

CHAUD (*breûler de*), redondance fautive.
(V. *Bas*, *Bois*, *Froid*, *Haut*).

CHAUD DU LIT, loc., saut du lit.
Genèv., *chaud du lit*. Rouch., *son du lit*.

CHAUDEUR, s. f., chaleur.

Lat., *calor*, Ital., *calore*. Pic., *caleur*. Prov., *calor*. St.-Am. *saleü*.

CHAUD-FRÈD, s. m., pleurésie. La population a une grande prédilection pour ce mot. Il n'est pas d'affection de poitrine qu'elle ne désigne sous le nom de chaud-froid.

Cognac, *chaudfrèd*.

CHAUFÉTE, s. f., chaufferette.

Toul., *escalfeto*. (V. *Couvot*).

CHAUFEUSE, s. f., femme qui chauffe la lessive. (V. *Lissiveuse*, *Laveuse*).

CHAUSSE, s. f., bas, chaussette (Mervans). (V. *Chauchète*).

CHAUVEAU et CHOVEAU, s. m., mesure de liquide, contenant environ le demi litre : « J'ons ben prou cori; veins-tu boire · èun *chauveau ?* »

Bourg., *chôvéa*, Morv., *chauveau* (1 litre).

CHAVIR et CHÉVIR, v. tr. et intr., conduire, gouverner, jouir de. S'emploie surtout négativement dans le sens de faire obéir, diriger : « Ces drôles sont si dissipés que j' peux pas en *chavir* ».

CHAVOGNE, s. m., poisson blanc, que prennent journellement les pêcheurs Dim., *Chavognot*.

Chal., *chavène*, *chevaine*. Dijon, *chevaneau*. Morv., *chevanne*, *cheveneau*. En div. autres pays des environs, *chevane*, *chevene*, *chavene*, *chaboisseau*, *chabuisseau*.

CHÉCUN et EUN CHÉCUN, pr. ind., chacun : « V'là les marioûs qui vont j'ter les dragées. Allons, p'tiots, corez! *eùn chécun* en ára ».

Berry, *châcun*. Bourg., *chaicun*, *eugne*, *chécun*. Champ., *id*, Genev., *chécun*. Lorr., *chéquin*. Morv., *chaicun*. Pic., *cacun*. Prov., *cascun*. St.-Am., *sôkyon*, *ëna* Saint., *chaquyn*. Sav., *stâcon*. Toul., *cadaun*, *cadun*, *quad'un*. Vx. fr., *chascun*.

CHEIN, s. m., chien. (V. *Chin*).

CHEIRE, s. f., chaire, chaise,

Bourg., *chaire*. Champ., *selle*. Forez, *sella*. Fr.-Cté., *sélot*, *seletot*. Genev., *selle*. Mâc., *chire*. Morv., *chée*, *chèle*. Rouch., *quaière*, *quéire*. St. Am., *chala*. Sav., *sella*. Suis. r., *id.*, *sala*, *chola*.

CHENAILLER, v. tr., battre à coup de fouet, comme on fouette les chiens (*chienailler*).

Genv., *chenailler* (secouer, tracasser).

CHENEVÉ, s. m., chenevis.

Lat., *cannabis*. Berry, *cheneveu*, *chenouis*, *chenevoné*. Bourg, *chenevai*. Genev,, *chenavar*, *chenevar*. Guerp., *canivet*, *canivier*.

Lang., *canabou*. Luxemb., *cheneveuse*. Morv., *chevené*. Norm., *chenivieu, canivieu*. Poit., *ckenebou, chcneboué*. Prov., *canaboun*. Saint., *chenebar, chenevar*. Toul., *canabou*.

CHENEVEY (*bounot*), s. m., bonnet épais que portaient jadis nos mariniers. Cette coiffure, excellente contre l'humidité, était ornée de trois glands ronds à gauche, et se serrait à volonté du côté des glands. Le mot n'éclaircit pas la question d'étymologie de ce couvre-chef, qui tient peut-être son nom de celui du fabricant.

CHENEVOTE, s. f., allumette faite avec la tige du chanvre, qu'on a dépouillée de son filament par l'opération du teillage.

Berry, *chamenotte, chemenotte, chomenette*. Bourg., *cheneveuille, chenevotte*. Morv., *cemenotte, chevenotte*. Norm., *canivotte*. Semur, *chenevotte*.

CHENI, s. m., ordure, petit corps étranger, balayure : « J'ai un *cheni* dans l'ûyot ». — « Y a des *chenis* dans l' coin d ta chambre ».

Bourg., *cheni*. Châtill., *chenil*. Jura, *cheni*. Morv., id. Wall., *chinis, chinêie* (canaille).

CHENNE et CHIN-NE, s. f., chienne.

Montr., *chenne*. St-Am., *sëna*.

CHENOT, s. m., chenet. *Chenot* est le dim. de *chen* (chien). Les premiers chenets représentaient volontiers des chiens ou des têtes de chiens.

Berry, *chenard*. Forez, *chanats* (grands chenets). Morv., *chenot*. Poit., *chenet* (petit chien). Saint., *chenot* (id.). Vx. fr., *chienet*.

CHENOVE, s. m., chanvre. La plante même, et la filasse que l'on retire de son écorce.

Lat., *cannabis;* Ital., *canapa*. Berry, *chande, chambe, charbe*. Bress., *chenavo*. Dauph., *chenevo*. Forez, *chinève*. Fr.-Cté, *chenove*. Montr., id. Morv., *chieindre*. Norm., *cambre*. Pic., *canve*. Prov., *cambre, carbe*. Rouch., *Kame, Kème*. Saint., *charve*. Sav., *stenève*. Wall., *chainn, came*. Vx. fr., *charve, cherve*.

CHENU, adj., bon, fort, cossu, solide, excellent : « I m'en a fait goter; oh! y é du *ch'nu*! »

Lat., *canutus*. Genev., *chenu*. Norm., id. Prov., *canut*. Très vx fr., *chanu*.

CHERCHER SON PAIN, loc., mendier. Le Morvan a comme type le cherche-pain (*cherchou d' pain*). (V. *Aller aux portes*).

CHÈRE AN-NÉE (*la*), s. f., l'année de la grande cherté (1816). — Petit, j'entendais toujours parler du pris exorbitant des

denrées en ce triste moment. Je me souviens du pris du sucre, qui valait 6 fr. la livre, et tout à l'avenant.
Morv., *la ch'tite année.*

CHÉSIT, tomba, parf. du v. *cheûdre.*

CHESSER, v. tr., sécher : « J' veins d' laver mes draps; j' les ai mêtu à *chesser* ».
Lat., *exsugere.* Lyon, *essure, essuire.*

CHESSOT, s. m., lange pour les besoins des enfants. Parce qu'ils servent à essuyer, à *chesser* le petit.
Bourg., *chaissô, chaisseü.* Montr., *chaissot.* Morv., *chiaissot.* Vx fr., *chainse* (jupe).

CHETI, TZ, adj., pâle, maigre, chétif : « V'là des *ch'tis* morciaux! » — « T'é donc bé mau? T'as eune *ch'tite* figure ». Au fig., mauvais, méchant, vaurien : « Y ét eun *ch'ti* vouésin ». D'un petit polisson on dira : « Ol é ben prou *ch'ti* ».
Ital., *cattivo.* Berry, *ch'tit.* Bourg., *cheti.* Lim., *chéti.* Mâc., *chetit.* Montr., *cheti.* Morv., *chéti, ch'ti, c'ti, s'tit.* Pic., *quetif.* Prov., *captiu, caitiu.* St-Am., *cheti, va.* Saint , *chetit.* Vx fr., *chaitif.*

CHETITEMENT, adv., chétivement, médiocrement, misérablement.
Morv., *ch'tit'ment, c'titement.*

CHEU, prép., chez : « Qu' veins-tu fâre iqui? Va-t'en *cheü* vous ».
Berry, *cheux.* Bourg., *ché.* Bress., *cé.* Dauph., *chieu.* Lim., *chéz.* Lorr., *chü* Mâc. *chi.* Montr., *cheux.* Morv., *cheuz.* Pic., *cheux, chu.* St-Am., *vé.* Saint., *cheuz.* Vx fr., *chiés.*

CHEUDRE, v. intr., tomber, choir : « Prens donc garde; t' vas m' fâre *cheüdre* ».
Lat., *cadere.* Berry, *cheir.* Bourg., *chezai, choï.* Dauph., *charre.* Fr.-Cté., *y ché* (il tombe). H.-V., *cheir.* Lille, *querre.* Lorr., *cheur.* Louhans, *chèdre.* Lyon., *cheyre, chayre, chere.* Montr., *cheure, cheudre, chèdre.* Morv., *choner, tumber.* Norm., *quaire.* Pic., *tcher, kère.* Poit., *cheure, cheurre.* Prov., *toumbear.* Rouch., *quéhir.* Saint., *chère.* Vx. fr., *cheoir.*

CHEULER, v. tr., trop boire, s'enivrer, se saoûler.
Bourg., *cheulai* (aussi téter son pouce). Champ., *chûlai.* Morv., *chuler, sûler.* Sav., *se cheulâ.*
De *chôvéa*, La Monnoye enregistre le verb. *chôvelai* et par contraction *cheulai.*

CHEU-NOUS, loc. employée substantivement, le groupe qui

forme la maisonnée : « *Cheû-nous* sont sortis. *Cheû les* François vont li fâre la conduite ».

Bourg., *ché-nò*. Bugey, *chi-no*. Lim., *cha Picard*. Poit., *cheux-nous*.

CHEURTER, v. tr., asseoir : « Eh ! brâve houme, *cheùrtez*-vous donc eun brin su l' ban ».

Bress., *cheto*. Morv., *cheurter*. St.-Am,, *cheté*. (V. *Asseter*).

CHEUVRE, s. f., chèvre.

Lat. et Ital., *capra*. Berry, *chievre*, *chieuve*, *chieuvre*, *chieube*. Cognac., *chièvre*. Forez, *chiora*, *chuère*. Fr.-Ctè, *cabre*, *caibre*. Lim., *chabra*. Morv., *câpre*, *chière*, *cière*. Pic., *cabe*, *cabre*, *kève*, *kèvre*, *cape*. Poit., *chebra*, *cheubre*. Prov., *cabra*. St.-Am., *sèvra*. Toul. *crabo*. Vx. fr., *chievre*. (V. *Bique*, *Cabri*).

CHEUVREU, s. m., chevreuil.

Bourg., *cheuvreu*. Prov., *cabrol*, *cabirol*. Wall., *chivrou*, *chèvreu*.

CHEVAU, s. m., cheval : « A c' maitin, j'ai m'né mon *ch'vau* au marché ».

Lat., *caballus* ; It., *cavallo*. Berry, *gevau*. Bourg., *chevau*. Dauph., *chivau*. Fland., *q'vau*. Lille., *queva*, *q'va*. Lim., *chovàu*, *chavao*. Lorr., *chouâ*. Morv., *chevau*, *g'vau*, *z'vau*, *c'vau*. Pic., *kevau*, *keval*, *gval*. Prov., *cavalh*. Rouch., *qu'vau*, *quevau*. St-Am., *sevô*. Saint., *ckevaù*. Sav , *stevau*. Wall., *queva*, *chivâ*.

CHICANOU, adj., chicaneur, chicanier.

Bourg., *chaquignou*. Morv., *chicanou*. Vx. fr., id.

CHIFON, s. m., morceau : « J'ai opetit; baille-me eun bon *chifon* de pain ».

Midi, *chiffon*. Morv., *chifon*, *grougnon*. Toul., *canchon de pa* (V. *Guignon*).

CHIFON, CHIFONEAU, CHIFONÈTE. noms familiers et d'amitié donnés à une petite fille.

CHIFRE (*la*), s. f., l'arithmétique : « Mon p'tiot va déjà à l'école ; ôl éprend *la chifre* ».

Genev., *ia chiffre*. St-Am., *sifron*.

CHIN, s. m., chien, au fig., avare : « *Chin* d' mâtin ! » est un juron familier à nos paysans.

Lat., *canir*. Berry., *chen*, *chin*. Bourg., id. Lim., *chi*. Montr., *chin*. Morv., *chen*, *cien*. Pic., *kien*, *tchèn*. Prov., *can*. Rom., *can*, *canh*. Rouch., *tien*. St-Am., *sèn*. Saint., *chein*. Sav., *stin*. Toul., *chi*. *chichet*, *chichou*. Wall., *chen*.

CHIPOTE, s. f., chicane, subtilité, procès.

Bourg., *chipôte*.

CHIPOTER, v. tr., chicaner, marchander, tirailler, asticoter : « Y ét eun tire-yards ; ô *chipòte* su tout. »
Bourg., *chipotai*, *chipouta*. Genev., *chipoter*. Morv., id. Rouch., id. Saint., *chicoter*. Wall., *kipoti*.

CHIPOTOU, s. et adj., chipotier.

CHIQUE, s. f., quignon, gros morceau de pain ou de viande : « Ol avot faim ; j'te li ai baillé eûne *chique!...* »
Bourg., *chique* (aussi mine). Genev., *chiquet*. Pic., *chike*. Wall., *chiche*.

CHIQUE et CHUQUE, s. f., bille à jouer.
Norm., *chique* (chiffon).

CHIQUER, v. intr., jouer aus billes, lancer la bille, mais plutôt être malheureus à ce jeu, et, par extension, à tout autre.
Genev., *chiquer* (V. *Poquer*).

CHLOFFE (*aller*), loc., aller se coucher. Un des restes des premières invasions.
Allem., *schlaffen*. Wall., *choffe*.

CHODOTES, adj., chaudes. Qualification des châtaignes cuites, que le marchand crie : « Toutes *chòdôtes!* toutes frigolotes! » (V. *Frigolotes*).

CHOGNE, s. f., bouse de bœuf, de vache, et surtout excrément de cheval : « Ben marci! y en a-t-i des *chognes* dans c'te rue! »
Montr., *chogne*. St-Am., *bôja*.

CHOGNIOT, s. m., le derrière de la tête, occiput.

CHOU! CHOU! excl. adressée aus poules que l'on veut chasser d'auprès de soi.

CHOUGNIER, v. intr., pleurnicher : « Qu'ol é donc désagueûriabe! ô *chougne* tòjor. »
Bourg., *chouinai*, *chouignai*. Morv., *chonner*. Poit., *cheugnai*. (V. *Chouiner*, *Couiner*).

CHOUINER, v. intr., pleurer sans motif, faire semblant de pleurer : « Qu'è-ce qui t' fait *chouiner* c'ment c' qui? »
Berry, *chouler*. Fr.-Cté, *couiner*, id. Morv., *chouiner*. Poit., *chiouler*. (V. *Chougnier*, *Couiner*).

CHOUPER et CHEUPER, v. tr., hèler de loin, appeler fort pour faire venir quelqu'un.
Berry, *huper*. Bourg., *oupai*. Bress., *cheuper*. Fr.-Cte, *huper*, *heuper*. Jura, *hupper*. Lorr., *huchié*. Mâc., *chupai*. Montr., *cheper*. Morv., *houper*. Norm., *juper*, *huper*. Pic., *houper*. Rom.,

hupper. Rouch., *houper*. St-Am., *creïé*. Wall., *houper*, *houpeler*. Vx. fr., *juper*. (V. *Hucher*).

CHOUPÈTE, s. f., boucle, mèche de cheveus.
Bourg., *choupeute*. Fr.-Cté, *chouquette*. Morv., *choupette*. (V. *Chourette*).

CHOURÉTE, s. f., mèche de cheveus temporale, tournée en virgule, et qu'affectionnaient fort les jeunes gens du premier quart du siècle. (V. *Choupète*).

CHOUSE, s. f., chose, être. S'applique à nombre de substances.
Ital., *cosa*. Artois, *cose*. Berry, *chouse*. Bourg., *cheüze*. Dauph., *chouse*. Lim., *chàüso*. Lorr., *cheuse*. Pic., *cose*. Prov., *cosa*. Rouch., *cosse*. St-Am., *seüja*. Saint., *chouse*. Sav., *stieuze*.

CHTOURBE, adj., mort. Nous vient des premières invasions.
Allem., *slorben*. Fr.-Cté, *aissouerbi*. Morv., *chtourbé*.

CHU, part, de *cheñdre*, tombé : « Ol a bouévu, ôl a *chû*. »
Il.-V., *chû*, *chête*. Lille, *queu*. Morv., *choué*. Rouch., *quehu*. Vx fr., *cheü*. (V. *Alle*...)

CHU, s. m., aire. Dans les cantons mérid. du dép. on bat à l'aire, ou *chû*, en plein soleil, et non en grange.
St-Am., *chueü*.

CHUMIN, s. m , chemin, route, sol et parcours.
Ital., *cammino*. Bourg., *chemî*. Champ., *chemi*. Lim., *chami*. Morv., *chemi*. Nivern., *semin*. Pic., *camin*. Poit., *chemi*. Prov., *cami*. St-Am., *semèn*. (V. *C'min*).

CHUMINÉE, CHUINÉE et CHVINÉE, s. f., cheminée.
Ital., *caminata*. Bourg., *chenevée*. Morv., *chem'née*. Rouch., *quéménée*. St-Am., *semenô*. Sav., *stemenâ*, *seminaïa*.

CHUMINER, v. intr., cheminer : « Lasse-le, ce p'tiot; n' li dis ran; ô *chumine* son train ».
Bourg., *chemenai*. Prov., *caminar*.

CHUMISE, s. f., chemise.
Lat., *camisia*. Bourg., *chaiminge*. Il.-V., *cheminze*. Lim., *chemiso*. Pic., *kemise*. Prov., *camisa*. St-Am., *semija*. (V. *Camise*).

CHUPE, s. f., huppe, oiseau, et aussi touffe de plumes, de fleurs sur la tête.
Montr., *chupe*. Morv., *cheupe*. Norm., *chouppe*. Poit., *supet*.

CIARGE, s. m., cierge.
Lat., *cereus*. Ital., *cero*. Berry, *ciarge*, Bress., *ciro*, *ciarzo*. Lyon., *cirou*. Prov., *ciré*, *ciret*, *ciri*. Rom., *ciri*, *ciry*. St.-Am., *cirou*. Vx. fr., *cerge*, *cirge*, *cierge*.

CIME, s. f., jeune pousse végétale.
Ital., *cima*. Berry, *cimiau* (branchage). Metz, *ceumau*. Morv., *cime*. Norm., *chime*. Pic., *chimette*. Prov., *cim*, *cima*.

CIMOT, s. m., lisière du drap. Dans la Bresse, on fait des chaussons en *cimot*; c'est ce qu'en français on appelle : chaussons de lisière.
Dauph., *cimoussa*. Forez, *cimou*, *cimousse*. Fr.-Ctè., *cemou*, *cemousse*. Lyon., *cimousso*, Montr., *cimot*. Morv., *id*.

CINQ SOUS, loc. : « Là, mon Diou! qu' t' é donc bèlle! T' è gentite, voué-tu, c'ment *cinq sous*! »
Berry, *id*.

CIOT, s. m., cep de vigne : « N' m'en parle pas; la mâtine de p'tiote bête va piquer tous nos *ciots*. Je n' pourons ran pu j'ter dans nos cuves ».

CIRUGIEN, s. m., chirurgien.
Genev., *cérusi n*. Morv., *ciruzien*. Vx. Fr., *cyrurgien*.

CISIAUS, s. m., ciseaus. Beaucoup de nos subst. ne diffèrent du français que par le son mouillé. Sans songer à les donner tous, nous prenons celui-ci parce qu'il amène une formulette d'élimination employée par les enfants lorsqu'ils se comptent pour un jeu où l'un d'eus doit être le dernier, ou lorsque chacun doit y figurer par numéro d'ordre.

Petit cisiau
D'or et d'argent,
Ta mère t'appeule
Au bout du champ,
Pour y manger
Du lait caillé
Fait de la main
De Jésus-Christ.

A chaque syllabe, l'enfant qui compte porte la main devant l'un du groupe, et celui sur qui s'arrête le dernier mot est le dernier. — En citant autre part cette formulette, nous avons demandé si la variante *oiseau* ne serait pas bien venue à remplacer *ciseau?* L'oiseau pourrait être appelé par sa mère, et manger du caillé Affaire d'o mal formé.
Ital., *cesello*.

CIVADOU (*à la*)! appel : au dîner! Cri des mariniers de la Saône et du Doubs pour faire venir à table leurs camarades. La terminaison de ce mot vient des contrées méridionales, où pénétraient nos gens, vite faits à une accentuation familière.
Forez, *civada* (dîner). (V. *Margadou*).

CLA, s. m., feu follet : « Voui, ô s'ê pardu. Ol a êporçu des *clas,* ê pi ôl a été, ôl a été... ê pi ô n'ê pas r'veindu ». La croyance persiste encore.

Lat., *clarus*. Berry, *cular*. Bourg., *clia*, *quelar*, *fôletô*, *feu foulteu*. Bress., *queula*. Champ., *cular*. Dauph., *culut* (ver luisant). Forez, *cular*, Jura. *kla*. *kela*. Lorr., *cula*, *chandelotte*, *flambart*, Midi, *cla*. Morv., *queular*, Norm., *faulau*, *follo*, *fifolet*, *fourlore*. (V. *Oryu*).

CLAFOUTI, s. m., sorte de gâteau.

Poit., *clafoti*.

CLAIRER, v. tr., éclairer, luire, allumer, faire flamber : « J'vas *clairer* l' feù ». — « La chandelle *claire* ». — « I fait noir dans l'escayé; *claire*-me donc ».

Bas-lat., *clarare*. Berry, *clairer*, *clairir*. Bourg., *clairai*, *tiârai*. Morv., *clairer*, *quiairdi*, *quiérer* Norm., *claironner*. Sav., *éclairer*. Suis., *id*. Toul., *clareja*.

CLAIRINÉTE, s. f., clarinette.

Genev., *clairinette*.

CLAIRTÉ, s. f., clarté, lumière.

Lat., *claritas*. Berry, *clairté*. Bourg., *clatai*, *clertai*. Fr.-Cté, *cliata*. Genev., *clairté*. Lim., *cliarta*. Lorr., *clarta*, *kiertè*. Morv., *cliarté*, *cliairté*. Prov., *claritat*. Rouch., *clertè*. St-Am., *lyaretô*. Toul., *clarou*. Très Vx. fr., *clartet*.

CLAMPIN, adj., lent, musard, négligent : « Quand ô va quêle part, ce *clampin*, ô ne r'vein pu ».

Pic., *clampin* (boîteux).

CLAQUE-BITOU, s. m., fromage blanc, de qualité inférieure, mou, maigre, que certains mangent, mais que l'on mélange généralement avec de la farine de maïs pour les volailles. — Où chercher l'étymologie de ce surnom burlesque? *Bitou* veut dire chassieus. Un déjeuneur emporté a-t-il, un jour, *claqué* une portion de son fromage sur l'œil de son compère?... Mieus que cela, et voici la chose : On s'en sert dans le Morvan, de remède contre la *bite* et autres maladies d'yeus.

Bas.-Norm., *clliaquer*. Morv., *quiaque-bitou*. Rouch., *claquen bièque*.

CLAR, adj., clair, luisant, lumineus.

Lat., *clarus*. Berry, *clar*. Bourg., *clar*. Jura, *kia*. Lim., *cliar*. Lorr., *quiar*. Morv., *cliar*, *cliair*, *quiar*. Prov., *clar*. St-Am., *lyâ*, *êra*. Sav., *cliâr*. Wall., *clêr*. Vx. fr., *cler*.

CLÉE, s. f., clef.

Lat., *clavis*; Ital., *chiave*. Bourg., *clar*. Jura, *kiai*. Lang., *cláou*. Lim., *cliao*. Morv., *quié*. Prov., *clau*. Toul., id.

CLÈQUE, s. m., feuille de tôle, avec laquelle on ferme le four dans les campagnes. (V. *Bouche-four*).

CLEU, s. m., clou.

Bourg., *clô*. Fr.-Clé, *kiô*, *kiou*. Lille, *clo*. Lim., *clio*. Morv., *quiou*. Pic., *cleu*. Prov., *clau*. Rouch., id. Wall., *clô*.

CLIA, s. f., claie, porte basse contre l'invasion de la basse-cour.

Forez, *cliot*. Genev., *clie*. Lang., *cledo*. Lim., *clèdau*. Maine, *clau*. *quiau*. Metz, *clieue*. Morv., *quiai*, *quiau* Norm., *clas*. Pic., *cloie*. Poit., *clie*, *clion*, *cléon*, *clingne*. Prov., *cléda*. Suis., *cllia*, *clédal*. Toul., *cledo*. Wall., *cleuse*. Vx fr., *cloie*.

CLOICHE, s. f., cloche.

Berry, *cloque*. Bourg., *cloiche*, *tioiche*. Guern., *clloque*. Lille, *cloque*. Lim , *cliocha*. Morv., *cleuche*, *clieuce*. Pic., *cloque*. Prov., *cloca*. Vosg., *kieuche*.

CLOICHER, s. m., clocher.

Bourg., *tioichai*, *quiochey*. Lille, *cloquer*. Morv., *cleuché*, *quioché*, *clieucé*. Norm., *cliocher*. Pic., *clokier*.

C'MANDER, v. tr., commander.

Berry, *c'mander quemander*. Bourg., *quemandai*. Morv., *c'mander*. Prov., *comandar*. Rouch., *quemander*. Saint., *coumander*.

C'MENCER, v. tr., commencer.

Berry, *c'mincer*, *c'mencer*. Bourg., *quemançai*. Lille, *qu'mincher*. Lim., *coumença*. Morv., *c'mencer*, *comoincer*. Poit., *coumincer*. Prov., *comensar*. Saint., *coumencer*. Suis. r., *coumincì*. (V. *Coumencer*, et *C'ment*).

C'MENT, conj., comment, comme. La prononciation élide absolument *om* : « *C'ment* c' qui s' fait-i ? » — Certains l'écrivent *Quement*.

Bourg., *queman*. Lim., *coumèn*, *coumo*. Lorr., *c'ma*, *coman*. Mâc. *queman*. Morv., *couman*, *c'ment*, *c'man*. Poit., *quemant*. Prov.; *coment*. Sav., *quemê*. St-Am , *kemê*. (V. *Coume*).

C'MENT C' QUE ?..., loc., comment est-ce que? « *C'ment c'qu'on* dit? » — « *C'ment c'que* t'as fait pour cheûdre ? »

CO, s. m., cou.

Lat., *collum*. Bourg., *cô*, *cueü*, *queü*. Montr., *co*. Pic , *co*. Prov., *col*. St-Am., *cô*. Sav., *co*.

CO, s. m., coup, fois : « Y a des *cô* que j' vas prou ben ; épeû des *cô* qu' la gigue me fâ prou mau ».

Ital., *colpo*. Bourg., *cueu*, *queu*, *cô*. Pic., *keu*. Prov., *cop*, *colp*. Montr., *co*. Sav., *cou*. St-Am., *cô*. (V. *Cop*).

F. FERTIAULT

DIFFÉRENTES VALEURS DE « TOUT »

Comparons « tout le pays » et « tous les pays ». Dans la première locution *tout* équivaut évidemment à *tout entier*, c'est le sens du latin *totus*. Au pluriel, la valeur de *tout* restant intacte, cet adjectif s'applique non à l'objet représenté par le nom, mais à l'idée de pluralité exprimée par la flexion du pluriel. Ce ne sont pas « les pays entiers » mais c'est « la pluralité entière » des pays.

De même *quelque* signifie proprement *un certain*. « Avoir quelque mérite », c'est avoir un *certain mérite*, et « avoir quelques mérites » c'est avoir un *certain nombre* de mérites. Ainsi *quelque* et *tout*, devant un nom au pluriel, s'appliquent non à l'idée exprimée par le nom lui-même, mais à l'idée de nombre marquée par la flexion.

Dans « tous les pays », il y a trois idées : intégralité, pluralité, pays. A l'origine « tous » n'exprime que l'intégralité, les deus autres idées étant rendues par le nom au pluriel ; mais, par une extension que l'on comprent facilement, *tous* à lui seul a pris la valeur de « pluralité intégrale », celle de *omnes* latin. Sur le pluriel *tous* ainsi compris la langue a formé un singulier *tout* équivalant à *omnis* latin ; « tout homme ». Ainsi, des deus valeurs de *tout* au singulier, dans « tout l'homme » et dans « tout homme », la première seule est primitive, la seconde dérive de l'acception extensive du pluriel. On a donc la série suivante :

1° tout = *totus* ; tous = *tota collectio*.
2° tout = *totus* ; tous = *omnes*.
3° tout = *totus* ou *omnis* ; tous = *omnes*.

La valeur adjective et la valeur adverbiale de *tout* se confondent par la force des choses quand il se rattache à un substantif au singulier. On peut distinguer par l'analyse « toute la maison est pleine » et « la maison est toute pleine », mais les deus locutions aboutissent au même sens. On comprent donc fort bien que l'accord de *tout* (adjectif) dans la première locution ait entraîné l'accord de *tout* (adverbe) dans la seconde, et la logique veut que l'accord se fasse tout aussi bien quand le mot suivant commence par une voyelle : « la maison *toute* entière » comme « la maison *toute* pleine. »

Tout adverbe ne change pas de signification quand il se rapporte à un pluriel ; il continue à signifier « entièrement ». Nous avons vu, au contraire, que *tout* adjectif passe, au pluriel, du sens de *totus* au sens de *omnes*. Dès lors, si *tout* adverbe s'était accordé au pluriel comme au singulier, la confusion de forme avec *tout* adjectif aurait pu être une source de confusions de sens : « ils sont tous beaus » aurait signifié à la fois *tous sont beaus* et *il sont entièrement beaus*. La langue n'a cependant pas, dès l'origine, rendu *tout* adverbe invariable quand il se rapportait à un pluriel, mais elle lui a conservé la forme qu'il avait devant le singulier, c'est-à-dire *tout* devant un masculin, *toute* devant un féminin : « ce mur est *tout* noir, ces murs sont *tout* noirs ; cette maison est *toute* blanche, ces maisons sont *toute* blanches, *toute* appropriées ». L'orthographe a complété l'accord de *toute* avec *blanches* en lui ajoutant une *s* ; comme la prononciation s'opposait à ce qu'on en fît autant à *toute* devant *appropriées*, on a supprimé l'*e* du féminin, qui ne s'entendait pas, et on a ainsi abouti à la règle actuelle : invariabilité de *tout* adverbe devant un adjectif masculin et devant un adjectif féminin commençant par une voyelle, variabilité devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Comme nous l'avons remarqué, il n'y a aucune raison pour étendre cette distinction au singulier.

En résumé, la règle de *tout* adverbe, telle qu'elle résulte de la prononciation actuelle, — en conservant l'accord en nombre (accord factice mais aujourd'hui consacré) (1) devant les adjectifs féminins pluriels commençant par une consonne, — peut être formulée ainsi :

Tout adverbe s'accorde avec l'adjectif singulier qui suit ; il est invariable devant un adjectif pluriel, excepté quand cet adjectif est féminin et commence par une consonne.

Donc, en principe, et sous réserve de l'exception indiquée, *tout* adverbe est variable au singulier et invariable au pluriel. Cette différence de traitement entre les deus nombres peut se justifier par ce fait qu'au singulier *tout* adjectif se confont avec *tout* adverbe, tandis qu'il s'en distingue essentiellement au pluriel.

L. C.

---

(1) Ce serait une complication de plus s'il fallait dire que dans ce cas il y a accord en genre et non en nombre.

LOU GHIYONÈW

Chant de quête en patois de Périgueux

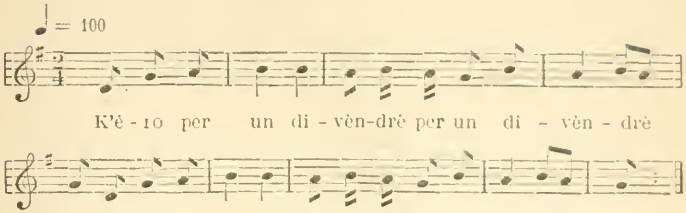

K'èro per un divèndrë, per un divèndrëdi.
Opourtâ-nou l'ëïtrëno ow noun de Zëju-Cri

Lo chènto Vierzo puro, n'o ëïkerta choun fir.
Opourtâ-nou, etc.

Lou cherço, lou récherço lou loun d'un gron çomi (1).
Lou prumié ké roncountrò, Botirto choun couji :
« Wëï, dijo-mé, Botirto, n'owrʸa-tu vi moun fir ?
— E noun pâ, chènto Vierzo, dènpëï ier moti.
Chur lo crou dè Pilato lou faw zouziw l'on mi.
— E t'èn prèjè, Botirto, t'èn prèjè, meno m'i. »
Dè to lwëï kè l'o vi, èn tèro n'o ëïplàmi.
« T'èn prèjè, Botirto, lèvo mo maï d'oki,
Elo n'èn prèn gron pèno è m'èn dòno owchi. »
Lo prèn per so mò blonço, lo mèno èn porodi.
Diw nou fâjè lo grâchʸo dè tou nà coumo chi !
Lâ portâ soun d'ëïcayo, lou vèrour d'erzèn fi.

Traduction : « C'était par un vendredi, un vendredi. Apportez-nous l'étrenne au nom de Jésus-Christ. La Sainte Vierge pleure, elle a écarté (égaré) son fils. Apportez-nous, etc.

(1) A partir d'ici nous supprimons le refrain, qui forme un couplet avec ce vers et avec chacun de ceus qui suivent, comme avec les deus premiers. On remarquera que plusienrs vers sont altérés.

Le cherche, le recherche le long d'un grand chemin. Le premier qu'elle rencontre, Baptiste son cousin : « Hé! dis-moi, Baptiste, n'aurais-tu vu mon fils? — Et non pas, Sainte Vierge, depuis hier matin. Sur la crois de Pilate les faus (félons) juifs l'ont mis. — Eh! je t'en prie, Baptiste, je t'en prie, mène m'y ». De tant loin que l'a vu, en terre s'en est pâmée. « Je t'en prie, Baptiste, lève ma mère d'ici. Elle en prent grand peine, et m'en donne aussi ». La prent par sa main blanche, la mène en paradis. Dieu nous fasse la grâce de tous aller avec elle! Les portes sont d'écaille, les verrous d'argent fin.

Il y a quelques années, les femmes du peuple, et non pas seulement les mendiants, chantaient encore les ghiyonèw (1), devant les boutiques de Périgueux, le soir du 31 décembre et le matin du 1er janvier.

Ce chant remonte certainement à l'époque où l'année commençait à Pâques, comme l'indique le sujet traité (2). On le faisait suivre de quatre vers *parlés* :

Si nôtra chombâ èron dè payo,
Kè tounbèsson din vôtro fanʸo,
Nou vèndrʸâ bè èïdâ lévâ :
Pourtâ-nou l'èïtrèno siw plâ.

C'est-à-dire : « Si nos jambes étaient de paille, que nous tombassions dans votre boue, vous nous viendriez bien aider à lever : portez-nous l'étrenne s'il vous plaît ».

Dans un prochain fascicule nous donnerons un autre chant de quête qui n'a aucun rapport de sujet avec celui-ci, mais qu'on chantait dans les mêmes circonstances (on les faisait alterner) et qu'on terminait par les mêmes vers parlés. L'un et l'autre nous ont été obligeamment communiqués par M. O. Dumerchat.

Sur la langue et la graphie, voyez *Revue de philologie française*, II, page 224.

(1) L'étymologie de ce mot, qui signifie proprement « étrennes », est incertaine ; en tout cas il n'a aucun rapport avec « au gui l'an neuf ».

(2) Il est même probable que nous avons là un vieus chant populaire sur la passion, auquel on a adapté après coup le refrain des ghiyonèw.

CHRONIQUE

M. Michel Bréal, à qui nous avons communiqué les bonnes feuilles du premier article de ce fascicule, nous adresse la lettre suivante à propos de notre plan général de réforme orthographique :

« Je persiste à croire qu'il faut se borner à un petit nombre de réformes, plutôt grammaticales que lexicographiques ; faciles à comprendre, faciles à retenir.

Plutôt grammaticales que lexicographiques : de cette façon vous ne mettrez pas contre vous tous les auteurs, tous les éditeurs et tous les possesseurs de dictionnaires.

Faciles à comprendre. Le public ne comprendra pas votre distinction entre mots savants et mots populaires. Il faut avoir fait des études, il faut savoir le latin pour saisir cette distinction. On sera frappé d'apparentes contradictions qui feront rejeter le tout.

Faciles à retenir. Sous prétexte de soulager les générations à venir, il ne faut pas obliger les contemporains à recommencer leur temps d'école. Je me sens incapable de garder dans ma mémoire un si grand nombre de règles. Je suppose que beaucoup d'autres seront comme moi. Et les imprimeurs, comment feront-ils? Paieront-ils deus ou trois mois d'apprentissage à leurs ouvriers pour se mettre au courant? La seule règle d'*enfans*, *parens*, oblige l'imprimerie de la *Revue des deux mondes* à de continuelles corrections sur épreuves. Je suppose que les professeurs et instituteurs seront un peu comme les imprimeurs, et qu'ils retomberont malgré eus dans les anciens errements. On peut, en y portant son attention, corriger une ou deus mauvaises habitudes : on ne peut en corriger à la fois quinze ou vingt. J'ai peur que la forme de publication périodique que vous avez adoptée ne soit pour vous une continuelle tentation d'apporter des propositions nouvelles, en sorte que le nombre des changements ira toujours s'accroissant. Il faut vous résigner à vous répéter : c'est en redisant les mêmes choses que vous les ferez entrer dans la tête des lecteurs et que vous obtiendrez à la fin gain de cause.

Pardon pour la franchise de mes remarques : elles vous prouvent que je suis un ami sincère de la réforme et non un théoricien.

MICHEL BRÉAL

Nous sommes très reconnaissant à M. Michel Bréal de la franchise de ses remarques, qui prouvent, comme il le dit, la sincérité de ses sentiments pour la réforme. Puisqu'il admet les réformes *grammaticales*, je pense qu'il approuve (sinon pour l'application immédiate, au moins comme un programme à échelonner dans la pratique) plusieurs de celles qui sont contenues dans notre plan général, notamment :

1° Le remplacement de l'accent aigu par l'accent grave au futur et au conditionnel des verbes tels que *protèger* ;

2° Le pluriel de *vingt* et de *cent* marqué toujours par une *s*, même devant un autre nom de nombre.

3° Les adjectifs *demi, nu, feu, fort* s'accordant avec le substantif quelle que soit leur place.

4° Les noms d'origine étrangère prenant toujours l'*s* du pluriel.

5° Le remplacement des formes de participes *absous* et *dissous* par *absout* et *dissout* ; la suppression des formes *bénit, bénite,* pour le participe du verbe « bénir », sauf dans « eau bénite ».

6° L'unification des genres d'*orge, hymne*, et des noms de consonnes, qui seraient toujours masculins, et d'*amour, orgue*, qui seraient masculins dans l'acception ordinaire, les féminins pluriels *amours* et *orgues* n'étant conservés qu'à titre d'archaïsme et dans leur acception spéciale.

En outre, si je comprens bien M. Bréal, il ne repousse pas d'une façon absolue les réformes lexicographiques ; il l'a prouvé d'ailleurs en acceptant la substitution de *s* à *x* final dans *crois pais, vois*, etc. au lieu de croix, paix, voix. Mais il voudrait que les réformes de cet ordre fussent faciles à retenir, et pour cela, très générales. Si on décidait de remplacer partout *y* par *i* et *ph* par *f*, il n'y aurait aucune difficulté d'application. Ces deus réformes sont, à mon avis, de celles qu'on n'aurait actuellement aucune chance de faire passer, et j'imagine que c'est aussi le sentiment de M. Bréal. Mais on peut en trouver d'autres qui auraient la même simplicité, quoique moins d'importance, par exemple :

I. Supprimer toute apostrophe et tout trait d'union dans les mots composés qui commencent par *entre* et *contre* : *entracte, contrecoup*, etc.

II. Supprimer le trait d'union dans les mots composés où entre une préposition, écrire par conséquent *chef d'œuvre* ou *arc en ciel* comme *chemin de fer*.

III. Ecrire le son *eu* par *œu*, après *c*, *ch* ou *g* durs; remplacer *œu* par *eu* partout ailleurs.

IV. Remplacer *y* par *i* après « a » prononcé *a* : *maïonnaisé*, *baïer*.

Quant à la simplification des consonnes doubles, c'est assurément l'une des plus mûres parmi les réformes lexicographiques. Toutes les fois qu'un journaliste parle de la réforme orthographique, il ne manque pas d'opposer *honneur* à *honorable*, *donner* à *donataire*, etc. J'ai essayé de trouver un système donnant satisfaction aus étymologistes : dans ce système on conserverait un nombre relativement très restreint de mots à consonnes doubles. Mais ce nombre, si restreint qu'il soit, est encore une difficulté, si l'on veut aboutir à une formule pratique ; d'autre part on serait amené ainsi à maintenir les deus *l* après *i* avec la double valeur de *l* mouillée ou de *l* simple, ce qui est un très gros inconvénient. Toute réflexion faite, il vaut encore mieus demander au public lettré, dans cette question, un petit effort pour se dégager tout à fait de l'habitude étymologique, et adopter la réduction des consonnes partout où la prononciation l'indique. Ce système est déjà suivi par l'Académie dans un bon nombre de cas ; il ne s'agit que de le généraliser, et d'écrire *tranquile* comme *imbécile*, *nule* comme *annuler*, etc. Rien n'est plus légitime. Le *ct* de *effectum* a été réduit à *t* dans *effet* d'après la prononciation ; pourquoi conserverait-on le double *f*, puisque là aussi la prononciation a supprimé une des consonnes ? Je ne conçois pas qu'on ait pu prétendre que la simplification des consonnes obscurcirait l'étymologie des mots ; hésite-t-on à rattacher *imbécile* à *imbecillum* malgré l'*l* simple de la forme française ? Les graphies étymologiques n'apprennent rien aus savants et ne sont pas moins inutiles aus ignorants. On objectera peut-être qu'il faudra écrire, d'après la prononciation, *inocent* avec une *n* et *innocuité* avec deus. Pourquoi pas, puisque c'est ainsi qu'on prononce ? On prononce et on écrit *effectif* avec un *c* et *effet* sans *c*, bien que ces deus mots soient aussi apparentés qu'*innocent* et *innocuité*. La seule difficulté que comporte la règle de simplification des consonnes d'après la prononciation, c'est la détermination exacte des mots dans lesquels on fait entendre les deus consonnes. Je prie mes correspondants de vouloir bien établir des listes de ces mots : en combinant ces listes, on arrivera sans doute à ne réserver qu'un très petit nombre de

cas douteux, dans lesquels force sera bien d'autoriser une double graphie (1).

Nous publierons dans notre prochain fascicule les autres réponses sur le plan général de réforme orthographique.

— L'abondance des matières nous oblige à ajourner les *Notices bibliographiques* de l'année, qui devaient terminer ce numéro.

ERRATA

Page 232. — « Lo merlo *nair* marsin » et « lo merlo de le rô*ch*e » forment deus espèces différentes.

Même article, passim. — La forme patoise de l'article masculin est *lo*. « Le » est toujours un lapsus.

---

(1) J'ai envoyé à M. Michel Bréal une épreuve de cette chronique. Il me répont que, sur tous les points visés, il est d'accord ou ne fait pas d'opposition.

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

Dr Chervin. — *La voix parlée et chantée,* revue mensuelle (Paris, avenue Victor-Hugo, 82; première année, 1890, 384 p., in-8). — Parmi les articles de cette Revue qui sont de nature à intéresser nos lecteurs, nous signalerons les études de MM. Sarcey et Talbert sur des questions de prononciation (pages 12 et 97) et de M. Dussouchet sur les variations de la prononciation (page 287).

F. Araujo. — *Gramatica razonada de la lengua francesa* (deusième édition complètement refondue, tome II. Toledo, Menor Hermanos, 1891, 320 pages, grand in-8). — Nous avons signalé le premier volume de ce grand ouvrage, dont nous nous réservons de rendre compte en détail. Le second volume contient trois parties : Syntaxe; — Phraséologie; — Théorie de la versification.

Albert Ravanat. — *Grenôblo hèrou de Blanc la Goutte, notes et recherches sur l'âge et les œuvres de l'auteur* (Grenoble, Ravanat, 1890, 48 pages in-8. Pris : 2 fr. 50), et *In quarteyron de Fable viria en patoy pe lou z'ami de Proveyzû* (Ibidem, 1888, 68 pages in-8. Pris : 5 francs). — Le premier de ces ouvrages contient une réimpression de l'édition originale du *Grenoblo hèrou,* précédée d'une petite dissertation sur la vie et les œuvres de Blanc-la-Goutte. Dans son « Quarteyron de Fable », fort élégamment imprimé, M. Ravanat montre qu'il sait lui aussi manier le vers patois. Une demi-page sur la prononciation n'eût pas été superflue; mais l'orthographe employée est phonétique dans une sage mesure.

Gustav Kœrting. — *Lateinisches-romanisches Woerterbuch* (Paderborn, F. Schœningh, 1890, 780 colonnes, in-4). — Ce dictionnaire ne contient pas moins de 8,954 articles. On y trouve non seulement les mots latins, réels ou supposés, qui ont passé dans les différentes langues romanes, mais encore des mots germaniques, arabes, etc., par exemple l'arabe *al-anbîq,* le germanique *al-od.* C'est à l'usage qu'on pourra s'apercevoir des imperfections et des lacunes, inévitables dans un aussi vaste travail. Par une note jointe au dernier fascicule

paru, l'auteur réclame modestement la collaboration de tous les romanistes pour les rectifications et additions à insérer dans l'appendice qui doit terminer l'ouvrage. Je lui signale une petite omission au mot *eno* (n° 2818), dans l'historique fort bien fait des étymologies proposées pour *aller* et pour les formes romanes similaires; M. Kœrting n'indique pas l'hypothèse *ind-are*, exposée récemment par M. Bourciez, et qui en vaut bien une autre. Ce livre rendra les plus grands services : c'est le dictionnaire de Diez pris en sens inverse (en partant des formes latines), plus facile à consulter, et mis au courant de la science.

— Après le concert d'éloges qui a salué l'apparition de la *Grammaire des langues romanes* de W. Meyer-Lübke, une vive réaction commence à se produire en Allemagne. On reproche à l'ouvrage d'être superficiel, mal digéré, bâclé. La mauvaise humeur qui se manifeste par le ton de ces critiques est due en partie, nous assure-t-on, à l'irritation causée par la réclame de l'éditeur de la traduction française.

Le gérant : E. BOUILLON.

TABLE DES MATIÈRES

I. — L. Clédat. — *Sur la double valeur des temps du passif français* 1
II. — A. Devaux. — *Etude grammaticale sur le dialecte bressan en 1365* 10
III. — Achille Millien. — *La demande en mariage, facétie en parler nivernais* 19
IV. — F. Fertiault. — *Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonnais, lettres A, B, C* 21-106-284
V. — L. C. — *Mélanges de phonétique française. — Jeter. — Le e final de « avec, donc ». — Influence des palatales sur l'o fermé tonique libre. — Les dentales latines entre une voyelle et une liquide* 41
VI. — Combes. — *De l'influence du français sur les patois à propos du patois de Villeneuve-sur-Lot* 47
VII. — H. Chapuis. — *Voyage de Tiénon Zazu à Paris, récit en patois de Crans (Jura)* 54-144-178
VIII. — L. Clédat, Michel Bréal, Gaston Paris, Marty-Laveaux, Crouslé, Delboulle, C. Chabaneau, J. Bastin. — *Les flexions du singulier de l'indicatif présent dans les verbes français en « dre » et dans quelques verbes en « oir »* 81
IX. — P. Marchot. — *Patois de St-Hubert (Luxembourg Belge)* 94
X. — A. Forterre. — *Comparaisons populaires de la vallée de la Payre (Ardèche)* 135
XI. — *Quelques modifications orthographiques adoptées par la Revue de Philologie française* 161
XII. — L. Clédat. — *L'orthographe française* 168
XIII. — L. C. — *Correction : le vers 127 du Pèlerinage de Charlemagne* 177
XIV. — P. Marchot. — *Le patois de Saint-Hubert (Luxembourg Belge), phonétique et vocabulaire* 190

XV. — E. Philipon. — *Coq-à-l'âne de 1594 en patois lyonnais* 215
XVI. — Ch. Lebaigue. — *Féminins et pluriels anomaus* 217
XVII. — J. Guérin. — *Textes en patois de l'Ile d'Elle (Vendée)* 218
XVIII. — Puitspelu. — *Lyonnais ABLAGER, lyonnais BÊCHE* 228
XIX. — A. Ferrand. — *Termes du patois de Jons (Isère)*. 230
XX. — Ch. Lebaigue, L. Clédat, Michel Bréal, Delboulle, abbé Rousselot, Antoine Thomas, Chabaneau, F. Brunot, Marty-Laveaux, Louis Havet, Crouslé : *Les consonnes doubles* 241
XXI. — L. Clédat : *Conclusion de la consultation sur les consonnes doubles, et plan général de réforme orthographique* 253
XXII. — Maurice Rivière : *Patois de St-Maurice-de-l'Exil, Lou cayion de Plitoncourt* 280
XXIII. — L. C. — *Différentes valeurs de « tout »* 308
XXIV. — *Chant de quête en patois de Périgueux* 311

CHRONIQUES (réforme orthographique).... 80-153-235-313

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS..... 76-156-238-317

COMPTES-RENDUS. — *L'enquête philologique de 1812 dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne* par Louis Duval (Ch. Joret) 72
— *Die Grammatik Malerbe's nach dem Commentaire sur Desportes*, par P. Kreuzberg (E. Rabiet)..... 150

LYON. — IMPRIMERIE A. STORCK, 78, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

PC
2701
R5
t.4

Revue de philologie française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
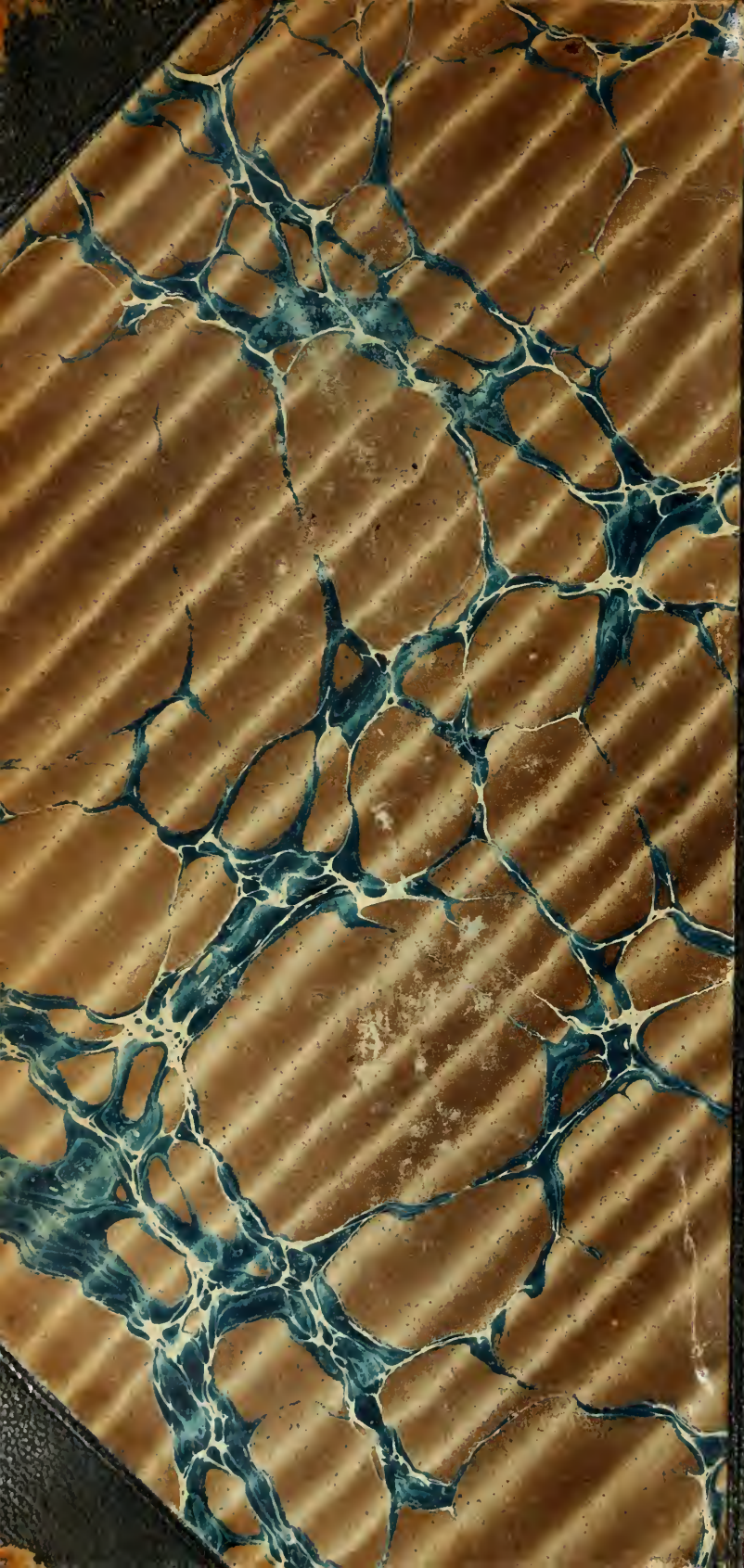
BOUND BY
THE
C. BRYANT COMPANY
LT'D